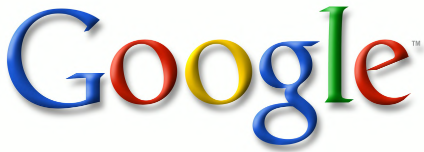
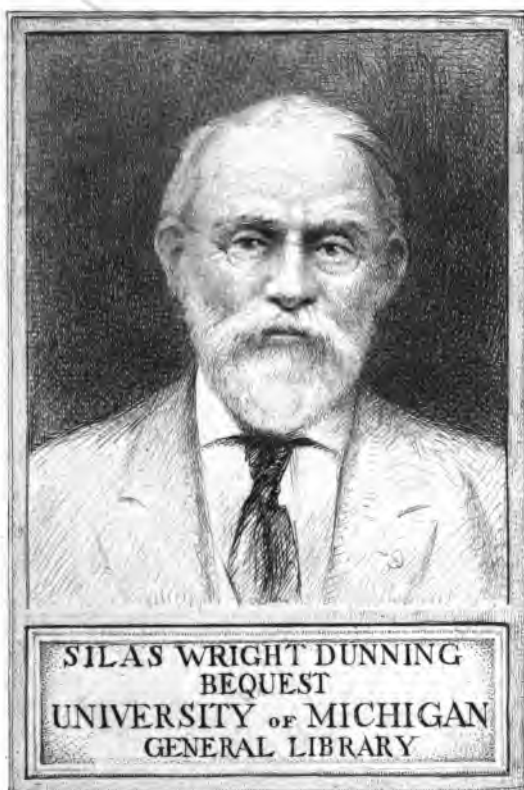



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

LA

REVUE OCCIDENTALE

PHILOSOPHIQUE

SOCIALE ET POLITIQUE

LA

REVUE OCCIDENTALE

PHILOSOPHIQUE, SOCIALE ET POLITIQUE

ORGANE DU POSITIVISME

PARAISSANT SIX FOIS PAR AN

FONDATEUR : PIERRE LAFFITTE

ORDRE ET PROGRÈS

SECONDE SÉRIE — TOME XXXVII

120 — 1908

PREMIER SEMESTRE

PARIS

SOCIÉTÉ POSITIVISTE

10, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, 10

—

1908

1er Moïse 120. 31e ANNÉE — No 1. 1er Janvier 1908

MORALE PRATIQUE

OU TRAITÉ D'ÉDUCATION

INSTITUANT LE PERFECTIONNEMENT DE LA NATURE HUMAINE

RELATIONS DE LA MORALE PRATIQUE AVEC L'ENSEMBLE DES ARTS QUI AGISSENT SUR L'HOMME (1)

I

DE L'ENSEMBLE DES ARTS QUI AGISSENT SUR L'HOMME.

De la distinction des Arts.

Nous avons vu que la morale pratique organise la direction de la vie humaine pour atteindre le but de sa destinée ; et en outre que pour obtenir cette réalisation il fallait un mélange de *résignation* et d'action modificatrice constante des hommes. L'ensemble des procédés par lesquels s'organise cette action modificatrice à reçu le nom d'*arts*. Ils sont une lente création de notre espèce qui, dans son évolution, a ainsi construit

(1) Ceci est le résumé de la deuxième leçon de morale pratique, faite, salle Gerson, le dimanche 15 Novembre 1885 (11 Frédéric 97), de trois heures à cinq heures.

des procédés permettant à chaque époque une convenable modification de la situation léguée par les antécédents. Mais il faut faire dans les arts une distinction : il y en a évidemment de deux sortes, suivant qu'ils agissent sur les *choses* ou sur les *hommes*. Cette lumineuse vue d'ensemble est due à Dunoyer (1). L'ensemble des arts qui agissent sur les choses a reçu le nom d'*industrie*. Il n'y a pas de dénomination particulière pour désigner l'ensemble de ceux qui agissent sur les hommes. Il y a, du reste, une intime solidarité entre ces deux sortes d'arts que les philosophes, comme les économistes, ont véritablement trop méconnues ; les premiers s'obstinent, depuis Aristote, à ne pas s'occuper de l'industrie, malgré toute son importance, et les seconds parlent des arts iudustriels, en oubliant toujours que l'homme en est à la fois l'agent et le but. Le Positivisme institue systémaquement ces deux sortes d'arts par la morale pratique. Celle-ci, en effet, détermine à la fois leur destination et les conditions de leur exercice par la combinaison du point de vue social et du point de vue moral. Au point de vue social, les arts sont institués comme ayant pour but d'atteindre la fin de la destinée humaine, en même temps qu'on donne la théorie des conditions collectives de leur exercice ; et, au point de vue moral, on donne la conception systématique des conditions individuelles d'exercice de ces deux sortes d'arts.

Sans doute, l'*industrie* reçoit sa systématisation générale, comme nous venons de le voir, de la morale pratique, puisque c'est elle qui assigne son but collectif et les conditions morales et individuelles nécessaires à son exercice. Il est singulier, en effet, que les économistes

(1) *De la liberté du travail, ou simple exposé des conditions dans lesquelles les forces humaines s'exercent avec le plus de puissance*, par Charles Dunoyer, membre de l'Institut. 3 vol. in-8°. Paris, chez Guillaumin, libraire; 1845. Voir spécialement le troisième volume.

ne se soient jamais préoccupés des conditions de santé, d'énergie, d'honnêteté et d'intelligence que nécessite l'exécution des diverses fonctions industrielles, pas plus que de l'influence de ces divers actes sur la santé, l'intelligence et la moralité de ceux qui y participent : produire et consommer a été toujours leur unique et aveugle préoccupation. On peut voir, à cet égard, au commencement du troisième volume du grand ouvrage de Dunoyer, ses critiques décisives à ce sujet. Mais si l'industrie doit être instituée en morale pratique, son mode d'exécution si varié, si difficile et si compliqué, doit donner lieu à une théorie tout à fait distincte qui est le couronnement même de la *philosophie troisième*. Nous avons vu, en effet, dans la première vue d'ensemble que j'ai donnée (voir *Morale théorique :* Théorie de la vie contemplative) de la constitution de l'Encyclopédie concrète que celle-ci se compose de la théorie des deux grands Êtres, la Terre et l'Humanité dont le concours permettra la *théorie de l'industrie* ou de la réaction systématique de l'homme sur sa planète. J'accomplirai, si les conditions me le permettent, cette systématisation, en un cours spécial qui complétera mes deux cours successifs consacrés l'un à la théorie de la Terre et l'autre à celle de l'Humanité.

L'industrie doit donc recevoir une coordination spéciale qui ne convient point à l'ensemble des arts agissant sur l'homme. Pour ceux-ci, la coordination effectuée en morale pratique est suffisante, car, outre la conception générale que je vais en donner ici, l'évolution même de la morale pratique permettra une coordination de vues suffisante pour régler l'empirisme inévitable dans la pratique.

Du reste, la différence que nous indiquons ici entre l'industrie et les arts qui agissent sur l'homme, en ne donnant à ceux-ci d'autre coordination que celle de la

morale pratique, tient à une distinction profonde qui les sépare. L'industrie est, en effet, essentiellement analytique, et les arts qui agissent sur l'homme sont surtout synthétiques. Chaque art industriel, en effet, s'occupe de modifier une portion déterminée de la matière et l'exécution absorbe bientôt tous les efforts, l'institution systématique étant surtout une opération préliminaire qui influe sur le choix et le degré. Aussi, il n'est pas étonnant que les arts industriels aient attendu si longtemps une coordination systématique ; il ne l'est d'ailleurs pas moins qu'ils n'aient jamais pu avoir la fonction d'instituer la société, qu'ils n'ont jamais pu diriger, et dans laquelle ils n'exercent encore qu'une action purement modificatrice. Les arts qui agissent sur l'homme sont, au contraire, nécessairement synthétiques. Cela apparaît nettement dans le premier de ces arts : la guerre. Son exercice ne peut jamais être individuel, et suppose toujours une puissante organisation collective. Aussi, toutes les sociétés se sont fondées par la guerre (et la théologie) et jamais par l'industrie. De là, le rôle primitif véritablement sacré de la guerre, que les économistes ont méconnu et qu'Auguste Comte a si bien compris. Aussi, le point de vue d'ensemble doit-il dominer, même dans l'exécution des arts qui agissent sur l'homme, et c'est là une raison de ne pas exposer leur théorie en dehors de la morale pratique.

Hiérarchie des arts qui agissent sur l'homme.

Nous allons nous occuper exclusivement, dans cette leçon, des arts qui agissent sur l'homme. Il est d'abord nécessaire d'en donner la hiérarchie, et pour cela de les décomposer d'abord en deux grandes classes : 1° ceux dont la sanction est essentiellement *spirituelle*, c'est-à-dire, au fond, volontaire. Ce sont là vraiment les

arts qui agissent sur l'homme dans toute leur pureté ; 2° ceux dont la sanction est finalement *temporelle,* c'est-à-dire matérielle et forcée. Mais le but de ces deux sortes d'arts est toujours le concours des hommes ; et finalement, quoi qu'on en pense, le concours forcé a toujours nécessairement pour base, à un degré plus ou moins grand, le concours volontaire, surtout dans ceux qui dominent et dirigent et même dans ceux qui obéissent. C'est pour cela que la seconde catégorie doit reposer sur la première et être étudiée après elle. Voyons d'abord la première catégorie : elle contient deux sortes d'arts, car l'action sur l'homme peut agir, en effet, sur *l'âme* ou le cerveau, ou bien sur le *corps.* La philosophie, la science, la poésie, la musique, les divers arts plastiques, le culte, constituent les arts qui agissent sur l'âme. Les arts qui agissent sur le corps se coordonnent autour de *l'hygiène,* qui fait les corps souples, robustes et durables, et la *médecine* qui rétablit l'équilibre corporel lorsqu'il a été troublé. Les arts de la seconde catégorie se décomposent aussi en deux : 1° l'action est surtout collective. En ce cas, ils se coordonnent autour de deux grandes fonctions connexes : le *gouvernement* avec ses annexes administratives et financières et la diplomatie qui s'incorpore la guerre. 2° L'action temporelle sur l'homme peut être essentiellement individuelle, quoique opérée par une puissance collective ; c'est là la seconde section des arts corporels qui agissent sur l'homme. Elle contient le *droit civil* et le *droit criminel.* Les uns et les autres reçoivent leur systématisation de l'organisation d'une puissance spirituelle essentiellement distincte du pouvoir temporel. C'est cette conception capitale que je vais d'abord étudier, en montrant l'organisation et les fonctions du pouvoir spirituel, comme sa réaction systématique ; puis j'étudierai la systématisation du gouvernement et de la diplomatie, et je terminerai par une théorie générale du

droit criminel, du droit civil, de l'hygiène et de la médecine.

Il faut d'abord établir cette grande distinction entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. Elle est une des conceptions les plus capitales d'Auguste Comte, qui a été jusqu'ici presque complètement méconnue, même par les positivistes, surtout en pratique.

Organisation du pouvoir spirituel.

Il y a une division naturelle entre la *théorie* et la *pratique*. L'une construit les projets et l'autre les réalise. Il est clair qu'au début de la société, ce sont là deux opérations successives d'un même esprit. Mais à mesure que l'évolution sociale se développe, la grande loi de la division du travail ou des fonctions se manifeste et des organes distincts se produisent. Dans ce premier âge de la division des fonctions, les théoriciens sont subordonnés aux praticiens, mais bientôt un nouveau progrès s'accomplit : les premiers deviennent indépendants des seconds, et à la subordination primitive succède une harmonie plus ou moins volontaire. Quant aux praticiens proprement dits, ils agissent sur les hommes, s'ils gouvernent, ou sur les choses s'ils sont des industriels. On voit, d'après cela, que la conception de Dunoyer avait besoin d'être systématisée, d'après la théorie d'Auguste Comte sur la division entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel ; mais la théorie d'Auguste Comte elle-même reçoit une véritable lumière des vues de Dunoyer. J'en ai opéré ici la réelle combinaison en présentant une première grande division entre les théoriciens et les praticiens et en décomposant ensuite ceux-ci en praticiens qui agissent sur les choses et praticiens qui agissent sur les hommes.

La distinction entre les théoriciens et les praticiens a

surgi naturellement sous forme théologique, comme toutes les grandes institutions humaines, du reste, ce qui est absolument inévitable autant qu'indispensable. Dans l'antiquité grecque et romaine, le sacerdoce était subordonné au gouvernement, et même les chefs militaires exerçaient souvent les principaux sacerdoces. Le catholicisme, surgi dans la société antique, au milieu de la grande organisation romaine, par une initiative individuelle, forma un sacerdoce, véritablement indépendant, dans une grande mesure, du gouvernement proprement dit. La décomposition de l'empire romain en nationalités distinctes, avec un sacerdoce catholique coordonné autour de la papauté et commun à ces divers peuples, permit de réaliser, au Moyen-âge, la distinction la plus systématique possible entre le sacerdoce et le gouvernement que comporte l'ère théologique. Ce régime, après avoir produit d'admirables effets, se décomposa graduellement, et lorsque le XVIII[e] siècle et la Révolution française lui eurent porté des coups, au fond définitifs, M. de Maistre put en donner, en 1819, dans le livre *Du Pape,* une admirable théorie, avec le vain espoir de ressusciter ce qui était mort.

Mais si le théologisme avait conduit à une première organisation systématique de la division entre le sacerdoce et le gouvernement, l'évolution scientifique avait lentement préparé les bases d'une meilleure organisation de la distinction entre la théorie et la pratique, et cette fois définitive. Ce mouvement commence à Thalès et se termine à Auguste Comte; nous allons en donner un aperçu général.

Il est évident que la fondation de la science abstraite et son développement tendent à créer, en dehors de la puissance temporelle, une classe ayant par elle-même une puissance qui lui est propre par un ensemble de connaissances très difficiles à découvrir et même à acquérir. La

puissance temporelle ne peut intervenir sur cette classe que par les secours matériels qu'elle peut lui accorder et dont la fortune individuelle des penseurs permet souvent de se dispenser, comme dans le cas des Descartes, des Fermat, des Lavoisier, etc. Sur la fondation, infiniment difficile due aux penseurs et savants grecs, se produisit un développement graduel, par les Arabes et finalement par les Occidentaux, à partir surtout du XIIIe siècle. Mais à partir du XVIIe, l'extension de la science à la mécanique, à la physique, à la chimie et finalement à la biologie, augmenta graduellement en puissance comme en nombre la classe scientifique abstraite. Les relations de plus en plus intimes de la science avec l'industrie incorporèrent finalement celle-là à la vie intime des sociétés modernes. Il y avait là tous les éléments d'un nouveau pouvoir spirituel, distinct du pouvoir temporel, ayant pour base la science au lieu de la théologie. Le rôle éclatant et profond des philosophes au XVIIIe siècle, tous plus ou moins émancipés, avait été comme une annonce d'un nouveau sacerdoce scientifique que le génie profond de Frédéric II avait entrevu. Auguste Comte publia dans *le Producteur*, en novembre 1825, des considérations sur les sciences et les savants où il annonça l'avènement de cette nouvelle puissance spirituelle, et, en mars 1826, ses considérations sur le pouvoir spirituel où il donna la théorie systématique de la division des deux pouvoirs, de leurs fonctions, et où il indiqua enfin la nécessité de l'avènement d'un nouveau sacerdoce (l'idée y est, sans le mot) ayant pour base dogmatique une philosophie positive. Dans ses travaux ultérieurs, Auguste Comte n'a fait qu'ajouter des compléments, d'ailleurs précieux, à ces vues fondamentales. C'est ce pouvoir spirituel qui seul peut systématiser, cela va sans dire, les arts purement spirituels qui agissent sur l'homme, et aussi, quoiqu'à un degré moindre, les arts

temporels de même destination. Nous allons indiquer sommairement les fonctions comme l'organisation du pouvoir spirituel, en nous plaçant à l'état normal, qui sera comme une limite idéale permettant d'apprécier l'état actuel et l'évolution transitoire. Nous renvoyons pour plus de détails à Auguste Comte (1).

Des fonctions du pouvoir spirituel.

La fonction fondamentale et spéciale du pouvoir spirituel, c'est l'enseignement, au nom et au moyen d'une doctrine systématisant l'ensemble des connaissances réelles, systématisation qui se compose des trois degrés successifs : Philosophie première, Philosophie seconde qui s'occupe des lois des phénomènes, et enfin Philosophie troisième qui contient celles des êtres, Terre et Humanité. Cette transmission au public, par le pouvoir spirituel, de l'ensemble des connaissances réelles, suppose de la part de celui-ci la conservation et aussi la graduelle augmentation de l'immense capital mental dont il est le dispensateur. De cette fonction dérivent toutes les autres : d'abord le conseil privé ou public. Il est évident, en effet, qu'un tel enseignement, coordonné par la morale, disposera les individus comme les classes à recourir librement aux lumières d'une classe dont ils auront été à même d'apprécier la compétence comme l'honorabilité. Une seconde fonction, qui surgira après celle-ci, la plus systématique, c'est la *consécration*. Toute fonction quelconque pratique est, en effet, au moins moralement, une fonction publique dont l'agent fait ainsi partie intégrante d'un grand organisme. Il est donc aussi inévitable qu'indispensable que le pouvoir spirituel, placé

(1) Voir surtout Auguste Comte : Opuscules de Philosophie sociale, 1819-1828, Paris, Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, 1883, 1 vol. in-8°, et tome I de la *Politique positive*, Introduction ; action esthétique, féminine et sociale du Positivisme.

avec une pleine compétence au point de vue d'ensemble, institue par une action purement spirituelle chaque fonction, traçant l'ensemble des devoirs qui lui sont propres. Enfin, la troisième fonction est le *jugement,* c'est-à-dire l'appréciation privée ou publique des actes accomplis. Toutes ces fonctions s'accomplissent actuellement; seulement, livrées à la pleine initiative individuelle, elles manquent de coordination comme de compétence. Mais le pouvoir spirituel surgira évidemment dans l'Occident tout entier, et finira par devenir planétaire, en vertu de l'universelle prépondérance de l'esprit scientifique. De là, une fonction internationale pour assurer l'harmonie des diverses nations entre elles, éviter les conflits et préparer les opinions communes.

Il est clair que ce pouvoir spirituel, ainsi constitué, coordonnera tous les arts qui agissent sur l'homme, d'abord les beaux-arts proprement dits, considérés comme élément d'éducation, et aussi du culte public. Enfin, cette puissance philosophique opérera aussi nécessairement la systématisation des deux arts qui agissent sur le corps : l'hygiène et la médecine.

Quant à son organisation, Auguste Comte a donné des détails très précis sur son mode de recrutement et il faut considérer ces vues comme devant effectivement nous diriger vers la constitution de ce nouveau pouvoir spirituel, mais en étant bien persuadés d'ailleurs que son avènement ne peut être que lent et graduel, au milieu de l'anarchie actuelle des esprits, et exigera, avec une compétence scientifique incontestable, des efforts aussi dévoués que persévérants.

Il faut considérer le prolétariat et les femmes comme devant être normalement le principal appui du pouvoir spirituel à l'état normal.

Conception générale de la Systématisation des arts temporels qui agissent sur l'homme.

Mais cette puissance spirituelle qui condense ainsi l'ensemble du savoir humain pourra seule organiser la systématisation des arts temporels qui agissent sur l'homme, c'est-à-dire le gouvernement, la diplomatie, le droit civil et criminel. En opérant une telle systématisation, le Positivisme ne vient du reste que compléter et terminer l'immense évolution séculaire propre essentiellement à la civilisation occidentale. Ce sont naturellement les Grecs, fondateurs de la science abstraite, qui ont donné le premier type de la réaction de la science sur l'art du gouvernement. L'école pythagoricienne nous en a offert l'incomparable manifestation, et l'on a vu des philosophes organiser systématiquement des peuples, il est vrai de peu d'étendue, mais singulièremeut intelligents et actifs. La *République* de Platon nous offre, comme la *Politique* d'Aristote, l'exemple de cette réaction de la philosophie sur les procédés du gouvernement de l'espèce humaine. La tentative d'Aristote est plus positive, mais celle de Platon nous offre le premier grand exemple de l'utopie, c'est-à-dire de l'indication d'une limite idéale vers laquelle on veut faire tendre l'organisation de la société. La combinaison de l'esprit abstrait de la Grèce avec les connaissances juridiques pratiques de Rome a donné lieu à cette grande et belle création du droit romain. Depuis le Moyen-âge, ce mouvement d'action de la science abstraite sur la coordination du gouvernement et du droit est devenue de plus en plus accélérée, et au XVIII[e] siècle, Montesquieu, Hume, Turgot, les physiocrates, ont donné une puissance croissante à un tel mouvement, et la Révolution française n'a été que la tentative aussi incomparable que prématurée d'appliquer

à l'organisation gouvernementale d'un grand peuple les principes généraux de la science sociale.

Évolution vers la systématisation des arts qui agissent sur l'homme.

Mais cette longue évolution a ainsi posé le problème, sans le résoudre définitivement. Il fallait pour cela la fondation de la sociologie positive qui, préparée par toute l'évolution mentale de notre espèce et accomplie par Auguste Comte, pouvait seule réaliser pour les arts sociaux ce que la science cosmologique, quand elle était devenue positive, avait produit pour les arts industriels correspondants. Mais il fallait quelque chose de plus. Il était nécessaire de fonder enfin la morale théorique et pratique, c'est-à-dire la doctrine qui trace à chaque existence le but de sa destinée et les conditions de sa réalisation. Elle seule pouvait, en effet, en s'appuyant sur la sociologie, coordonner les arts temporels qui agissent sur l'homme.

C'est, en effet, au nom de cette doctrine générale qu'on pourra tracer au gouvernement, à la diplomatie et au droit leur véritable destination et éclairer leur action. L'intervention du Positivisme à ce sujet devient, en effet, de plus en plus indispensable : 1° à cause de la complication croissante des relations sociales et morales qui est telle que le pur empirisme devient actuellement insuffisant et que la doctrine la plus profonde, maniée par des esprits vraiment supérieurs, est actuellement indispensable pour dégager ce qu'il y a de fondamental au milieu de phénomènes aussi variables; 2° l'indépendance matérielle, mentale, morale des individus devient constamment croissante et rend indispensable l'intervention d'une doctrine pour déterminer un concours volontaire et conscient.

Du reste, l'anarchie croissante de ceux qui participent actuellement à la fonction spirituelle, savants, philosophes, artistes, journalistes, doit peser aux natures vraiment dignes et les pousser à l'adoption d'une doctrine qui relèvera leur dignité, en augmentant l'efficacité de leur action sociale, compromise auprès d'un public de plus en plus révolutionnaire. Enfin, les hommes politiques comprendront la nécessité d'emprunter à une telle doctrine des indications qui leur sont de plus en plus nécessaires, et auront tout au moins de la sympathie pour un enseignement tendant à régler l'esprit révolutionnaire qui est leur plus grand obstacle et aussi le plus grand danger de l'Occident et spécialement de la France.

II

GOUVERNEMENT, DIPLOMATIE.

Position de la question.

L'art temporel qui agit sur l'homme d'une manière directement collective considère deux cas ; 1° une nation isolée ; 2° les relations des diverses nations entre elles, ce qui donne lieu à deux théories connexes, celle du *gouvernement* et celle de la *diplomatie* comprenant la guerre comme complément. Il faut, en effet, considérer l'importance spéciale de systématiser la diplomatie et le gouvernement, en remarquant que, si le but de la destinée humaine est de vivre pour et par la Famille, la Patrie et l'Humanité, notre existence fondamentale, dans sa patrie active, se rapporte essentiellement à la Patrie, que la Famille prépare et que l'Humanité complète. Dès lors, la systématisation spéciale du gouvernement et de la diplomatie, qui sont les conditions mêmes de l'exis-

tence patriotique, acquiert une importance spéciale. La morale pratique doit accomplir une pareille coordination, au moyen de laquelle elle arrivera à éclairer, consacrer et apprécier la diplomatie et le gouvernement. Cette réaction nécessaire de la morale pratique donne lieu immédiatement à l'appréciation d'un principe qui me paraît avoir été conçu d'une manière trop absolue : c'est celui de la subordination de la politique à la morale. Il faut concevoir ce principe comme indiquant : 1° la limite vers laquelle doivent tendre nos efforts pour faire prévaloir les considérations générales de la morale sur les intérêts spéciaux de la politique ; 2° la direction de nos efforts constants. Mais il ne faut pas croire qu'il ne puisse jamais y avoir une réalisation effective complète, car, en définitive, le principe le plus fondamental qui domine les phénomènes naturels, c'est celui de la subordination des phénomènes les plus élevés et les plus dignes aux phénomènes les plus élémentaires et les plus inférieurs. Au fond, la morale modifiera de plus en plus la politique, mais ce sera toujours celle-ci qui instituera les relations.

La morale pratique interviendra dans ce règlement du gouvernement et de la diplomatie par la philosophie première, la philosophie seconde et aussi la philoso phie troisième convenablement systématisée, et sans laquelle les conseils auraient un degré d'abstraction qui les tiendrait trop loin de la pratique. C'est sans aucun doute à cette lacune de la philosophie troisième qu'il faut attribuer, en partie du moins, la trop faible action effective que le Positivisme, malgré sa grandeur, a eue dans la direction des affaires humaines.

Du Gouvernement.

Le gouvernement, d'après la conception si remarquable d'Auguste Comte (et qui émane de sa jeunesse

même) consiste, dans l'organisme social, dans l'appareil chargé d'opérer la réaction de l'ensemble sur les parties; mais il faut préciser cette définition. La fonction du gouvernement est, en effet, de déterminer le concours des individus et des familles, en respectant convenablement leur indépendance, conditions de tout progrès, de telle sorte que l'indépendance croît avec ce concours, sous certaines conditions données, ce qui montre bien l'action croissante du gouvernement. Cette fonction fondamentale du gouvernement peut se décomposer en trois opérations, connexes quoique distinctes : *prévoir*, *pousser* et *retenir*.

L'idée de gouvernement est absolument inséparable de celle de société : aussi les gouvernements surgissent spontanément dans toutes les sociétés quelconques et s'organisent d'après des lois naturelles, du reste modifiables d'après l'état de nos connaissances et des théories que nous pouvons y employer.

Évolution du Gouvernement.

Les gouvernements peuvent surgir par trois sortes de procédés différents : l'*hérédité,* le *choix,* l'*élection*. L'hérédité est la forme primitive et naturelle de la formation des gouvernements. Cela tient à la nature même des choses qui tend à imposer comme familles gouvernementales les familles socialement prépondérantes, dont l'existence n'a lieu que par l'hérédité même, et qui transporte dès lors au gouvernement les conditions mêmes qui les ont fait surgir. Toutes les grandes sociétés se sont constituées par l'hérédité gouvernementale. Cette hérédité offre, du reste, des variétés nombreuses, depuis celle qui a lieu de mâle en mâle en ligne directe, par primogéniture, dans une seule famille, jusqu'à celle qui oscille entre les divers membres d'une même famille

ou bien dans un nombre déterminé de familles, au moins pour les fonctions complémentaires du gouvernement. L'élection, au contraire, consiste dans le choix des chefs par ceux qui doivent en subir l'action. Elle comporte un grand nombre de formes variées, depuis le suffrage universel choisissant, presque sans condition, ceux qui lui conviennent, jusqu'au suffrage plus ou moins restreint, dans ceux qui élisent comme dans ceux qui sont élus, d'après des conditions qui tiennent ou aux lois ou aux mœurs. Dans tout cela, l'intervention humaine est sans doute fort grande, mais les lois fatales des choses ont une influence prépondérante, malgré notre ignorance et notre orgueil.

Entre ces deux formes extrêmes de l'avènement des gouvernements, surgit un procédé spécial : le *choix*. Il consiste essentiellement dans le choix du successeur par le prédécesseur. Appliqué à la fonction suprême gouvernementale, il a produit la série des Antonins, celle des papes qui ont suivi et précédé Grégoire VII, et en France la succession des trois grands ministres, Richelieu, Mazarin et Colbert. Auguste Comte la considérait comme la forme normale de l'avènement des gouvernements et il la désignait sous le nom d'hérédité sociocratique, pour indiquer que le choix devait être fait, dans l'intérêt même de l'existence sociale. Du reste, à mon avis, quel que soit le mode d'avènement du gouvernement proprement dit, le choix doit toujours présider à la nomination de ses agents. Il est évident, en effet, que le gouvernement, placé au point de vue de l'ensemble et devant le faire prévaloir, peut seul déterminer ceux qui doivent y concourir, sans quoi la dispersion se produirait dans l'exécution même du plan que doit faire prévaloir le point de vue général.

Le gouvernement, une fois surgi, a deux opérations connexes : la conservation fondamentale des résultats

obtenus par les antécédents qui déterminent la situation, puis l'action directrice et répressive pour modifier cette situation.

Il est certain que tout gouvernement en action est exposé à trois sortes d'inconvénients : 1° les préoccupations de tous les jours, par cela même naturellement intenses, tendent à faire négliger le point de vue d'ensemble qui est néanmoins la condition même de tout gouvernement ; 2° ces préoccupations de tous les jours tendent à éliminer les conditions directement morales, c'est-à-dire celles où l'on tient compte des intérêts généraux de l'espèce ; enfin, 3° l'exercice de tout gouvernement produit toujours des abus inévitables dus à la complication des phénomènes et à l'imperfection nécessaire des hommes qui y participent. Il ne faut pas croire, suivant la tendance vulgaire, qne l'électorat soit un moyen infaillible — loin de là — de remédier à de tels inconvénients. L'imperfection de ceux qui élisent, leur ignorance et souvent leurs mauvais sentiments, comme l'insuffisance des élus aussi parfois ne peuvent nous faire espérer qu'un tel procédé remédie aux trois inconvénients capitaux que nous avons ci-dessus indiqués. Il y a même dans l'électorat un inconvénient qui lui est propre, surtout aujourd'hui, à savoir le manque de consécration du pouvoir. Tout pouvoir, en effet, n'a de valeur qu'autant que, dans une grande mesure, il est indépendant de ceux sur qui il s'exerce ; et la constatation d'une telle indépendance constitue précisément la consécration du pouvoir. Or, il est évident que l'électorat semble créer absolument les pouvoirs qu'il choisit, ce qui, si cela était absolument vrai, rendrait le gouvernement impossible (1). Il est donc nécessaire qu'il y ait,

(1) Voir dans la *Revue occidentale,* depuis le numéro du 1er janvier 1885, la série de mes études politiques portant surtout sur l'électorat et l'éligibilité.

surtout en France où l'électorat prédomine, une puissance philosophique qui, indépendante du gouvernement et du public, éclaire l'un et l'autre de ses conseils et de ses appréciations et montre la véritable consécration du pouvoir, dans la nature des individus choisis ou à choisir et leur harmonie avec la situation correspondante.

Il y a, surtout en France, une conception qui joue maintenant un grand rôle, c'est la distinction dans le gouvernement du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif. Ce qu'il y a de réel dans cette distinction transitoire répond à la division entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel ; le reste ne correspond qu'à une situation transitoire qu'il est bon d'indiquer sommairement. La distinction a surgi de la lutte entreprise, en 1789, contre le gouvernement devenu rétrograde. L'Assemblée ne pouvant pas alors changer le gouvernement, se l'est surbordonné sous le nom de pouvoir exécutif, en se, chargeant exclusivement de faire les lois. Les réalités de la situation l'ont souvent obligée de violer cette distinction. Ainsi, la Convention, débarrassée de la royauté, l'a complètement niée, au moins en principe, en donnant à l'Assemblée tous les pouvoirs qui, heureusement, se concentrèrent bientôt dans un énergique comité de gouvernement. A partir de Bonaparte, la réaction nécessaire du public contre un pouvoir central rétrograde, ou du moins stationnaire, fit reparaître la division qui persiste encore dans les doctrines démocratiques, quoique maintenant elles n'aient que des inconvénients sans avantages, depuis que le gouvernement même, comme l'Assemblée, émane de l'élection. C'est là un grave danger de notre situation. L'Assemblée, sous le nom de pouvoir législatif, tend à établir l'instabilité gouvernementale pour la plus grande satisfaction des vanités incapables, tandis que, pour tous les esprits

serieux, le progrès, autant que l'ordre, dépend d'un gouvernement à la fois énergique et stable. Il y a plus: dans notre situation si dangereusement instable, le pouvoir législatif semble avoir théoriquemént le droit de tout changer, et cela à chaque instant, ce à quoi dispose trop la maladie révolutionnaire, et ce que facilite la situation des députés toujours irresponsables et trop souvent incapables. Le gouvernement, au contraire, en face d'un appareil construit par le passé et de nécessités effectives qui déterminent une responsabilité précise, est toujours disposé à tenir compte d'un ordre fondamental que méconnaît l'arrogante futilité de nos législateurs.

Le gouvernement, pour diriger, réprimer et garantir, a été obligé d'instituer des fonctions distinctes, accomplies par des agents qui doivent, comme je l'ai déjà dit, être institués par le pouvoir central. Ce dernier peut seul apprécier les conditions spéciales qui les en rendent dignes en même temps qu'assurer leur indépendance nécessaire par rapport à ceux qui en subissent l'action. Ces fonctions générales se composent de l'*administration proprement dite,* de la *justice* et finalement des *finances*, qui sont l'aboutissant nécessaire de toutes les opérations gouvernementales. En outre, le gouvernement se charge de fonctions économiques d'un degré de généralité tel qu'il est utile de les enlever à l'industrie privée : ce sont, par exemple, les travaux publics et les postes; sans compter l'intervention du gouvernement dans les monnaies et en général dans la circulation des moyens de paiement.

La constitution gouvernementale est nécessairement sujette à une loi d'évolution qu'il est bon d'indiquer. Toute société résulte nécessairement de l'indépendance de ses membres et de leur concours. Cette distinction se caractérise concrètement de nos jours par la lutte entre les économistes qui poussent constamment à l'indé-

pendance et à la diminution de l'action gouvernementale et les hommes d'Etat qui, préoccupés du concours, poussent à la prépondérance du gouvernement proprement dit. Il y a, sous ce rapport, une grande confusion qu'il s'agit de faire cesser ; elle résulte de ce que l'on ne tient pas compte de la distinction entre le point de vue spirituel et le point de vue temporel. Au point de vue spirituel, l'indépendance de l'individu, comme des familles, ira sans cesse en augmentant ; et rien d'arbitraire ne doit limiter notre puissance personnelle d'appréciation qui se réglera volontairement par l'adoption d'une doctrine générale.

Mais au point de vue temporel, il n'en est pas ainsi. Sans doute, un nombre immense de fonctions resteront privées dans leur exercice quoique socialement réglées dans leur institution mentale et morale ; mais néanmoins l'action gouvernementale ira et va certainement en se centralisant et en augmentant, d'autant plus que les relations économiques tendent à prendre rapidement un caractère complètement planétaire.

Cette confusion a fait surgir une sorte d'être hybride qu'on nomme le *libéral*, spécialement dangereux en France, où, avec plus de rouerie que de naïveté, il a pour but de désarmer la juste puissance du gouvernement républicain en face de ses adversaires rétrogrades.

Diplomatie.

Après avoir ainsi apprécié d'une manière générale la fonction gouvernementale, il faut nous occuper de la diplomatie, qui a pour but de diriger les rapports des diverses puissances entre elles.

Il s'est formé sur la surface de la planète des groupes distincts, d'abord isolés les uns des autres et ayant peu d'action réciproque, vu les difficultés primitives de locomotion. Le commerce, d'un côté, et surtout la guerre, de

l'autre, les ont mis en rapports de plus en plus multipliés. La guerre surtout a rempli son office incomparable pour développer la vie collective qui ne pouvait réellement surgir que de cette manière. A mesure que ces rapports se développaient, la diplomatie, c'est-à-dire l'art de diriger ces rapports, s'étendait de plus en plus. Elle a pour base, nécessairement, la guerre qui est jusqu'ici, avec des modifications certainement heureuses, l'*ultima ratio* des relations internationales et le seul procédé effectivement employé pour consolider les divers groupements sociaux ou en produire de nouveaux. Dans ces conditions, si nous voulons donner une définition rigoureuse de l'art diplomatique que représente son action dans le passé, dans le présent et dans l'avenir, nous dirons qu'elle a pour but : de régler, au point de vue de l'ordre économique, les rapports des peuples entre eux, de manière à prévenir, autant que possible, les guerres ou les luttes armées, mais en préparant toujours le résultat favorable pour les cas, qu'il faut toujours prévoir, où elle surgirait. On voit, d'après cela, combien le problème peut devenir compliqué si le nombre des éléments à combiner augmente. Or, c'est ce qui a eu effectivement lieu, comme le constate une revue rapide de l'histoire. Un groupe, qui est devenu le groupe prépondérant, s'est formé autour du bassin de la Méditerranée et a, grâce à la conquête, permis la constitution de la République occidentale, composée essentiellement de cinq grandes nations chez qui les ressemblances l'emportent de plus en plus sur les différences et qui se caractérise par l'avènement croissant du régime scientifique et de l'ordre industriel, ce qui ne l'empêche pas, heureusement, d'avoir la prépondérance militaire. Ce groupe, à mesure qu'il se formait, depuis l'Euphrate jusqu'à l'Océan, et depuis le Nil jusqu'au Danube, s'est trouvé constamment exposé, depuis les premiers temps de l'his-

toire, aux invasions perturbatrices des populations nomades occupant le nord de l'Europe et de l'Asie. Un groupe tout à fait isolé d'abord, et, au fond jusqu'à nos jours, de la République occidentale, constitue le second grand élément de l'Humanité, formé par la civilisation chinoise et japonaise. La découverte de l'Amérique a introduit un nouvel élément qui, quoique émané de la civilisation occidentale dans la race prépondérante, n'en présente pas moins certains caractères spéciaux. Mais ce qu'il faut surtout considérer, c'est que l'ensemble des populations septentrionales de l'Europe et de l'Asie, peu sédentaires et même souvent complètement nomades, formé, par la prépondérance graduelle de la Russie, qui a réalisé par rapport à elles le *pacis imponere morem* de Rome, un élément des plus essentiels à considérer dans le problème de l'équilibre planétaire des nations. Sans doute, comme l'a très bien vu Comte, la Russie n'appartient pas au groupe de la République occidentale ; il n'en est pas moins vrai que les actions et les réactions de l'Occident et de la Russie constituent désormais un des problèmes les plus essentiels de toute diplomatie sérieuse. Ainsi donc, nous pouvons regarder la planète comme offrant quatre groupes actifs : l'Occident, la Russie, le groupe chinois et japonais, et l'Amérique ; l'Inde, l'Afrique et même l'Asie intérieure nous offrant surtout des éléments essentiellement passifs.

Évolution de la diplomatie.

Or, tous ces éléments réagissent constamment les uns sur les autres au point de vue économique comme au point de vue militaire. Il faut, en outre, remarquer que le développement croissant de l'industrie abstraite, par les chemins de fer, la marine à vapeur et la télégraphie, a déterminé une rapidité et une facilité de communications

qui ont sensiblement diminué les dimensions de notre planète. J'ai fait autrefois, dans mon cours de sociologie, ressortir combien ces dimensions ont influé sur la civilisation humaine. Si, toutes choses égales d'ailleurs, la terre avait eu les dimensions de la lune, la conquête romaine aurait suffi pour constituer l'unité du genre humain. Si, au contraire, les dimensions de la terre étaient beaucoup plus grandes, la solution du problème de l'unité finale de notre espèce eût été finalement retardée, ce qui pouvait avoir des avantages aussi bien que des désavantages. Quoi qu'il en soit, on voit l'immense complexité croissante du problème qui s'impose à la diplomatie. Or, il est évident qu'elle a à concourir à un mouvement qui tend à former l'unité du genre humain. Quel rôle peut y jouer le Positivisme, et quelles lumières peut-il fournir? Évidemment, cette grande doctrine a ce premier avantage de fournir une conception générale du problème à résoudre. Mais, en outre, Auguste Comte a proposé, d'après cette vue, une solution qui est la suivante. L'unité du genre humain s'accomplira par la prépondérance de l'Occident régénéré par le Positivisme. Pour que cette solution pût avoir lieu, Auguste Comte établissait la nécessité de la paix occidentale, qui pouvait être assurée par la prépondérance militaire de la France. Cette prépondérance, combinée avec la rénovation positiviste, pouvait déterminer entre l'Angleterre et la France une alliance capable de maintenir la paix du monde et la graduelle modification du reste de la planète. Des évènements qu'Auguste Comte n'avait pas prévus et qu'il avait même, faute de renseignements, déclarés impossibles, ont changé complètement la solution en supprimant la prépondérance militaire de la France, ce qui, d'un côté, rend réellement impossible un groupement occidental qui ne tiendrait compte ni de la Russie, ni bientôt de la Chine. L'évolution militaire

qu'Auguste Comte croyait terminée se rouvrait même avant sa mort, et se développait avec une intensité qui prouve surabondamment, hélas ! que la fonction de l'activité militaire pour préparer par des groupements nouveaux l'unité du genre humain n'est pas terminée et que l'ordre normal est plus loin que nous ne l'avions d'abord espéré. Les hommes d'Etat ou les diplomates doivent tenir compte de cette situation et le Positivisme doit, sans illusion, redoubler d'efforts théoriques pour éclairer les chefs et les masses et préparer le mieux possible l'unité finale de notre espèce.

La morale pratique peut sous ce rapport perfectionner les relations des peuples entre eux et, par suite, éclairer la pratique diplomatique, d'un côté, par ses conceptions sociologiques et, de l'autre, par ses doctrines purement morales.

D'abord, il est évident que, même en admettant, ce qui paraît infiniment probable, la continuation de luttes militaires plus ou moins intermittentes, la fondation de la sociologie positive apportera des lumières et des convictions qui faciliteront l'établissement si difficile de l'unité du genre humain. La sociologie positive permet, en effet, de juger toutes les civilisations, et de les concevoir comme des étapes vers un même but. Mais pour que cette action se produise efficacement, il faudra passer de la sociologie abstraite à la seconde partie de la philosophie troisième qui apprécie les diverses nations suivant le type que j'ai fourni en 1860, dans mon travail sur la Chine, et, plus tard, dans le premier volume des *Grands types* où j'ai apprécié sommairement le judaïsme, le brahmanisme, le bouddhisme et l'islamisme. Il ne faut pas se dissimuler que la solution du problème suppose nécessairement d'abord un travail purement occidental, pour rétablir dans les esprits la notion précise de la continuité.

Conclusion.

Ce besoin est surtout urgent en France où la Révolution française a plus que partout brisé violemment la continuité humaine. Aussi, je crois qu'il y a une véritable urgence dans le cours que je ferai cet été sur la Révolution française, dans lequel je démontrerai que la Révolution n'a réussi que dans les opérations où, avec les éliminations nécesssaires, elle n'a fait que continuer l'évolution antérieure. Ce cours me permettra de proposer de célébrer le centenaire de 1789, en élevant une statue non seulement à Danton et à Hoche, mais aussi à Louis XI et à Richelieu et enfin à Gambetta.

Mais la fondation de la morale proprement dite contribuera aussi à préparer graduellement l'unité du genre humain, car elle place l'unité finale de notre vie dans notre perfectionnement, surtout moral, caractérisé par la prépondérance des penchants altruistes les plus élevés et surtout de la bonté qui associe les forts et les faibles à une même destination, au lieu de pousser à l'extermination de ceux-ci.

III

DROIT CRIMINEL, DROIT CIVIL, HYGIÈNE, MÉDECINE.

Position de la question.

Nous venons d'établir la conception générale des arts qui agissent sur l'homme, surtout au point de vue *collectif,* d'abord de ceux à sanction spirituelle, et ensuite de ceux à sanction temporelle. Nous allons nous occuper maintenant de ceux qui agissent sur l'homme au point de vue essentiellement *individuel,* quoique la destination

finale soit toujours, bien entendu, au fond collective. Mais il faut d'abord en définir le caractère final.

La participation de l'homme à la vie collective, comme membre d'un organisme social, présente deux caractères : le *concours* et l'*indépendance*. Nous avons assez apprécié le premier ; il faut nous occuper maintenant du second. Ce qui fait la grandeur et l'efficacité des êtres collectifs, c'est l'indépendance des éléments qui concourent à leur existence. Cette indépendance est la condition de toute dignité et de tout progrès. Plus l'être qui participe à la vie de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité a de force propre et de liberté individuelle pour y concourir, et plus l'évolution est normale. On peut rattacher cette vue, comme je l'ai fait depuis longtemps, à un théorème de mécanique rationnelle qui comporte cette généralisation. On sait, en effet, qu'un *système* ne peut déplacer son centre de gravité, c'est-à-dire se déplacer effectivement dans l'espace, par le jeu de ses forces intérieures et qu'il est nécessaire d'y employer une force extérieure. Il en est de même pour le système social ; et j'ai dit, depuis longtemps, qu'un grand homme n'était autre chose qu'une puissante force extérieure qui, se plaçant en dehors d'un organisme collectif, au moins à un certain point de vue, lui imprime une forte impulsion. Mais ceci est vrai pour ceux qui accomplissent dans la vie des êtres collectifs les plus modestes progrès. Pour qu'un progès s'accomplisse, il faut que celui qui en est l'organe puisse, dans une certaine mesure, rester indépendant des autres et vivre matériellement en dehors de leur volonté. De là, la nécessité d'assurer l'indépendance personnelle, ce que M. Dunoyer désigne, d'une manière trop implicite, il est vrai, sous le nom de liberté. Cette indépendance exige deux conditions : l'une, la santé ; l'autre, la sécurité. La santé donne lieu à divers arts qui agissent sur l'homme et qui se condensent essentiellement dans la médecine

et l'hygiène. La sécurité dépend des arts dont l'ensemble se rattache, jusqu'ici, à la notion du droit. Il faut donner de cette notion une théorie positive. Il n'y a de positif et de réel, en sociologie, comme en morale, que la notion de rapports et de relations. D'après cela, le droit représente, au fond, pour chaque individu, l'ensemble des devoirs des autres par rapport à lui. Le droit représente donc ce que chacun peut exiger des autres pour assurer l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de notre destinée : vivre pour les êtres collectifs en se perfectionnant. Cette notion positive du droit améliorera certainement tout ce qu'il y a d'essentiel dans la théorie théologico-métaphysique qui a dû dans ce cas, comme dans tous les autres, précéder la théorie positive. Dans la théorie théologique le droit émane au fond de Dieu qui nous a délégué une puissance qui oblige les autres par rapport à nous et dont la sanction s'opère par une volonté surnaturelle. Ç'a été là, la forme énergique et nécessaire par laquelle l'indépendance indispensable a pu être d'abord, quoique très imparfaitement, assurée. La théorie théologique a été remplacée par la théorie métaphysique. Cette dernière a simplement remplacé Dieu par l'abstraction nature qui, par son caractère vague, a servi de transition vers la théorie positive. C'est ainsi que Turgot a pu énergiquement proclamer le principe des droits imprescriptibles, pour réagir contre la tendance qui, à son époque, sacrifiait trop l'indépendance au concours.

Le droit est donc l'ensemble des règles et des procédés par lesquels la sécurité de l'individu est assurée par l'accomplissement des devoirs des autres envers lui. Cette sécurité porte sur la personne ou sur les biens, ce qui donne lieu aux deux grandes divisions habituelles du Droit en *Droit criminel* et *Droit civil*. Nous aurons, d'après ces vues générales, à indiquer comment la morale

pratique coordonne les conceptions relatives à ces deux grands arts qui agissent sur l'homme.

Droit criminel.

La destination du Droit criminel est, avons-nous dit, d'assurer l'indépendance de l'individu, nécessaire à l'accomplissement de sa destinée, contre l'action perturbatrice des autres. Ce but donne lieu à trois opérations : prévenir, réprimer et punir. Le premier but : prévenir, donne lieu à l'institution de la *police* proprement dite, dont Auguste Comte a, dans le quatrième volume de la *Politique positive,* proposé de célébrer la fête. Cette institution a pris, dans les temps modernes, un immense développement et certainement en prendra un plus grand encore, surtout dans l'immense développement de nos grandes cités. Son office est très délicat, car elle nécessite deux conditions presque contradictoires : d'un côté, elle doit assurer la sécurité de l'individu, comme celle de ses biens, comme celle de sa santé, contre l'action perturbatrice des autres ; d'un autre côté, elle doit prendre des mesures qui limitent nécessairement notre liberté. C'est la combinaison de conditions si difficiles à concilier qui a donné à cette grande institution un caractère si profondément relatif en restant réel, et, par suite, scientifique et positif ; ce qui explique la sympathie et la haute appréciation d'Auguste Comte envers cette grande institution.

Mais il y a une seconde fonction : réprimer les perturbations contre les personnes et les biens quand elles se sont accomplies. C'est là ce qui donne lieu à un ensemble d'arts qui se condensent autour de la fonction du magistrat. Mais l'accomplissement même de cette fonction exige un ensemble de précautions pour assurer la

sécurité du prévenu et la justice de la répression. C'est ce qui donne lieu à un art qu'on a peut-être trop compliqué et qui est celui de la procédure criminelle proprement dite. Montesquieu a dit excellemment qu'on trouve ces précautions trop nombreuses quand on voit les complications qu'elles entraînent, et pas assez quand on songe qu'il faut assurer la sécurité toujours si respectable de chaque individu (1).

La conclusion finale de l'action de la police comme de la magistrature, c'est la *punition*. Le principe positif et scientifique de celle-ci est la grande loi de philosophie première de l'action égale à la réaction. Il est évident, en effet, que l'action perturbatrice d'un individu sur un autre qui compromet l'indépendance nécessaire à celui-ci pour accomplir sa fonction collective, amène nécessairement une réaction équivalente de la part de la collection ainsi lésée par l'attentat à la liberté d'un de ses membres. On voit, d'après cela, que le système de la punition doit être réglé d'après la considération de la réaction légitime de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité. L'intensité, comme la forme de cette réaction nécessaire, c'est-à-dire aussi inévitable qu'indispensable, repose sur la conception positive de la responsabilité. Cette théorie a dû être, comme toutes les autres, théologico-métaphysique. Elle reposait toute entière sur la conception d'une puissance pour ainsi dire absolue qui nous a été départie, sous le nom de liberté, par Dieu ou la Nature. C'était là une conception vraiment utile,

(1) Si vous examinez les formalités de la justice, par rapport à la peine qu'a un citoyen à se faire rendre son bien, ou à obtenir satisfaction de quelque outrage, vous en trouverez sans doute trop ; si vous les regardez dans le rapport qu'elles ont avec la liberté et la sûreté des citoyens, vous en trouverez souvent trop peu ; et vous verrez que les peines, les dépenses, les longueurs, les dangers même de la justice, sont le prix que chaque citoyen donne pour sa liberté. (*Esprit des Lois,* livre VI, chap. III).

mais trop vague, de la théorie des conditions de modificabilité individuelles ou collectives propres à chaque individu. La physiologie moderne a trop conservé cette théorie métaphysique, mais en tendant à lui faire perdre toute efficacité sociale, c'est-à-dire en tendant à nier toute responsabilité réelle, d'après une fatalité cérébrale qu'on invoque sans cesse, et d'une manière véritablement dangereuse.

Organisation normale et transitoire du droit criminel.

Le point de vue sociologique doit prévaloir ici, ce qui m'a conduit depuis longtemps à l'expression caractéristique de *responsabilité sociologique*. Toute existence collective, dans la Famille, la Patrie et l'Humanité, exige une puissance modificatrice de l'homme pour adapter sa conduite aux situations. Il y a responsabilité toutes les fois que l'individu a montré un minimum suffisant de cette force modificatrice dans l'ensemble de son existence. Aussi, c'est cette responsabilité sociologique que le magistrat doit essentiellement invoquer, sans trop se préoccuper des considérations physiologiques si souvent vagues et incertaines. Tel est l'ensemble de la conception positive du droit criminel, qui domine la double conception de la destination collective de l'individu et de l'indépendance nécessaire pour l'atteindre, avec le complément de l'idée d'action et réaction qui caractérise tout système, c'est-à-dire un ensemble de forces liées entre elles.

L'évolution du droit criminel conduit graduellement l'Humanité vers sa constitution normale. Le droit criminel est, en effet, une vaste création successive de l'Humanité qui recevra du Positivisme sa systématisation fondamentale. Le droit criminel débute, en effet, par la simple réaction immédiate de l'individu pour défendre son bien et sa sûreté. Cette réaction immédiate reste toujours

comme un souvenir du passé, dans les cas dits de défense personnelle et immédiate. Mais la multiplication croissante des relations humaines fait intervenir de plus en plus l'action collective comme la condition de plus en plus décisive du droit criminel. On voit, en effet, celui-ci se développer de plus en plus pour et par la Famille, la Patrie et l'Humanité, quoique ce soit surtout dans la Patrie que se produise son évolution essentielle. Mais, néanmoins, il ne faut pas oublier la phase de l'évolution dans laquelle la Famille joue un rôle capital au point de vue du droit criminel. Quoique l'action de la Patrie, à cet égard, doive devenir prépondérante, et celle de l'Humanité complémentaire, néanmoins, il me paraît qu'on a dépassé la limite et réduit à un trop grand minimum l'action de la Famille.

Il faut aussi considérer l'organisation du droit criminel, non seulement au point de vue de la sécurité de tel ou tel individu, ou d'une manière indéterminée de l'ensemble des individus, mais aussi au point de vue de la modification à apporter dans celui qu'atteint le droit criminel pour le rendre définitivement apte à concourir de nouveau à l'existence collective. La connaissance positive de l'innéité de nos penchants fondamentaux, même composés, et la théorie de leurs conditions de modificabilité, permettront, sans aucun doute, de systématiser des recherches et des efforts jusqu'ici trop empiriques, quoique inspirés par les meilleures intentions. Nous ne faisons ici que poser ce grand problème, sur lequel nous reviendrons dans le courant de notre exposition. Il se ramène essentiellement à la question de l'éducation des criminels ou de ceux qui paraissent disposés à entrer dans cette catégorie, par nature ou par situation.

Du droit civil.

Le droit criminel a donc pour destination finale d'assurer la sécurité des individus, quant à leur personne et à leurs biens, et de faire l'éducation des criminels, en dehors, bien entendu, de ceux que l'on soumet à une élimination définitive. Mais il ne suffit pas d'assurer la sécurité individuelle ; il faut aussi, et c'est une condition de la véritable indépendance, assurer la juste possession des biens et leur légitime appropriation contre toute tentative contentieuse effective ou possible : c'est là, la destination du droit civil. L'existence de la propriété individuelle, mobilière ou immobilière, instruments ou provisions, est une condition capitale du progrès matériel, moral et mental de l'Humanité. Tout ce qui est relatif aux biens proprement dits se rapporte nécessairement à la *production, conservation* et *transmission.* Nous allons considérer d'abord la production et la conservation sous un point de vue commun. Ces deux grandes fonctions économiques s'accomplissent par le *contrat,* c'est-à-dire par l'engagement réciproque des individus dans la série des transactions qui peuvent surgir entre eux. Sans doute, l'indépendance nécessaire à l'activité de chaque homme doit être profondément respectée ; mais, néanmoins, l'intervention sociale devient, dans ce cas comme dans tous les autres, de plus en plus nécessaire, c'est-à-dire aussi inévitable qu'indispensable, puisque la plus simple transaction entre les individus ne peut avoir lieu, au fond, sans le concours de la société correspondante, et que son exécution l'intéresse toujours plus ou moins profondément.

Le premier degré d'intervention sociale dans le contrat c'est de le rendre obligatoire, en donnant les moyens de remédier aux inconvénients de la mauvaise foi ou à ceux d'une fausse interprétation que comportent tou-

jours des problèmes aussi indéterminés. En second lieu, la société intervient aussi nécessairement, d'une manière légitime, en assujettissant les contrats individuels à des prescriptions générales qui les empêchent de nuire à la société, ou qui même aident à la servir. Ces prescriptions générales se spécifient d'après les divers cas généraux, en faisant toujours concourir la triple considération d'assurer l'indépendance individuelle, le service social, et finalement de prendre toujours en considération la situation créée par la série des antécédents. Une telle théorie doit prendre en considération prépondérante la distinction entre les divers degrés d'appropriation, depuis l'appropriation purement publique, jusqu'à celle complètement privée, en passant par les degrés de l'appropriation familiale et semi-collective. Il faudra tenir compte aussi de la grande distinction entre les instruments et les provisions, distinction si capitale au point de vue social, et dont les légistes avaient si admirablement pressenti l'importance par la grande division des biens en meubles et immeubles.

Quant à la transmission, les règles qui y président, en respectant les dispositions spontanées de la nature humaine, les conditions de l'indépendance individuelle, doivent néanmoins être établies par des considérations d'ordre social ; et quand nous demanderons la liberté de tester, ce sera non pas au point de vue d'un prétendu droit absolu de l'individu, mais par la considération de son efficacité sociale.

Évolution, état transitoire et normal du droit civil.

La morale pratique doit intervenir dans la systématisation du Droit civil, non seulement par les considérations sociologiques que nous venons d'indiquer, mais aussi par celle du perfectionnement individuel, sans le-

quel toutes les interventions législatives resteraient insuffisantes. Le respect profond des obligations et des devoirs est la base de toute société, parce qu'il est le fondement du concours volontaire, sans lequel le concours involontaire serait absolument insuffisant.

Hygiène.

Mais il ne suffit pas, comme nous l'avons déjà dit, d'assurer la sécurité de l'individu et celle de ses transactions : il faut aussi assurer sa santé, condition essentielle pour atteindre le but de sa destinée, le service des êtres collectifs. De là, les arts qui se rattachent à l'hygiène et à la médecine, dont le Positivisme institue la systématisation, en morale pratique, par la double considération du point de vue social et moral.

Plus la société se développe, plus les relations se multiplient et les grandes concentrations humaines augmentent, et plus le problème de l'hygiène de l'individu devient inséparable de celui de l'hygiène de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité. De là résulte la légitimité des prescriptions forcées imposées aux hommes. Mais ces prescriptions involontaires seraient souvent insuffisantes si l'individu n'était pas moralement disposé, par une longue et profonde éducation privée, à respecter, dans son hygiène intime, les prescriptions qui assurent sa santé ; car, il doit bien se porter, non seulement pour lui, mais pour les autres, et sa santé n'intéresse pas seulement sa propre personne.

Médecine.

Les mêmes considérations s'appliquent à la médecine ; mais elle doit donner lieu, en outre, à quelques aperçus spéciaux. Le Positivisme apportera une grande lumière spéciale et générale dans la constitution de la médecine,

en y introduisant définitivement la familière considération de la réaction du moral sur le physique, du cerveau sur l'organisme. En outre, le Positivisme améliorera profondément l'art médical, en considérant la constitution pathologique, non pas seulement comme un phénomène individuel, mais de plus en plus comme un phénomène social dominé par le poids croissant des antécédents. Enfin, le Positivisme améliorera le médecin lui-même en lui donnant une consécration sociale, en lui montrant le caractère profondément collectif de sa destination professionnelle, et en l'incorporant au fond au sacerdoce de l'Humanité.

Nous avons, je crois, défini ainsi les caractères généraux de la morale pratique, son plan et sa réaction sur l'ensemble de l'organisme social. Il nous faudra maintenant aborder sa réalisation effective en suivant l'évolution de l'individu de la naissance à la mort.

PIERRE LAFFITTE.

Paris, 18 décembre 1885.

MATÉRIAUX

POUR SERVIR A LA

BIOGRAPHIE D'AUGUSTE COMTE

---

49 LETTRES DE PIERRE LAFFITTE A AUGUSTE COMTE (1)

(*Suite*)

35e LETTRE

Paris — 10, rue Monsieur-le-Prince.

Monsieur

Auguste Comte (2).

Béguey, le 5 Guttemberg 64.

Mon cher et vénéré Maître,

J'ai heureusement trouvé, à mon arrivée, ma mère en grand train de se rétablir ; mais elle avait été effectivement, pendant quelques jours, dans un état d'autant plus

(1) Les trente-quatrième premières lettres ont été publiées dans les nos de la *Revue Occidentale* des 1er mars, 1er mai, 1er juillet et 1er septembre 1907.

(2) Sur l'enveloppe est écrite de la main d'Auguste Comte la mention suivante, qu'il a reproduite également en tête de la lettre :

(64 — 1re)

(*Reçu le mercredi 7 Guttemberg 64*).
(*Réponse le lendemain*).

inquiétant, qu'elle était vivement préoccupée de sa fin prochaine. Depuis quelques jours elle est revenue, non pas à un état de santé parfaite, mais dans son état habituel. Aussi maintenant, le principal souci, et la plus triste préoccupation dont je puisse être affecté, ont disparu. J'ai été moi-même, pendant une huitaine de jours, assez fortement indisposé ; ce que j'attribue surtout à une prédisposition antérieure, qu'a développée le singulier état atmosphérique qui règne depuis quinze jours.

M. de Tholouze est en congé, cependant je crois qu'il est actuellement à Bordeaux ; mais je n'ai pas encore pu mettre la main sur lui. Je ferai mon possible pour le voir avant la fin d'août.

J'ai appris, par une lettre de M. de Capellen venue d'Angleterre, son heureuse délivrance. Je crois qu'il a bien fait de quitter momentanément la France ; il se trouvera en meilleure position pour entrer en arrangement avec le gredin qui le poursuit.

Depuis quelques jours, un état de santé supportable m'a permis de commencer l'étude de votre second volume. Je me persuade chaque jour davantage dans la pensée qu'avait suscitée en moi une première lecture, que ce sera là véritablement votre œuvre magistrale, et par la nature du sujet et par la manière dont il a été traité.

Le suffrage universel, de même que la souveraineté du peuple dont il est l'application, sont fortement discrédités auprès des républicains actifs, qui, animés des plus dignes instincts progressifs, ne tenaient pas essentiellement à de tels dogmes. Aussi, ils admettent facilement l'idée de confier à Paris le choix du Gouvernement. De là, il sera facile de les conduire à accepter enfin le dogme de la souveraineté de l'Humanité, venant se substituer définitivement aux dogmes préliminaires de la souveraineté de Dieu et du Peuple.

Le livre de M. Proudhon fait une grande sensation. C'est comme l'annonce du réveil de l'esprit progressif.

Il a fait une histoire du *grand homme* excellente de tous points, et qui commence à populariser enfin la flétrissure qui doit s'attacher définitivement à cette odieuse mémoire. M. Proudhon a trouvé une heureuse manière de caractériser ceux auxquels conviennent définitivement les dogmes théologiques :

« J'ai rompu, depuis la guerre de Rome, pour moi et « pour les miens, avec l'Église ; et je proclame bien haut « mon libre arbitre. Que le prêtre prodigue ses services « à ces êtres infortunés, voisins encore de la brute, vi- « cieux par l'excès de leur nature animale, qui pour pra- « tiquer la justice ont besoin d'une sanction infernale : je « loue cette charité, etc., etc...

« Mais moi je crois n'avoir aucun besoin de ces for- « mules mystiques ; je les repousse comme injurieuses à « ma dignité et à mes mœurs. »

M. Proudhon continue heureusement ses attaques d'autrefois contre le suffrage universel.

J'espère qu'aucun dérangement matériel ou moral n'est venu altérer votre heureux entrain d'esprit et de cœur, et que le *Catéchisme* marche rapidement à sa terminaison ?

M. Lefort a-t-il enfin quitté Bruxelles pour aller rejoindre Audiffrend ?

A vous de cœur,

P. Laffitte.

36e Lettre

Paris — rue Monsieur-le-Prince, 10.

Monsieur

Auguste Comte (1).

Béguey, le 23 Guttemberg 64.

Mon cher et vénéré Maître,

Il est vrai que la conduite de M. Littré m'a singulièrement surpris ; car j'étais aussi loin que possible de m'y attendre. J'en suis encore à comprendre comment il peut soutenir, que même dans le cas d'insuffisance de la souscription, il n'y aurait pas motif valable à diminuer la pension d'une femme dont l'indigne conduite ne lui donne certes pas lieu de rien demander au-delà de la plus stricte justice !

Ce qui me rassure dans tout ceci, c'est que votre calme n'a pas été gravement troublé, et que votre situation matérielle ne peut heureusement en être compromise.

J'accepte avec plaisir la mission dont vous voulez bien m'honorer. Je présume, du reste, qu'elle n'éprouvera aucune difficulté dans sa réalisation.

Je crois qu'au point de vue philosophique, M. Littré conservera toujours des convictions lentement acquises.

(1) Sur l'enveloppe, Auguste Comte a écrit la mention suivante qu'il a également reproduite en tête de la lettre de Pierre Laffitte :

(2me 1852)

(*Reçu le lundi 26 Guttemberg 64*).

(64 — 2me)

(*Réponse le surlendemain*).

La réponse d'Auguste Comte a été publiée dans la « Correspondance inédite d'Auguste Comte, Deuxième série », p. 146.

Je ferai connaître, autant qu'il me sera possible, votre rupture décisive et définitive avec lui, de manière qu'il ne puisse y avoir de malentendu. M. Littré représente essentiellement le premier degré ou plutôt la phase préliminaire du Positivisme ; le point de vue vraiment religieux ne lui a jamais été complètement familier.

D'après votre dernière lettre, et grâce à la digne conduite de M. Robinet, nous pourrons donc espérer bientôt le *Catéchisme,* qui va devenir, entre les mains de chaque Positiviste, l'instrument essentiel de la propagande.

C'est dans la rapidité de la rédaction qu'a passé le mot *souveraineté* appliqué à l'Humanité. Je comprends fort bien la convenance parfaite du mot *suprématie* dont l'emploi devient aujourd'hui très usuel dans toute discussion politique. Car la demande qui se présente naturellement dans ces cas-là est celle-ci : Que substituez-vous à la souveraineté de Dieu et à celle du Peuple ?

Rappelez-moi, je vous prie, au bon souvenir de Sophie et à celui de nos confrères de la Société Positiviste. Je n'ai pu parvenir, à Bordeaux, à découvrir l'adresse de M. Vallat. M. Magnin n'aurait-il pas, par hasard, reçu une lettre de lui ?

J'ai fait encore une tentative infructueuse pour voir M. de Tholouze. J'espère cependant que la session des assises de la Gironde, qui va bientôt commencer, me donnera à cet égard des facilités.

Tout à vous,

P. LAFFITTE.

Le séjour de la Gironde ne me traite pas aussi bien qu'à l'ordinaire. Sans être malade, je suis dans un état de demi-santé fort désagréable, augmenté encore par des désagréments de famille de plusieurs sortes.

37e LETTRE

Paris — Rue Monsieur-le-Prince, 10.

Monsieur

Auguste Comte (1).

Béguey, 6 Shakespeare 64.

Mon cher et vénéré Maître,

J'ai pu enfin voir M. de Tholouze, que j'ai trouvé à Casseuil sur la propriété de sa belle-mère. Ce n'était pas faute de connaître son adresse que je n'avais pu le rencontrer, attendu que je me l'étais facilement procurée, dès mon arrivée de Paris, au palais de justice de Bordeaux. Son absence seule a retardé si longtemps le moment où j'ai pu faire sa connaissance.

J'ai eu avec lui une conversation de quatre heures précisément sur le développement religieux du Positivisme. Nous avons d'abord discuté sur la notion fondamentale d'Humanité, et je crois être arrivé à lui faire sentir qu'on devait lui donner la qualification *d'être vivant,* puisqu'elle en possédait les deux caractères fondamentaux, la solidarité des parties, et la rénovation continue. La difficulté de concevoir l'Humanité comme un être vivant, provient essentiellement de ce qu'on prend involontairement comme type les animaux qui

(1) L'enveloppe porte la mention suivante écrite de la main d'Auguste Comte :

(64 — 3e)

(*Reçu le Jeudi 8 Shakespeare 64*).
(*Réponse le lendemain*).

Même mention est reproduite en tête de la lettre de Pierre Laffitte.

La réponse d'Auguste Comte a été publiée dans la « *Correspondance inédite d'Auguste Comte, Deuxième série* », p. 150.

ont le sentiment de leur personnalité. Mais l'exemple des animaux inférieurs lui a facilement fait saisir qu'une telle condition était bien loin d'être indispensable à la constitution d'un être vivant, et même d'un animal.

Toutes les autres difficultés soulevées par lui sont analogues à celle-là. Les mots religion, culte, adoration, etc., lui paraissent dangereux à employer comme tendant à nous replonger dans une situation intellectuelle vague et confuse. Je crois avoir, à cet égard, éclairci ses principales difficultés, en partant *ex-professo* de la loi qui règle les variations de signification d'un même mot. Il a, en effet, admis ce principe : que chaque mot désigne, à la fois, un fait et la théorie d'après laquelle on l'explique. Ce dualisme dans la signification de chaque mot, fait comprendre comment dans la marche de l'Humanité la partie mobile de la signification de chaque mot varie, en laissant surgir, de plus en plus, la signification positive. Par suite, il est nécessaire de se servir des expressions religion, culte, adoration, etc., en complétant systématiquement leur épuration et leur généralisation spontanément organisées depuis longtemps par l'instinct public. Comme d'un autre côté, M. de Tholouze sent très bien l'importance sociale de la conservation des mots anciens, je crois dès lors que d'après les explications dont je vous fais connaître le résumé, il a dû être fortement ébranlé. J'espère donc qu'il finira par accomplir l'évolution religieuse pour laquelle il n'éprouve pas du reste d'antipathie systématique.

Je lui ai communiqué les deux extraits des lettres de MM. Lefort et Barbès, et je l'ai tenu suffisamment au courant de la situation actuelle du Positivisme.

M. de Tholouze a, du reste, un charmant enfant de 6 ans, dont l'éducation est dirigée d'après le système de la philosophie positive.

En somme, j'ai été satisfait de mon entrevue, ayant

trouvé en lui un mélange d'aménité et de parfaite bonne foi. Il n'a pas encore lu votre deuxième volume, dont il vient de demander un exemplaire à Paris.

Tout à vous.

P. LAFFITTE.

Béguey (Gironde).

38e LETTRE

Paris — rue Monsieur-le-Prince, 10

Monsieur

Auguste Comte (1).

Béguey, le 13 Shakespeare 64

Mon cher et vénéré Maître,

J'ai reçu hier soir, au retour d'un petit voyage, votre importante lettre du 9 Shakespeare. M. Lucas a gravement manqué au principe fondamental de la hiérarchie positive. Outre son importance en lui-même, un tel manquement est surtout propre à faire sentir dès aujourd'hui, comme vous l'établissez, un grand danger de notre situation politique.

Il y a au fond de la situation occidentale une tendance

(1) L'enveloppe porte la mention suivante, écrite de la main d'Auguste Comte, et reproduite par lui en tête de la lettre de Pierre Laffitte :

(64 — 4°)

(*Reçu le jeudi 15 Shakespeare 64*).
(*Réponse immédiate*).
(*Retour le 3 octobre*).

La réponse d'Auguste Comte a été publiée dans la « *Correspondance inédite d'Auguste Comte ; Deuxième série.* » Paris, 1903, page 155.

réelle à la dispersion politique. Que l'on considère, en effet, ce réveil, singulier pour tant d'esprits, de nationalités qu'on aurait pu croire si bien mortes. Le cours qu'avaient pris depuis trente ans les études historiques traduit très bien et aide un tel mouvement. On se livre de tous côtés à une appréciation approfondie de toutes les nationalités distinctes, qu'on pensait être ensevelies à jamais sous l'uniforme domination de nos dictatures royales. Qui aurait pu croire que ces études, en apparence purement curieuses, de linguistique et d'histoire, étaient l'expression d'un besoin réel, et produiraient de tels effets politiques? Quelques observateurs ont été frappés d'une telle tendance par son apparence contradictoire avec la disposition toujours plus fraternelle des populations occidentales. L'histoire des affaires politiques de l'Allemagne, dans les quatre dernières années, porte, à cet égard, un témoignage éclatant. Votre théorie des cités explique de tels faits, et servira désormais à les diriger systématiquement.

Mais cela crée, pour la France essentiellement, de dangereux inconvénients. Les habitudes absolues qui prévalent nécessairement même chez ceux qui admettent le mieux la domination finale de l'esprit relatif, rendent très difficile une situation dans laquelle on prêche la dispersion politique, au fond pour un avenir très prochain, tout en demandant une énergique concentration actuelle, qu'on conçoit même comme indispensable à la France seulement.

Aussi je cherche, autant que possible, à faire sentir, surtout aux rétrogrades, l'importance de la domination de Paris au point de vue de l'ordre. Une telle prépondérance nous garantit seule, en effet, de la guerre civile au moment des crises : et les derniers événements de décembre, quelque jugement qu'on en porte d'ailleurs, ont prouvé que Paris n'est pas toujours plus ardent que

la province. Il y a, je crois, une véritable opportunité dans de telles prédications, que les partisans de l'ordre, comme ceux du progrès, peuvent également entendre.

D'après votre théorie des *cités*, l'enseignement historique pendant la phase spontanée de l'éducation ne doit-il pas être d'abord domestique, puis provincial et finalement national et humanitaire ?

J'ai appris avec un extrême plaisir l'adjonction définitive au Positivisme d'un aussi éminent artiste que M. Etex.

Tout à vous.

P. LAFFITTE.

Béguey (Gironde).

39e LETTRE

Paris — rue Monsieur-le-Prince, 10.

Monsieur

Auguste Comte (1).

Béguey, le 3 Guttemberg 65.

Mon cher et vénéré Maître,

Je profite pour vous écrire du seul instant vraiment libre que j'ai eu depuis mon arrivée dans la Gironde. J'ai dû prendre l'initiative, et par suite la responsabilité et la complète direction d'un procès, destiné à mettre fin par les voies légales à des luttes domestiques incessantes, qu'aucun autre moyen quelconque ne pouvait arrêter. Une

(1) L'enveloppe porte la mention suivante écrite de la main d'Auguste Comte et reproduite par lui en tête de la lettre de Pierre Laffitte :

(65 — 1re)

(*Reçu le mercredi 5 Guttemberg 65*)
(*Réponse le samedi 8*)

La réponse d'Auguste Comte a été publiée dans la « Correspondance inédite d'Auguste Comte, Deuxième série », Paris, 1903, p. 164.

maladie de quelques jours n'a fait que suspendre mes démarches. A peine remis, j'ai conduit ma mère à Arcachon, près la Teste, pour lui faire prendre des bains de mer, et surtout pour la distraire. C'est au retour de ce petit voyage que je vous écris.

Ainsi, ce sont des tracas que j'ai trouvés dans ma famille, au lieu du repos que je venais y chercher; mais j'ai du moins la sévère satisfaction de remplir mon devoir.

J'ai trouvé notre Gironde dans la même situation essentielle que l'année dernière. Ce qui m'a frappé, c'est ce mélange de torpeur et d'inquiétude où se trouve plongée la province par suite de l'ignorance complète où l'on est de la véritable situation de Paris. Un des graves inconvénients de toute suppression quelconque de la liberté d'expression et de discussion, c'est le marasme intellectuel et moral qui en résulte pour la province, déshabituée depuis longtemps de toute initiative quelconque, bonne ou mauvaise. Supprimer ou notablement diminuer les relations du centre à la circonférence, c'est comme si dans l'organisme on ralentissait la circulation du sang. Les rapports de Paris avec la province par l'intermédiaire de ceux qui vont et viennent, ne suppléent que très imparfaitement à des (moyens) moins primitifs et plus développés de communication.

Du reste, le progrès réel des idées est loin d'être aussi satisfaisant qu'on pourrait le désirer. Chaque commotion sociale, et surtout la dernière, désillusionne quant aux dogmes révolutionnaires, mais cela est bien loin de disposer suffisamment à admettre les dogmes positifs. Il tend, à cet égard, à se produire chez tous les gens actifs une situation morale très dangereuse surtout parce qu'elle se généralise en passant des chefs, chez qui elle était concentrée, chez les moindres adeptes. On est convaincu que les croyances révolutionnaires conduisent à

des conséquences rétrogrades; par suite, on est très disposé à les violer en pratique, mais on continue à les admettre en théorie. On renvoie seulement leur réalisation à un avenir très éloigné. De là donc cette disposition immorale à agir sciemment d'une manière contraire aux principes que l'on conserve en théorie.

Nous croyons bien, disent certaines gens, au suffrage universel, seulement nous le supprimerons momentanément ou nous l'escamoterons. Nous avons foi, en principe, au régime représentatif; seulement nous voulons la dictature comme seul moyen d'arriver au but. On fait maintenant sciemment ce que les Conventionnels faisaient spontanément, et dans une pressante situation. De là, un régime d'hypocrisie politique qui tend à faire le pendant de l'hypocrisie religieuse. Il y a bien un progrès politique, à quelques égards, même peut-être un progrès intellectuel; mais à coup (sûr), il y a là un grave danger moral; et si cela continuait trop longtemps, il en résulterait des habitudes de sophistication; les principes théoriques n'étant plus un guide pour agir, mais un simple procédé pour parader.

Malgré qu'une telle situation doit faire comprendre le besoin d'une réorganisation intellectuelle, cela est bien loin d'avoir lieu au degré raisonnablement désirable.

Du reste, le département de la Gironde est absorbé par de pressantes préoccupations immédiates. Toutes les vignes sont atteintes par la maladie dite l'oïdium, et nous sommes par suite menacés d'une véritable disette de vin; ce qui est grave pour un département comme le nôtre.

Rappelez-moi, je vous prie, au bon souvenir de mes collègues de la Société Positiviste.

Tout à vous de cœur.

P. LAFFITTE.

Béguey, par Cadillac (Gironde).

40e Lettre

Paris — rue Monsieur-le-Prince, 10.

Monsieur

Auguste Comte (1).

Arcachon, le 28 Guttemberg 65.

Mon cher et vénéré Maître,

J'ai lu avec un grand intérêt le complément que vous venez d'apporter à votre théorie du dix-huitième siècle. Vous avez, dans vos cours, considérablement perfectionné l'histoire philosophique du siècle dernier, en distinguant plus nettement et plus expressément que vous ne l'aviez fait, l'étude de Diderot et des deux écoles de Voltaire et de Rousseau. Il est possible désormais de suivre très facilement la filiation philosophique de Descartes à vous.

Descartes tente une systématisation objective des conceptions humaines, en éliminant préalablement la Politique et la Morale. Ce grand effort, malgré son caractère incomplet, pose la question, car il place le principal problème dans la rénovation de l'entendement ; il en indique les principaux caractères et en crée la base spéciale.

(1) L'enveloppe porte la mention suivante écrite de la main d'Auguste Comte et reproduite par lui en tête de la lettre de Pierre Laffitte :

(2me-65)

(Reçu le Dimanche 2 Shakespeare 65)
(Réponse le lendemain).

La réponse d'Auguste Comte a été publiée dans la « *Correspondance inédite d'Auguste Comte, Deuxième série* ». Paris, 1903, p. 170.

Cette rénovation cherchée et demandée, vous l'accomplissez par la création de la Sociologie, dont la base définitive est la découverte des lois de l'entendement. Sur ce fondement, vous établissez enfin la systématisation de la vie humaine.

Outre les deux termes extrêmes, Diderot nous présente la principale intercalation. Car, esprit encyclopédique, il conçoit tous les aspects divers de l'existence, et repousse énergiquement les deux éléments principaux de l'ancien régime. Mais, entre Descartes et Diderot, et entre Diderot et vous, deux autres intercalations étaient indispensables pour suivre une véritable filiation. Fontenelle et Condorcet remplissent cette condition. Le premier aborde l'histoire de l'esprit humain d'une manière réellement positive en posant que son évolution est assujettie à des lois ; il complète Descartes et prépare Diderot. Le second ébauche enfin la véritable solution en concevant la rénovation de la politique comme fondée sur celle de l'entendement.

Mais une telle théorie philosophique présentait une véritable anomalie ; car cette grande école de Diderot restait sans représentation politique. Vous venez de lui donner son caractère définitif et le plus rationnel, en saisissant, dans la Révolution, le noyau éminent qui en a si énergiquement manifesté les principaux caractères. Je ne doute point qu'on ne doive beaucoup l'utiliser, comme vous venez de le faire, pour mieux apprécier la situation actuelle.

Le mois que ma mère vient de passer à Arcachon lui a été réellement utile. A mon arrivée, nous regardions sa vie comme étant tout-à-fait en danger. Un mois de tranquillité et de repos a fait heureusement éprouver à sa santé une extrême amélioration.

Le procès que j'ai dû entamer est bien loin d'être à sa fin. Les dénégations mensongères de nos adversaires

ont décidé le Tribunal à ordonner une enquête judiciaire ; ce qui est long et dispendieux et surtout donne du retentissement à des discussions que nous voudrions concentrer dans le cercle le plus étroit de la famille.

Un misérable avocat n'a pas craint de me représenter comme l'instigateur des querelles, qui existaient bien avant mon arrivée et que tous mes efforts tendent à clore définitivement. Cela ne m'inquiète guère comme effet sur l'opinion de ceux qui me connaissent, mais ces calomnies ont influé sur la terminaison du procès, en décidant les juges à ordonner une enquête. Je continue donc de plus belle à m'agiter au milieu des affaires et des discussions.

A vous de cœur.

P. LAFFITTE.

à Béguey, près Cadillac (Gironde).

41e LETTRE

Paris — rue Monsieur-le-Prince, 10.

Monsieur

Auguste Comte (1).

Arcachon, le 3 Guttemberg 66.

Mon cher et vénéré Maître,

Me voilà installé à Arcachon avec ma mère. De nom-

(1) L'enveloppe porte la mention suivante, écrite par Auguste Comte et reproduite par lui en tête de la lettre de Pierre Laffitte : (66 — 1re).

(Reçu le vendredi 6 Guttemberg 66).
(Réponse immédiate).

La réponse d'Auguste Comte a été publiée dans la « *Correspondance inédite d'Auguste Comte, Deuxième série* ». Paris, 1903, p. 174.

breuses affaires m'ont retenu à Béguey, plus longtemps que je ne voulais.

Je viens de perdre, par une attaque d'apoplexie, un des amis les plus chers de ma jeunesse. Cette catastrophe, si imprévue, me laisse sous le poids d'une tristesse insurmontable. La mort frappant un homme dans tout l'éclat de sa force et de sa jeunesse, laisse pendant quelque temps sans consolation possible.

Je suis dominé par cette âpre douleur qui suit les coups imprévus, et précède la résignation à un malheur irréparable. Au commencement de cette année, j'ai vu disparaître un compagnon de mon enfance, et voilà que maintenant je vois, frappé à l'improviste par une de ces perturbations inattendues de notre organisme, un être doucement chéri, une des natures les plus charmantes et les plus heureusement douées que j'aie connues.

C'est pour moi une triste année.

Père de famille, mari d'une femme excellente et qu'il rendait parfaitement heureuse, aimé et estimé de tous ceux qui le connaissaient, et chéri du petit nombre de ceux qui étaient dans son intimité, sa perte a excité des regrets universels. Depuis sa mort, je suis dominé par une sorte de dégoût, qu'une réaction énergique surmonte avec peine. Aussi, ce m'est une consolation de pouvoir parler de ces intimes souffrances de ma vie privée, avec un Maître dont l'amicale bienveillance sympathise avec des douleurs qui lui sont si connues.

J'ai vu déjà M. de Tholouze et je me propose de le revoir à la fin de cette semaine. J'ai été bien satisfait de l'intérêt qu'il prend au développement et à la consolidation du Positivisme.

Je n'ai pas encore vu M. Ribet, que des affaires ont rappelé à Toulouse. Je ne sais encore s'il est de retour ; mais je ne tarderai pas à en être informé.

Lorsque je suis parti de Paris, Madame de Capellen

était souffrante. Quoique je ne pourrai écrire à M. de Capellen que dans quelque temps, je serai cependant bien heureux d'apprendre que sa dame a repris tout à fait la santé.

Ma mère me prie instamment de la rappeler à votre souvenir, et à celui de votre excellente Sophie.

Je suis encore préoccupé de quelques affaires de famille ; mais j'espère que ces vacances verront finir tous mes tracas à cet égard.

Notre département est surtout préoccupé de la maladie de la vigne. Cela absorbe un peu toute l'attention. Car le manque de vin réagit sur tous les éléments de l'industrie de la Gironde.

Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de tous mes confrères de la Société Positiviste.

A vous de cœur.

P. LAFFITTE.

Béguey, par Cadillac (Gironde).

42e LETTRE

Paris — rue Monsieur-le-Prince, 10.

Monsieur

Auguste Comte (1).

Béguey, 19 Guttemberg 66.

Mon cher et vénéré Maître,

Je suis touché de l'intérêt que vous prenez à la doulou-

(1) L'enveloppe contient la mention suivante, écrite par Auguste Comte et reproduite par lui en tête de la lettre de Pierre Laffitte :

(66 — 2me)

(Reçu le samedi 21 Guttemberg 66)
(Réponse le lendemain).

La réponse d'Auguste Comte a été publiée dans la « *Correspondance inédite d'Auguste Comte, Deuxième série* ». Paris, 1903, page 177.

reuse perte que je viens de faire. Mon pauvre ami Bonnefoux était le principal pharmacien de Cadillac ; et j'ai entendu faire de lui cet éloge, que nul n'avait jamais été refusé dans la demande d'un remède.

Il plaisait d'un attrait insensible. Il vous attachait à lui, et la mort seule m'a fait sentir l'intensité du lien. Dans la dernière de nos causeries, en tiers avec le médecin de ma mère, nature vraiment délicate et féminine, je fus conduit à leur dire la grandeur morale du Positivisme ; le cœur si sociable, et l'esprit si net de mon ami furent frappés de cet aspect plus nouveau pour lui de la doctrine régénératrice. Le surlendemain, hélas ! il nous était enlevé.

La triste cérémonie de ses funérailles m'a conduit à quelques observations que je vous demande la permission de vous soumettre.

Vous avez indiqué, dans le Catéchisme, la nécessité que chacun des grands sacrements fussent précédés de consécrations purement civiles. Leur institution, aussi prochaine que possible, est je crois indispensable pour les trois actes fondamentaux de la vie humaine : la naissance, le mariage et la mort. La division des deux pouvoirs, la séparation prochaine de l'Église et de l'État, rendent nécessaire une intervention, aussi étendue que possible, de la cité dans ces trois grands évènements de la vie privée.

Quant à ce qui regarde le mariage, le code civil français est réellement satisfaisant. Il n'y a, à cet égard, qu'à perfectionner le Magistrat, organe de la Cité, à lui donner un plus juste et plus digne sentiment de l'étendue de ses fonctions. La suppression du Budget des Cultes, contribuera secondairement, à obtenir ce résultat.

Pour la naissance et la mort, l'intervention civile est insuffisante.

Quant à la naissance, l'intervention du Magistrat est réduite à la rédaction de l'acte de l'état-civil. Le perfectionnement consisterait à instituer, dès la suppression du Budget des Cultes, la *présentation civile*. Dans un délai de temps déterminé après l'inscription de la naissance sur les registres de l'état-civil, l'enfant serait *présenté* publiquement devant le Magistrat, qui serait assujetti, comme cela a lieu dans le mariage, à donner connaissance des devoirs civilement institués, de la Paternité. Le développement d'une telle cérémonie dépendra du sentiment qu'acquerrera le Magistrat de la dignité de sa mission. Cette institution de la présentation civile se réduirait donc à inscrire deux articles dans notre code : 1° dans un délai de.... après l'inscription de la naissance sur les registres de l'état-civil, l'enfant sera *présenté* par le père et la mère, ou leurs remplaçants, dans une salle de la Mairie, à ce affectée ; 2° L'officier de l'état-civil donnera connaissance publique des articles de loi qui établissent les devoirs de la *Paternité*. Il lui sera loisible de s'étendre en explications sur ce texte.

Pour les décès, on pourrait aussi, dès à présent, établir la cérémonie civile. Et ici, ce serait, au point de vue négatif surtout, très important pendant la transition. Le corps du défunt devrait être transporté dans une des salles de la mairie, à ce affectée. L'officier de l'état-civil accompagnerait le cercueil jusqu'au cimetière, et assisterait à l'inhumation. Son concours pourrait toujours être refusé, d'après un arrêt public et motivé ; sauf recours ultérieur et réparation.

Une appréciation publique du défunt, au point de vue surtout civique, lui serait permise.

Il est utile, je crois, dès le début de la transition, d'instituer l'intervention du pouvoir civil ; d'abord, parce que dans un très grand nombre de cas, la suppression du Budget des Cultes fera qu'il n'y en aura pas d'autre ; en

second lieu, il est urgent de débarrasser ces actes importants de notre vie du plâtras mystique dont les a affublés le catholicisme, et de ramener l'esprit public à les considérer sous leur vrai point de vue, réel et positif.

Il me semble que des trois consécrations, que ces actes principaux de la vie privée sont susceptibles de recevoir, celle de la famille, celle de la Cité, et celle de l'Église, la première est préparatoire, la dernière complémentaire, mais que la seconde est la plus fondamentale.

C'est surtout dans la consécration des pouvoirs publics, que l'Église joue un rôle capital. Dans les autres cas, son intervention ne peut avoir, ce me semble, le même degré d'importance, que le catholicisme, à son point de vue absolu, lui avait accordé.

Je suis heureux d'avoir un mois à consacrer librement à l'étude de votre quatrième volume. Aussi, malgré votre lettre, je continue à espérer que M. Thunot sera assez diligent, pour que la chose soit possible.

Ma mère est profondément sensible à votre bon souvenir et celui de votre excellente Sophie. L'air d'Arcachon a un peu amélioré son état.

Tout à vous.

P. LAFFITTE.

Béguey, près Cadillac (Gironde).

43e Lettre

Paris — rue Monsieur-le-Prince, 10.

Monsieur

Auguste Comte (1).

Béguey, le 18 Shakespeare 66.

Mon cher et vénéré Maître,

J'ai reçu à Arcachon votre dernière lettre, et ce n'est qu'à mon retour à Béguey, il y a une dizaine de jours, que j'ai eu le 4e volume de votre *Système de Politique positive,* que vous avez bien voulu m'envoyer.

J'ai été subitement rappelé d'Arcachon par une grave maladie de ma jeune sœur. Heureusement, après quelques jours d'une fièvre très violente, tout danger sérieux a disparu, et elle termine maintenant une excellente convalescence.

J'ai appris avec peine que la souscription s'annonçait encore cette année comme insuffisante. Mais des efforts analogues à ceux de l'an dernier, renouvelés maintenant, feront bientôt cesser cette insuffisance.

Je n'ai pu que parcourir, au milieu de bien des préoccupations, d'une première lecture rapide, votre 4e volume. Mais, il est, au premier abord, impossible de ne pas être frappé d'un caractère de grandeur dogmatique, que votre œuvre n'avait pas encore manifesté à ce degré.

(1) L'enveloppe porte la mention suivante, écrite de la main d'Auguste Comte et reproduite par lui, en tête de la lettre de Pierre Laffitte :

(66 — 3e)

(Reçu le vendredi 20 Shakespeare 66)
(Réponse verbale le lundi 23)

J'ai mieux saisi encore à la lecture, comment le culte, mis avant le dogme, est véritablement caractéristique de l'état normal de l'Humanité.

D'abord une simple remarque suffit pour établir, qu'en fait, il ne peut en être autrement à l'état définitif. Car, lorsque la Religion de l'Humanité sera définitivement établie, l'enfant avant de commencer son éducation systématique, sera nécessairement initié, par les fêtes du culte, à la connaissance et à l'amour de l'Humanité. Il est donc impossible d'éviter que l'enfant ne reçoive, — sans démonstration, mais par l'action esthétique et morale du culte, bien autrement efficace que celle du dogme, — l'impulsion synthétique et sympathique qui dirigera ensuite tous les détails de son existence. C'est donc par une nécessité insurmontable, que l'Humanité transmet par le culte, à chacun de ses enfants, le point de vue synthétique et la disposition sympathique, qui doivent présider à ses pensées et à ses actes, et que le dogme et le régime élaboreront ensuite. C'est donc l'ordre normal d'initiation que vous avez consacré en plaçant le culte avant le dogme. Ce pas est, ce me semble, le pas caractéristique accompli dans ce 4e volume.

Ce n'est surtout qu'à l'état révolutionnaire qu'on est obligé de construire analytiquement sa conviction avant de l'idéaliser. A l'état normal, l'Humanité vous la transmet d'abord dans son ensemble.

J'ai parcouru, pendant mon séjour à Arcachon, un petit ouvrage de M. Michelet, intitulé : *Les femmes de la Révolution*. Au milieu d'opinions étranges, apparaissent d'excellents sentiments. Il y a sur la femme de Condorcet quelques détails que je prends la permission de vous transmettre textuellement : « On a dit qu'avant d'épou-
« ser Condorcet, elle lui aurait déclaré qu'elle n'avait
« point le cœur libre ; elle aimait, et sans espoir. Le sage
« accueillit cet aveu avec une bonté paternelle ; il le res-

« pecta deux ans entiers, selon la même tradition : ils « vécurent comme deux esprits. Ce ne fut qu'en 89, au « beau moment de juillet, que Madame de Condorcet vit « tout ce qu'il y avait de passion dans cet homme froid « en apparence; elle commença d'aimer le grand citoyen, « l'âme tendre et profonde qui couvait, comme son pro-« pre bonheur, l'espoir du bonheur de l'espèce humaine. « Elle le trouva jeune, de l'éternelle jeunesse de cette « grande idée, de ce beau désir. L'unique enfant qu'ils « aient eu naquit neuf mois après la prise de la Bastille, « en avril 1790. »

. . . .

« Il avait pour sa Sophie un amour contenu, immense, « de ces passions profondes d'autant plus qu'elles sont « tardives, plus profondes que la vie même, et qu'on ne « peut sonder. »

« Sophie en était très digne. Sans parler de l'admira-« tion universelle des hommes du temps, je dirai un fait, « mais grand, mais sacré. Quand l'infortuné Condorcet, « traqué comme une bête fauve, enfermé dans un asile « peu sûr, se dévorait lui-même le cœur des pensées du « présent, écrivait son apologie, son testament politique, « sa femme lui donna le sublime conseil de laisser là ces « vaines luttes, de remettre avec confiance sa mémoire à « la postérité, et paisiblement d'écrire l'*Esquisse d'un ta-« bleau des progrès de l'esprit humain*. Il l'écouta, il écri-« vit ce noble livre de science infinie, d'amour sans « bornes pour les hommes, d'espoir exalté, se consolant « de sa mort prochaine par le plus touchant des rêves : « que dans le progrès des sciences on pourra supprimer « la mort. »

En attendant le plaisir de vous voir,

Tout à vous.

P. LAFFITTE.

Béguey, par Cadillac (Gironde).

44e LETTRE

Paris — rue Monsieur-le-Prince, 10.

Monsieur,

Auguste Comte (1).

Béguey, le 14 Dante 67 (2).

Mon cher et vénéré Maître,

Je voulais avant de vous écrire, pouvoir vous communiquer quelques renseignements, relativement à la commission dont vous m'avez chargé auprès de M. Vallat. Je n'ai obtenu jusqu'ici que des résultats négatifs. M. Vallat a été fait Inspecteur, puis Recteur. Il est, m'a-t-on dit, actuellement en retraite et à Paris. Il me reste maintenant à trouver son adresse exacte, et ce sera à Paris que je pourrais espérer d'obtenir les renseignements dont vous avez besoin.

J'ai vu M. de Tholouze, toujours sincèrement positiviste. Diverses occupations m'ont empêché d'aller faire une visite à M. Ribet, mais je le verrai dans quelques jours.

J'ai trouvé les miens au milieu des travaux et des tracas d'une nouvelle installation.

Mon retour chez moi a été plus amer encore que je ne

(1) Auguste Comte a écrit sur l'enveloppe la mention suivante, qu'il a reproduite en tête de la lettre de Pierre Laffitte :

(67 — 1re)

(*Reçu le mercredi 17 Guttemberg* 67).
(*Réponse le lendemain*).

La réponse d'Auguste Comte a été publiée dans la « *Correspondance inédite d'Auguste Comte, Deuxième série* ». Paris, 1903, p. 180.

(2) Auguste Comte a rectifié lui-même l'erreur de date commise par Pierre Laffitte. Après avoir biffé le nom de Dante, il a écrit au-dessus le nom de *Guttemberg*.

l'aurais cru. Chaque objet conserve la trace et le souvenir de ma pauvre mère. Chaque mouvement que je fais me rappelle qu'il n'y a pas un an encore, sa présence remplissait cette pauvre maison, pour moi maintenant si déserte. J'avoue que j'abandonnerai avec peine, malgré tant d'avantages évidents, cette maison, depuis plus de deux générations, habitation de ma famille.

J'ai commencé la lecture de votre *Système de Politique positive* que je n'avais étudié jusqu'ici que d'une manière fragmentaire, un volume par an. J'espère que pendant le temps de mes vacances, je pourrai parcourir sérieusement l'ensemble du mouvement.

J'ai encore trop peu vu le pays, absorbé par des soins de famille, pour pouvoir donner quelques détails sur l'actuelle situation du département de la Gironde, et par suite de la province en général.

Rappelez-moi, je vous prie, au bon souvenir de Sophie, et à celui de tous mes confrères de la Société positiviste.

Tout à vous.

P. Laffitte.

45e LETTRE

Paris — rue Monsieur-le-Prince, 10.

Monsieur

Auguste Comte (1).

Béguey, le 22 Shakespeare 67.

Mon cher et vénéré Maître,

Je ne voulais pas vous écrire avant d'avoir vu M. Ribet ; mais ce moment s'est prolongé, à cause d'un assez grand dérangement de sa santé, bien au-delà de toutes mes prévisions. M. Ribet, toujours dévoué et sincère positiviste, se trouve depuis son mariage dans une crise privée dont la solution ne peut beaucoup se faire attendre. Il veut, du reste, vous écrire bientôt à ce sujet, s'il n'effectue pas, au mois d'octobre, le voyage qu'il a projeté de faire à Paris, avec sa femme.

J'ai lu et relu votre opuscule : *Appel aux Conservateurs*. J'ai été surtout frappé, dans l'ensemble, de cette disposition fondamentale qui caractérisera de plus en plus le Positivisme : utiliser toutes les forces sociales. En honorant le Catholicisme dans le calendrier positiviste, dans ce qu'a eu de respectable et d'utile son déclin, vous prépariez, pour ce cas le plus décisif, votre conception

(1) Auguste Comte a écrit sur l'enveloppe la mention suivante, qu'il a reproduite en tête de la lettre de Pierre Laffitte :

(67 — 2e)

(*Reçu le mercredi 24 Shakespeare 67*).
(*Réponse le lendemain*)
(*Retour le lundi 1er Descartes*)

La réponse d'Auguste Comte a été publiée dans la « *Correspondance inédite d'Auguste Comte, Deuxième série* », Paris, 1903, p. 184.

de l'utilisation sociale des forces quelconques, rétrogrades ou progressives.

Il faut espérer que la suppression du budget théologique disposera enfin le Clergé, et surtout le Jésuitisme, son organe systématique, à développer le culte, en insistant de moins en moins sur le dogme ; contrairement aux dispositions qui prévalent aujourd'hui.

Outre ce caractère général de votre *Appel,* un second point plus spécial, mais inhérent aussi à la nature réelle du Positivisme, m'a beaucoup frappé : c'est le principe de l'indivisibilité de la synthèse. C'est surtout d'après cela que la propagande orale ou écrite a un point d'appui important, chez tout homme quelconque préoccupé à un certain degré de questions politiques, sociales ou philosophiques.

Je regrette que mon séjour trop peu prolongé dans la Gironde, ne me permette pas de compléter des conversions ébauchées, mais qui demandent une action continue pour devenir efficaces et définitives.

Ce qui m'a frappé et inquiété dans les Républicains de la province, c'est une irritation légitime sans doute, mais trop préoccupée de la *veille* et pas assez du *lendemain.*

La guerre, la cherté croissante des subsistances, sont peu propres à diminuer de telles dispositions. Notre population agricole se trouve décimée par la guerre, au moins dans mon canton, à un degré que je n'aurais pas soupçonné. S'il en est ainsi ailleurs, les désastres de la guerre d'Orient sont plus grands que l'on ne croit.

J'ai entrepris un travail scolaire sur la mécanique, analogue à celui que j'ai fait avec M. Harant sur la cosmographie. J'ai dû me familiariser avec beaucoup de résultats de l'expérience, qui ne m'étaient pas suffisamment connus. Mais un point important, dans lequel j'ai introduit directement et formellement, en renvoyant sur-

tout à votre *Système de Philosophie positive*, c'est la théorie des forces et de l'inertie. La nécessité d'écrire sur un tel sujet, m'a permis de le posséder enfin avec une grande netteté. On vérifie, dans ce cas particulier, combien toute systématisation partielle est impossible, puisque les bases de la mécanique sont profondément affectées par le régime intellectuel, sous lequel vivait l'esprit humain à l'époque où elles ont été posées. Elles ne peuvent être dégagées ainsi de toute métaphysique que sous l'inspiration générale du régime nouveau. Quoique ce travail ait une destination purement scolaire, je crois qu'il y aura là un certain degré d'utilité de propagande, indépendamment de l'utilité professionnelle incontestable.

J'ai été vraiment peiné de la mort de la jeune madame Sommer, d'autant plus que j'avais été frappé du caractère de douceur qui brillait en elle, dans les rares occasions où je l'avais vue avec Madame Robinet.

Je suis toujours au milieu des préoccupations de la nouvelle installation de ma famille. Les nécessités mêmes de cette installation, ont obligé ma famille, bien à regret, à renoncer au voyage de Paris, ou du moins, à le retarder.

Tout à vous de cœur.

P. LAFFITTE.

Béguey (Gironde).

46e Lettre

Paris — rue Monsieur-le-Prince, 10.

Monsieur

Auguste Comte (1).

Cadillac, le 16 Guttemberg 68.

Mon cher et vénéré Maître,

Me voilà installé depuis quelque temps au milieu des miens ; mais depuis mon arrivée, j'ai été presque constamment occupé de l'usine organisée par mon père et mon beau-frère. Nous avons monté notre atelier, sans avoir fait faire préalablement une enquête *de commodo et incommodo* que nous regardions comme une pure formalité, vu notre situation isolée. Mais malheureusement il n'en a pas été ainsi. Les jalousies de petite ville et l'opposition d'un hospice d'aliénés, placé à une assez grande distance de l'atelier, ont donné à cette enquête une importance inattendue. De là, les démarches les plus actives pour obtenir de la préfecture la permission de fonctionner. Sans avoir encore cette permission, tout nous fait croire que nous l'obtiendrons enfin dans un délai qui ne sera pas trop prolongé.

Je n'ai pu voir encore, à cause de toutes ces préoccu-

(1) Auguste Comte a écrit sur l'enveloppe la mention suivante qu'il a écrite de nouveau en tête de la lettre de Pierre Laffitte :

(68 — 1re)

(*Reçu le jeudi soir 17 Guttemberg 68*)
(*Réponse le jeudi 24*).

La réponse d'Auguste Comte a été publiée dans la « *Correspondance inédite d'Auguste Comte, Deuxième série* ». Paris, 1903, p. 191.

pations, M. Ribet, et je n'ai aperçu M. de Tholouze qu'en passant. Mais j'espère passer la soirée d'aujourd'hui avec lui.

Je ne puis, quant à la situation politique de la province, que confirmer ce que dit M. Magnin, la partie de la France la plus tranquille, c'est Paris. Ce qui tient à ce qu'on y sent mieux l'inanité d'une commotion politique, au milieu d'un désarroi intellectuel aussi complet, et aussi à ce que l'oppression y est moins forte et moins sensible.

Mais à une grande irritation se joint, en même temps, une véritable torpeur intellectuelle et morale, qui donne bien peu de prise à une action philosophique et religieuse. Les prolétaires seuls, plus stimulés par leur situation, sont disposés à prêter quelque peu l'oreille. En somme, la propagande un peu active offre bien des difficultés par l'inertie du milieu.

J'ai appris par une lettre de M. Foley, que probablement son mariage aurait lieu avant mon retour à Paris. Je vais lui répondre immédiatement aux diverses questions qu'il m'adresse.

Comme, dans sa lettre, il ne me donne aucune nouvelle directe de vous, cela me fait espérer que le bon état de votre santé continue, et que votre grand travail philosophique tend, sans encombre, vers sa terminaison.

Veuillez me rappeler, je vous prie, au bon souvenir de Sophie, de son mari et de tous mes confrères de la Société.

Tout à vous.

P. Laffitte.

Cadillac-sur-Garonne (Gironde).

47e Lettre

Paris — rue Monsieur-le-Prince, 10.

Monsieur

Auguste Comte (1).

Cadillac, le 20 Shakespeare 68.

Mon cher et vénéré Maître,

L'espoir de trouver enfin M. Ribet m'a chaque jour fait reculer de vous écrire. Quoiqu'il soit revenu des Landes où il était depuis quelque temps, je n'ai pu le rencontrer. Mais demain lundi, il sera à Langon et je lui parlerai.

Je vois avec inquiétude que les difficultés de l'an dernier se présentent encore cette année, quoique peut-être avec un peu moins d'intensité. J'espère encore obtenir quelque résultat auprès de M. Ribet ; et si c'était possible, je désirerais expédier avant même mon retour à Paris.

L'impression de votre philosophie mathématique, ou

(1) L'enveloppe contient la mention suivante, écrite de la main d'Auguste Comte et reproduite par lui-même en tête de la lettre de Pierre Laffitte :

(68 — 2e)

(*Reçu le mardi 22 Shakespeare 68*).
(*Réponse immédiate*).

La réponse d'Auguste Comte a été publiée dans la « *Correspondance inédite d'Auguste Comte, Deuxième série* ». Paris 1903, p. 194.

mieux, de votre *Système de logique positive* doit être bien près de sa terminaison. Il aura peu, mais il faut l'espérer, de solides lecteurs.

Je sens bien l'importance de concentrer à Paris la réorganisation sociale. Mais cependant, il faut pour qu'elle puisse, même à Paris, avoir l'ardeur suffisante, qu'elle se sente, en province, des points d'appui. Jusqu'ici rien ne fait prévoir un prochain développement à cet égard.

J'ai eu avec un jeune aspirant à la prêtrise catholique une conférence qu'il avait demandée. Je lui ai exposé de quelle manière le Positivisme entendait le rôle actuel du Catholicisme. Je lui ait fait comprendre que toute discussion dogmatique était impossible entre nous, puisque nous partions de principes radicalement différents.

C'est avec beaucoup de peine que j'ai pu éliminer une discussion, qu'il recherchait sans cesse, sur la croyance en Dieu.

La difficulté qu'il éprouvait à se tenir à un point de vue purement moral, la vive préoccupation dogmatique qui le dominait, m'ont mieux fait sentir, que le poids seul des évènements pourra mettre le sacerdoce catholique au point de vue convenable.

L'éducation si profondément subjective du clergé catholique, qui ressortait à chaque instant de notre causerie, m'a parfaitement expliqué l'absence absolue d'influence de ce clergé. Il ne touche en rien au fond habituel de la vie moderne. Aussi, en réalité, malgré toutes les apparences quelconques, n'a-t-il aucune espèce d'influence réelle. La vie réelle lui échappe, il ne la saisit et ne la touche par aucun point.

Cependant, ce jeune homme a été frappé du caractère élevé et modéré dont le Positivisme envisage le rôle du Catholicisme. Le Positivisme donnera seul au Catholi-

cisme, en complet discrédit réel, malgré les apparences contraires, une dignité qu'il a perdue.

En attendant le plaisir de vous revoir.

Tout à vous.

P. LAFFITTE.

Cadillac-sur-Garonne (Gironde).

48e LETTRE

Paris — rue Monsieur-le-Prince, 10.

Monsieur

Auguste Comte (1).

Cadillac, le 21 Shakespeare 68.

Mon cher et vénéré Maître,

J'ai vu M. Ribet aujourd'hui. Il a enfin vendu son vin depuis quelques jours, et le voilà sorti de la très difficile situation dans laquelle il était engagé depuis longtemps. Aussi dans peu de temps vous aurez de ses nouvelles.

(1) Auguste Comte a écrit sur l'enveloppe un numéro d'ordre et une mention relative à la date de réception de la lettre de Pierre Laffitte. En tête de cette lettre, Auguste Comte a écrit de nouveau la même indication.

Voici cette mention :

(68 — 3e).

(*Reçu le mercredi 23 Shakespeare 68*).
(*Retour le lundi suivant*

Je partirai pour Paris, dans une huitaine, à moins que des affaires de famille où ma présence est tout à fait indispensable ne me retiennent quelques jours. Mais cela n'est guère probable et je ferai mon possible pour que cela ne soit pas.

Tout à vous.

P. LAFFITTE.

Cadillac-sur-Garonne (Gironde).

49e LETTRE

Paris — rue Monsieur-le-Prince, 10.

Monsieur

Auguste Comte (1).

---

13 Guttemberg 69.

J'ai été tenu bien constamment, mon bon et vénéré Maître, au courant de votre lente convalescence. Malgré cela, je n'ai pas besoin de dire que je suis souvent assiégé des inévitables inquiétudes de l'absence. Mais la reprise constante de vos forces, et votre calme inébranlable nous sont une rassurante garantie. Seulement, la convalescence sera réellement aussi longue qu'on devait

(1) Sur l'enveloppe, et aussi en tête de la lettre de Pierre Laffitte, est écrite de la main d'Auguste Comte la mention suivante :

(Reçu le mercredi soir 14 Guttemberg 69)
(Réponse le dimanche 18).

La réponse d'Auguste Comte a été publiée dans la « *Correspondance inédite d'Auguste Comte, Deuxième série* ». Paris, 1903, p. 197.

le supposer, après une secousse où les forces ont été directement affaiblies.

J'ai vu M. de Tholouze que j'ai trouvé de plus en plus positiviste. Il a été douloureusement affecté d'apprendre votre maladie. Il se propose, du reste, de venir vous voir à la fin du mois prochain.

Depuis le départ de M. Audiffrent, c'est Sophie qui me tient, avec sa bonté habituelle, au courant de votre état.

J'ai trouvé mon beau-frère fortement dérangé. Mais il a enfin consenti, sur les instances de ceux qui l'aiment, à prendre du repos, et chaque jour, son état s'améliore. Il est probable que je l'accompagnerai pendant quelques jours aux eaux d'Arcachon ; ce voyage devant lui être utile, bien plus pour le repos forcé auquel il sera astreint, que pour l'action des eaux de mer. Les relations de la famille et de l'amitié sont douces, mais combien on y gagne en surface douloureuse.

J'ai enfin entrepris, avec le soin et le recueillement convenables, la lecture de la *Logique Positive*. Je me réserve le plaisir de vous communiquer plus tard mes impressions. Pour le moment, à l'inévitable intérêt philosophique d'une telle lecture, se joint l'intime sentiment de me trouver par là davantage avec vous.

A vous de cœur.

P. Laffitte.

Cadillac-sur-Garonne (Gironde).

BULLETIN DE FRANCE

FÊTE DE L'HUMANITÉ

(1er Moïse 120 — Prométhée)

DISCOURS DE M. CH. JEANNOLLE

10, rue Monsieur-le-Prince, à 3 heures

MESDAMES, MESSIEURS,

C'est le premier jour de l'année 53 de l'ère positiviste, ou 1865 de l'ère vulgaire, que Pierre Laffitte inaugura ici même la Fête de l'Humanité, d'une manière on ne peut plus modeste, c'est-à-dire par un discours devant une assemblée très peu nombreuse composée presque uniquement de positivistes.

Depuis cette époque, le nombre des assistants à cette solennité a graduellement augmenté, mais elle a toujours consisté exclusivement dans le discours de Pierre Laffitte. Chaque fois, il développait, sans s'astreindre à un ordre fixe et en s'inspirant au contraire des circonstances variables du moment, celui des principaux aspects du positivisme qui lui paraissait correspondre le mieux aux exigences de la situation. Très peu de ces discours ont été rédigés, le plus souvent par d'autres que l'orateur. La *Revue Occidentale* en a publié quelques-uns, dont trois concernant le premier mois du calendrier positiviste abstrait ou définitif, propre, suivant Auguste Comte, à l'état normal de l'Humanité : ce sont les discours sur l'union historique, sur l'union politique ou nationale et sur l'union communale.

Il est profondément regrettable qu'on n'ait pu les recueillir tous, car chacun d'eux était une lumineuse explication de la doctrine, emportant conviction, en même temps qu'une réponse triomphante aux objections des adversaires, aux scrupules et aux hésitations des adeptes. Quel que fût le sujet traité, les auditeurs se retiraient réconfortés, ayant conscience des difficultés et de la longueur de la tâche, mais convaincus de la vérité et de la nécessité de la doctrine et disposés à concourir à son avènement graduel, sans impatience, mais avec une inlassable fermeté.

Depuis la retraite de Pierre Laffitte, la fête de l'Humanité n'a pas cessé d'être célébrée de la même manière, M. Corra ayant, à ma demande, accepté de prononcer le discours et de traiter chaque fois, dans l'ordre indiqué par Auguste Comte, l'un des sujets consignés dans le calendrier abstrait. L'assistance, restée nombreuse, encouragea de sa sympathie les efforts de l'orateur.

Aujourd'hui, notre nombre n'est guère plus grand qu'en 1865 et nous ne pouvons, pas plus qu'alors, donner à notre solennité le caractère esthétique qu'elle devrait avoir, mais qui, selon toute apparence, lui fera défaut longtemps encore. Vous avez été conviés à entendre, non pas un discours, mais une simple allocution portant naturellement sur ce qui nous préoccupe le plus en ce moment, c'est-à-dire sur les chances que nous pouvons avoir de maintenir notre groupement et de le mettre promptement en état de travailler efficacement à faire de véritables positivistes, capables de modifier de plus en plus l'esprit public dans le sens de nos convictions.

Je me propose d'être bref, car je n'ignore pas que partout et depuis longtemps, le premier jour de l'année est consacré principalement aux réunions de famille. Par respect pour cet usage, il serait à souhaiter que la fête religieuse fût reportée au lendemain, mais nos mœurs

ne permettent pas encore le chômage général de plusieurs jours qui est évidemment nécessaire à la pratique du culte positiviste. Les plus jeunes d'entre nous verront peut-être les habitudes de la population commencer à se modifier dans ce sens ; car le déclin des anciens cultes est manifeste et le besoin de les remplacer, qui date déjà de longtemps, mais n'était éprouvé que par une infime minorité, tend à se généraliser et se fait sentir avec une intensité croissante. Il importe que les positivistes se mettent en mesure de donner, par l'exemple, satisfaction à ce besoin.

La situation qui nous est faite par la scission récemment survenue entre les positivistes, surtout parisiens, nous oblige malheureusement à réduire au minimum indispensable le nombre de nos solennités ; mais ce n'est qu'à titre provisoire et, espérons-le, pour peu de temps.

L'usage s'était introduit de célébrer, le dernier jour de l'année, la fête universelle des Morts. J'ai cru devoir y renoncer. Pierre Laffitte n'en avait pas pris l'initiative, il s'était borné à laisser faire, le succès persistant de cette tentative ne lui semblant rien moins qu'assuré dans le milieu français. Nous avons vu, en effet, l'enthousiasme des premières années se refroidir assez promptement et les discours prononcés dégénérer au point de faire penser à des compositions d'élèves des classes de rhétorique. Cette célébration était donc prématurée et sa suppression ne doit nous laisser aucun regret. N'est-il pas évident que, pour être vraiment efficace, elle exige, plus qu'aucune autre, le concours des beaux-arts pour éviter une fatiguante monotonie ?

On peut en dire autant, ou peu s'en faut, de la fête commémorative de la naissance d'Auguste Comte, que Pierre Laffitte avait d'abord instituée, mais qu'il remplaça bientôt par la fête de l'Humanité. Celle-ci, par la variété presque infinie des sujets qu'elle permet d'abor-

der oralement, est de celles qui peuvent se passer le plus aisément d'un accompagnement esthétique.

Cependant la commémoration de la naissance d'Auguste Comte n'avait pas été totalement abandonnée. Elle continuait à être célébrée, sous une forme familière, dans un banquet qui réunissait, le 19 janvier, autour de Pierre Laffitte, les quelques disciples directs du Maître alors présents à Paris.

Il y a vingt ans, une tentative fut faite en vue de rétablir cette commémoration d'une manière moins limitée. Une salle fut louée et décorée, on y convia les positivistes, leurs familles et leurs amis, pour entendre des morceaux choisis des œuvres poétiques placées par Auguste Comte dans sa *Bibliothèque positiviste*, et des intermèdes de chant et de musique. Ces réunions portaient le nom de soirées familiales. Une allocution était prononcée par l'un des disciples de Pierre Laffitte ; lui-même assistait à la fête. Cela ne dura que quelques années.

Puis, on se réunit ici même, d'abord sous la présidence de Pierre Laffitte ; mais il lui fut bientôt impossible d'y venir. La fête n'en continua pas moins de la même manière. C'était une soirée avec thé et musique, suivant un usage des positivistes de Londres ; on y donnait aussi lecture de pièces de poésie et l'un des assistants prononçait une allocution. Il en fut encore ainsi le 19 janvier 1906.

Mais, l'année dernière, on peut constater que la réunion perdait beaucoup de son attrait et de son efficacité, quand elle se réduisait à un simple discours, qu'il n'y avait ni thé ni gâteaux, et qu'on n'y entendait ni vers, ni chants, ni musique. De même que pour la fête des Morts, l'accessoire était devenu aux yeux des assistants la chose essentielle et le principal n'était plus qu'une formalité négligeable.

Il me paraît donc évident que, les circonstances,

actuelles ne nous permettant pas de donner à cette commémoration le lustre nécessaire, il convient d'en ajourner la célébration à des temps plus prospères. Il sera, d'ailleurs, loisible de se réunir ce jour-là de façon plus familière à l'imitation de l'usage établi dès 1865 et suivi pendant près de vingt ans.

La fête de l'Humanité et la commémoration de la mort du fondateur de notre religion seront donc, pendant quelque temps, les seules pratiques annuelles de notre culte public. L'une et l'autre ne demandent de la part des assistants, pour être efficace, qu'une foi sincère et la disposition à subordonner habituellement la personnalité à la sociabilité. Leur nombre importe peu. S'il est petit maintenant, il grandira nécessairement avec le temps, pourvu qu'il y ait toujours entre eux homogénéité intellectuelle et morale, car la fraternité, le dévouement et le concours en résultent immanquablement et dureront autant qu'elle.

Au surplus, il en est du culte public comme du culte privé; les sentiments qui y président ne se décrètent pas et ce n'est pas par ordre supérieur ou par respect humain qu'on doit se livrer à des pratiques cultuelles. Il faut que le besoin s'en fasse spontanément sentir. Tant que ce besoin ne se manifestera pas par des signes irrécusables, il vaudra mieux s'abstenir. Il sera même prudent d'attendre, avant d'y donner satisfaction, qu'il ait acquis assez d'intensité et d'étendue pour que des plaintes se fassent entendre relativement à l'indifférence ou à l'inertie supposées de ceux qui ont mission d'y pourvoir, ou, ce qui vaut assurément beaucoup mieux, que le culte public soit spontanément ébauché dans de libres réunions particulières : la coordination officielle ne se ferait pas longtemps attendre.

Il faut se défier des improvisations soudaines. La transformation que nous souhaitons sera incontestable-

ment très longue et s'opèrera d'une manière à chaque instant presque insensible. La sagesse nous commande de n'aller que lentement et à coup sûr, afin de n'être pas forcé de rétrograder. Plusieurs des schismes qui se sont produits ont tenu à ce que certains positivistes voulaient aller plus vite que ne le comportait la situation. D'autres, au contraire, sont dus à ce que les disciples n'étaient pas capables de suivre leur chef, qui a dû continuer sa route en les laissant derrière lui.

Il serait intéressant et instructif d'étudier en particulier chacun de ces schismes ; on puiserait dans cette étude d'utiles renseignements sur la nature humaine, sous le rapport moral plus peut-être que sous le rapport intellectuel. A ce dernier point de vue, on peut déjà constater que le défaut commun des schismatiques consiste dans leur impuissance à passer rationnellement de l'abstrait au concret ; les uns parce qu'ils font abnégation de leur propre raison devant les affirmations du Maître, et n'osent aller au-delà de ce qu'il a dit, agissant en cela comme les catholiques à l'égard des décisions de la Papauté ; tandis que d'autres, n'ayant pu s'assimiler toute la doctrine, dont une partie plus ou moins grande reste pour eux lettre morte, se croient cependant autorisés à en tirer des conséquences, qui sont ainsi nécessairement incomplètes et par cela même plus ou moins erronées. Il en est enfin qui, au lieu de s'efforcer de refaire leur éducation d'après la doctrine, n'ont guère pris de celle-ci que ce qui s'accordait avec leurs opinions antécédentes, et rejettent comme absurde ce qui les choque, comme inutile ce qu'ils ne comprennent pas. Ils ont soin, d'ailleurs, de bien spécifier, chaque fois que l'occasion se présente, qu'ils n'acceptent les idées d'Auguste Comte que faute de mieux et qu'ils ne se croient nullement tenus d'y adhérer de confiance ; ils signalent avec complaisance les prétendues défectuosités de la doctrine et se

flattent d'y remédier au moins en partie. Ils croient, du reste, être d'excellents positivistes.

Je n'oserais affirmer aujourd'hui que la doctrine d'Auguste Comte ait été vraiment bien comprise dans son ensemble et ses détails par un autre que Pierre Laffitte et peut-être était-il seul à en avoir saisi le véritable esprit, à la fois relatif, organique et sympathique. Nul n'a rendu à Auguste Comte de plus éclatant hommage de confiance et de respect, puisqu'il a consacré sa vie entière à compléter son œuvre, à la développer, à la vulgariser et à en faire de lumineuses applications concrètes. Mais il ne le croyait nullement infaillible et ne sentait aucunement le besoin de le considérer comme tel. Tout en se proclamant hautement son disciple, il osait conserver la liberté de son propre jugement. Et cela était indispensable, sinon il n'aurait jamais eu le courage d'entreprendre ni la force d'exécuter les travaux que la mort avait empêché Auguste Comte d'accomplir : le système de morale positive et celui d'industrie positive. Ce dernier devint entre les mains de Pierre Laffitte la *Philosophie troisième* et fut professé par lui en trois années. Il est regrettable que ce cours n'ait pas été publié, car la doctrine positiviste serait maintenant complète. Elle ne demanderait plus que les perfectionnements rendus de temps en temps nécessaires pour qu'elle ne cesse d'être en suffisante harmonie avec les progrès de toute nature résultant de l'accroissement continu de nos connaissances réelles et de notre puissance modificatrice sur le monde et sur nous-mêmes. Cette lacune sera, il faut l'espérer, comblée quelque jour prochain.

Pierre Laffitte n'ignorait aucune des objections qu'on pouvait faire aux conceptions d'Auguste Comte et il en a réfuté un grand nombre dans ses leçons et ses écrits. Mais Auguste Comte s'est trouvé plus d'une fois en face de problèmes indéterminés, c'est-à-dire comportant un

nombre plus ou moins grand de solutions diverses, dont chacune peut se justifier par de bonnes raisons. Quelle était, par exemple, la couleur à donner à la bannière positiviste? Les motifs pour lesquels Auguste Comte choisit la couleur verte ne sont pas de nature à entraîner pour toujours l'adhésion universelle, et l'on peut encore discuter. Pierre Laffitte conseillait, dans ce cas, comme dans tous les cas analogues, de s'en tenir à ce qu'avait décidé Auguste Comte; parce que ce qui importait n'était pas de faire le meilleur choix possible, question logiquement insoluble, mais d'en faire un, afin de mettre un terme à l'indécision, et de prévenir ainsi tout conflit. « Après tout, ajoutait-il, la couleur verte en vaut bien une autre. Il faut la garder; le temps lui donnera la consécration qu'elle n'a pas encore. Plus nous aurons de traditions, lors même qu'il y en aurait de discutables, pourvu qu'elles ne soient ni absurdes, ni odieuses, et plus nous serons forts; car c'est ainsi que se sont établis tous les cultes et c'est ce qui assure leur durée. Ne nous exposons pas de gaîté de cœur au ridicule, mais ne le redoutons pas. Selon le mot d'Auguste Comte, il ne tue que les morts, et nous sommes bien vivants. »

Il est certain que Pierre Laffitte faisait ses réserves sur certaines affirmations d'Auguste Comte, mais elles étaient pour ainsi dire intérieures, car il n'en parlait jamais en public et bien rarement dans le tête-à-tête. Il fallait mettre soi-même la question sur le tapis et avec insistance, encore n'obtenait-on le plus souvent qu'une réponse évasive. Pierre Laffitte n'admettait pas que le disciple signalât lui-même les imperfections de son maître, il pensait qu'il doit au contraire les cacher, et, quand elles sont dévoilées par un adversaire, les excuser de son mieux ou, tout au moins, garder le silence. A ses yeux, l'esprit critique était un signe incontestable d'infériorité mentale et aussi morale. Il ne faut blâmer, disait-il, que

tout autant que cela est nécessaire pour faire prévaloir une solution meilleure et, quand on est en face d'Auguste Comte, il faut y regarder de très près et à plusieurs fois avant de croire qu'on a trouvé mieux; encore arrive-t-il généralement qu'on se trompe. Ceux qui s'affranchissent de ces scrupules et affichent hautement la prétention de réformer ou, mieux encore, de dépasser le Maître, démontrent, une fois de plus, que la suffisance touche de près à l'insuffisance.

Je pense donc que, si la doctrine d'Auguste Comte, même avec les compléments et les développements qu'elle a reçus, surtout de la part de Pierre Laffitte, présente des lacunes et des erreurs — ce qui n'a rien d'invraisemblable — ces lacunes et ces erreurs probables sont, pour le moment, sans aucune importance sociale, et ne doivent pas nous empêcher de l'accepter dans son ensemble et même dans ses détails. Il est maintenant hors de doute qu'elle constitue la solution la plus satisfaisante qui ait été proposée jusqu'à ce jour de l'éternel problème humain : l'amélioration continue de notre nature et de nos conditions d'existence. Constamment poursuivie depuis l'origine des temps par des moyens empiriques, cette amélioration graduelle, grâce à Auguste Comte, peut et doit désormais l'être systématiquement, d'abord au sein des nations occidentales et finalement chez tous les peuples de la terre. Cette solution a, sur toutes celles du passé et aussi du présent, l'avantage incomparable de n'être pas parfaite et immodifiable, d'être, au contraire, indéfiniment perfectible. Les inconvénients qu'elle pourrait avoir aujourd'hui disparaîtront naturellement avec le temps et ne doivent pas nous arrêter.

Ces inconvénients, d'ailleurs, sont-ils tous bien réels? Ce qui caractérise les hommes de génie, c'est d'être en avance sur leurs contemporains, la plupart incapables

de les apprécier. Il leur arrive parfois de n'être compris que bien longtemps après leur mort, — le cas d'Aristote est topique à cet égard. — Je suis persuadé que certaines propositions d'Auguste Comte, que l'on déclare aujourd'hui inacceptables, seront, dans un ou deux siècles, regardées comme certaines et même évidentes, et que l'on s'étonnera qu'elles aient pu être longtemps combattues, surtout qu'il se soit trouvé jusqu'à des positivistes pour s'élever contre elles.

Il n'est pas inutile de remarquer, à ce propos, qu'à l'heure actuelle, il est loisible à quiconque de se dire positiviste : ce titre commence à être bien porté et il n'engage absolument à rien. C'est ainsi qu'il y a, j'en connais, des positivistes chrétiens, des positivistes monarchistes, des positivistes démocrates, des positivistes collectivistes, surtout des positivistes individualistes. Je ne sais s'il existe des positivistes anarchistes, je n'ai pas entendu dire que personne ait pris cette qualification, mais, en voyant la multitude de groupes et de sous-groupes positivistes, tous indépendants les uns des autres et s'excommuniant à l'envi, on peut être tenté de croire que le positivisme et l'anarchie ne sont nullement inconciliables.

Le problème que, dès sa jeunesse, Auguste Comte s'était proposé de résoudre : mettre un terme à l'anarchie des esprits, l'a donc été par lui, il faut le reconnaître, d'une manière seulement théorique. Ses efforts et ceux de son successeur Pierre Laffitte pour former un noyau homogène et permanent de véritables positivistes, sans avoir été absolument vains, sont bien loin d'avoir été couronnés d'un succès décisif. Au point de vue de la réalisation pratique, la question reste à peu près entière, non seulement pour le public occidental, mais encore pour les positivistes eux-mêmes, qui ne peuvent se mettre d'accord entre eux.

De même que l'anarchie intellectuelle signalée par Auguste Comte ne peut cesser que par le triomphe de sa doctrine sur toutes les autres, de même les divisions entre positivistes ne prendront fin que par la subordination volontaire de tous à une individualité prééminente. Et comme la doctrine ne peut prévaloir que par l'effort concerté et soutenu des positivistes, il n'y a aucun espoir de voir l'anarchie intellectuelle prendre fin dans le public, tant que les positivistes ne seront pas parvenus à s'entendre.

Auguste Comte a lui-même indiqué le moyen de réaliser cette entente indispensable. On lit, en effet, dans la première édition du *Catéchisme positiviste,* à la troisième page de l'entretien sur le dogme : « Les femmes et les prolétaires, que cette exposition a principalement en vue, ne peuvent ni ne doivent devenir des docteurs, pas plus qu'ils ne le veulent. Mais tous ont besoin de comprendre assez l'esprit et la marche de la doctrine universelle, pour imposer à leurs chefs spirituels une suffisante préparation scientifique et logique sur laquelle repose nécessairement l'office systématique du sacerdoce. Or, cette discipline intellectuelle est aujourd'hui tellement contraire aux habitudes émanées de l'anarchie moderne, qu'elle ne saurait jamais prévaloir si le public des deux sexes ne l'impose point à ceux qui prétendent diriger ses opinions ».

Ce remède n'est malheureusement pas à notre portée, car il suppose que les femmes et les prolétaires ont, en grand nombre, reçu l'instruction qui les rendrait capables de reconnaître, parmi ceux qui prétendent les conduire, quels sont ceux qui méritent leur confiance. Or, c'est précisément le but auquel il faut tendre d'abord. Quand il sera atteint, le public des deux sexes sera en mesure d'imposer à ses chefs l'observation des devoirs qu'ils recommandent. Il y a là comme un cercle vicieux d'où l'on ne peut sortir qu'avec le temps.

Lors même qu'une fraction plus ou moins importante du public serait convaincue de la nécessité de recevoir l'instruction convenable, il faudrait qu'il se trouvât pour la lui donner des hommes compétents et disposés à se vouer à cette tâche. Tout le monde aujourd'hui réclame l'instruction populaire, et des efforts se font partout pour satisfaire à ce besoin. Mais les diverses institutions créées à cet effet sont loin d'avoir un programme uniforme : ce qui est recommandé et pratiqué par l'une est dédaigné ou même combattu par l'autre, et la confusion ne fait ainsi que s'accroître.

Pour nous, il n'y a pas de doute : le programme d'instruction populaire qu'il importe de mettre partout en œuvre est celui qu'a tracé Auguste Comte. Mais où sont les maîtres qui puissent et veuillent l'enseigner ?

Il s'en est trouvé. Il en existe sans doute encore. D'où vient que rien, ou presque rien n'ait été fait jusqu'à présent ?

C'est qu'il fallait avant tout triompher de l'ignorance générale où l'on était à l'égard d'Auguste Comte et de son œuvre. C'est qu'il fallait aussi triompher des préjugés anti-religieux du petit nombre de ceux à qui la Philosophie positive n'était pas inconnue et qui, au nom de celle-ci, combattaient de toutes leurs forces les conclusions religieuses que son auteur en avait tirées, détournant ainsi du Positivisme la jeunesse studieuse et émancipée. Il y avait donc une œuvre de vulgarisation et en même temps de réfutation à accomplir, pour se faire connaître et accepter comme apôtre de la nouvelle foi.

Il fallait, en outre, s'efforcer de conquérir sur les positivistes proprement dits et sur leur clientèle prolétarienne, l'autorité spirituelle effective en démontrant, par le fait même, que l'œuvre inachevée d'Auguste Comte ne serait pas privée de son couronnement : que les questions morales qui intéressent surtout les femmes, et les ques-

tions d'organisation industrielle qui préoccupent à si juste titre les prolétaires, recevraient les solutions vraiment positives qu'elles comportent.

En deux mots, il fallait, d'une part, préparer le terrain et le rendre propre à recevoir la semence : autrement dit annoncer la doctrine, inspirer au public le désir de s'en instruire et lui en faire comprendre la nécessité; former, d'autre part, en même temps, en France et au dehors, une corporation apte à recevoir le dépôt de cette doctrine et à l'enseigner. Telle était la double nécessité qui s'imposait au successeur d'Auguste Comte et à laquelle il s'est, toute sa vie, efforcé de pourvoir.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que si Pierre Laffitte réussit autant qu'il était possible dans la première partie de cette tâche, il fut loin d'avoir le même succès dans la seconde. Non seulement il ne put trouver parmi ses disciples les éléments du nouveau sacerdoce, mais il fut abandonné de nombre d'entre eux, et l'entente qui semblait exister parmi ceux qui étaient groupés autour de lui disparut avant même qu'il eût cessé de vivre.

L'union des positivistes est maintenant rompue dans le centre parisien lui-même où, jusqu'à présent, elle s'était maintenue malgré de continuels obstacles.

Il est vraiment trop facile, et cela m'a toujours semblé injuste et même puéril, d'expliquer, comme on l'a fait, un tel échec par les défauts personnels d'Auguste Comte d'abord, puis de Pierre Laffitte. Je n'hésiterais pas à porter le même jugement sur les ripostes faites à leurs adversaires par leurs partisans et quelquefois par eux-mêmes. Je ne rappellerai pas des controverses auxquelles on ne s'intéresse plus guère et qui tomberont vraisemblablement presque toutes dans un oubli salutaire.

S'il fallait hasarder une explication, je répéterais, en ce qui concerne Auguste Comte, ce que disait Pierre Laffitte, à savoir qu'il s'est trompé de beaucoup sur la

vitesse du mouvement de pénétration et d'acceptation de sa doctrine, et qu'il a construit celle-ci sans s'être rendu exactement compte des résistances que le milieu social opposerait nécessairement à ce mouvement. Il ajoutait que, s'il l'avait fait au degré où doit le faire celui qui prend à tâche la réalisation effective, il n'aurait pu que poser le problème et indiquer la marche à suivre pour le résoudre, mais qu'il n'aurait pas eu le temps de le résoudre lui-même et que peut-être la question serait restée éternellement posée.

Il est heureux, d'ailleurs, qu'Auguste Comte ne se soit pas douté de l'avance énorme qu'il avait sur son siècle, car, n'étant pas soutenu dans sa tâche par l'espoir d'un prompt succès, il n'aurait pas eu la force de l'accomplir, ni peut-être l'audace de l'entreprendre.

Relativement à Pierre Laffitte, je suis porté à croire qu'il s'est, lui aussi, mais à un moindre degré, illusionné sur la vitesse. Il avait pourtant signalé l'obstacle résultant du grand nombre des cerveaux qu'il fallait atteindre et transformer ou, comme il disait, de la *masse,* et aussi de l'extrême lenteur que met chacun d'eux à se modifier. Son expérience de l'enseignement privé l'avait renseigné à cet égard : il savait combien il faut de patience et de fermeté pour obtenir des meilleurs élèves qu'ils se posent volontairement des problèmes difficiles. Pierre Laffitte avait, en outre, fait remarquer que toute idée nouvelle vient troubler l'état d'esprit de celui à qui elle se présente et provoque de sa part une résistance qui peut devenir insurmontable si cette idée nouvelle heurte de front des notions depuis longtemps arrêtées, surtout quand à ces notions sont liées des intérêts importants de fortune ou de situation.

Il avait compté sur une propagande active et étendue faite par de nombreux coreligionnaires pour triompher promptement des résistances. Il prêcha d'exemple à cet

égard, s'efforçant d'exciter le zèle de son entourage. Mais, comme Auguste Comte, il n'eut pas de véritable collègue, il n'eut que des disciples, assez tard et en trop petit nombre, dont la plupart ne se sentaient pas assez préparés et ne pouvaient propager la doctrine que sur un nombre limité de points et non dans son ensemble. L'assistance qu'il en reçut, sans être négligeable, était loin de répondre aux espérances qu'il avait eues d'abord. Désillusionné et ne trouvant, parmi ses disciples, personne qui pût être son successeur théorique, il fit tous ses efforts pour publier ceux de ses cours, philosophie première, morale, philosophie troisième, qu'il jugeait propres à combler, autant que possible, les lacunes que la mort d'Auguste Comte avait laissées dans la doctrine. Quoique plus près de son siècle que ne l'avait été son Maître, il était, lui aussi, en avance notable sur ses contemporains. Il a fait largement ce qu'il devait, puisqu'il a fait tout ce qu'il a pu. S'il n'a pu s'entourer d'un nombre suffisant de disciples suffisamment préparés et entièrement convaincus, la faute n'en est pas à lui, ni à eux, c'est que le milieu social était encore trop réfractaire.

Il ne l'est plus autant maintenant et il le deviendra de moins en moins, car l'instruction à tous ses degrés se généralise de plus en plus et les connaissances positives y tiennent une place qui va sans cesse grandissant. C'est, à la vérité, en vue des besoins professionnels, et nullement, ou du moins bien peu et d'une manière indirecte, dans le but de modifier les idées générales, si ce n'est peut-être pour que les populations se détachent plus aisément et plus vite des croyances du passé dont les représentants sont, pour les gouvernements, une source féconde de graves embarras. Quoi qu'il en soit, il est incontestable que la doctrine d'Auguste Comte ou, comme il disait, le dogme de la religion de l'Humanité devient, précisément parce qu'elle est la philosophie scientifique,

de plus en plus accessible au public dans sa partie cosmologique et aussi biologique. Quant à sa partie sociologique, elle intéresse partout les esprits cultivés; il se crée de tous côtés des cours de sociologie qui sont, il est vrai, rarement conformes au programme d'Auguste Comte, mais où son nom est prononcé avec respect et où l'on prend soin de marquer que l'on se place à un point de vue différent, habituellement concret et non abstrait. Enfin le nombre considérable de manuels, de traités, d'essais et d'études de morale laïque qui s'étalent aux devantures des libraires, démontre que le public sent vivement le besoin d'une morale qui ne résulte plus des commandement arbitraires d'un Dieu auquel on ne croit plus, mais repose sur des données positives.

Le terrain sur lequel ont à opérer les positivistes est donc de mieux en mieux préparé. Malheureusement, les positivistes actuels sont loin d'être, au moins en France, sinon ailleurs, à la hauteur de leur tâche, faute de la « suffisante préparation scientifique et *logique* » dont Auguste Comte proclamait la nécessité, faute aussi d'une suffisante indépendance et de loisirs suffisants.

La propagande ne doit plus consister pour eux dans la diffusion de la doctrine par voie de conférences ou de brochures, car cette diffusion s'opère maintenant d'elle-même et sur une échelle beaucoup plus vaste, et ils n'ont pas assez d'autorité pour la diriger.

Elle devrait se faire sous la forme d'études spéciales, où seraient examinées, à la lumière de la doctrine d'Auguste Comte, tantôt l'une, tantôt l'autre, des diverses questions sociales, politiques, morales, même esthétiques ou scientifiques, qui préoccupent le public. On montrerait ainsi, par l'exemple, comment ces questions doivent être traitées pour aboutir à des conseils dont la pratique puisse tirer profit, soit pour agir, soit pour préparer l'action, soit pour s'abstenir. C'est ce qu'a fait maintes

fois Pierre Laffitte. Les positivistes actuels peuvent-ils l'imiter ? Je ne le pense pas.

Il n'est pas davantage possible aujourd'hui de donner l'enseignement complet de la doctrine, car on manquerait de professeurs et l'on n'aurait pas d'élèves.

Peut-être aurait-on pu tenter, depuis la retraite de Pierre Laffitte, une sorte d'enseignement mutuel à l'usage des seuls positivistes qui auraient ainsi trouvé le moyen de compléter leur instruction sans s'astreindre à de trop grands efforts. On avait, semble-t-il, les moyens de réaliser ce projet dans une certaine mesure, au moins relativement aux professeurs. Plusieurs positivistes ont, en effet, un bagage scientifique sérieux, quoique fragmentaire, et qui n'est pas le même pour tous. Il leur aurait été possible en se concertant d'ébaucher un programme d'enseignement encyclopédique. Mais on était alors préoccupé de l'érection du monument d'Auguste Comte à Paris, sur la place de la Sorbonne, et nul ne songea à organiser un tel enseignement. Plus tard, on eut d'autres soucis et l'on n'y pensa pas davantage.

On crut pouvoir imiter, au moyen de conférences faites au même lieu par des orateurs différents, traitant chacun à son point de vue particulier, l'un des aspects divers sous lesquels on peut envisager la sociologie ou la morale positives, l'enseignement populaire supérieur que donnait Pierre Laffitte dans ses cours publics annuels. Mais il est évidemment impossible d'atteindre ainsi à l'unité rigoureuse de doctrine qui distingue les leçons faites par un professeur unique à un auditoire fixe et assidu. D'autre part, comment conserver le caractère hautement scientifique que doit toujours avoir l'enseignement positiviste à des conférences faites par des hommes qui n'auraient pas tous une forte culture scientifique ? Si bien doué qu'on puisse être sous le rapport des facultés d'expression et quelque érudition que l'on

possède, on ne saurait faire longtemps illusion à un auditoire un peu attentif quand on n'a qu'une connaissance superficielle du sujet que l'on traite. Ce n'est pas impunément que le geai se pare des plumes du paon. Il n'y a de véritable enseignement que tout autant qu'une même branche de la science est exposée, dans une série de leçons, par le même professeur, qui, naturellement, doit être compétent.

En réalité, les positivistes français actuels — je ne veux parler que d'eux, ne connaissant pas assez les autres — ne me semblent pas, pour les raisons que je viens d'indiquer, en mesure d'enseigner sérieusement leur doctrine, ni d'en faire de convenables applications. Ils ne pouvaient que se préparer en s'organisant le plus solidement possible, à agir sur le public quand le moment serait venu.

C'est ce que n'ont pu ni voulu comprendre ceux qui se sont naguère séparés de nous. Ils se sont gravement mépris sur le degré de maturité de l'esprit public et surtout sur leurs propres forces. Ils n'auront fait, par leur présomptueuse scission, que retarder encore l'avènement du Positivisme.

Quant à nous, prolétaires pour la plupart, nous n'avons ni le désir, ni la possibilité de haranguer les foules ; nous ne nous sentons à l'aise que dans des réunions peu nombreuses où chacun ait le droit de dire ce qu'il pense et ne craigne pas de le faire. Nous n'avons d'autre ambition que de faire le moins mal possible ce que nous croyons être notre devoir. Or, notre devoir actuel est d'assurer l'existence et, s'il se peut, la perpétuité de la Société positiviste fondée par Auguste Comte. Efforçons-nous donc d'attirer à nous des recrues et d'en faire de véritables positivistes, connaissant la doctrine dans son ensemble, sinon dans ses moindres détails, et bien convaincus qu'elle seule répond, telle qu'elle est, aux

besoins les plus légitimes et les plus urgents des sociétés modernes et, en particulier, de la France. Nous ne nous occuperons nullement du public, puisque nous ne pouvons avoir présentement aucune action sur lui ; mais nous avons l'espoir que notre société, rajeunie et plus nombreuse, comptera dans son sein, bientôt peut-être, des hommes capables de prouver à tous que le Positivisme a des représentants autorisés, et aux positivistes étrangers, trop enclins à l'action isolée, que la maison d'Auguste Comte continue à être le foyer de la religion qu'il a fondée et le centre de ralliement de ses fidèles.

Discours de M. G. de PIZA

Ministre du Brésil, au Palais du Luxembourg

Le 14 Novembre 1907.

Nous reproduisons avec plaisir le discours si éminemment positiviste prononcé par notre confrère M. de Piza, ministre du Brésil, dans la manifestation Franco-Américaine organisée le 14 novembre dernier au Sénat (Palais du Luxembourg) par la Commission interparlementaire d'arbitrage ; en l'honneur de M. Léon Bourgeois et ses collègues de la délégation française à la seconde conférence de la Paix, ainsi que des membres des commissions Américaines de passage à Paris :

Messieurs,

En l'absence de mon cher compatriote et ami, M. Ruy Barboza, l'éminent ambassadeur du Brésil à la Conférence internationale de La Haye, qui, se trouvant malade, n'a pas pu vous apporter son salut cordial, reconnaissant et éloquent, je sors volontiers de ma profonde obscurité pour vous dire

toute notre sympathie pour votre pays et toute notre admiration pour la belle initiative et le mouvement si généreux représenté par le Groupe Parlementaire de l'Arbitrage international.

Vous possédez, Messieurs, tous les éléments de victoire dans la lutte entreprise contre l'esprit de destruction et l'instinct de guerre, car vous comptez dans vos rangs des talents magnifiques, des volontés invincibles et les cœurs les plus chauds, pleins d'ardeur et d'amour pour la famille, la patrie et l'humanité. Grâce aux lumières répandues dans le monde occidental par la puissante philosophie française, qui nourrit l'Amérique latine et plus particulièrement le Brésil, la jeune République brésilienne, qui aura demain dix-huit ans et que j'ai l'honneur de représenter ici, a inscrit dans sa constitution le principe de l'arbitrage international et l'interdiction de la conquête. Ce n'est pas la seule empreinte laissée sur notre esprit et notre cœur par l'enseignement fécond et généreux de la France, la grande nourricière intellectuelle et morale des peuples occidentaux.

La noble devise : Ordre et Progrès, qui fait tant d'honneur à notre drapeau, nous la devons à votre Auguste Comte, la plus vaste intelligence, le cœur le plus riche et le plus généreux de l'histoire, comparable à Aristote et à Descartes, par l'ampleur de son talent, et à saint Paul, par l'ardeur de ses convictions.

J'ai dit votre Auguste Comte, j'allais dire notre Auguste Comte, car, comme je le rappelle souvent, s'il appartient à la France par son berceau, il appartient à l'humanité tout entière par la profondeur de son génie et par sa grandeur intellectuelle et morale.

Vous voyez, Messieurs, que nous sommes heureux et fiers de proclamer hautement notre dette imprescriptible envers la France.

Votre puissante patrie a éclairé notre chemin. Elle nous a montré la large voie des sciences positives, guidant les intelligences vers la vérité. Elle nous a montré le régime scientifique et industriel, guidant l'activité pacifique vers le travail utile, organique et fécond. Elle nous a montré la morale positive et la religion relative et altruiste, guidant le sentiment vers le beau, comme le chemin le plus court et le plus sûr menant à l'idéal humain le plus pur et le plus élevé. Nous suivrons jusqu'au bout cette route tracée par l'expérience

millénaire de l'humanité et complétée, il y a un demi-siècle, par le génie inépuisable de la France.

Ayant toujours dans le cœur la noble formule française, l'amour pour principe, l'ordre pour base, le progrès pour but, nous chercherons à atteindre le grand idéal de fraternité internationale par la culture systématique dela sympathie et de la générosité. C'est la manière la plus efficace et ce sera toujours le meilleur moyen de faire honneur à la patrie de saint Bernard et de Jeanne d'Arc, de Descartes et d'Auguste Comte, à la noble nation centrale, la belle République française, héritière de Rome et d'Athènes, qui répand des torrents de lumière sur l'Occident tout entier.

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Henry Dix Hutton, survenue le 10 décembre dernier (*8 Bichat 119*), à Donaghadée (Irlande).

Henry Dix Hutton, né le 3 octobre 1824, à Dublin (Irlande), est un des derniers disciples directs d'Auguste Comte; il fut en correspondance suivie avec le Maître dès la fin de l'année 1853 jusqu'à la mort de ce dernier.

Il fut admis comme membre de la Société positiviste le 11 octobre 1854, et resta toujours un fervent disciple d'Auguste Comte ; il refusa de prendre parti dans la scission qui se produisit entre Richard Congreve et Pierre Laffitte ; cependant, il se sépara nettement de ce dernier lors de sa nomination à la chaire de l'Histoire générale des Sciences, au Collège de France, en 1892.

Henry Dix Hutton publia en 1890, à Dublin, les lettres qu'Auguste Comte lui adressa ; il publia également plusieurs opuscules de propagande.

J. S.

Le Propriétaire-Gérant : CH. JEANNOLLE.

CHATEAUDUN. — IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE

COURS DE
MORALE PRATIQUE

DE LA PÉRIODE PRÉPARATOIRE DE LA VIE HUMAINE

THÉORIE DE L'ÉDUCATION PROPRE A LA PREMIÈRE ENFANCE

I

De l'Institution de la première enfance (1).

L'institution systématique de l'éducation humaine, ou de la direction de la vie, ne pouvait être constituée avant l'avénement du Positivisme ; car le Positivisme seul a montré le but effectif de la destinée humaine et caractérisé les conditions qui permettent à chaque individu de l'atteindre, au moins dans une certaine mesure. J'ai établi, en effet, que la fin de l'existence de l'homme est de vivre pour et par la Famille, la Patrie et l'Humanité, sous un effort continu de perfectionnement physique et moral. Le Catholicisme, seul, a su, jusqu'ici, coordonner l'existence humaine, mais en lui donnant un but chimérique. Il en résulte que la vie réelle a été ainsi dirigée *Position de la question.*

(1) Résumé de la 3e leçon du cours de *morale pratique* professé salle Gerson, le dimanche 22 novembre 1885.

d'une manière seulement indirecte et, par suite, absolument insuffisante. Quant aux philosophes, quelle que soit la valeur, souvent remarquable, de leurs travaux spéciaux, aucun d'eux n'a conçu le but de la destinée humaine. C'est ce qu'il est facile de voir, depuis Aristote jusqu'à Rousseau et à nos contemporains. Et cette grande insuffisance venait, comme je l'ai mis en évidence, de la lacune sociologique qui empêchait de concevoir nettement les êtres collectifs par qui et pour qui nous vivons.

La vie fondamentale se compose donc du service effectif de l'Humanité, avec responsabilité de l'individu ; mais elle doit être nécessairement précédée d'un âge préparatoire où l'homme est définitivement rendu apte à la plénitude de la vie réelle. Cet âge préparatoire a, spontanément, une durée plus grande dans notre espèce que dans celles des autres animaux. Les philosophes y ont vu, avec raison, une des conditions de la supériorité de notre espèce, parce que la longueur même de cet âge préparatoire permet de profiter, par une éducation convenable, de l'expérience des autres. Mais il faut compléter cette vue, en remarquant que l'âge préparatoire augmente en durée (quoique non indéfiniment), à mesure que l'évolution humaine se complique, et que, pour les divers individus, à une certaine époque, elle est d'autant plus grande que la fonction à remplir dans la société est plus élevée. Quoi qu'il en soit, nous avons fixé la durée de cette période à vingt-un ans, ce qui est, comme on voit, une fraction assez considérable de la vie moyenne, et même de la vie qui atteint les limites normales.

L'âge préparatoire nous présente deux caractères essentiels : 1° l'enfant est placé dans la dépendance et la tutelle de la famille, d'une manière tout à fait directe, et indirectement, sous celles de la Cité et de la Patrie ;

2° l'individu, sous cette tutelle, reçoit, par le concours de la Famille et de la Cité, une préparation propre à le rendre apte à une vie active, avec pleine responsabilité.

Mais cette période préparatoire de la vie se partage en deux phases essentielles, d'inégale longueur : l'une, qui va de la naissance à quatorze ans, constitue l'enfance proprement dite, et est caractérisée par la domination directe de la Famille ; la seconde, qui va de quatorze à vingt-un ans, c'est l'adolescence, pendant laquelle la Patrie et l'Humanité commencent à intervenir, pour préparer l'individu à la vie active, par une instruction systématique et un apprentissage spécial.

Mais la première phase elle-même, celle de l'enfance, se partage en deux parties successives : l'une de la naissance à sept ans, ou à la seconde dentition : c'est la première enfance ; l'autre, de la seconde dentition à la puberté : c'est la seconde enfance.

Nous allons étudier d'abord la théorie de l'éducation propre à la première enfance, et nous consacrerons une leçon à la marche de cette éducation spontanée et systématique. Mais cette théorie doit être précédée d'une autre où nous instituerons la première enfance avec l'étude des conditions sociologiques et morales de son évolution. Entre ces deux théories, il faut en intercaler une troisième : celle de la morale personnelle, qui trouvera là, comme je vais l'expliquer, sa place naturelle.

Le but de la vie humaine, comme je l'ai si souvent dit, consiste dans le service des êtres collectifs et dans l'effort connexe de notre perfectionnement personnel. Or, pendant la première enfance, le service des êtres collectifs est nécessairement nul ; au contraire, on peut et on doit ébaucher, dès lors, l'effort pour le perfectionnement personnel. Sans doute, il continue toute la vie ; mais c'est là qu'est son point de départ. C'est donc là qu'il faut placer la théorie de la morale personnelle par la-

quelle s'institue le perfectionnement de l'individu. Cette théorie fournira aux parents et aux maîtres la règle propre à diriger leur action.

Il nous faut maintenant *instituer* la première enfance. Par ce mot *instituer*, nous désignons l'opération systématique par laquel on établit et on démontre comment l'enfant est le germe, qui se développera graduellement, d'un organe futur des êtres collectifs.

Conception de l'enfant comme un produit de l'Humanité.

Le théorème fondamental qui domine toute cette théorie est celui-ci : *l'enfant est un produit de l'Humanité ;* et il s'agit, ici, non pas d'une métaphore, mais bien de l'énoncé précis d'un fait parfaitement scientifique. Nous savons, en effet, que toutes les impressions produites dans l'espèce humaine se transmettent par la génération. Tant qu'on ne concevait pas les fonctions intellectuelles et morales comme ayant pour siège le cerveau, la généralité d'une pareille proposition pouvait être méconnue ; il n'en est pas ainsi maintenant. Ces influences modificatrices, que la génération transmet, sont cosmologiques, de famille, ou sociologiques ; mais celles-ci modifient graduellement, et de plus en plus, les deux autres. Par conséquent, c'est par celles-ci qu'on peut désigner l'action modificatrice transmise par la génération, et c'est ce qui nous permet de dire que l'enfant est réellement le produit de l'Humanité. Il vient donc au monde, sous tout le poids des fatalités antérieures, qui lui créent à la fois des difficultés à vaincre et les moyens pour y arriver.

Le catholicisme avait, à sa manière, entrevu cette grande proposition, et de Maistre s'est signalé en la mettant en lumière. La conception du *péché originel* était une manière vague, mais réelle, de représenter le poids des antécédents dans chaque existence. En second lieu, en considérant l'homme comme un enfant de Dieu, on posait la base de sa destination : le service de l'Être su-

prême. Les *transformistes* ont aussi, à leur manière, mais bien moins systématiquement, et avec plus d'insuffisance, indiqué comme quoi chaque espèce, et par suite la nôtre, est profondément modifiée par l'influence des milieux. Mais cette conception est singulièrement vague : d'abord parce qu'on lui donne un caractère absolu et presque chimérique, et en second lieu, parce qu'on ne fait pas la classification des trois sortes d'influences, et qu'on ne conçoit pas la prépondérance croissante de l'influence sociologique.

Conséquences générales de cette conception.

Des conséquences générales importantes se déduisent de cette proposition. En premier lieu, elle trace le cercle général des fatalités auxquelles chaque vie individuelle est soumise. Il est clair que nous ne choisissons ni notre *espèce* ni notre *époque,* ni notre *famille.* La naissance détermine ainsi le cercle fatal dans lequel nous devons nous mouvoir, et nous impose, à nous, comme à ceux qui doivent d'abord nous diriger, une résignation nécessaire, non passive, mais active, qui est le premier des devoirs. En second lieu, ce grand théorème fait voir que, dans l'éducation de tout individu, outre une partie fondamentale propre à l'espèce à un moment donné, il y a des particularités individuelles que la naissance impose et dont il faut savoir tenir compte, surtout dans la Famille. En troisième lieu, ce poids du passé, souvent perturbateur, a produit toute une échelle de perturbations pathologiques, depuis la simple insuffisance jusqu'à la criminalité. Il y a donc là tout un héritage que nous ne pouvons pas repousser ; car, dans l'évolution collective, il n'est pas permis d'hériter sous bénéfice d'inventaire. Voilà, par conséquent, de tristes fatalités individuelles dont il faudra apprendre à tenir compte, non plus spontanément, mais systématiquement, par la Famille, par la Patrie et aussi par l'Humanité tout entière quand aura surgi un sacerdoce capable et digne d'embrasser

l'ensemble des affaires humaines. Certes, je ne suis pas de ceux qui poussent à un énervement dans la répression sociale ; mais néanmoins on se sent pris d'une profonde commisération pour ces déshérités qu'une naissance fatale livre plus ou moins à tant de tristes déboires dans la vie humaine. Il existe donc là un devoir imprescriptible, et il faudra faire tous nos efforts pour le remplir.

onception générale des Sacrements.

Il résulte de notre proposition que chaque individu étant un produit de l'Humanité, il doit être élevé pour elle ; et c'est un grand problème à la solution duquel tous doivent concourir. Mais il est évident que, si dans les phases successives de chaque existence individuelle, il est, d'un côté, nécessaire d'avoir la conception de l'ensemble auquel on est lié, il est, de l'autre, très difficile de s'y élever, et, de plus, quand on l'a comprise, de la conserver, au milieu des entraînements spéciaux de la vie. De là, la nécessité, dans chaque société, d'une autorité philosophique compétente qui, dans chacune des phases principales de l'existence, rappelle au point de vue d'ensemble et indique avec précision les devoirs généraux qui se rapportent à la phase correspondante. De là l'institution des *sacrements.* Le *sacrement* est donc une réaction de la vie publique sur la vie privée, afin de rappeler systématiquement chaque existence individuelle au point de vue de l'ensemble de la vie collective, en lui indiquant les conditions qui la rattachent à celle-ci. L'antipathie aveugle de l'esprit révolutionnaire fait méconnaître une nécessité qui s'impose d'autant plus que la société se complique davantage. Cette grande opération doit être essentiellement spirituelle, et être accomplie par un pouvoir distinct du pouvoir temporel, ayant un caractère universel et non local, général et non spécial, perpétuel et non temporaire, qui puisse, en un mot, grâce à une doctrine générale et scientifique, parler pour

l'espèce et en son nom, au nom du passé et en vue de l'avenir.

Il y a, nécessairement, autant de sacrements qu'il y a de phases principales dans chaque existence individuelle. En voici la liste, telle qu'elle a été dressée par Auguste Comte : 1. Présentation ; 2. Initiation ; 3. Admission ; 4. Destination ; 5. Mariage ; 6. Maturité ; 7. Retraite ; 8. Transformation ; 9. Incorporation. Nous les examinerons successivement, à mesure que nous suivrons la marche de la vie individuelle, depuis la conception jusqu'à la mort.

Sacrement de la Présentation.

Le premier de tous les sacrements est celui de la *Présentation ;* il a lieu quelque temps après la naissance, sans qu'une rigueur aussi stricte soit nécessaire que pour le baptême des chrétiens. Il s'adresse essentiellement aux parents et consiste dans une appréciation publique de leurs devoirs généraux, et aussi de ceux du public, dans l'éducation de l'enfant, d'après la conception scientifique du but de la destinée humaine. Il contient, en outre, des considérations spéciales relatives à l'enfant présenté, d'après les renseignements recueillis par le pouvoir philosophique ou transmis par les parents. Il y a là des indications d'une grande délicatesse, et souvent d'une grande importance, quoiqu'il faille, dans beaucoup de cas, se tenir dans une sage mesure en réservant pour le conseil privé des indications plus précises. En n'oubliant pas que la fonction médicale s'incorpore, à l'état normal, dans la fonction philosophique ou sacerdotale, on comprendra toute la portée de mon indication.

Nous avons conservé du catholicisme l'institution, si remarquable moralement, du parrain et de la marraine. Les diverses familles se lient ainsi entre elles, et souvent dans de grandes inégalités de situation, dans l'intérêt de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité. Une telle insti-

tution pourra, dans beaucoup de cas, servir de base au système de protection, ou même d'adoption, par lequel on peut corriger, beaucoup plus qu'on ne le croit, les imperfections du classement spontané des individus dans l'échelle des fonctions humaines. Le sacerdoce pourra aussi, grâce à l'organisation de la Présentation, poser les bases d'un système précieux de statistique morale et sociale. A l'état normal, la grande exposition dogmatique, qui sera toujours la base de la *Présentation,* devra être précédée et suivie de manifestations esthétiques qui en augmenteront l'intensité. Mais le sacerdoce parle au nom de l'Humanité, tout en indiquant l'ensemble des devoirs relatifs à la Famille et à la Patrie. Néanmoins l'enfant appartient d'abord directement à la Famille. De là, les fêtes de famille par lesquelles on a célébré et on devra toujours célébrer l'avènement d'un nouvel être. L'enfant appartient aussi à une Patrie : de là, la nécessité d'une opération par laquelle l'individualité du nouvel être est affirmée avec précision en indiquant les conditions de sa naissance, le lieu, l'époque et les parents. Il faut que cette opération soit toujours indépendante du pouvoir philosophique, et c'est là un des résultats les plus heureux et les plus organiques de la Révolution française. On doit pouvoir naître, vivre, se développer et mourir, en dehors de toute forme religieuse déterminée, sous peine de retomber sous l'oppression spirituelle, de toutes la plus détestable.

Le Positivisme a déjà pratiqué, en France et en Angleterre surtout, sur une assez grande échelle, le sacrement de la Présentation. Et voici les formules que j'ai construites à ce sujet :

1. Reconnaissez-vous que votre enfant doit être élevé pour le service de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité ?

2. Promettez-vous de vous attacher à développer en lui la force morale, c'est-à-dire l'effort sur lui-même, pour tendre à déterminer et à augmenter sans cesse la prépondérance de l'altruisme sur l'égoïsme, de manière à constituer, dans un corps sain, un cœur droit, un caractère ferme et un esprit sensé ?

3. Le parrain et la marraine promettent-ils d'aider de toutes leurs forces les parents dans l'accomplissement de leurs devoirs envers l'enfant ?

Mais le Positivisme, par l'établissement du sacrement de la Présentation, a fait, non une création, mais une systématisation de l'évolution spontanée de notre espèce. En effet, dès que les Sociétés ont été sédentaires et véritablement organisées, la naissance de l'enfant a été célébrée, non-seulement par des fêtes de famille, mais aussi par une intervention croissante de la société. Au début, l'enfant appartient absolument au père, qui en dispose comme de son bien. Ainsi, dans les plus beaux temps de la Grèce, l'enfant était présenté au père et si celui-ci détournait la tête, l'enfant était tué ; si, au contraire, il était conservé, on l'inscrivait sur les registres de sa tribu. Telle est la première ébauche véritable de la présentation. L'introduction des noms de famille, d'abord dans les classes aristocratiques, constitua un grand progrès ; car de cette manière la liaison de l'enfant, et plus tard de l'homme, à une famille déterminée, était constamment rappelée par une partie de la dénomination même appliquée à l'individu. Mais c'est au catholicisme qu'appartient la gloire d'avoir systématisé la *présentation,* sous forme théologique, en instituant la cérémonie qui, dès le début, incorporait l'enfant dans une église déterminée, destinée, en espérance du moins, à embrasser le genre humain. C'est là le rôle véritable du baptême. Il repose sur la conception théologique du péché originel,

dont nous sommes lavés par l'application des mérites du sacrifice de Jésus-Christ, mérites qui nous sont imputés par une pure grâce de la divinité. Le baptême, par une opération purement mystique, nous incorpore alors à la société des fidèles, qui se compose tout autant des successeurs et des prédécesseurs que des contemporains. L'enfant devient, dès lors, véritablement sacré. Il ne me semble pas que l'on ait mesuré l'immense portée de la révolution accomplie ainsi par le catholicisme et le progrès moral et social qui en est résulté. L'insuffisance de ce grand effort tient à la doctrine qui donne à la préoccupation du ciel une si grande prépondérance qu'il était difficile au catholicisme de tenir suffisamment compte dans la *Présentation* du point de vue de la Famille et de la Patrie. Il accomplit aussi un second progrès, par l'heureuse institution du parrain et de la marraine ; et enfin un troisième, non moins intéressant, par l'institution systématique des prénoms. Dans ces prénoms, le plus souvent multiples, les parents, comme le parrain et la marraine, satisfaisaient à deux conditions : l'un des prénoms rappelait le plus souvent une tradition de famille, le souvenir respecté d'un de ses membres ; le second mettait l'enfant sous le patronage d'un type choisi dans la hiérarchie systématique des saints, organisée dans le calendrier catholique.

Conclusion. Le Positivisme, dans le sacrement de la *Présentation,* a systématisé tous ces résultats. Il reçoit l'enfant comme un produit de l'Humanité, destiné à devenir un jour son serviteur, et, après la mort, son organe, par les résultats incorporés de son action. Mais il conçoit et il montre que l'enfant vient à l'Humanité par une Famille et une Patrie déterminées, qui, à leur tour, par des cérémonies et des opérations spéciales, indiquent et précisent cette double dépendance. Ainsi donc, dès le début, la religion positive systématise ce grand fait que l'enfant, produit par la

Famille, la Patrie et l'Humanité, doit être conçu et accepté comme devant être élevé pour vivre pour ces trois êtres collectifs. Le Positivisme, par cette grande conception qui renouvellera le monde, ne fait néanmoins que donner une forme explicite et scientifique aux aspirations croissantes du genre humain. La fondation de la sociologie positive permettra de modifier dans l'Occident et dans toutes les parties de la Planète ce qui se fait actuellement, quant à la *Présentation*. Ces modifications, venues de l'inspiration positiviste, seront néanmoins réalisées par les représentants des diverses croyances, de manière à préparer sans secousse la lente transition qui conduira à l'installation définitive de la Religion de l'Humanité.

II

Conditions sociologiques de la première enfance

Nous avons *institué* la première enfance, c'est-à-dire établi quelle position occupe ce premier degré de l'existence individuelle sur la route que doit parcourir l'être pour arriver à réaliser la fin même de notre destinée. Mais pour pouvoir diriger la marche de l'éducation de l'enfant, d'après cette conception, il faut évidemment déterminer les conditions sous l'influence desquelles cette éducation doit s'accomplir. Ces conditions ou ces influences fondamentales, sont sociologiques ou morales. Les conditions sociologiques constituent les influences collectives qui dominent l'enfance. Au contraire, les conditions morales se composent des influences individuelles qui tiennent au corps et à l'âme, c'est-à-dire à la vie organique et animale et aux trois aspects de la vie cérébrale relatifs au cœur, à l'intelligence et au carac- *Dépendance absolue de l'enfant.*

tère. Nous allons nous occuper d'abord des influences sociologiques, qui se rapportent aux trois êtres collectifs : la Famille, la Patrie et l'Humanité. La théorie de ces influences est dominée par un principe fondamental, à savoir : la dépendance presque absolue de l'enfant, par rapport aux influences sociologiques, dépendance qui va sans cesse en augmentant, avec l'évolution même de l'Humanité.

Mais, pour que ce théorème puisse être bien compris, et développé sous tous ses aspects, il faut d'abord établir la théorie abstraite de la dépendance et de l'indépendance de l'individu. La dépendance objective de l'individu est celle par laquelle nous dépendons des hommes et des choses. Il faut considérer, d'abord, le rapport de ces deux modes de dépendance. A mesure que l'évolution humaine se caractérise, la dépendance par rapport aux hommes va sans cesse en augmentant, en comprenant, bien entendu, par ce mot *hommes*, non-seulement les contemporains, mais aussi les prédécesseurs dont le nombre va constamment croissant, de telle sorte que le rapport du nombre des contemporains à celui des ancêtres est une fraction indéfiniment décroissante, quoiqu'elle ne puisse jamais devenir nulle. Auguste Comte a exprimé ce grand fait par sa belle formule : les vivants sont de plus en plus gouvernés par les morts. Mais il faut compléter cette grande vue, en remarquant que le poids des prédécesseurs augmente celui des contemporains par l'extension et la complication croissante des sociétés. Quant à la dépendance par rapport aux choses, elle est presque absolue, au début, mais elle va en diminuant, suivant une loi trop peu connue, mais néanmoins certaine : la dépendance par rapport aux choses se trouve diminuée par l'action modificatrice de la société, à travers laquelle nous la subissons. Ainsi, il est bien certain que notre dépendance, par rapport à la température et à

la lumière, a beaucoup diminué par l'invention des moyens de chauffage et d'éclairage ; et que notre dépendance, par rapport à la pesanteur, a été beaucoup atténuée par l'invention des moyens de locomotion.

Pour compléter cette théorie, il faut apprécier ce que j'appelle l'indépendance subjective de l'individu. Elle consiste, au fond, dans une certaine dépendance des autres par rapport à lui ; elle est l'ensemble des *droits* de l'individu, en prenant ce mot au sens positif, tel que nous l'avons déjà expliqué. L'indépendance subjective est une conséquence des résultats acquis de notre travail et de ceux qui nous ont été transmis, d'après certaines lois, variables aux diverses époques de la civilisation. Ainsi, il est évident que les capitaux que possède un individu, comme conséquence de son travail, ou comme venus par le don des autres, sont un élément important de son indépendance subjective, puisqu'ils mettent, dans une certaine mesure, les autres dans sa dépendance, et qu'elle assure leur concours plus ou moins forcé, plus ou moins volontaire. Il en est de même des capitaux intellectuels ou des connaissances que l'individu a pu parvenir à acquérir ; et enfin la valeur morale, la tempérance, la puissance sur soi-même, l'énergie, la fermeté, constituent une condition de cette indépendance subjective qui concourt et se combine avec la dépendance objective. Cette grande question que nous venons d'étudier n'a jamais été posée systématiquement, et l'esprit scientifique généralisé pouvait seul l'aborder ; mais néanmoins les diverses vues qui s'y rapportent ont été plus ou moins considérées, au moins d'une manière implicite. Rousseau, au début de son *Émile,* pose, quoique d'une manière bien imparfaite, une telle question. Il arrive à ce singulier résultat, dû à une hallucination véritablement métaphysique, de ne vouloir accepter que la dépendance par rapport aux choses, et jamais celle par rapport aux

hommes. Il ne peut pas être conséquent à une pareille conception, aussi voit-on combien il est loin de la réalité effective. Charles Dunoyer entreprit, en 1825, une réfutation décisive de Rousseau et publia à ce sujet un ouvrage important (1). Ce travail a servi de base à l'ouvrage en trois volumes que j'ai déjà cité et où se trouve la conception lumineuse de la division entre les industries qui agissent sur les choses et celles qui agissent sur l'homme. Le travail, très remarquable du reste, de Dunoyer, reste néanmoins trop implicite, le mot liberté désignant à la fois, d'un côté la dépendance objective et de l'autre l'indépendance subjective qui en sont les deux éléments; et, de plus, il a vu trop insuffisamment, sans la méconnaître néanmoins, l'influence sociologique. La création de la sociologie abstraite par Auguste Comte pouvait seule permettre de poser définitivement et de résoudre le problème.

La dépendance objective et l'indépendance subjective varient nécessairement d'après des lois constantes, suivant l'évolution sociale, et, dans chaque société, suivant la situation et l'âge. Arrêtons-nous maintenant à ce dernier aspect.

Dans la première enfance, la dépendance objective de l'enfant est complète et son indépendance subjective est nulle : voilà avec précision la conception de la notion de dépendance sociologique que j'ai énoncée dans le théorème fondamental indiqué ci-dessus. Il résulte de là, que dans cette période, l'enfant reçoit tout, sans aucune réciprocité de sa part. Il y a là une évidente démonstration de l'altruisme propre à notre espèce, car la récipro-

(1) L'industrie et la morale, considérées dans leurs rapports avec la liberté, par Charles-Barthélemy Dunoyer, ancien rédacteur du *Censeur européen*. Paris, 1825, 1 vol. in-8°. L'auteur a pris pour épigraphe : « Nous ne devenons libres qu'en devenant industrieux et moraux. »

cité des services rendus par l'enfant ne s'applique pas, le plus souvent, aux parents et se porte ordinairement sur des personnes quelquefois étrangères à la famille, qui profitent des résultats de la bonne éducation première donnée à l'individu. Mais l'altruisme seul serait insuffisant pour maintenir un tel contraste spontané, où l'un donne tout et l'autre ne rend rien. Que devient, en face d'un tel fait, la théorie économique de l'équivalence des services? Il faut repousser, non moins nettement, les singulières théories démocratiques sur les prétendus droits de l'enfant. Quels droits peut-il donc y avoir pour quelqu'un qui reçoit tout et ne peut remplir aucune fonction?

Conséquences nécessaires de cette dépendanc

Indiquons avec plus de précision les conséquences de cette dépendance sociologique absolue de l'enfant, dans la première période de sa vie. Cette dépendance subie par l'enfant d'une manière de plus en plus consciente, mais nettement conçue par les parents par l'intervention souvent renouvelée de l'autorité philosophique, est la base de toute véritable éducation morale, mentale et active, qui repose toujours sur la conception d'une fatalité modifiable.

Au point de vue moral, la soumission est, comme l'a dit Auguste Comte, la base du perfectionnement. C'est, en effet, d'après cette conception qu'on développe de plus en plus l'habitude de se vaincre pour se résigner, comme pour réagir; elle est la base du respect, de l'obéissance, de la reconnaissance, et finalement, à un degré moins éminent, de la politesse qui est un premier degré de la vertu, puisqu'elle apprend, dans des choses secondaires, mais constamment renouvelées, à se vaincre en faveur des autres.

Au point de vue mental, cette notion de la dépendance joue un rôle important, puisque le véritable état positif de l'intelligence consiste, non pas à imaginer le monde,

mais à le représenter en prenant pour point de départ une soumission préalable.

Enfin, au point de vue de l'activité, il est clair que, pour que celle-ci ne dégénère pas en une vaine agitation sans résultat, elle doit être toujours dirigée par le sentiment et la notion de notre dépendance envers un ordre immuable, modifiable seulement dans ses dispositions secondaires.

En somme, toute vie humaine repose finalement sur la conception et l'acceptation d'un ordre résultant des lois naturelles et de volontés prépondérantes qui les complètent et y suppléent dans un grand nombre de cas. C'est sous le poids de cette double fatalité, de mieux en mieux comprise, que s'est faite l'éducation du genre humain. La loi d'évolution, à ce sujet, a consisté en ce que la domination des lois naturelles a d'abord été implicite, et que l'ordre est résulté d'abord de l'action des volontés prépondérantes, à ce point que le mot ordre est au début synonyme de commandement. Mais à mesure que l'Humanité se développe et que la science s'agrandit, l'ordre résulte de plus en plus de la conception précise des lois naturelles et les volontés apparaissent de plus en plus comme simplement complémentaires ; or, l'individu répète l'espèce : par conséquent, l'enfant doit suivre essentiellement les mêmes phases, pour arriver, à l'âge mûr, à l'état correspondant de la civilisation à laquelle il appartient. Il suit de là que pour lui l'ordre doit résulter de la volonté de ceux qui l'entourent, et essentiellement de celle du père et de la mère. De là aussi ce théorème fondamental qui a toujours été plus ou moins respecté dans toute véritable éducation : la fixité et pour ainsi dire l'immuabilité dans les prescriptions des parents, ce qui exige de la part de ceux-ci une sagesse et une réflexion spéciales avant de proclamer les ordres qui doivent diriger la conduite de l'enfant.

Mais, comme nous l'avons remarqué, l'éducation de l'enfant, surtout au début, reposant sur sa dépendance, sans aucune réciprocité quelconque, serait impossible sans l'intervention continue, outre les habitudes prises, d'un instinct personnel très puissant : l'amour des petits. Cet amour des petits s'élève graduellement à une fonction composée du cerveau que nous désignerons sous le nom d'amour maternel ou paternel. Sous cette dénomination, nous désignons une fonction composée, qui a pour objectif déterminé l'enfant, mais où interviennent, outre l'amour des petits, la vanité, l'orgueil, la bonté, combinés avec une certaine vue du type idéal propre à l'enfance, comme du type général des devoirs des parents, avec une prévision croissante des destinées futures de l'enfant. Cette fonction complexe de vues et de sentiments constitue la grande force qui se prête, par la variété même de ses aspects, à la multiplicité des circonstances dans lesquelles l'enfant se trouve placé par son éducation. Une théorie sociologique de l'évolution de cette fonction cérébrale composée, avec l'analyse de ses aberrations pathologiques, peut être, sans aucun doute, le sujet d'une théorie délicate, importante pour la systématisation de l'éducation ; mais je dois me réduire ici à une indication générale.

Dépendance spéci par rapport à l'Humanité.

La conception de la dépendance sociologique de l'enfant est tellement capitale qu'il est nécessaire que les philosophes en donnent aux parents une idée précise sur laquelle ils devront fréquemment revenir. Aussi nous allons la développer spécialement, quant à ce qui regarde l'Humanité, la Patrie et la Famille.

Il faut, en effet, que la mère initie graduellement l'enfant, d'une manière empirique pour celui-ci, à la connaissance de sa dépendance envers l'Humanité, ce qui fournira une base indispensable à la systématisation finale propre à l'adolescence. En premier lieu, la mère

doit révéler concrètement l'Humanité à l'enfant, par la connaissance des objets qui servent à sa *nourriture*, à son *habillement*, à son *logement* et à ses *jeux*. On lui fait connaître, en effet, les noms et sommairement la nature des pays qui fournissent les objets nécessaires à sa vie. On les désigne par certains types et certaines images convenablement choisis, et enfin, à un moment donné, on introduit le mot Humanité et une certaine représentation qui résume ainsi l'ensemble de ces renseignements.

A mesure que l'enfant commencera à parler et à comprendre, il faudra l'habituer à répéter le matin en se levant, le soir en se couchant, certaines formules qui expriment son respect et sa reconnaissance pour cette Humanité dont il a déjà une vue à la fois confuse au point de vue général et précise au point de vue spécial. Ces formules remplaceront les prières envers Dieu, dont le catholicisme a su faire un si grand usage, quoiqu'en définitive l'idée de Dieu comporte moins de netteté et de précision que celle d'Humanité, insinuée d'après la méthode que je viens d'indiquer. Il est bien entendu que de telles formules doivent être courtes, précises et constantes, mais souvent répétées.

Dépendance spéciale par rapport à la patrie.

La dépendance envers la Patrie est plus directe et plus immédiate que celle qui se rapporte à l'Humanité. La mère, comme le père, doivent en avoir la notion très claire pour y initier graduellement l'enfant par des procédés analogues à ceux que j'ai indiqués pour l'Humanité, mais qui comportent plus de variété comme plus de précision. Outre les images plus ou moins générales, la vue de la commune à laquelle on appartient, le spectacle des fêtes communales ou patriotiques, permettront d'initier l'enfant à une notion graduellement croissante de cet Être collectif. Surtout, l'image et le respect du drapeau, susceptible d'une si intense fétichisation, initieront l'en-

fant à la notion patriotique. Enfin, la notion, d'abord confuse, de la subordination des parents eux-mêmes à un Être collectif, plus général, résultera de l'expression de leur respect et de leur soumission aux décisions des autorités publiques. Cette considération constitue pour les parents un devoir capital, celui de respecter devant l'enfant les décisions de l'autorité, au lieu de l'initier, dès le début, par une critique intempestive, à la déplorable maladie révolutionnaire, de plus en plus dangereuse pour les peuples de l'Occident. A mesure que les parents comprendront de plus en plus leurs devoirs à cet égard, pour l'éducation de leurs enfants, ils feront des efforts sur eux-mêmes qui contribueront graduellement à nous guérir de la maladie chronique dont nous sommes atteints.

Dépendance par rapport à la famille.

Mais c'est la dépendance par rapport à la Famille qui est surtout capitale, car, outre son action propre, c'est à travers elle que nous subissons celle de l'Humanité et de la Patrie. Outre la prédisposition physiologique par laquelle la Famille constitue l'enfant, il est clair que c'est notre dépendance par rapport à elle qui détermine l'ensemble de notre carrière. En effet, c'est de la Famille que dépend pour l'enfant la *richesse* ou la *pauvreté*, la *profession*, les *habitudes* et même la *santé*. C'est par l'éducation dans l'intérieur de la Famille que l'enfant est initié à la dépendance par rapport à la mère qui lui fournit tout, puis par rapport au père et aux grands parents. Il est initié ensuite à la vie subjective par l'image de sa mère et de ses parents vivants, afin de le conduire, plus tard, à l'image des parents mort, d'abord connus, puis ensuite inconnus.

C'est là que se fait, sous une forme implicite, mais très intense, la véritable initiation à la connaissance d'un Être collectif, ayant son passé, son présent et son avenir, et que l'enfant doit apprendre à révérer comme

étant la Providence réelle qui le domine, en pourvoyant à ses besoins. Des formules courtes et précises, et constamment les mêmes, combinées avec celles qui sont relatives à l'Humanité et à la Patrie, devront être répétées dans les prières du matin et du soir ; de telle sorte que l'enfant soit initié dès le début à la logique des signes, comme à celle des images et des sentiments. La continuité, base de toute évolution individuelle comme aussi de toute évolution collective, sera ainsi respectée.

Respect nécessaire de cette dépendance, à travers laquelle les autres ***sont subies.***

Il est indispensable que, dans l'enfance, la dépendance du jeune être par rapport à la Famille soit profondément respectée, malgré ses inconvénients secondaires, auxquels on peut du reste essentiellement remédier, et que ce soit à travers la Famille que se fasse sentir l'action de la Patrie et de l'Humanité. C'est là un théorème capital dont il faut indiquer les principales raisons : 1° cette dépendance directe de l'enfant par rapport à la Famille est une loi véritablement naturelle et se produit spontanément partout, — et il ne faut jamais s'insurger contre une loi naturelle ; 2° ce mode d'action de la Famille sur l'enfant constitue, comme organe de l'éducation, la mère qui est spontanément la mieux disposée à remplir cette fonction ; 3° il résulte de cette dépendance de l'enfant par rapport à la Famille un classement naturel et spontané. La méthode contraire, en voulant créer un classement artificiel, d'après de prétendues aptitudes devinées plutôt que constatées, outre d'immenses illusions, créerait bientôt une situation sociale inextricable. Méconnaissant que l'homme, essentiellement médiocre, sans vocation bien déterminée, est surtout préparé, par les habitudes de la Famille, à mieux remplir celle qu'elle détermine, on instituerait une suite d'expériences indéfinies par la prétention illusoire de faire surgir le véritable ordre de mérite. Quant aux vocations déterminées, l'élimination de la domination de la Fa-

mille supprimerait l'énergique éducation résultant des obstacles à vaincre, sans lesquels le véritable homme supérieur ne peut développer toute sa valeur.

Cette théorie générale de la dépendance sociologique de l'enfant et de ses conséquences dans l'évolution de l'éducation avait été confusément entrevue par le théologisme. Dans le catholicisme, la fatalité était surtout représentée par le *péché originel* et la modificabilité par la *rédemption*. Mais le Positivisme remplace enfin ces vues insuffisantes par la conception précise de la domination des Êtres collectifs : Famille, Patrie, Humanité, par lesquels nous vivons, pour apprendre un jour à vivre pour eux. Quant aux théories méthaphysiques, aujourd'hui en circulation, elles sont inférieures au catholicisme en systématisation, comme au Positivisme quant aux réalités. Toutes les tentatives faites de nos jours, et poursuivies avec plus de bonne volonté que d'efficacité, pèchent par un défaut capital. Aucune, en effet, n'a une vue précise du but de la destinée humaine et des moyens nécessaires pour l'atteindre. Elles se trouvent donc nécessairement frappées à la base d'une cause irrémédiable d'infécondité qui rend absolument indispensable l'avènement du Positivisme. *Conclusion.*

III

Conditions morales de la première enfance.

Après avoir étudié les conditions sociologiques ou collectives de la première enfance, il faut apprécier d'une manière sommaire les conditions morales ou individuelles. Elles sont relatives au corps et à l'âme, ou, en d'autres termes, à la santé et à la vertu, qui sont du reste profondément solidaires. *Position de la question.*

Les conditions relatives au corps se rapportent à la vie

organique, c'est-à-dire au système de rénovation, base nécessaire de la vitalité supérieure, et à la vie animale, c'est-à-dire à la sensation et à la locomotion. Nous ne pourrons, bien entendu, qu'indiquer, à ce sujet, des vues générales que nous terminerons par une appréciation du caractère fondamental des perturbations pathologiques, c'est-à-dire des oscillations en plus et en moins de l'état d'équilibre qui caractérise la santé proprement dite. Il faudra étudier ensuite les conditions de la première enfance relatives à l'âme, c'est-à-dire aux fonctions cérébrales ; apprécier les caractères fondamentaux de la vie affective, contemplative et active ; et enfin montrer l'état religieux vers lequel doit tendre l'enfant dans cette période, et qu'on peut regarder comme un premier degré d'approximation de l'état de pleine unité qui convient à l'entier développement de l'homme.

tères organiques de la mière enfance. La vie organique est, comme l'on sait, relative à ce mouvement continu de composition et de décomposition qui constitue la rénovation proprement dite. Elle est précédée des phénomènes d'incrétion, et, à mesure que la civilisation se développe, les matériaux solides et liquides dont l'homme doit absorber au moins une partie, sont soumis à un système de préparation de plus en plus compliqué. Entre l'incrétion et l'excrétion, se place la circulation du sang qui est la condition intérieure de la rénovation même. Dans la première enfance, la rénovation se caractérise par sa rapidité et par la supériorité frappante de l'absorption sur l'exhalation. Ce double caractère se lie à une grande prépondérance du système circulatoire, surtout artériel, et à une plasticité spéciale du sang. Il en résulte, dans la vie organique de l'enfant, une grande instabilité, les périodes d'incrétion et d'excrétion se succédant très rapidement. Cette instabilité retentit nécessairement sur la vie cérébrale qui dépend évidemment du système de rénovation.

Le problème général de la nutrition n'a pu être posé que de nos jours d'une manière systématique. Quant aux procédés pratiques qui ont graduellement surgi, ils résultent de tentatives empiriques dont il faut tenir grand compte, mais qui manquent d'une coordination d'autant plus nécessaire pour diriger notre intervention systématique, que l'évolution même de la civilisation multiplie le nombre des cas pathologiques, dont les effets se manifestent dès la naissance. Il y a évidemment une certaine harmonie entre notre nutrition et les éléments de rénovation comme d'excitation que nous fournit le monde extérieur. Sans elle, en effet, l'espèce humaine aurait certainement disparu, et si elle persiste, c'est que cette harmonie est à peu près satisfaite. J.-J. Rousseau est parti de là pour lui donner un caractère absolu, et par suite il a donné une théorie théologico-métaphysique de la nutrition, surtout dans la première enfance, qui l'a conduit à des erreurs que beaucoup de médecin de la fin du XVIII[e] siècle et du commencement du XIX[e] ont justement signalées. Ainsi il dit : « Pour « empêcher les enfants de boire quand ils ont chaud, il « (Locke) prescrit de les habituer à manger préalable- « ment un morceau de pain avant que de boire. Cela est « bien étrange que, quand l'enfant a soif, il faille lui « donner à manger ; j'aimerais autant, quand il a faim, « lui donner à boire. Jamais on ne me persuadera que « nos premiers appétits soient si déréglés qu'on ne puisse « les satisfaire sans nous exposer à périr. Si cela était, le « genre humain se fût cent fois détruit avant qu'on eût « appris ce qu'il faut faire pour le conserver (1) ». L'infériorité de la doctrine théologico-métaphysique apparaît ici dans toute sa naïveté et l'on voit comment, par l'hypothèse d'une sorte d'harmonie absolue, elle

(1) *Émile,* tome 1[er], livre II, page 210. Amsterdam, 1762.

empêche toutes les recherches expérimentales pour mieux établir la relation qui existe entre les matériaux d'alimentation et d'excitation que nous fournit le monde extérieur, y compris la chaleur, la lumière et l'électricité.

La chimie moderne a posé les premières bases scientifiques de la solution de ce grand problème ; elle a démontré que le corps humain est composé des éléments fournis par le monde extérieur et que la vitalité de la matière tient, non pas précisément à sa nature, mais bien à son organisation. Des travaux considérables ont été faits dans cette direction et le cas des enfants malades a été une source naturelle de fructueuses expérimentations. Néanmoins, pour établir les règles de la nutrition de l'enfant, quand à la qualité de la nourriture, à sa quantité, aux époques où il faut la prendre, il sera absolument nécessaire de se baser toujours sur un sage empirisme coordonné seulement par des vues rationnelles. La question de l'allaitement nous offre une illustration frappante de ce que je viens de dire. Au début de la vie, le lait de la mère constitue, en général, l'aliment convenable pour l'enfant. Outre la question physiologique, toutes sortes de raisons morales et sociales demandent que la mère soit la nourrice de l'enfant ; et Jean-Jacques Rousseau a eu raison d'insister sur ce point. Mais son insuffisance d'esprit positif l'a conduit trop loin, et les médecins ont dû rectifier des prescriptions qui imposaient aux mères des obligations nuisibles à l'enfant lui-même. Outre la nutrition proprement dite, l'état de propreté de l'épiderme et le bon état de la muqueuse devront être l'objet de soins continus d'après des prescriptions trop connues pour que j'y insiste davantage.

Caractères vie animale dans emière enfance.

La vie du corps se compose non-seulement de la vie organique, mais aussi de la vie animale proprement dite, c'est-à-dire de celle qui résulte de l'activité musculaire et de celle du système nerveux, essentiellement en

ce qui regarde les sensations. Le caractère général et fondamental de la vie animale, pendant la première enfance, et surtout à ses débuts, c'est l'excitabilité spéciale et le défaut d'harmonie. L'enfant, en effet, dès le début, reçoit des impressions de toute sorte qui se répercutent immédiatement par des contractions, en vertu d'actions essentiellement réflexes. Mais l'harmonie de ces diverses actions réflexes n'existe nullement. Il faut un temps assez considérable pour l'établir, pour fonder des habitudes perfectionnées établissant une relation constante entre nos sensations et nos contractions vers un certain but déterminé. C'est ainsi qu'il faut apprendre à l'enfant à marcher, à courir, à sauter, à prendre, à repousser, etc., et à accomplir un grand nombre d'opérations qui doivent devenir habituelles ; il y a une marche dans cet apprentissage où il importe essentiellement de suivre l'ordre de complication croissante. Les mêmes considérations s'appliquent à l'éducation progressive du système de contraction indispensable à la satisfaction des besoins d'incrétion et d'excrétion, cela est d'autant plus indispensable que l'enfant doit vivre dans une civilisation plus compliquée.

L'éducation du système sensorial n'est pas moins importante et en distinguant l'état passif ou actif des sensations, d'après une vue de Gall, très heureusement systématisée d'après le docteur Audiffrent, nous ferons observer que l'éducation, à ce sujet, consistera à passer de l'état passif à l'état actif, en constituant à cet égard de saines habitudes. C'est ainsi que l'enfant apprendra à voir, à entendre, à toucher, etc. L'équilibre de toutes ces fonctions constitue la santé. Mais cette santé présente des perturbations qui sont déterminées par la nature même de la vie organique et de la vie animale. La rapidité de l'évolution de la vie organique expose l'enfant à des oscillations brusques, mais susceptibles aussi d'un rapide retour à l'état normal ; ce qui exige néanmoins

une attention constante et continue. L'enfant est sujet aussi, dans cette première période de sa vie, à des affections morbides que toutes les mères connaissent, au moins par tradition, et sur lesquelles une meilleure éducation scientifique permettra de leur donner, sans pédantisme, des notions plus précises.

Le défaut d'harmonie primitif entre le système sensorial et le système musculaire vient de l'excitabilité spéciale du premier, exposant l'enfant surtout à des maladies convulsives qui, dans certains cas, peuvent devenir chroniques. La considération de ces conditions pathologiques de la première enfance doit toujours être présente à l'esprit de ceux qui doivent la diriger. Quant aux alternatives de repos et d'activité qui sont une conséquence d'une des lois fondamentales de la vie animale, l'empirisme a permis d'établir des règles au moyen desquelles on peut diriger à ce sujet l'éducation de l'enfant. Il faut seulement remarquer combien, dans les villes surtout, il importe d'être attentif, quand la nuit est venue, à garantir l'enfant de ces excitations artificielles continues et de ces exhibitions où se complaît la vanité maternelle, si dangereusement multipliées dans notre civilisation. L'enfant doit donc être couché de très bonne heure.

ctères cérébraux de la miere enfance.

Il nous faut maintenant indiquer sommairement les conditions générales de la vie cérébrale pendant la première enfance. Le caractère général de l'activité du cerveau consiste essentiellement dans le défaut profond d'harmonie entre l'activité des diverses parties de la substance cérébrale ; il y a, à cet égard, une profonde instabilité. L'évolution de la première enfance est caractérisée, à ce sujet, par la formation des fonctions composées du cerveau et par une harmonie croissante qu'il faut développer entre elles. On tiendra compte, dans les divers cas particuliers, des dispositions plus ou moins spéciales, transmises par la génération et qui produisent,

dans certains cas, des perturbations pathologiques qui créent aux parents des devoirs spéciaux.

Perturbations pathologiques de première enfance

Nous allons préciser ces considérations en examinant de plus près, quoique sommairement, les caractères généraux de la vie affective, contemplative et active, dans la première enfance, et du dégré d'état religieux qui est propre à cette période. Le caractère général de la vie, dans la première enfance, c'est qu'elle se développe complètement dans la Famille, par la Famille et par rapport à elle. Le second caractère consiste dans le défaut primitif d'harmonie des divers penchants ou aptitudes à mesure qu'ils se développent, comme aussi dans une tendance croissante vers cette harmonie, à mesure que l'enfant avance en âge. L'action de la mère est, à ce moment, d'autant plus nécessaire que la civilisation multiplie davantage les fonctions composées.

Des vies affectiv contemplative et ac de la première enfanc

En considérant la vie affective, nous verrons que ce qui prévaut d'abord, c'est la personnalité, sous sa forme la plus élémentaire comme la plus fondamentale, à savoir : la manifestation des besoins. Les formes plus complexes de la personnalité, qui se rapportent surtout à la possession des biens, ne sont encore qu'ébauchées, surtout à la fin de cette période. Quant à l'instinct destructeur, il se manifeste vivement, quoique sans persistance et persévérance. On voit aussi surgir très vite la vanité et l'orgueil. La sociabilité proprement dite se révèle surtout quand au respect par rapport aux supérieurs et par les premières manifestations d'attachement et même de bonté relatives surtout aux divers fétiches qui entourent l'enfant. Quant à la moralité ou sentiment du devoir, elle n'apparaît que vers la fin de cette période.

Pour la vie contemplative, sous l'impulsion d'un fétichisme alors très intense, elle se rapporte essentiellement d'abord à la construction des êtres qui entourent l'enfant, en s'étendant graduellement au dehors. Pour la vie active,

elle est surtout relative aux jeux qui, dans cette période, ont un caractère purement personnel et individuel ; ce n'est que dans la seconde enfance que les jeux prennent un caractère véritablement collectif. A cet égard, le soin de la poupée constitue pour la petite fille une véritable supériorité quand on la compare au garçon. Quant à l'état religieux qui consiste dans un effort sur soi pour et par un être collectif qui ici n'est rien autre chose que la Famille, il surgit nécessairement dans la première enfance, surtout vers la fin, quand on peut associer l'enfant à certains services de vie intérieure.

l'état religieux de la emière enfance.

THÉORIE DE LA MORALE PERSONNELLE (1).

I

Institution générale de la morale personnelle.

Position de la question.

Nous avons vu que le but de la destinée humaine consiste d'abord à vivre pour ou par les êtres collectifs, Famille, Patrie, Humanité ; et en second lieu, dans un effort constant de perfectionnement du corps et de l'âme, pour atteindre une pareille destinée. Cet effort continuel et constant de perfectionnement constitue précisément la *morale personnelle* proprement dite. Il est évident, en effet, que, quelles que soient les situations dans lesquelles nous nous trouvions placés, par rapport à la Famille, la Patrie et l'Humanité, et quels que soient les devoirs que ces situations nous imposent et les habitudes qu'elles

(1) Résumé de la quatrième leçon du Cours de morale pratique, faite le dimanche 29 novembre 1885, de trois heures à cinq heures, salle Gerson.

nous font contracter, il y a une chose fondamentale, commune à tous les cas, savoir : qu'il est nécessaire que l'homme soit sain de corps, d'esprit et de cœur, et doué d'un caractère énergique, prudent et persévérant. Sans doute, l'action du milieu cosmologique et sociologique sert à résoudre spontanément un tel problème et à en utiliser la solution ; mais on conçoit néanmoins la possibilité et l'utilité : 1° de dégager *in abstracto* la conception du type de ce perfectionnement directement personnel ; 2° de considérer à part d'une manière générale les règles, les procédés propres à instituer ce perfectionnement, sans néanmoins jamais perdre de vue, comme l'ont trop fait les métaphysiciens et notamment J.-J. Rousseau, sa véritable destination collective.

C'est ici qu'il convient d'instituer et d'exposer une telle théorie. Pendant la vie préliminaire ou préparatoire, l'enfant étant en tutelle et dispensé par la protection de la Famille et de la Patrie d'un travail personnel responsable, se trouve dans la meilleure situation pour instituer les pratiques de la morale personnelle. Car, dans cette période, les actes ayant peu d'importance, il est permis et possible de considérer surtout les mobiles, de les étudier, de les perfectionner en eux-mêmes et de contracter convenablement les habitudes qui persévéreront ensuite dans toute la vie active. Il se fait là une séparation qui permet de considérer surtout le point de vue logique, quant à l'éducation, au lieu du point de vue véritablement pratique, ou des résultats, qui prévaut plus tard ; on peut donc alors instituer comme une sorte de méthode expérimentale qui pose, pour tout le reste de la vie, les bases de la puissance de l'homme sur lui-même. Ces considérations s'appliquent surtout à l'éducation de la première et de la seconde enfance. C'est donc ici qu'il faut l'exposer, afin de fournir, pour la direction de l'enfance, aux parents, et spécialement à la

mère, un guide qui servira au jeune homme quand il prendra sa propre direction.

actères généraux de la matisation positive de la rale personnelle.

Notre théorie se composera de trois parties successives: 1° institution de la morale personnelle; 2° coordination de la morale personnelle; 3° du gouvernement spécial de la première enfance, gouvernement par lequel la Famille, et surtout la mère, pose les bases de la morale personnelle.

Il faut d'abord déterminer le champ de la morale personnelle. Elle porte à la fois sur la *santé* et la *vertu*, c'est-à-dire sur le corps et l'âme, et sur leur meilleure organisation. Le premier but de la morale personnelle est de constituer un corps sain dans tous les éléments de sa vie organique, et aussi animale, en nous donnant des muscles actifs, solides, persévérants, et des *sens* à la fois excellents et bien dressés. Ce but consiste donc à coordonner l'ensemble des exercices propres à nous permettre d'atteindre une telle destination. Le Catholicisme, préoccupé surtout du salut personnel, comme étant le but de notre vie, a presque complètement négligé cette partie de la morale personnelle. Par une préoccupation exclusive de perfectionnement moral, le Catholicisme, comme le Boudhisme du reste, avait considéré la souffrance, la privation et la diminution de la puissance corporelle, comme une condition indispensable à la vie morale la plus parfaite. Les Grecs et les Romains, dominés par la préoccupation de la destination civique et militaire des hommes libres, n'ont pas commis une telle erreur. Il se sont grandement occupés du perfectionnement du corps, autant que le comportait l'état des connaissances réelles à cette époque; et les Grecs ont même tenté une systématisation abstraite des procédés propres à résoudre le problème d'un corps véritablement sain. Quant au Positivisme, son caractère scientifique lui impose la solution d'une telle question, d'autant plus que

pour lui l'âme n'étant que l'ensemble des manifestations de l'activité cérébrale, l'état du corps se trouve profondément lié à celui de l'âme ou du cerveau, et réciproquement.

Le second objet de la morale personnelle, c'est la culture de l'âme, pour constituer un cœur droit, un esprit juste, prompt et solide et un caractère à la fois prudent et persévérant, en même temps qu'énergique. Le résultat final de cette culture de l'âme, c'est d'instituer la puissance de l'homme sur lui-même. La seconde destination de la théorie de la morale personnelle est donc d'établir les règles et les exercices propres à atteindre un tel but et à y persévérer.

Mais, quoiqu'il faille concevoir et même réaliser, surtout dans la première enfance, la culture de l'âme, indépendamment des actes proprement dits, c'est-à-dire des résultats utiles, — et cela essentiellement par des procédés de culture spirituelle — il faut reconnaître néanmoins que cette culture expose à de graves inconvénients, et spécialement à une maladie particulière qu'on nomme le *mysticisme*. Le mysticisme consiste essentiellement dans cette disposition à faire prévaloir sur les actes effectifs de la vie les efforts continus pour perfectionner son âme par des pratiques cultuelles. Il résulte de là, la disposition à oublier le vrai but de la vie : le service actif des êtres collectifs ; en outre, par une conséquence naturelle, que l'expérience a toujours vérifiée, une tendance à développer la vanité d'une manière intense, car ceux chez qui prévaut une telle disposition ne tardent pas à mettre à l'actif de leur moralité des efforts de culture intime accomplis pour se perfectionner, de telle sorte qu'ils en viennent à se préférer à ceux qui servent réellement l'espèce, en se glorifiant même de cette inertie et de cet isolement, au fond si égoïste, qui les dispense de participer aux luttes effectives de la vie.

Enfin, un troisième inconvénient, c'est la disposition à l'hypocrisie résultant de la facilité avec laquelle on peut émerveiller le public par l'annonce pompeuse des efforts que l'on fait pour se rendre parfait. Tout cela peut se vérifier dans les luttes que le sacerdoce catholique a soutenues avec tant d'énergie et de sagesse contre les débordements du mysticisme. On peut voir notamment le beau livre de Bonnet sur les états d'oraison.

Il faut d'abord poser le principe fondamental de la systématisation de la morale personnelle. Il est dû au génie d'Auguste Comte. Il consiste en ce que la morale personnelle doit être essentiellement systématisée au point de vue social, c'est-à-dire que c'est d'après ce point de vue qu'il faut établir les règles, les formules et les pratiques propres à la morale personnelle, en utilisant l'immense expérience accumulée du genre humain.

L'homme, en effet, est nécessairement un *organe* des trois êtres collectifs. Il l'a été d'abord spontanément; il doit l'être enfin systématiquement. Il résulte de ce fait indéniable que les règles que doit suivre l'homme pour le perfectionnement de son corps et de son âme doivent prendre en considération cette liaison intime de la vie de chacun à la vie de tous les autres. Précisons cette vue générale. Ainsi, ce n'est pas seulement l'individu qu'intéresse le fait d'avoir un corps sain : car s'il ne l'est pas, il est plus ou moins inapte à remplir les diverses fonctions de la vie collective, et, s'il devient finalement malade, il tombe à la charge des autres : par conséquent, il n'est pas permis de se mal porter, si par des efforts persévérants on peut faire autrement. Il en est de même pour la santé de l'âme. Il est clair que ce n'est pas seulement pour soi qu'il est important d'être chaste, sobre, etc., car, pour la sobriété, par exemple, celui qui gaspille les matériaux nutritifs dispose abusivement des

produits de la société elle-même, et en prive ou les contemporains ou les successeurs. Il est évident, de même, que ce n'est pas seulement pour soi, mais aussi et souvent plus pour les autres, qu'il importe d'avoir l'esprit juste, et aussi le caractère ferme.

Néanmoins, il ne faut rien exagérer, et comme, en définitive, la personnalité est la base de tout, et que le défaut même de personnalité, à un certain degré, est un grave défaut, puisque l'individu ne sait plus convenablement se défendre, il en résulte que ceux qui élèvent l'enfant et le jeune homme peuvent et doivent faire appel aux motifs personnels; et chaque individu lui-même a le droit et même quelquefois le devoir de s'en servir.

Dans l'organisation, sur ce principe, de la théorie de la morale personnelle, il faudra toujours tenir un compte précis des *limites de variation,* c'est-à-dire des divers états de perfectionnement personnel, entre un minimum et un maximum scientifiquement déterminés; sans cela la morale personnelle reprendrait son caractère théologico-métaphysique, au lieu du caractère scientifique et relatif, que nous nous efforçons de lui imprimer. Enfin, en rapport avec la théorie des limites de variation, il faudra établir la théorie des idiosyncrasies ou des particularités spéciales propres à certains individus comme le montre une saine théorie pathologique.

De la pratique de la morale personnelle.

Après avoir posé le principe fondamental de la systématisation de la morale personnelle, il faut indiquer la marche générale de sa culture. Le but à atteindre dans la culture de la morale personnelle, c'est d'arriver par une suite d'efforts continus à la création d'habitudes déterminées; c'est là la destination suprême qu'il ne faut jamais perdre de vue. L'homme qui n'aurait, pour se conduire, que des principes généraux qu'il lui faudrait constamment appliquer aux cas multiples de la conduite

humaine, serait évidemment dans un état de moralité peu stable et peu satisfaisant.

Mais cela ne suffit pas. Les habitudes doivent être éclairées par la connaissance approfondie des formules au moyen desquelles on peut coordonner les divers cas particuliers, régler les nouveaux et se rallier avec les autres hommes. De la combinaison des habitudes et des formules résultent les préjugés, création capitale par laquelle le passé règle le présent, et cela dans chaque individu ; car il faut considérer que les habitudes sont, non seulement acquises par le travail conscient, volontaire ou forcé de l'individu, mais aussi par l'influence spontanée de la situation créée par l'évolution antécédente, et de plus par les prédispositions transmises par la génération. Mais le milieu sociologique transmet aussi les formules créées par le travail séculaire des hommes et le préjugé qui est la combinaison des deux, c'est-à-dire l'harmonie préexistante, plus ou moins complète, entre les formules et les habitudes connexes, se trouve ainsi dominer chaque existence individuelle. Sans doute, la domination des préjugés ne doit pas être considérée d'une manière absolue : il est évident qu'on doit les soumettre à une révision systématique. Cette révision, à l'état normal, résultera de l'évolution de l'enseignement systématique, s'étendant jusqu'à la sociologie et à la morale. Quand je dis qu'il faut accepter d'abord l'ensemble des préjugés, cela revient à dire, sous une autre forme, qu'il faut d'abord se subordonner à la situation mentale et morale créée par le passé, avant de chercher à y apporter une modification. Dire le contraire, ce serait prétendre qu'il faudrait toujours construire à chaque époque la vie *à priori,* sur de nouvelles bases et par ses propres efforts, ce qui est directement absurde. Le XVIII[e] siècle, époque d'immense et ardente rénovation, s'est insurgé contre tous les préjugés ; et peut-être a-t-il dû le

faire, malgré d'immenses dangers. Mais le Positivisme doit suivre une marche contraire, et cela n'offre aucun inconvénient, à cause de son caractère profondément relatif et scientifique qui lui permet de revenir toujours, quand cela est nécessaire, sur une solution donnée. Du reste, la sociologie, fondée par Auguste Comte, par son appréciation nécessaire du *consensus* des divers éléments de l'organisme social à un moment donné, est très propre à placer au vrai point de vue pour apprécier chaque préjugé, en le liant aux conditions mêmes d'existence, à une époque déterminée. On peut en voir un exemple décisif dans la théorie que j'ai donnée du duel judiciaire, si bien pressentie par le génie scientifique de Montesquieu. Du reste, le père de la philosophie moderne, Descartes, quand il tenta la rénovation de l'entendement humain, comprit très bien la nécessité de respecter l'ensemble des préjugés moraux propres à une situation donnée. « Ainsi afin que je ne demeurasse pas « irrésolu en mes actions, pendant que la raison m'obli- « gerait de l'être en mes jugements, et que je ne laissasse « pas de vivre dès lors le plus heureusement que je « pourrais, je me formai une morale par provision.... la « première règle était d'obéir aux lois et coutumes de « mon pays.... et me gouvernant suivant les opinions « les plus modérées et les plus éloignées de l'excès qui « fussent communément reçues en pratique, par les « mieux sensés de ceux avec qui j'aurais à vivre. »

Du rôle fondamental de la femme dans la direction de la morale personnelle.

Mais l'application des préjugés n'est nullement machinale : elle ne trace qu'une direction générale exigeant, dans chaque cas particulier, la solution d'un vrai problème qui met en jeu les aptitudes les plus diverses de l'intelligence et qui se trouve par la pratique soumis à une vérification expérimentale. De là résultent une connaissance et un développement réels de la nature humaine : le caractère intervient forcément dans une

telle application. L'enfant sera nécessairement initié à de tels exercices, à mesure que les divers préjugés lui seront graduellement transmis. Mais il est important de remarquer que c'est à la mère qu'appartient surtout la fonction capitale d'instituer dans l'enfant la morale personnelle, par la transmission des préjugés. Il faut considérer, en effet, les préjugés comme un immense capital mental et moral créé par l'Humanité, que la mère condense en elle-même et dont elle devient ensuite la véritable distributrice ; elle est donc ainsi l'intermédiaire entre l'Humanité et l'enfant. Ce rôle lui est spontanément imposé par sa situation : l'affection qu'elle porte à l'enfant la rend apte à surmonter les dégoûts d'une action continue, à y trouver même un vrai bonheur, et à y apporter toute la persévérance nécessaire. La mère est ainsi l'organe le plus propre à la fonction qu'elle remplit. En outre, comme elle n'agit que sur quelques individus, elle peut tenir compte des idiosyncrasies de nature et de situation relatives à ses enfants, ce que ne peut pas faire une éducation collective, générale et abstraite, qui soumet tout le monde à une même règle uniforme.

L'évolution de la morale personnelle doit se faire évidemment d'après le *sexe*, l'*âge* et l'*époque*. Il est évident, en effet, qu'il y a une partie fondamentale de la morale personnelle commune aux deux sexes ; mais il est certain aussi que la différence de nature et de destination sociologique crée à cet égard entre l'homme et la femme, des différences inévitables. Ainsi, par exemple, il est certain que dans la transmission des préjugés par l'éducation, il faudra davantage, pour la femme, développer l'esprit de soumission et de persévérance que l'esprit d'entreprise, et les habitudes de l'économie plus que celles de la facilité dans les dépenses.

Quoique à tout âge le but de la morale personnelle soit de nous perfectionner par une habitude constante d'efforts

sur nous-mêmes, il est certain que les objets sur lesquels doivent porter nos efforts varient suivant le moment de notre développement, et constituent des différences dont il faudra tenir compte. La morale personnelle a nécessairement évolué suivant les diverses phases de la civilisation humaine et les révolutionnaires, comme les catholiques, ont totalement manqué du véritable esprit scientifique, en jugeant la conduite des individus d'après des règles que leur époque n'avait pu encore faire convenablement surgir. Il serait important, autant qu'intéressant, de faire la théorie d'une telle évolution; je ne puis ici qu'en poser le principe et indiquer quelques vues d'ensemble.

Considérations spé- ciales sur les diverse[s] théories relatives [à] la morale personnell[e].

La morale personnelle a nécessairement évolué en passant par les périodes fétichique, polythéique et monothéique, avant d'arriver à l'état pleinement positif. Le fétichisme a organisé le premier règlement des fonctions cérébrales qui se rapportent aux deux instincts nutritif et sexuel. Au point de vue de la sociabilité, il a surtout développé l'attachement. Le polythéisme, surtout militaire, a ébauché la relation des règles de la morale personnelle avec la destination civique de l'individu; c'est au développement de la vénération qu'il a principalement contribué. Le monothéisme a aidé surtout, par son caractère général, au développement de la bonté, et, au point de vue de la personnalité, au règlement de la vanité et de l'orgueil. Mais cette évolution préparatoire devait rester nécessairement incohérente avant la systématisation positiviste. Le Positivisme seul, en effet, vient accomplir la coordination scientifique de la morale personnelle, par la combinaison des deux grands aspects : le perfectionnement intime de l'individu et la destination d'un tel perfectionnement, pour la Famille, la Patrie et l'Humanité. Le Positivisme répand ainsi une lumière éclatante sur ces problèmes qui, en dehors de l'empirisme

pratique toujours trop incohérent, n'ont comporté que des théories métaphysico-théologiques, toujours insuffisantes. D'après la vue que je viens d'établir, la théorie de l'évolution des règles morales est aujourd'hui possible; je me contente d'en donner une vue sommaire. Dans Platon, tout est trop sacrifié à la destination civique, en négligeant le premier des Etres collectifs : la Famille. Aristote, en comprenant le rôle capital de l'habitude, a mieux conçu une des bases fondamentales de la morale personnelle ; mais sa coordination ne pouvait être que provisoire, quoiqu'elle soit la plus éminente de celles qui ont précédé l'avènement du Positivisme. Quant au catholicisme, sa préoccupation du salut personnel et son insuffisance scientifique, par suite son ignorance de la véritable destination de notre vie pour les Etres collectifs, l'ont rendu incapable de coordonner véritablement la morale personnelle ; faute d'une destination réelle, la vie n'apparaît trop que comme une sorte d'épreuve, ordinairement imposée par Dieu. Cette situation incohérente, créée par le Passé, dure encore à ce point que Rousseau a pu écrire qu'il était impossible d'être à la fois un homme et un citoyen. La systématisation positiviste montre le contraire, en combinant intimement ces deux points de vue.

II

Coordination de la morale personnelle

Position de la question.

Après avoir institué la destination de la morale personnelle, il nous faut la constituer. Le but de cette constitution est d'établir les règles propres à produire l'homme le mieux disposé en son âme et son corps, à remplir l'ensemble des obligations que lui impose sa destinée. Pour le corps, cela revient à dire qu'il est nécessaire d'avoir la

vie organique la plus normale, avec les sens et les muscles les plus dispos. Pour l'âme, il faut analyser la question d'un peu plus près. Il y a pour l'âme, en effet, l'impulsion des *penchants*, l'aptitude mentale pour apprécier les moyens, et le caractère pour réaliser. L'impulsion due aux *penchants* affectifs doit être soumise à une culture spéciale dont il faudra établir les règles générales. Cette culture porte nécessairement sur les instincts de la personnalité, de la sociabilité et de la moralité. Mais ces penchants, de plus en plus nombreux et de plus en plus compliqués, avec le développement même de la civilisation, constitueraient la situation la plus instable et la plus incohérente, s'il n'y avait pas, en rapport, une culture et des aptitudes mentales, propres à diriger nos efforts de résignation et de modification. Enfin la réalisation affective dépendant finalement des fonctions du caractère, celles-ci doivent recevoir une culture en rapport avec celle des deux autres.

Une telle théorie générale n'était pas possible avant la construction scientifique des fonctions composées. Le tableau cérébral, cette création incomparable du génie d'Auguste Comte, qui servira toujours de base aux méditations sur la nature humaine, ne donne que les forces élémentaires du cœur, de l'esprit et du caractère. Or, dans la réalité des choses, ces forces élémentaires n'agissent jamais seules : chaque impulsion du cœur se trouve constamment liée à des vues distinctes, de manière à donner des fonctions composées qui seules sont apparentes dans l'activité réelle de la vie. Ceci est tellement vrai que le langage, ce vrai dépôt de l'expérience du genre humain, porte essentiellement sur les fonctions composées ; et il a fallu le génie prodigieux de Comte pour les décomposer en leurs éléments irréductibles. Seule, la théorie fondamentale de Comte serait insuffisante, parce qu'il y aurait un trop grand écart entre la

théorie et la pratique, par le caractère trop abstrait de celle-là.

Notre construction de la morale personnelle repose sur quelques théorèmes qu'il faut rappeler : 1° l'*exercice* développe les organes et les fonctions, comme l'absence d'exercice les atrophie ; d'où résultent les habitudes et ensuite le perfectionnement, c'est-à-dire la disposition à mieux faire ce qu'on a toujours fait. Ce perfectionnement, transmis par la génération, constitue le progrès organique de l'espèce ; 2° l'*expression* de nos émotions et de nos penchants contribue aussi à leur développement, et, quoique le résultat soit moins intense que par l'action proprement dite, il y a une sorte de compensation, parce que l'expression est plus à notre disposition que l'action. Enfin, il faudra toujours tenir compte du grand théorème d'Auguste Comte sur les relations des fonctions de l'égoïsme avec celles de l'altruisme où celles-là prêtent à celles-ci de leur intensité.

Ceci posé, nous allons maintenant étudier d'une manière générale les règles propres à la culture de la vie affective, considérées d'abord dans la personnalité, puis dans la sociabilité et dans la moralité. Il faut d'abord établir, d'après la morale théorique, comment s'accomplit le travail cérébral par lequel l'homme met en jeu les diverses fonctions composées du cerveau, de manière à opérer la réaction sur lui-même, qui conduit au perfectionnement de l'individu. Il y a là une sorte de mécanique cérébrale dont la théorie positive n'a véritablement jamais été faite et dont on s'est contenté d'observer empiriquement quelques-unes des règles. Chaque fonction composée du cerveau se forme : 1° de l'impulsion d'un instinct aveugle qui dépend des fonctions élémentaires, telles qu'Auguste Comte les a établies dans son tableau cérébral ; 2° d'une vue de l'esprit qui rattache le penchant à un objet déterminé ou à une espèce particu-

lière d'objets ; 3° enfin, d'un idéal qui indique d'une manière générale la limite vers laquelle il faut faire tendre la satisfaction du penchant, ainsi lié à une vue particulière. La liaison intime de ces trois éléments dans des proportions diverses, suivant l'époque de la civilisation, la culture et la nature de l'individu, constitue la force composée par laquelle s'opèrent les réactions cérébrales, en joignant à chacun de ces penchants composés une intervention spéciale du caractère ; de telle sorte que pour chacun d'eux, il y a, suivant les individus, une tendance habituelle, ou à les mettre en action, ou à les retenir, ou à les maintenir. Mais il faut préciser cette notion, en remarquant que la dénomination du penchant composé doit être tirée de l'instinct plus ou moins aveugle qui lui sert de base, en même temps que de la nature de la vue qu'il précise. En second lieu, il faut considérer l'évolution graduelle de l'Humanité comme tendant à constituer en face de chaque penchant un autre penchant modificateur qui le retient ou l'excite.

Règles morales relatives aux penchants qui ont pour but l'instinct conservateur.

L'*ensemble* des penchants personnels constitue la *personnalité* humaine, c'est-à-dire l'ensemble des impulsions par lesquelles l'individu se conserve en rapport avec l'ensemble des situations collectives dans lesquelles il se trouve placé, de telle sorte que la personnalité humaine doit nécessairement se développer avec l'ensemble de l'évolution sociale, sans quoi l'existence de l'individu deviendrait véritablement contradictoire, au milieu d'une civilisation de plus en plus compliquée. Ceci posé, nous allons successivement considérer les penchants composés de la personnalité, en examinant d'abord ceux qui sont relatifs à la personnalité directe. Or, les penchants fondamentaux sont ceux qu'on a appelés des besoins, et qui résultent de la liaison de l'instinct conservateur, d'un côté, avec un état des muqueuses, et de l'autre, avec la nature des objets propres à satisfaire les

nécessités nutritives. Quand il y a une disposition fondamentale à céder à ces besoins, sans réaction et au-delà des limites raisonnables, l'individu est dit intempérant. La tempérance est la fonction modificatrice des besoins, qui résulte de l'effort de l'individu sur lui-même, d'après un idéal convenablement construit, pour limiter la force d'impulsion de ces divers besoins. Le principe fondamental de la morale personnelle, à cet égard, consiste dans les habitudes à prendre pour limiter la prépondérance des besoins par l'effort constant de la tempérance. Cette tempérance doit devenir un penchant ; pour cela il faut deux choses : 1° la construction de l'idéal qui lui est relatif et qui résulte de la conception des conséquences personnelles de l'intempérance, quant à notre conservation, et aussi de la notion des conséquences sociales du gaspillage des matériaux ; 2° l'habitude convenablement prise de mettre en jeu cette tempérance pour lutter contre la prépondérance habituelle des besoins. Il faut remarquer que l'idéal construit par le travail de l'Humanité, et que nous portons en nous, contient des motifs sociaux qui permettent la réaction des autres sur nous-mêmes, et aide ainsi à notre perfectionnement personnel. La tempérance peut, du reste, comporter d'autres dénominations, et elle reçoit souvent le nom de *sobriété*.

Il y a là des nuances qui ont une certaine importance, mais sur lesquelles il ne serait pas opportun maintenant d'insister. Il faut remarquer que ces besoins se spécialisent, comme aussi les formes de la force modificatrice de la tempérance, suivant que les objets sont solides ou liquides, et suivant même la nature de ces objets. Du reste, ces divers besoins, dans leur état même de spécialité, se transmettent suivant la génération, de telle sorte que, selon les époques sociales ou les familles particulières, on vient au monde avec des besoins spéciaux et

des sobriétés spéciales. La même analyse s'appliquera, sans que j'y insiste, aux penchants qui résultent de la liaison de l'instinct conservateur avec la notion de la propriété des matériaux. De là résultent les penchants propres à l'amour de la propriété, qui se spécialisent même suivant la nature des objets et qui, suivant l'intensité, donnent lieu à l'avarice, la prodigalité, etc.

Il y a aussi des penchants modificateurs de ceux-là, qui reposent sur la notion d'un idéal construit d'après des motifs personnels ou sociaux, ce sont : l'économie et la générosité. L'effort personnel doit consister à établir un sage équilibre entre les instincts d'impulsion d'une même catégorie et les instincts modificateurs. Il y a une troisième série de penchants venant de la personnalité directe : ce sont ceux qui sont relatifs à la considération de notre propre conservation ; ils donnent lieu aux penchants appelés amour de la vie, poltronnerie, mépris de la mort, etc. Ils comportent des penchants modificateurs qui, sans recevoir habituellement de dénomination bien précise, consistent surtout à ne pas craindre le danger, sans jamais le chercher. La culture morale, à cet égard, consistera à établir les règles et les habitudes d'un sage équilibre. L'instinct sexuel donne lieu aussi à des penchants composés plus ou moins intenses qui sont tenus en équilibre par le grand penchant modificateur si varié qu'on nomme la pudeur, et qui constitue une des plus belles créations de l'Humanité.

Du règlement mor des penchants qui o pour base les in tincts sexuel, mate nel, destructeur constructeur.

L'amour des petits donne lieu à des instincts composés très variés et aussi à des instincts modificateurs qui n'ont pas donné lieu, jusqu'ici, à des dénominations suffisamment précises. Quant à l'instinct destructeur, il a donné lieu à une grande variété ~~de penchants~~ déterminés et les dénominations de dureté, férocité, cruauté, calomnie, médisance, etc., traduisent à la fois les formes et les degrés d'intensité des penchants composés qui s'y

rapportent. Mais une des formes les plus importantes à étudier de nos jours constitue l'esprit critique proprement dit, qui résulte de l'évolution sociologique de la doctrine révolutionnaire, et qui peut conduire, dans certains cas, à des états pleinement pathologiques que le docteur Cottard a étudiés, sous le nom de délire des négations. L'un des principaux buts de l'effort de l'homme sur lui-même doit consister dans le développement des penchants modificateurs qui retiennent et limitent l'action de ces fonctions composées. Les mêmes considérations s'appliquent aux penchants qui ont pour base l'instinct constructeur, soit les penchants directs, soit les penchants modificateurs. De là l'esprit d'*ordre* et celui de *désordre* qui prennent, du reste, des formes très variées, suivant les objets auxquels il s'appliquent.

L'ensemble de cette analyse nous montre donc la complication croissante de la personnalité humaine, avec l'évolution sociale qui produit ainsi une variété presque indéfinie de penchants directs et modificateurs. La règle fondamentale de morale personnelle qui leur convient, consiste dans l'effort continu de l'homme pour développer les penchants modificateurs, de manière à maintenir les penchants d'impulsion dans le degré nécessaire à la conservation de notre personnalité parmi les hommes, mais aussi de manière à ce qu'elle soit compatible avec celle des autres dans la Famille, la Patrie et l'Humanité. Cette difficile et importante théorie est ici suffisamment développée pour que nous puissions considérer, d'une manière plus sommaire, les penchants d'impulsion et les penchants modificateurs qui ont pour base l'intérêt indirect, c'est-à-dire la vanité et l'orgueil. Ces penchants modificateurs consistent essentiellement d'abord dans la modestie et dans l'humilité proprement dite. L'antiquité, avant le catholicisme, avait contribué à la construction de ces deux grands penchants ; mais

ı règlement moral es penchants qui nt pour base l'or- ueil et la vanité.

c'est au monothéisme occidental qu'a appartenu leur véritable systématisation quoique, d'un autre côté, l'orgueil et la vanité se trouvassent surexcités par l'esprit révolutionnaire inhérent au catholicisme qui, faute du véritable esprit historique, méprisait les prédécesseurs polythéistes, en exagérant la valeur propre des monothéismes.

Du règlement mor des penchants de Sociabilité et de moralité.

Quant à la moralité, elle constitue elle-même un penchant composé qui se résume dans le sentiment du devoir, la création peut-être la plus capitale de notre espèce. Quant au caractère, il est évident que les fonctions composées qui lui sont propres consistent surtout dans la réaction de ses trois éléments: courage, prudence et persévérance. Car en quoi consiste la modification de la témérité, qui n'est que l'excès de courage, si ce n'est dans l'action de la prudence qui retient. Si nous résumons l'ensemble des règles qui doivent présider à la culture de la morale personnelle, nous verrons qu'elles peuvent se ramener à deux grandes opérations : la *purification* et l'*excitation*. La purification consiste dans les efforts pour diminuer l'intensité des penchants personnels, simples et composés. Cette purification comprend surtout deux opérations, l'une qui consiste à éviter les occasions qui peuvent les exciter : ce que les catholiques ont appelé fuir les *tentations ;* et l'autre à développer les penchants modificateurs de chacune des formes diverses des penchants personnels. Cette seconde opération est susceptible d'un très grand développement, à cause de l'élément mental de tout penchant composé qui permet à l'homme de réfléchir sur lui-même. La seconde opération, c'est l'*excitation :* c'est-à-dire les efforts pour augmenter l'intensité des penchants altruistes, simples ou composés. Le catholicisme s'est surtout préoccupé du premier problème, et le Positivisme, sans négliger celui-ci, se préoccupera surtout du second. Enfin, la morale

personnelle nous impose l'obligation de la culture de notre intelligence, sans laquelle nos meilleurs sentiments, combinés avec le caractère le plus parfait, ne suffiraient pas pour nous éviter, dans la pratique, les plus déplorables décisions. Il faut d'abord, à cet égard, distinguer entre les aptitudes et les connaissances, et considérer que notre effort doit surtout tendre à développer en nous des aptitudes mentales bien plus que d'entasser un amas indéfini de connaissances. Une règle doit être posée à ce sujet : il faut avoir un ensemble de connaissances coordonnées de manière à trouver celles dont nous avons besoin à un moment donné, sans traîner indéfiniment derrière nous l'*impedimentum* de faits inutiles. Tout cela est trop oublié de nos jours dans notre système habituel d'éducation ; d'un côté, on cherche plutôt à accumuler des faits dans l'esprit qu'à développer des aptitudes, et dans les connaissances acquises, on ne fait pas suffisamment la distinction entre les prépondérantes et les secondaires.

Nos efforts doivent tendre à développer les aptitudes élémentaires de l'observation concrète et abstraite, de l'induction et de la déduction ; mais aussi les fonctions composées de l'observation proprement dite, de l'expérimentation, de la comparaison, de la filiation et de la construction. Mais tout cet ensemble doit conduire à acquérir enfin, autant que possible, une fonction composée qui les réunit toutes et qui en est la suprême expression, à savoir : posséder un esprit juste. L'esprit juste consiste dans l'aptitude à établir toujours une saine harmonie entre l'objectif et le subjectif, c'est-à-dire entre les renseignements obtenus et les constructions de notre esprit qui les résument. Cet esprit juste est du reste plus ou moins difficile à obtenir suivant la hiérarchie successive des phénomènes ; c'est dans les phénomènes simples qu'il faut faire son apprentissage. La première loi de

philosophie première : faire l'hypothèse la plus simple et la plus sympathique en rapport avec l'ensemble des renseignements obtenus, est le grand principe qui doit nous guider dans la culture de l'intelligence pour obtenir ce résultat final. Mais ce principe est dangereux à manier pour les cœurs présomptueux qui ne comprennent pas que, dans l'application d'une pareille loi, il faut, non seulement tenir compte de sa propre expérience, mais aussi de celle des autres. Enfin, un devoir capital de la morale personnelle, c'est celui de *se bien porter ;* c'est-à-dire de prendre toute la série de précautions nécessaires pour acquérir et maintenir une bonne santé. Ce devoir est d'autant plus strict pour les positivistes qu'ils savent mieux que les autres l'intime connexité qui lie le corps et l'âme, celle-ci n'étant que le cerveau en action.

Règlement moral de la santé.

III

Du gouvernement propre à la première enfance et en général à la phase préliminaire de l'éducation.

Position de la question.

L'enfant, pendant la première enfance, et même pendant toute la période préliminaire de l'éducation, où il est sous la tutelle de la famille, ne pourrait organiser de lui-même la culture de la morale personnelle. Et, même dans l'âge de la pleine responsabilité, il y a toujours nécessité d'une réaction plus ou moins systématique sur l'individu, pour le maintenir dans certaines limites et l'exciter à des efforts personnels de perfectionnement. C'est là ce qu'on peut appeler l'action du *gouvernement.* Pendant la période préliminaire, le gouvernement appartient à la famille ; c'est la réaction de celle-ci sur l'individu qui le maintient dans une voie convenable et l'excite à se rendre digne de se gouverner lui-même. Ce gou-

vernement de la famille atteint son maximum pendant la première enfance et pendant cette même période, le gouvernement de l'enfant par lui-même est à son minimum. Dans les deux autres périodes de la vie préliminaire, le gouvernement de la famille va en diminuant et celui de l'individu sur lui-même en augmentant. C'est cette théorie du gouvernement de la Famille qu'il nous faut exposer; elle est, comme on le voit, le complément nécessaire de la morale personnelle, et elle constitue un préambule à la théorie de la marche de l'éducation pendant la première enfance. Ce gouvernement, comme tout autre, a pour but d'*exciter* et de *retenir,* et ses procédés d'action consistent dans les *peines* et les *récompenses*, soit morales, soit matérielles. La puissance de la Famille sur l'enfant résulte spontanément de la nature même des choses. Au début, elle a été absolue; mais à mesure que l'évolution sociale s'est développée, la réaction de la société sur la Famille a limité et modifié les droits de celle-ci, sans jamais pouvoir les détruire. L'aberration démocratique actuelle consisterait surtout, d'un côté, à annuler presque complètement la puissance de la Famille, et, de l'autre, à supprimer tout système de pénalités. Le Positivisme doit réagir contre ces aberrations dangereuses qui tendraient à supprimer l'action du premier être collectif, la Famille, pour faire surgir directement celle de la Patrie. Dans le gouvernement de l'individu, par la Famille, tous les membres de celle-ci interviennent sous des formes diverses et avec des variétés d'action qui constituent, quand on les comprend bien, une part considérable de l'éducation de l'enfant. Le père, la mère, les ascendants et les aînés concourent d'une manière plus ou moins spontanée et qu'il faut rendre systématique. Mais, en somme, la prépondérance gouvernementale dans la Famille, par rapport à l'enfant, appartient essentiellement à la mère; c'est ce que nous

allons mieux comprendre en suivant l'évolution de l'action de la Famille, pour l'éducation, pendant la période préliminaire.

L'action de la Famille, pendant la période préliminaire, présente graduellement trois phases successives qui conduisent finalement à la jeunesse, à vingt-un ans. C'est à ce moment que le gouvernement de la Patrie devient définitivement prépondérant, sans supprimer celui de la Famille qui prend alors un caractère surtout moral.

Dans la première période qui est celle de la première enfance, la domination de la mère est complète, la subordination de l'enfant absolue. L'action des autres membres de la Famille doit être alors purement modificatrice, et s'exercer le plus souvent par l'intermédiaire de la mère elle-même. Dans la seconde période qui est celle de la seconde enfance, de sept à quatorze ans, l'action directe du père commence à se faire sentir, surtout au point de vue temporel. La puissance temporelle de la mère diminue, au contraire, tandis que son autorité morale va en croissant. Dans la première période, en effet, la mère seule décide directement et complètement, pour la nourriture, l'habillement, les soins hygiéniques, le coucher, le lever, le repos et l'activité, etc. Enfin, dans la troisième période, l'adolescence, l'enfant qui est initié à l'instruction publique proprement dite commence à comprendre et à combiner le gouvernement de la Patrie avec celui de la Famille. A mesure que l'apprentissage se développe, l'autorité du père, qui dispose du capital, devient plus considérable, et celle de la mère se purifie davantage en prenant un caractère de plus en plus strictement moral. Le gouvernement de la Famille, surtout dans la première enfance, doit toujours prendre pour point de départ le développement spontané de l'enfant, les particularités qui lui sont propres, afin de les

améliorer sans les détruire, en utilisant les idiosyncrasies individuelles. En somme, l'individu répète l'espèce : or, le règlement de l'homme a dû suivre et non pas précéder son développement spontané qui seul pouvait expérimentalement indiquer dans quel sens devait agir l'action modificatrice. Les déclamations des moralistes sont, sous ce rapport, parfaitement absurdes quand elles s'appliquent aux écarts des populations primitives ; car si ces dernières ne s'étaient développées spontanément, comment aurait-on su ce qu'il fallait régler et de quelle manière ? Dans une certaine mesure, il en est de même pour l'enfant dont il faut suffisamment respecter la libre évolution, en profitant, bien entendu, de l'expérience acquise.

'u système de pénalité considéré comme un procédé général d'expérimentation.

En conséquence, l'action de la Famille, avec son système de récompenses et de punitions, constitue un véritable procédé d'expérimentation qui est la plus précieuse source de la meilleure direction de l'enfant. On comprend, en effet, sans que j'y insiste, que la manière dont telle punition est acceptée, et les effets qu'elle produit, donnent immédiatement sur la nature spontanée de l'enfant de précieuses indications. C'est ainsi que l'on peut juger de sa gourmandise, de sa vanité, de sa modestie, de sa cupidité, etc., ce qui donne le moyen de bien choisir les punitions, de graduer leur intensité, et en même temps de connaître sur quoi doit porter l'action modificatrice et de quelle manière elle doit s'y porter. La même observation s'applique aux procédés de récompense. C'est de cette manière qu'une mère intelligente et dévouée institue le véritable gouvernement de son enfant, en tenant compte des particularités effectives, sans oublier la limite générale, et plus ou moins idéale, que trace la morale systématique. La mère accomplira d'autant mieux ce grand office qu'elle y aura été préparée par une meilleure éducation systématique ; mais, même

spontanément, cette expérimentation continue est la source d'une admirable connaissance de la nature humaine, quoique trop empirique. La pénalité involontaire, c'est-à-dire celle où l'autorité extérieure impose à l'individu des gênes et des privations, n'a de valeur réelle que quand elle est subie en partie volontairement, c'est-à-dire sans un esprit de révolte qui lui enlèverait toute son efficacité, pour conduire bientôt à un irrémédiable état de fureur. C'est ce qu'on oublie trop de nos jours. Le développement de l'esprit révolutionnaire a enlevé à la pénalité une partie de son efficacité, en lui ôtant ce degré de soumission volontaire que le catholicisme surtout avait essayé de lui donner. Ceci nous conduit à parler de la pénalité purement volontaire, c'est-à-dire de celle qui résulte des privations que l'on s'impose, des gênes artificielles que l'on se crée, essentiellement dans la satisfaction des penchants propres à la personnalité. Cette pénalité porte d'abord sur les diverses formes de l'instinct conservateur, puis des instincts sexuels, destructeurs et constructeurs, et enfin sur les manifestations diverses de la vanité et de l'orgueil. Pour bien comprendre le rôle de cette pénalité volontaire, il faut en suivre l'évolution, et c'est ce que nous allons faire sommairement.

De la pénalité volon- taire. Théorie posi- tive du jeûne.

Chez les Grecs et les Romains, le système de ce que j'appelle la pénalité volontaire, c'est-à-dire l'ensemble des privations que l'on s'impose pour s'améliorer et se perfectionner, fut institué pour une destination précise : la guerre. Néanmoins, il faut reconnaître que les philosophes grecs conçurent le problème d'une manière abstraite, mais alors trop indéterminée. Socrate, notamment, insista sur ce procédé de perfectionnement, et les stoïques en firent une des bases de leur doctrine ; mais c'est le catholicisme qui opéra, en Occident du moins, une systématisation complète à ce sujet, en lui donnant

une destination déterminée, quoique chimérique : le ciel. Tous les chrétiens s'assujettirent ainsi à des procédés de privations relatives à toute la série des instincts depuis l'instinct nutritif jusqu'à la cupidité et l'orgueil et même à des souffrances spéciales ; le jeûne devint obligatoire à des époques déterminées. Le jeûne, outre l'épargne des matériaux, qui a été bien loin d'être inutile à une époque où ni leur quantité ni la date de leur reproduction n'étaient trop assurées, apprenait aux puissants et aux riches les douleurs de la privation et développait ainsi en eux la commisération pour les misérables. Quant au perfectionnement de l'effort sur soi-même, il était incontestable. Les moines, d'abord en Orient, puis en Occident, firent de ce système d'une vie de privations la base de leur institution ; outre une expérimentation qui pourra servir pour une vraie théorie de la nature humaine, ils offraient un type idéal qui réagissait sur l'ensemble du public. De plus, les natures supérieures allaient de temps en temps, par une retraite plus ou moins prolongée, retremper dans une telle solitude les forces élémentaires de leur vie morale. Les hommes les plus éminents du moyen âge, dans l'ordre spirituel, subirent presque tous, au début de leur vie, l'action de cet énergique procédé d'éducation. Le bouddhisme avait, du reste, dans l'Extrême-Orient, précédé le catholicisme dans une telle voie. Le monothéisme islamique imita cet exemple : il fit de la privation du vin une obligation absolue pour tous les vrais croyants qu'il assujettissait, d'un autre côté, à une période de jeûne obligatoire.

Mais le mouvement révolutionnaire en critiquant, en Occident, les exagérations monastiques n'a pas su comprendre l'importance du système des privations volontaires et jusqu'ici ce grand procédé d'éducation a été détruit sans être remplacé. A mesure que la maladie révolutionnaire va croissant, on tombe dans un excès

contraire à celui du moyen-âge et l'abus, de plus en plus grand, des excitants artificiels tend à compromettre la race elle-même. Du reste, la supériorité morale, à ce sujet, des musulmans sur les chrétiens émancipés, rend plus évidente l'importance d'un procédé dont le Positivisme reprendra la systématisation.

Système général des peines.

Sans doute le gouvernement de la mère sur l'enfant utilisera pour son perfectionnement cette pénalité volontaire, sans jamais pouvoir dispenser de la pénalité forcée. Celle-ci doit être considérée de plus en plus comme le complément de l'action maternelle portant sur l'emploi de l'affection. Mais la crainte, sous ses aspects divers, ne pourra jamais, pas plus pour l'enfant que pour l'homme, être éliminée du gouvernement de l'espèce. Les principes fondamentaux sont, du reste, les mêmes : il en est un surtout principal, c'est que la fixité de la peine importe plus que son intensité. La peine s'étend, du reste, depuis la souffrance propre à la sensibilité, jusqu'aux émotions pénibles déterminées dans nos divers penchants personnels et même sympathiques.

Système général des récompenses.

Mais le gouvernement de l'enfant, comme celui de l'homme, suppose la récompense comme la peine. Les récompenses s'adressent, en général, aux mêmes sources que la pénalité proprement dite ; pour les unes comme pour les autres, il faut que la sagacité maternelle sache, les principes généraux une fois admis, tenir compte des particularités propres aux deux sexes, et aussi de celles qui sont spéciales à chaque individu, ce qui suppose une connaissance délicate de la nature humaine, et en même temps la développe. Aussi les femmes qui ont été mères, et qui ont élevé leurs enfants, sont-elles arrivées à une connaissance souvent très profonde de notre nature morale, qui produira les plus grands effets quand elles auront participé à une meilleure éducation abstraite.

MARCHE DE L'ÉDUCATION PENDANT LA PREMIÈRE ENFANCE (1)

I

Institution générale de l'éducation pendant la première enfance et sa marche de la naissance à deux ans.

Position de la question.

Après avoir institué la conception générale de la vie préliminaire ou préparatoire, et spécialement de la première enfance, les conditions sociologiques et morales qu'elle subit dans son évolution, et donné la systématisation de la morale personnelle dont l'institution doit commencer dans cette première période de la vie, il nous faut terminer la théorie de l'éducation dans la première enfance par celle de la marche graduelle qu'elle doit suivre. Il faut d'abord nettement nous rappeler que le but de la vie préparatoire est de faire parcourir à un nouvel être la même évolution qu'a parcourue l'espèce, jusqu'à l'époque où il est destiné à vivre ; car le point de départ, pour l'individu comme pour l'espèce, est identiquement le même et quoique, aux diverses périodes de l'évolution sociale, l'individu arrive au monde avec des aptitudes dont l'intensité n'est pas toujours la même, néanmoins il arrive nu, sans force et sans connaissances, comme notre espèce au point de départ. Il faut donc que, par l'action de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité, on arrive à lui faire parcourir les diverses étapes qui le mettront à même d'agir dans une situation précise et déterminée de l'évolution humaine. C'est là le grand

(1) Résumé de la cinquième leçon du Cours de morale pratique faite, le dimanche 6 décembre 1885, salle Gerson, de trois heures à cinq heures.

grand principe qui systématisera toutes nos considérations sur l'évolution de l'éducation individuelle ; et l'on comprend facilement que la vitesse de cette évolution doit être d'autant plus grande que l'individu vient au monde à une époque plus avancée du développement social. On voit aussi comment la systématisation de l'éducation humaine était impossible avant la fondation de la sociologie.

Utilisons ces considérations pour ce qui regarde la première enfance. Le problème consiste, par l'action de la mère, organe spontané et finalement systématique de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité, à transmettre à l'enfant, dans cette première période, l'ensemble des habitudes et des connaissances qu'elle comporte. Il résulte de là que la période de la première enfance, de 0 à 7 ans, devra se partager en phases caractérisées par les progrès successifs du système de communication entre la mère et l'enfant. Ceci nous conduit à diviser la période de la première enfance en trois phases : dans la première, de 0 à 2 ans, le système de communication consiste dans les cris, les gestes, en un mot dans le langage d'action ; ce système est le plus sympathique, le plus esthétique et le plus synthétique, mais aussi le plus implicite, ce qui est en rapport avec la situation et la nature même de l'évolution cérébrale, qui part toujours, comme je l'ai établi dans un travail spécial, d'un état implicite qui devient graduellement de plus en plus explicite et analytique.

La seconde période de la première enfance va de 2 ans à 6 ans ; elle est caractérisée par le développement croissant du second procédé de communication : le langage articulé. Grâce à cette connaissance de plus en plus grande de la langue maternelle, les communications entre la mère et l'enfant deviennent de plus en plus étendues, comme de plus en plus explicites.

Enfin, dans la troisième période, qui contient la septième année, l'enfant acquiert un nouveau procédé de communication, par la *lecture*. Ce procédé, à la fois plus précis et en même temps plus à la disposition de l'enfant lui-même, commence à l'initier, par les images et les récits, à une certaine connaissance empirique, mais effective, des Êtres collectifs, Patrie et Humanité, dans lesquels vit la Famille qui les domine.

On voit donc ainsi se développer graduellement, dans l'enfant, son cœur, son intelligence et son corps, s'adaptant avec des connaissances convenables, à une situation grandissante, de manière à être préparé pour la suivante avec toutes les conditions convenables de stabilité et de progrès. Il est bien entendu qu'en divisant ainsi la première enfance en diverses phases, nous ne devons jamais oublier qu'il y a continuité, mais que ces divisions sont indispensables pour établir une saine théorie. Nous allons donc, d'après cela, étudier la théorie de l'évolution de l'éducation pendant cette première période de 0 à 2 ans.

s soins relatifs à nfant avant sa naisnce. — De l'avorteent. — De l'infantile.

Voyons d'abord l'éducation de l'enfant de la conception jusqu'à la naissance, car c'est à la conception même que commence l'éducation, bien que les devoirs des parents envers les enfants commencent avant la conception. Aussi Plutarque, avec juste raison, débute dans son *Traité de l'éducation des enfants* par l'établissement de ce principe : les parents doivent éviter avec soin que la génération des enfants ne soit souillée de quelque tache, d'où le devoir de choisir une épouse honnête. Mais ces devoirs des parents, avant la conception, se rapportent à la théorie des devoirs dans le mariage et seront considérés plus tard.

Les devoirs de la mère, comme ceux corrélatifs de la Famille, commencent donc au moment de la conception. Ils reposent tout entiers sur le principe de la procréation

de l'enfant, au point de vue sociologique et moral. Son devoir, en effet, à cet égard, est de créer un organe nouveau,aussi convenable que possible, pour la Famille, la Patrie et l'Humanité. La mère est donc dans la plus stricte obligation d'organiser son régime de vie, de manière à résoudre le mieux possible un tel problème. Les lois de l'évolution de l'enfant dans l'utérus sont encore trop peu connues, pour que les conseils et les règles puissent dépasser un empirisme coordonné ; nous devrons donc nous réduire a des indications générales qui disposeront la mère et la Famille à accepter des conseils motivés.

La Famille, comme le public, doit considérer la femme comme l'appareil destiné à la production d'un futur organe de l'Humanité, production capitale par laquelle elle se continue et qui fait que l'enfant est le but même du travail de la société. En outre, comme on doit toujours faire la meilleure hypothèse sur l'enfant qui doit naître, il faut admettre qu'il peut devenir un élément important de la Famille et de la société. De la vue précise de ce principe, se déduisent le respect que la femme doit, à ce titre, avoir pour elle-même, et les précautions qu'elle est tenue de prendre, non pas seulement pour elle-même, mais aussi pour la destination collective qui lui incombe. De là aussi les précautions, les soins et les respects de la Famille et du public pour la femme enceinte. Mais il faut que ces soins et ce respect ne soient pas pour elle une occasion d'abus, suivant une tendance trop conforme aux dispositions actuelles, où l'on tend à énerver l'énergie et la fermeté des prescriptions par une préoccupation exagérée de ce que l'on doit aux faibles. Quant aux soins eux-mêmes, ils doivent tenir un juste milieu entre trop de précautions conduisant à une mollesse fâcheuse et un excès d'activité qui est surtout à craindre dans la masse de la population, essentiellement prolétaire.

Je ne puis qu'indiquer d'une manière sommaire la théorie sociologique de la grossesse, c'est-à-dire la succession des règles et des principes relatifs à cet état capital de la femme. On peut seulement constater que l'insuffisance des capitaux, le peu de développement des relations sociales et des notions qui leur sont propres ont, au début, empêché la réaction sociale sur l'état de grossesse : aussi partout trouve-t-on l'avortement plus ou moins autorisé à l'origine de toutes les sociétés. Mais ensuite, graduellement, et d'une manière empirique néanmoins, la société réagit de plus en plus et impose à cet égard les prescriptions légales et morales. Il en est de même pour l'infanticide ou la destruction de l'enfant au moment de la naissance. Après avoir été autorisé chez tous les peuples, il a été graduellement interdit et l'opinion publique comme la législation ont montré à cet égard une sévérité qui semble avoir été excessive, quoique passagèrement nécessaire pour créer les habitudes convenables. Le drame de Faust, principal chef-d'œuvre esthétique de Gœthe, rend cela d'une manière frappante. Néanmoins, on ne peut s'empêcher d'éprouver de l'indignation et même du dégoût, en voyant non seulement le public, mais le ciel lui-même et le frère de la malheureuse orpheline l'abandonner et la poursuivre d'une manière si impitoyable ; mais ce qui répugne peut-être le plus, c'est l'indifférence et l'abandon du célèbre docteur, tardivement amoureux. Le manque d'esprit chevaleresque éclate au plus haut degré dans ce drame célèbre. Une réaction s'est graduellement produite contre cet excès de sévérité : on peut lire, à ce sujet, les sages et humaines observations de M. Huntert (1). Mais peut-être un excès de douceur tend-il à se substituer à un excès de sévérité. Quoi qu'il en soit, on doit désirer surtout que la

(1) Voir Gall, tome I, page 372, édition in-8°.

responsabilité morale de l'homme soit plus nettement affirmée qu'elle ne l'était dans le passé.

État général de l'enfa au moment de la naissance.

Dès que l'enfant est venu au monde, les conditions familiales et sociologiques font sentir leur influence ; cela s'est toujours fait spontanément, mais il est bon d'en avoir la notion systématique. Une première grande division se présente à ce sujet : c'est la distinction qui pèse tant sur la destinée de l'enfant, entre la naissance légitime et la naissance illégitime. Il y a d'abord, à cet égard, une fatalité légale qu'il est impossible d'éviter. En effet, quoi qu'on fasse, l'éducation de l'enfant sera tout autre dans une famille constituée que dans une famille qui ne l'est pas, quelques modifications que la loi puisse apporter aux obligations qu'on impose au père, en admettant que l'enfant soit reconnu, problème toujours fort délicat. En second lieu, cette situation crée une fatalité d'opinion qu'il faut rendre relative, d'absolue qu'elle était, et qu'il est évidemment impossible de supprimer. Il y aura toujours une prévention naturelle contre ceux qui n'ont pas été élevés dans les conditions normales de la Famille ; c'est là un obstacle que l'enfant devenu homme aura à surmonter, et qui produit des effets remarquables quand il a une véritable énergie.

Vient ensuite la grande distinction entre les familles riches et les familles pauvres. Lorsque celles-ci sont à un degré trop inférieur, cet état nécessite l'intervention de la société elle-même, qui doit être appliquée avec une extrême modération, en évitant surtout un casernement meurtrier. Mais, le plus souvent, les soins touchants que nécessite la première enfance doivent résulter des parents, des amis et des voisins, suivant des habitudes de fraternité et de protection que nos pères, sous l'influence du catholicisme, avaient largement développées : mœurs élevées que nous sommes en train de perdre, en

élevant un mur de plus en plus haut entre la pauvreté et la richesse. Quoi qu'il en soit, c'est aux parents à tenir compte, dès le début, des conditions sociologiques et de famille au milieu desquelles surgit le nouvel être. Ils doivent prendre toutes les précautions qu'exige l'état spécial de chaque enfant qui se trouve quelquefois, par une déplorable fatalité, atteint de graves infirmités.

Ce qui doit préoccuper, dès l'abord, c'est l'allaitement, naturel ou artificiel, de l'enfant par la mère ou par la nourrice.

En dehors des raisons physiques, il y a des raisons morales pour que la mère se charge de cette grande fonction ; elle pourra ainsi acquérir, dès le début, sur son enfant, la véritable influence qui est la condition d'une bonne éducation. Quand l'allaitement est naturel, cette fonction oblige la mère ou la nourrice à des devoirs spéciaux par rapport à elle-même ; car le système de nutrition, d'un côté, et l'état du cerveau de l'autre, ont une action intense et étendue sur les propriétés du lait. Les observations de tous les praticiens sont concourantes à ce sujet et Caillau cite un cas d'apoplexie déterminé chez un enfant par le lait de la nourrice à la suite d'une violente colère de celle-ci. Du reste, on peut poser, je crois, ce principe général que la réaction du cerveau sur les phénomènes organiques est surtout frappante dans les phénomènes sécrétoires.

Mais, comme l'enfant, après tout, est un organe futur de l'Humanité, créé par elle, par l'action de la Patrie et de la Famille, il s'ensuit que la société a le droit comme le devoir d'intervenir dans l'allaitement par les nourrices ou au moyen du lait des animaux, en prenant toutes les précautions nécessaires.

La théorie de la nutrition est encore bien imparfaite ; cependant elle a fait des progrès et l'on peut prévoir le moment où, par la combinaison des théories scienti-

fiques avec les indications empiriques, on pourra arriver à refaire *à priori,* au moins en partie, la constitution malheureuse des nouveaux nés victimes des fatalités sociologiques.

État final de l'enfan au moment de la seconde dentitio

Cette période de l'enfance conduit de la naissance jusqu'au sevrage qui doit donner lieu à toute la série de précautions qu'indique un sage empirisme, en même temps que surgissent celles relatives à la première dentition, cette crise grave imposée par une des plus évidentes imperfections de l'organisation humaine. C'est à partir de là que se développe surtout l'éducation proprement dite physique, mentale et morale, et que se posent toutes les bases de l'éducation ultérieure. Je dois faire précéder cette appréciation d'une conception synthétique autour de laquelle se grouperont toutes les règles, toutes les observations et tous les procédés d'éducation.

Des phases successive de l'enfance entre ces limites extrême

L'éducation de l'enfant, dans cette première période, comme dans les autres, s'accomplit autour de quatre grands fétiches : l'*habillement*, le *lit*, la *table* et la *maison*. A eux se rapportent, en effet, les notions, les sentiments et les actes, de manière à donner à la mère, comme à l'enfant, des moyens précieux de coordination. Mais ces quatre grands fétiches fondamentaux, autour desquels peuvent se grouper, du reste, des fétiches secondaires, comme les jouets, sont dominés par la prépondérance de la réelle providence qui gouverne l'enfant et, on peut le dire pour lui, de la véritable déesse : la mère. Ceux qui feront usage de cette conception fondamentale pour l'observation de l'enfant, comme pour sa direction, en sentiront toute la portée et toute la fécondité. Nous allons, du reste, nous en servir dès à présent, implicitement ou explicitement, d'abord dans la théorie de l'éducation physique de l'enfant pendant cette première période.

L'éducation physique de l'enfant porte, à la fois, sur

la vie organique et sur la vie animale proprement dite. Dans les premiers mois, il n'a, à cet égard, nécessairement aucune indépendance personnelle, ni aucune cohérence : ce sont là les deux choses qu'il faut graduellement développer, de manière à lui apprendre à se tenir debout, à marcher, à commencer même à courir, à manger, à accomplir, d'après certaines règles, les besoins d'incrétion comme ceux d'excrétion. Il y a là un immense travail et une source énorme d'instruction morale qu'on subit sans s'en rendre suffisamment raison. La satisfaction sociale des besoins d'excrétion, par exemple, est un des phénomènes sociologiques les plus curieux et les moins observés. Apprendre à l'enfant à cracher au lieu de baver et avec toutes les conditions qu'exige la vie domestique et sociale, est une opération longue et délicate. Au lieu de faire tout cela spontanément, il faut le faire sciemment, ce qui permet de précieuses indications sur l'éducation. Pour la nutrition, par exemple, apprendre à l'enfant à manger à table est une opération organique, physique et morale de la plus grande importance.

En ne considérant ici que le point de vue organique et physique, on y voit tout un ensemble d'opérations coordonnées, pour se tenir, se maintenir et exécuter les opérations compliquées de la manducation civilisée. Les mêmes observations s'appliquent à la manière de se tenir au lit, de même qu'à la conservation de l'habillement et à tous les mouvements dans la maison : dans une chambre d'abord, puis dans les chambres successives, le tout sous la direction et la surveillance de la mère qui est comme la déesse qui préside aux gouvernements de ces fétiches, lesquels contribuent eux-mêmes, par un concours synthétique, à l'éducation de l'enfant. On n'a pas assez remarqué que tout ce que la civilisation accumule maintenant dans le logis le plus modeste constitue

pour l'enfant, dans cette période, comme un vaste atelier d'instruction, spécialement adapté, dans chaque famille, à la situation personnelle sans l'uniformité fatigante et vulgaire de nos collections artificielles, pour lesquelles il ne peut y avoir ni la fréquentation, ni l'affection mutuelle absolument indispensables.

Mais c'est surtout sur le point de vue moral qu'il faut insister. Toute cette théorie de l'éducation de l'enfant est dominée, dès le début, et plus tard aussi nécessairement, par la conception de l'*innéité* de nos divers penchants, cette innéité s'appliquant non seulement à nos dispositions fondamentales, mais aussi à l'accumulation héréditaire des influences cosmologiques et sociologiques. C'est cette innéité capitale, à la fois biologique et sociale, que le XVIII[e] siècle, et notamment J.-J. Rousseau, ont complètement méconnue, en faisant naître nos dispositions fondamentales des circonstances extérieures. J.-J. Rousseau est spécialement absurde, dans le premier livre de l'*Émile,* lorsqu'il expose la conception de la prétendue bonté native de l'homme, troublée par la méchanceté des nourrices.

Un second point capital, c'est de reconnaître que les divers penchants *multiples, incohérents* et *désordonnés* agissent dès le début ; et que le problème précisément est, en les développant, de les coordonner afin de régler les actions, d'abord purement réflexes. Les penchants personnels directs ou indirects agissent, on peut le dire, déjà dès la première semaine et se manifestent de plus en plus, quoique contrebalancés très légèrement par l'influence spontanée des penchants altruistes, que l'influence mentale, d'abord trop peu développée, ne permet pas de mettre en jeu.

Des moyens à la d position de la mè pour la direction la première enfan

Mais la mère étant la providence supérieure qui commande, pourvoit, aime et réprime, en un mot comme je l'ai dit, la véritable déesse, il faut considérer la position

que prend l'enfant, dès le début, par rapport à elle. Cette première période se caractérise par le *caprice* dont il faut donner une première théorie positive. Le caprice, c'est la disposition, en même temps que l'habileté, à employer les autres à la satisfaction de ses *penchants variables,* de manière à en faire les instruments de toutes les oscillations des penchants personnels incohérents ; aussi dès que l'enfant a construit l'image maternelle, sa première grande construction mentale synthétique est celle où, sans savoir encore parler, il établit la conception de sa mère comme appareil propre à satisfaire tous ses penchants quelconques : l'enfant se faisant ainsi naturellement, dès le début, le centre de toutes choses. Le pas capital que doit alors accomplir la mère, c'est de faire surgir en face de la conception spontanée de l'enfant, que je viens de définir, la conception qu'elle est, au contraire, une providence effective et non pas un appareil à satisfaction de caprices. Cette providence doit d'abord faire sentir son premier caractère fondamental, à savoir : qu'elle représente la *fatalité* à laquelle l'enfant doit d'abord se soumettre. Cette fatalité doit apparaître, sans doute, avec le caractère d'inflexibilité qui s'impose et refrène, mais aussi avec l'affection qui aide, pourvoit et aime. Ainsi, dès le début, s'établit synthétiquement d'une manière implicite, mais très profonde, la lutte entre le régime théologique primitif du caprice et le régime normal de la fatalité, réglée et modifiée par une action volontaire.

L'action maternelle consiste alors, en respectant la spontanéité des instincts personnels, à ne pas les exciter trop artificiellement et à faire bientôt appel aux instincts altruistes. Elle doit tendre ainsi, dans cette situation, à construire graduellement dans son enfant cet admirable instinct composé : l'*amour filial,* formé de crainte, d'intérêt, de subordination, de respect et

d'affection. La lente évolution de l'Humanité a créé des dispositions innées à cet instinct composé qui varie d'un enfant à un autre enfant, d'un pays à un autre pays, ce qui constitue des idiosyncrasies dont la mère devra savoir tenir compte.

Les communications entre la mère et l'enfant s'effectuent par le langage primitif de l'espèce humaine, celui de l'action. L'enfant emploie les cris, les pleurs et les gestes ; la mère, les gestes, l'intonation, l'action des yeux et finalement le *sourire*, cette merveilleuse création de l'espèce humaine. Ce langage, à la fois profondément synthétique et affectif, convient admirablement à cette première période de l'enfance, qui n'est que la répétition de la première période de l'évolution de l'espèce humaine. Les *caresses* sont un des grands procédés de ce premier langage ; mais il est important d'observer que l'abus des caresses tend souvent à énerver l'enfant, d'une manière bien plus grave qu'on ne le croit, et présente aussi ce caractère peu digne de faire de lui un objet de caprice. Dans la représentation antique, la mère effleure d'une lèvre légère le front de l'enfant endormi : voilà la norme.

Il faut, dès à présent, remarquer, comment les grands fétiches, le *lit*, l'*habillement*, la *table* et la *maison*, servent à l'éducation morale de l'enfant. Se tenir convenablement à table, par exemple, suppose toute une immense éducation morale : un effort de l'enfant sur lui-même, pour apprendre à se respecter, à respecter les autres et à commencer à remplir déjà quelques fonctions élémentaires où la réaction de l'altruisme sur l'égoïsme s'opère par un premier sentiment implicite, mais profond du sentiment du devoir. Les mêmes considérations s'appliquent au lit, à l'habillement et à la maison, mais c'est surtout dans la période de deux à sept ans de la première enfance, que se manifeste toute l'efficacité de ces

quatre grandes constructions sociales. Je n'en ai parlé ici que pour caractériser la continuité nécessaire de l'éducation.

e la construction des tres. — Logique des entiments.

Voyons maintenant l'évolution mentale et pratique de l'enfant. Quoique toutes les fonctions mentales interviennent nécessairement, leur ensemble est dominé par l'observation concrète, c'est-à-dire par la construction et l'observation des êtres proprement dits. La première grande construction de l'enfant est celle de sa mère. Il y a un réel intérêt à suivre cette opération synthétique, où le cœur aide si grandement l'esprit, et où se manifeste cette logique primitive si profondément signalée par Comte : *la logique des sentiments.* Puis, l'enfant construit le père, les parents et les amis, et successivement les divers objets qui l'entourent, considérés isolément et dans le rapport qu'ils ont avec la satisfaction de ses besoins ou de ses caprices. Cette construction des êtres se trouve liée nécessairement à une première ébauche de l'observation abstraite, par le fait que l'enfant apprend à connaître les distances, les volumes, les poids, la température, la lumière, etc., sans qu'il puisse encore, faute d'un langage articulé, instituer nettement ce premier degré d'abstraction. Toutes ces connaissances sont d'abord synthétiques, sans doute, mais isolées et incohérentes. La cohérence mentale complète commence alors à s'accomplir par la création des fétiches dont j'ai déjà parlé : le lit, l'habillement et la table dont les divers éléments, isolément appréciés par l'enfant, ne tardent pas à devenir pour lui des touts cohérents. La synthèse totale qui termine cette première période s'accomplit dans une première notion confuse, mais forte, du grand fétiche : la *maison ;* de telle sorte qu'en définitive, la synthèse s'accomplit autour de deux grands êtres : la mère et la maison.

Quant à l'activité, elle consiste nécessairement dans

les jeux plus ou moins incohérents qui s'accomplissent autour des objets familiers.

La grande opération qui termine cette période, c'est l'étude des premières notions du langage articulé. La mère, par cette transmission capitale, prépare la seconde période. C'est à elle qu'appartient cette fonction supérieure : aussi la première langue que nous parlons est-elle désignée par le terme si bien choisi de langue maternelle.

Mais dans les soins que l'on prend pour transmettre la langue maternelle, il ne faut pas oublier que la destination finale de celle-ci est essentiellement sociale. Il faut donc apprendre à l'enfant à bien articuler, à ne pas trop se presser, et à n'apprendre d'abord qu'un très petit nombre des mots bien choisis et bien énoncés.

II

Marche de l'éducation pendant la deuxième partie de la première enfance : de deux ans à six ans.

Du langage. March successive de son acquisition.

La première période de la première enfance, de zéro à deux ans, se termine au moment où commence l'acquisition de la langue articulée ; la deuxième période qui est fondamentale, de deux à six ans, sera caractérisée par l'influence croissante de ce grand instrument, et par son usage de plus en plus développé pour l'évolution de l'éducation.

La langue condence, en définitive, l'ensemble des acquisitions de notre espèce, mentales, morales et actives. La mère condense en elle, à son tour, ce grand capital de la Patrie et de l'Humanité, et, grâce à cet instrument, elle peut exercer sur l'enfant une réaction croissante et de plus en plus précise.

En outre, il est facile de voir que, comme la langue est

le résultat du travail continu des êtres collectifs, la mère, en s'en servant et en la communiquant, opère la réaction capitale, quoique indirecte, de ces êtres collectifs sur l'enfant lui-même. Dès lors, on conçoit qu'une suffisante attention donnée à cette communication de la langue par la mère permettra d'élever l'enfant pour le service des Êtres collectifs : Famille, Patrie, Humanité.

Il résulte de là que, comme la langue est une création collective destinée surtout à la vie collective, sa transmission comme son emploi sont soumis à des règles et à des obligations qui sont la conséquence de cette origine et de cette destination. D'abord, il est de toute évidence que la mère doit mettre un choix scrupuleux dans la communication des mots, et qu'elle-même doit s'observer dans leur emploi devant l'enfant : les mots sont des institutions sociales qu'il faut respecter, et elle doit veiller à ce que l'enfant n'en fasse pas un abus. Outre la vanité qui se développe dans l'enfant quand on le laisse aller à une trop grande loquacité, il en résulte aussi pour lui, des habitudes qui conduisent plus tard à cet étrange abus du langage qui est une de nos plaies sociales. D'autre part, l'emploi, plus ou moins inconscient, par un enfant, d'un mot auquel les parents et les amis joignent toute la série d'idées accessoires qu'il ne peut pas comprendre lui-même présente un contraste piquant. Dès que l'enfant est arrivé à pouvoir exprimer, par le langage articulé, ses désirs et leurs nuances les plus variées, il faut qu'il s'interdise l'emploi des pleurs et des cris, indispensables au début.

Une fois acquis dans la famille, le langage servira de base au développement des rapports croissants de l'enfant suivant les nécessités de sa situation.

Marche successive de la raison abstraite.

Le langage, étant transmis par la mère, aura cet avantage d'être en rapport avec la nature de la situation sociologique de l'enfant dans une famille déterminée, et

c'est sur cette base spontanée mais nécessaire qu'il faudra constituer l'unification et la généralisation indispensables à des rapports plus étendus. Quoi qu'il en soit, l'enfant muni de cet instrument sera susceptible des actions et des réactions que comporte le développement de son éducation.

Voyons d'abord son éducation physique, portant à la fois sur la vie organique et sur la vie animale. La coordination, comme le développement de cette vie, reposent sur la culture systématique de la personnalité, base de la vie affective. Le premier degré de la personnalité se rapporte directement aux besoins de nutrition, c'est-à-dire d'incrétion et d'excrétion et aux soins de propreté qui y sont relatifs. Ces besoins, en effet, dans cette période, s'accomplissent d'une manière de plus en plus volontaire, et en rapport de plus en plus explicite avec l'ensemble de la famille dans laquelle l'enfant est obligé de vivre, tandis qu'au début la satisfaction de ces mêmes besoins est surtout involontaire, sans la considération, si ce n'est implicite, des rapports avec les autres. Ici, au contraire, la mère, grâce au langage, commence à faire sentir à l'enfant l'importance des soins de propreté, des mesures d'ordre dans la satisfaction des besoins d'incrétion et d'excrétion, comme dans sa propreté et sa tenue personnelles. Dès lors, commence pour l'enfant, dans cet ensemble de problèmes, simples et constamment renouvelés, l'effort sur lui-même où se posent les premières assises de la force morale. L'ensemble de toute cette éducation, si admirable quand on l'étudie scientifiquement et de près, se résume dans la manière de se tenir convenablement à *table,* dans son *lit* et dans son *habillement.* Se tenir convenablement à table, est surtout un appareil de coordination vraiment précieux pour l'éducation totale, mais surtout morale de l'enfant. Car, non seulement il se règle, par un effort qui devient

bientôt volontaire, dans les soins de la nutrition et de la propreté, mais encore le sentiment et l'habitude des relations avec les autres commencent à se développer dans des cas simples, constamment répétés. La création de la *table* et du repas de famille, par l'évolution totale de l'Humanité, a donné à la mère une des plus admirables ressources pour l'éducation de l'enfant. Il est facile, du reste, de voir que les instincts constructeur et destructeur y trouvent leur développement, sous des formes spéciales et composées. L'enfant apprend, en effet, à connaître là un certain ordre, à le respecter, à y participer, comme aussi à développer les efforts que nécessite l'élimination de certains obstacles. Enfin, les instincts indirects, surtout la vanité, y trouvent une satisfaction, par l'approbation qu'obtient l'enfant pour ses efforts en vue de réaliser à table son concours avec les autres, et aussi par le sentiment intime de l'accroissement de sa propre valeur.

Il y a un deuxième degré de personnalité, auquel il est nécessaire de faire attention, dès cette première phase : c'est celui qui est relatif au sentiment de la conservation de soi-même. Il faut, évidemment, tenir un milieu entre la poltronnerie et la témérité. Il est nécessaire d'éviter avec soin les peurs artificielles, mais il faut aussi aguerrir graduellement l'enfant contre les peurs naturelles. Enfin, le troisième degré de la personnalité fondamentale, est celui de la possession ; il se développe nécessairement par la propriété des joujoux et de l'habit. C'est à la mère à utiliser ce *sentiment* nécessaire pour développer d'un côté celui de la prévoyance, et de l'autre celui de la bonté, par une convenable pratique du don volontaire. Il y a là des combinaisons très délicates, parce que les conditions auxquelles elles doivent satisfaire sont contradictoires quand elles dépassent certaines limites.

L'*habillement* résume et synthétise un grand nombre d'habitudes propres à l'éducation morale de l'enfant. En premier lieu, c'est par l'habillement, cette belle institution de l'Humanité, que commencent à se créer graduellement les habitudes et la retenue propres à la pudeur, et enfin, la pudeur elle-même, cette fonction cérébrale composée destinée à un si grand rôle. Le soin de l'habillement, la propreté qu'il suppose, donnent lieu à des efforts et à une première institution de la notion de la dignité personnelle. Mais il y a deux règles capitales, dont il faut tenir compte : il est absolument nécessaire, dans toutes les classes, de s'interdire complètement le luxe de l'habillement chez les enfants. En second lieu, quelques habitudes que l'on inculque aux enfants pour la conservation de leurs habits, il ne faut pas oublier qne l'activité, l'énergie, l'audace dans les exercices sont encore plus nécessaires.

En résumé, de la vie physique de l'enfant résulte pour lui une immense éducation *morale,* d'une variété presque infinie, où se posent toutes les bases de la force morale ou de l'effort sur soi, jointe à un sentiment implicite du concours avec un certain ensemble d'individus solidaires, sentiment qui deviendra plus tard une notion explicite, celle de sa famille. Ainsi donc s'ébauchent, dès le début, les bases de la systématisation de la vie humaine ; et c'est sur ces fondements spontanés que se construira plus tard l'édifice. Etudions actuellement l'éducation mentale de l'enfant, et assistons aux premiers pas pour la construction en lui de la raison concrète.

Formation de la raison concrète.

Dans la première partie de la première enfance que nous avons étudiée, l'enfant construit sa mère et les êtres les plus immédiats qui l'entourent, par l'action directe de l'observation concrète, sans l'intervention du langage proprement dit ; au contraire, celui-ci va jouer désor-

mais un rôle important dans le développement de la raison concrète. En premier lieu, il est évident que la notion des divers êtres deviendrait impossible à acquérir, vu leur trop grand nombre, sans l'intervention des mots. Dans la première enfance, l'image intérieure qu'a l'enfant de l'être se lie à un sentiment, ce qui lui donne une grande intensité ; mais il y a un manque de précision, auquel l'intervention des mots permettra de remédier. En outre, les mots condensant les acquisitions antérieures, seront un procédé pour faire participer la raison concrète de l'enfant à la raison concrète collective.

Il importe, en effet, de remarquer les deux marches que l'on peut suivre dans l'acquisition des notions de la raison concrète, suivant que le mot précède l'observation ou la suit. Au début, le mot doit suivre l'observation : c'est ce qui a lieu dans la première période, de zéro à deux ans. Mais ensuite, c'est l'inverse qui a lieu, le mot donne une première conception synthétique autour de laquelle on groupe les diverses observations spéciales.

Enfin, un dernier élément de la formation de la raison concrète, c'est l'emploi des *images artificielles*. Grâce à elles, il se fait une éducation très particulière de la raison concrète dans l'enfant. D'un côté, il apprend à établir la relation entre l'image artificielle et la vue de l'objet. Il y a là un travail très singulier de l'intelligence humaine qui contribue au développement de la logique des images. Il faut employer le procédé avec beaucoup de mesure, en exerçant d'abord l'enfant pendant longtemps et exclusivement sur les images du père, de la mère et des parents ou des amis qu'il voit le plus fréquemment. Il faut ensuite graduellement étendre son éducation par la connaissance des images de personnes connues, puis des objets et des animaux.

En somme, dans cette période, s'instituent les trois grandes formes de la logique du sentiment, des images et des signes. Plus tard, quand viendra l'éducation systématique, on aura cette base spontanée dont l'analyse rendra précise à l'adolescent la vraie théorie de la logique positive.

Marche de a raison abstraite

Il nous faut maintenant étudier la formation de la raison abstraite dans cette période de la vie de l'enfant.

L'observation abstraite est une fonction élémentaire du cerveau, mais le développement de la raison abstraite se fait surtout dans l'enfant par la réaction de la collectivité dont la mère est l'organe et le langage le moyen essentiel. Nous rappellerons que la raison abstraite se compose de la notion des propriétés abstraites et des relations scientifiquement établies et démontrées.

Les notions abstraites pénètrent dans la tête de l'enfant par l'emploi de certains mots abstraits tels que : *sage, sagesse, obéissance, obéissante, père, mère*. Le mot, une fois accepté, joue un rôle très essentiel, qu'il importe d'expliquer. Il crée, en effet, dans la tête de l'enfant un premier état implicite qui devient de plus en plus explicite et analytique à mesure que l'enfant avance en âge. En outre, le mot devient par cela même un procédé d'abstraction, parce que, d'un côté, il fixe les abstractions graduellement opérées, et que, de l'autre, il les coordonne par un premier mot fondamental. Prenons comme exemple le mot *obéissance*. Il désigne d'abord pour l'enfant l'état purement concret qui consiste à exécuter les indications de la mère ; puis il s'étend en s'appliquant à d'autres personnes. Il se sépare des notions analogues de la *demande* ou de la prière, présentant ainsi des degrés croissants d'explicité et d'abstraction, jusqu'à la notion que l'esprit philosophique seul peut apprécier. On peut appliquer la même théorie au mot

mère, qui d'abord ne représente qu'un certain être concret déterminé, et qui conduit à une notion plus abstraite applicable aux mères des autres enfants, pour s'élever à la notion philosophique la plus générale. Ces mots servent en même temps de procédé de coordination, puisqu'ils résument les diverses relations qui constituent soit l'obéissance, soit la maternité. Les mêmes observations s'appliqueraient au mot *patrie,* etc. Les mots ainsi transmis deviennent pour l'enfant la base de sa communication et de son entente avec la mère, et avec les autres personnes ; mais le mot est souvent aussi, même dès cet âge, un élément de discussion, à cause des divers degrés d'explicité qu'il représente, suivant le niveau des études de l'individu.

L'induction, c'est-à-dire la détermination des relations constantes, surgit dans l'enfant, comme dans l'espèce, non pas de l'étude objective du monde extérieur, mais bien de l'observation de *l'ordre* établi par la mère, soit dans la disposition des objets qui constituent la maison, soit par les commandements qui fixent une direction déterminée. La déduction commence aussi à se manifester dans cette période, par un sentiment bien confus, mais réel néanmoins, de la convenance et de la disconvenance des choses.

Quant à l'harmonie mentale, elle est évidemment, dans cette période, extrêmement imparfaite, la mentalité de l'enfant étant alors nécessairement très incohérente.

Mais la raison abstraite scientifique surgit, dès cette époque, par la numération proprement dite. L'enfant commence à compter d'abord jusqu'à trois, puis enfin jusqu'à dix, par l'intervention des mots systématiques qui fixent les observations numériques, faites au moyen des objets. Il faut, dès ce moment, ébaucher l'emploi des trois premiers nombres, pour représenter l'*unité,* la *combinaison* et la *succession* qui se rapportent

à un, deux et trois; puis apprendre un premier théorème : à savoir que 3+1 est la même chose que 2+2. Il est très important d'insister souvent et longuement sur un tel principe, qui fait surgir, pour la première fois, la notion qui sert de base à la mentalité définitive de notre espèce : la constance dans la variété. Cette même notion surgit d'un second théorème, qu'il faut faire apprendre avec les neuf premiers nombres : c'est-à-dire la constance de la somme de deux nombres, malgré l'inversion des deux nombres ajoutés, ainsi 4+2 est la même chose que 2+4.

Il faut aussi, dans cette période, enseigner l'addition et la soustraction, réduites au cas de deux nombres d'un seul chiffre. Le tout doit être couronné par l'introduction dans l'intelligence de l'enfant de l'état suprême de la mentalité scientifique, la prévision. Ainsi, pour citer un exemple simple et décisif, on annonce à l'enfant qu'il y aura, par exemple, à table trois personnes d'une famille et deux d'une autre, et on lui demande de prévoir de combien sera augmenté le nombre de ceux qui se trouvent habituellement autour de la table. La prévision résulte de l'addition, prévision dont il faudra lui faire faire avec soin la vérification. On pourra ensuite l'exercer à la prévision par soustraction, dans le cas, par exemple, où sept personnes devant être à table, on lui indique que trois doivent manquer. Enfin, pour commencer à l'initier à la notion de l'ordre par l'arrangement, et à la nécessité de la fixité, on pourra ébaucher le théorème des permutations, mais seulement pour les deux, trois et quatre premiers nombres et cela dans un ordre successif. En appliquant, par exemple, le cas de trois objets aux personnes rangées autour d'une table, on devra aussi commencer à l'initier aux raisons hiérarchiques qui permettent de choisir dans des dispositions abstraitement équivalentes.

Il ne faut jamais oublier le principe fondamental de tout enseignement, à savoir : que l'essentiel pour former son esprit est de savoir peu de chose, mais de le bien savoir.

Dans toute cette évolution mentale, les connaissances, comme les fonctions intellectuelles, se développent pour ainsi dire séparément, sans qu'il y ait vraiment coordination ou construction proprement dite. Quand la langue est devenue suffisamment familière, la construction mentale essentiellement synthétique résulte des récits faits à l'enfant. Ce dernier est d'abord naturellement passif : il écoute les contes courts et précis que lui raconte sa mère, mais le besoin de stabilité mentale se manifeste bientôt : il exige que rien ne soit changé dans la forme et les détails du récit. Il faut satisfaire à cette condition pour lutter contre l'incohérence et l'instabilité trop naturelles à notre intelligence. Les récits doivent, du reste, d'abord être courts et peu nombreux. Mais l'enfant fait bientôt un nouveau pas : il devient actif en racontant lui-même à ses petits camarades, ou même à sa mère. Il résulte de là une activité cérébrale bien plus grande qu'on ne l'imagine, avec un charme profond qui tient essentiellement à l'indétermination inévitable que produit l'ignorance nécessaire de l'enfant. Cela se voit nettement dans cette absence de limites et ce vague où apparaissent les objets, quand on lui apprend, par exemple, qu'ils sont placés *loin, encore plus loin,* ou que le ruisseau qu'on lui montre ou dont on lui parle semble se perdre au-delà de toutes les limites, dans un espace indéterminé où l'imagination se joue. Il y a là une source à la fois d'excitation mentale, de culture de l'imagination et de l'intime bonheur qui s'attache à cette forme de l'idéalisation. Enfin, son éducation continue à se développer par l'emploi des formules les plus simples et les plus courtes auxquelles il faut l'initier dans ses prières du matin et du soir.

Éducation de la vie affective.

L'Éducation de la personnalité et de la mentalité doit se compléter par une première ébauche de celle de la *moralité*. Ce premier degré de la moralité se manifeste par le développement des fonctions élémentaires de l'altruisme : l'attachement et la vénération. Mais la bonté ou le sentiment de la protection n'est pas étranger à cet âge, comme on pourrait le croire : il s'applique d'un côté à la poupée ; de l'autre, aux animaux domestiques. Bientôt un second degré apparaît dans le développement graduel des fonctions composées du cerveau par lesquelles se règlent à la fois les fonctions de la personnalité et celles aussi de la sociabilité. C'est ainsi qu'il faut graduellement développer chez l'enfant la *tempérance,* la *pudeur,* la *générosité,* la *patience,* l'*amour de l'ordre,* la *modestie,* la *déférence,* qui se rapportent aux instincts élémentaires : conservateur, sexuel, destructeur, constructeur, ainsi qu'à ceux de l'orgueil et de la vanité. Mais par les applications auxquelles on assujettit l'enfant dans sa tenue à table, dans la maison, au lit, et quant à son habillement, on développe en lui la notion même du devoir, puisqu'on l'assujettit, soit pour se retenir, soit pour agir, à des fonctions où intervient la considération des autres.

Mais toute la culture morale peut se synthétiser, pour cette première période, dans le développement de l'amour filial qui résume à la fois la personnalité, la sociabilité, la moralité et même aussi la mentalité. L'amour filial, en effet, résume la conduite de l'enfant envers l'être alors véritablement suprême : la mère. La vie de l'enfant peut être conçue alors comme ayant pour but de l'aimer, de le connaître et de le servir, lui qui constitue la providence effective qui prévoit et pourvoit.

Quant à la vie active, elle se développe dans l'enfant, alors dégagé de soins personnels, par les jeux. Les jeux peuvent être ou purement individuels ou collectifs ; ils

ne sont pleinement collectifs que dans la seconde enfance, qui seule permet la coordination qu'ils comportent. Dans la première enfance, ils sont purement individuels, ce que tous les observateurs ont pu constater, en considérant les enfants dans nos jardins publics, où, quoique à côté les uns des autres, ils jouent séparément à des jeux qui n'exigent du reste la coopération de personne. Vers la fin de cette période, commencent à s'établir, non des jeux vraiment coordonnés, mais des amusements à deux ou à trois pour courir et lutter ensemble. Les jeux sont le premier et excellent moyen de culture physique de l'enfant, et même aussi des aptitudes fondamentales du caractère qui y trouvent si naturellement leur place, surtout pour le courage qui entreprend ou la persévérance qui continue.

Mais une autre ébauche de la vie active commence vers la fin de la première enfance, en dehors des jeux : c'est celle qui consiste à associer l'enfant à certaines opérations de la famille, comme à faire des commissions, servir à table, aider à la cuisine, etc., et alors commence à évoluer enfin dans le cerveau de l'enfant le sentiment comme la notion de la *responsabilité,* reposant sur la punition.

On voit donc, en définitive, que dans la première enfance, sous tous les aspects, s'ébauche tout ce que l'avenir devra développer ; tout s'y trouve donc ainsi en germe, de manière à poser, dès le début, la base de la grande continuité humaine, pour la véritable vie normale qui se développera de plus en plus dans sa plénitude et sa force.

III

Marche de l'éducation pendant la partie finale de la première enfance, à savoir : essentiellement la septième année.

La troisième période de la première enfance se compose essentiellement de la septième année ; elle est, bien entendu, la continuation de la précédente, avec des développements nouveaux. *Position de la question.*

Au point de vue organique, son caractère consiste dans la seconde dentition : celle-ci n'a pas les inconvénients de la première ; elle constitue néanmoins une véritable petite révolution physiologique, dont la répercussion sur tout le reste a été plutôt constatée empiriquement qu'expliquée d'une manière suffisamment scientifique.

Le second grand caractère de cette période finale de la première enfance, c'est la participation plus nette et plus précise à la vie de famille, et par suite, une notion plus explicite de ce premier être collectif et de son siège nécessaire : la maison, dont la fixité devient ainsi une condition indispensable de notre véritable éducation mentale et morale. Dans les périodes précédentes, en effet, l'enfant avait bien plus conçu la mère que la famille et le lit, l'habillement et la table que la maison. Cette participation plus précise de l'enfant à la vie collective de la famille s'étend par les relations des familles entre elles.

Le troisième caractère propre à cette période, c'est un premier développement plus ou moins implicite d'un être collectif plus étendu que la Famille, à savoir : la commune, dans laquelle vit la famille et même la notion plus confuse, mais commençante, de diverses communes,

du département, de la Patrie, et même de diverses patries, par les relations de la Famille avec des individus appartenant à ces divers êtres collectifs.

Enfin, un quatrième caractère de cette période, c'est la participation de l'enfant à la lecture, participation qui termine la période précédente, et se développe dans celle-ci. La lecture complète la transmission de la langue, comme moyen de participation de la vie de l'enfant à celle de l'espèce. Quoique la lecture soit un procédé moins fondamental de l'action et de la réaction de l'espèce sur l'individu que le langage articulé, sur lequel, du reste, il repose, elle a une importance et des caractères spéciaux. Elle constitue un procédé plus précis, plus volontaire et plus indépendant de la volonté des autres que le langage articulé proprement dit. Elle est à la fois un moyen d'assurer l'indépendance de l'individu en lui donnant un instrument plus à sa disposition pour participer à la puissance de l'Humanité, et un procédé de subordination par rapport à celle-ci. C'est sur ce caractère fondamental de la lecture que nous allons d'abord insister.

Si, comme il est certain, l'individu répète l'espèce avec une vitesse infiniment plus grande, c'est certainement dans ce cas-ci que le fait apparaît d'une manière évidente. L'invention de l'écriture alphabétique a été une des créations les plus lentes de notre espèce, de même que le perfectionnement des moyens de reproduction. La théorie de cette immense évolution est une des plus nécessaires comme des plus intéressantes et elle devra être indiquée dès la seconde enfance. L'invention du papier d'un côté, celle de l'imprimerie de l'autre, ont été les compléments indispensables de cette grande création sociale.

La lecture, à mon avis, doit s'apprendre vers la fin de la sixième année. J'ai cru devoir, sur ce point, modi-

fier légèrement l'opinion d'Auguste Comte. La pratique universelle, actuellement prépondérante, justifie du reste ma décision à ce sujet. Les perfectionnements véritables et les simplifications incontestables apportés aux procédés de lecture facilitent ce pénible apprentissage de notre espèce. C'est à la mère qu'appartient la fonction capitale d'apprendre à lire. Il faut faire peu lire l'enfant, mais le faire bien lire, lui donner déjà l'habitude de relire, et en dehors de quelques courtes histoires auxquelles s'applique déjà la lecture, lui faire lire les principales formules fondamentales de la vie morale. Il est inutile évidemment que j'insiste ici sur les ridicules exagérations de la démocratie qui a attribué à la lecture une sorte de vertu cabalistique, jusqu'à en faire le critérium pour apprécier la valeur mentale des individus et même des peuples.

Constitution de la vie collective de l'enfant

Quoique la vie collective de l'enfant dans la famille ait été préparée dans les deux périodes précédentes, c'est dans celle-ci qu'elle se constitue et se développe de manière à lui faire acquérir, sous une forme implicite, le sentiment de la destinée humaine, car il commence à aimer, à connaître et même à servir le premier des êtres collectifs : la Famille. Les fêtes de famille sont la condition capitale de l'initiation de l'enfant à l'amour comme à la connaissance de ce premier être collectif. Il y a donc nécessité de conserver, d'organiser et même d'étendre, comme nous le verrons dans les leçons suivantes, ces précieuses institutions que le passé nous a léguées. Ces fêtes sont celles de la mère, du père, des ancêtres, et aussi de la commémoration de certains événements spécialement propres à la Famille. Il y a là une source d'instruction esthétique et morale, et une suite d'impressions, qui posent les bases inébranlables de la véritable connaissance ultérieure des êtres collectifs. Par ces fêtes, l'enfant s'initie à la connaissance plus intime

de la maison, dont les diverses parties concourent à ces manifestations collectives. L'enfant y a sa part active, par la récitation du compliment obligé et par son léger concours aux arrangements que nécessitent de pareilles fêtes ; mais il faut éviter avec soin le développement de la vanité qui résulterait de la grande importance qu'on lui donne trop souvent aujourd'hui dans de telles réunions.

La vie collective de l'enfant reçoit alors un très grand développement par la fréquentation des familles entre elles, qui est une immense source d'éducation au point de vue intellectuel ; ces relations étendent considérablement les notions de l'enfant. De nos jours, où on est amené machinalement à réduire l'instruction au procédé trop pédantesque de la pure lecture, on méconnaît là une des sources les plus profondes, logique et scientifique, de la culture intellectuelle. C'est, en effet, dans ces relations que l'enfant développe à la fois l'observation, la comparaison, l'induction et la déduction, par l'appréciation des divers degrés de famille, et aussi d'amitié, et des divers rapports qui en sont la conséquence. Il y a là une source immense d'activité cérébrale qui a produit de très grands effets, mais qui en produira bien d'autres par une intervention systématique.

L'enfant commence alors à développer ses relations avec d'autres enfants. Par ces rapports, les divers penchants humains s'instituent, se développent spontanément et se cultivent. Il ne faut y intervenir systématiquement qu'avec la plus grande mesure. Grâce à ces rapports, la *personnalité* de l'enfant s'affirme et se coordonne par la recherche spontanée de l'équilibre avec celle des autres. La sociabilité, comme la moralité nécessaires aux rapports prolongés s'y développent aussi, et sollicitent pour leur satisfaction l'intervention croissante de l'intelli-

gence et de l'activité. On a trop méconnu de nos jours ce grand phénomène.

Alors commencent les *relations volontaires,* tandis que dans la Famille elles ont été jusqu'ici involontaires. Dès lors surgit, implicitement, mais solidement pour l'enfant, le grand dualisme entre la *fatalité* et la *modificabilité.* Celle-ci instituée par les rapports volontaires, et celle-la par les premières relations involontaires de la Famille, l'ordre d'évolution étant du reste pour l'enfant logiquement le même que pour l'espèce, en passant de la fatalité à la modificabilité.

Du rôle de la commu dans l'éducation collective de l'enfa

Etudions maintenant le développement que reçoit par la *commune* l'éducation de l'enfant ; et d'abord donnons quelques notions sommaires sur la commune elle-même. La commune est une petite patrie dans laquelle vit directement la Famille. La commune, en France, est un produit naturel résultant de la combinaison d'un phénomène économique et d'une intervention religieuse. Les paroisses, en effet, sont résultées des groupes de ménages agricoles appartenant primitivement à une propriété seigneuriale et qui se sont graduellement émancipées par le travail et l'économie. L'autorité ecclésiastique, en leur donnant un pasteur spécial, constitua d'un groupe économique spontané, un petit organisme moral, ayant son activité propre dans la grande patrie générale. Ainsi se formèrent les paroisses, qui furent la base de la constitution des communes. Je ne parle pas, bien entendu, des villes dont l'évolution s'est faite d'après des lois différentes, quoique en corrélation avec celle des paroisses proprement dites. Ces paroisses, ayant un nom qui leur éfait propre, avaient donc tous les caractères d'un être collectif.

La Constituante, avec un bon sens rare, dont on doit lui tenir compte, ne fit, en constituant les communes, que régulariser un immense mouvement spontané, qui tient

aux éléments les plus intimes de l'évolution française. On eut ainsi de petits êtres collectifs, ayant leur gouvernement (mairie et maison commune), leur église et leur école et enfin leur cimetière; car, comme l'a dit si profondément le docteur Robinet, il n'y a pas de cité sans cimetière.

La commune, telle qu'elle est constituée, par la systématisation d'une longue évolution spontanée, est une source précieuse d'éducation morale. On y apprend, en effet, à aimer, à connaître et à servir un être collectif peu étendu, mais très intense, ce qui est une condition de réelle efficacité. La fête locale est surtout une source précieuse d'intime action morale. Le concours d'amis et de parents, dans une même manifestation, le retour passager de ceux qui sont momentanément éloignés, tout tend à surexciter les plus intimes émotions de la sociabilité, et la continuité de telles fêtes place comme une série de jalons dans l'évolution morale de l'individu. La commune, en outre, par un privilège trop méconnu, tend à développer le sentiment de la continuité, comme le respect des ancêtres. C'est là que le vieillard peut réellement être une source de la vraie culture du respect, parce que, au lieu d'être perdu dans la masse indifférente des villes, il reste l'expression vivante et connue d'un long passé de travail.

Mais la condition nécessaire de l'efficacité morale de la commune, c'est sa petite étendue. Aussi l'on doit repousser comme profondément nuisible, la tentative de remplacer la commune par le canton, qui n'est qu'une division purement arbitraire et simplement administrative.

A partir surtout de la sixième année, et pendant cette période finale de la première enfance, l'enfant, grâce à la commune, commence à être initié d'une manière forte, quoique implicite, à une vie collective plus étendue que celle de la famille.

L'enfant, en participant aux fêtes communales, et au récit des diverses opérations collectives propres à la cité, de même qu'en apprenant à connaître les chefs qui dirigent la commune, acquiert la conception implicite de cet être collectif où vit sa famille et dans lequel elle se meut. Il y voit la division et le concours des fonctions sur une échelle peu étendue mais très précise : cette conception implicite, convenablement maniée, servira de base à des conceptions de plus en plus explicites, et finalement systématiques.

Le cimetière et sa fréquentation poseront les fondements de la notion de la continuité qu'il appartient à la mère de développer.

Enfin, il est évident que les rapports des communes entre elles et avec la Patrie donnent de celle-ci une première image, vague sans doute, mais qui est le point de départ d'une notion plus étendue.

L'image du drapeau national, des fêtes patriotiques que la commune célèbre, seront un point d'appui à la mère pour développer, sans trop préciser, néanmoins, les notions et les sentiments de la vie collective générale.

Enfin, le respect habituel des vieillards et la connaissance précise qu'en aura l'enfant, tout cela servira à instituer la culture générale de la vénération et un premier sentiment de la hiérarchie morale ; grâce à la commune, l'individu, à cet égard, répètera l'espèce.

Le mouvement de l'enfant dans la commune agrandit et développe en lui l'observation concrète par la construction graduelle de la notion de cette commune, qu'il découvre successivement. Dans cette découverte, où surgit l'esprit d'aventure propre à notre espèce, il y a une source précieuse d'éducation de la vie active. On y trouve même un premier germe d'une action collective dans les découvertes qu'il fait autour de sa maison d'abord, avec quelques-uns de ses petits camarades ; il y a

là un premier germe que développera surtout la seconde enfance. Pendant cette phase, il ne faut pas faire voyager l'enfant, la véritable éducation suppose toujours une intensité d'action prolongée sans dispersion.

l'état religieux dans la première enfance.

Enfin, voyons quel doit être l'état religieux de la première enfance. L'individu, je l'ai dit souvent, répète l'espèce, dans ses phases principales; d'après cela, la religion de la première enfance doit être celle du début de l'Humanité : le Fétichisme. Il est alors essentiellement spontané et il importe de respecter cette spontanéité. Du reste, il ne faut pas croire que quand vous essayez de dépasser cet état, par un effort prématuré de théologisme ou de positivité, l'enfant vous comprend; non, il répète des mots, voilà tout. Ce fétichisme d'une si incomparable douceur lui sert à coordonner ses vues et ses sentiments. Il se crée, du reste, des fétiches spéciaux proprement dits : le plus souvent un joujou, un objet particulier de la maison, sans compter le lit, la table et la maison elle-même. Mais dans cette phase se posent aussi les bases de la religion finale. Vient d'abord le culte de la famille, car la mère est pour l'enfant la véritable déesse ; de telle sorte qu'il se trouve appliquer spontanément, comme l'espèce, le privilège du Polythéisme pour représenter les êtres collectifs.

Conclusion.

En résumé, on doit comprendre, d'après cette analyse qui n'avait pu jusqu'ici être convenablement faite, que dans cette phase de la première enfance se posent toutes les bases du développement ultérieur. L'évolution qui succédera graduellement à cette première période, agrandira, rendra de plus en plus explicite tout ce qui a été synthétiquement posé dès le début et le systématisera finalement, mais sans créer rien de nouveau. On verra, par suite, dans un cas aussi capital, une application du grand principe de la philosophie première : le progrès est le développement de l'ordre. Ainsi se posent, dès ce

début, les fondements de toute stabilité évolutive : la continuité.

PIERRE LAFFITTE.

MATÉRIAUX

POUR SERVIR A LA

BIOGRAPHIE D'AUGUSTE COMTE

DEUX LETTRES D'AUGUSTE COMTE A MONSIEUR VIEILLARD

A Monsieur VIEILLARD, Représentant du Peuple.

(*Copie conforme*).

Monsieur,

Je vous prie d'agréer mes sincères remerciements pour votre zèle persévérant en faveur de mon *Cours philosophique sur l'histoire générale de l'Humanité.*

M. le Directeur du Comptoir d'Escompte vient de me montrer la salle du Palais National annoncée, dans votre billet d'hier, comme immédiatement disponible, pour cet enseignement gratuit. Elle m'a paru très convenable, à tous égards.

Seulement on m'a déclaré que le Comptoir d'Escompte manquait entièrement du mobilier indispensable. Mais M. le Directeur m'a informé qu'il vous avait signalé cette difficulté secondaire, et que vous aviez bien voulu lui promettre d'y pourvoir, en obtenant du Garde-Meuble,

des banquettes suffisantes, plus un fauteuil et un tapis vert pour le bureau.

Je regarde donc comme surmonté aussi cet obstacle matériel et, dès demain, je vais écrire au *Moniteur,* ainsi qu'aux autres journaux habitués à publier mes annonces habituelles, afin d'indiquer la réouverture de ce *Cours,* tous les Dimanches, à *midi précis,* à partir du *Dimanche 11 Mars,* jusqu'à la fin d'Août.

La gratitude que je vous dois ainsi sera certainement partagée par tous ceux de mes auditeurs qui connaissent les entraves, secrètes mais opiniâtres, qu'éprouve, depuis un an, cette opération philosophique et sociale, dont la paisible reprise est entièrement due à votre puissante intervention.

Salut et Fraternité.

AUGUSTE COMTE.

Vendredi 2 Mars 1849.

Si vous visitez cette salle, vous la trouverez placée très haut et d'un difficile accès. Mais cela ne me semble pas un inconvénient réel ; puisque les purs curieux sont ainsi mieux écartés, sans détourner les auditeurs sérieux.

A Monsieur VIEILLARD, Représentant du Peuple.

(Copie conforme).

Monsieur,

Je connais trop, depuis longtemps, votre zèle civique et vos convictions philosophiques pour vous rendre aucunement responsable de l'avortement dont semble menacée la nouvelle négociation relative à mon cours

gratuit. Le succès de l'an dernier fut certainement dû à votre loyal patronage, et tous les positivistes vous en sauront toujours gré. Mais aucun d'eux ne vous imputera jamais l'échec actuel, assez expliqué par le vertige rétrograde qui prévaut en ce moment. Quant à ma juste remontrance au ministre Bineau, loin d'en redouter l'effet, je la crois plutôt propre à réveiller chez lui quelque pudeur philosophique et une crainte salutaire de la véritable opinion publique. Néanmoins, en vous remerciant de votre nouvelle intervention, vous savez que j'ai regardé cette affaire comme presque désespérée, aussitôt qu'elle a pris la marche officielle que vous aviez pu éviter auparavant.

De tous les fonctionnaires qui s'en sont mêlés jusqu'ici, M. le Préfet de Police a seul tenu un digne langage, quand il m'a spontanément déclaré, le 26 Janvier, qu'il se bornait à maintenir l'ordre matériel, sans rien prétendre sur l'ordre intellectuel et moral. Cette sagesse pratique ne saurait appartenir aux pédants qui vont finalement décider. Il serait, sans doute, plaisant qu'aucun d'eux se regardât comme mon supérieur spirituel. Mais la suffisance métaphysique ou académique ne permet point de juger invraisemblable une telle outre-cuidance. Dès ma première démarche légale, en Novembre 1848, je déclarais au chef du gouvernement français, que je prendrais pour une fin de non-recevoir tout renvoi de cette affaire aux autorités universitaires. Car, ce serait me faire juger par mes ennemis naturels, que j'ai toujours récusés d'avance comme incapables et malveillants.

La négociation ne pouvait réussir, qu'en étant directement traitée du point de vue de l'homme d'état, où M. Lacrosse s'éleva l'an dernier par votre impulsion. Dès que M. Bineau n'a point osé suivre cet exemple de son prédécesseur, le succès m'a paru presqu'impossible ;

puisque la présente légalité fournit d'amples ressources aux psychologues, aux idéologues, et aux faux savants, pour interdire un enseignement aussi contraire à leurs préjugés qu'à leurs intérêts. Je serais donc heureusement surpris si votre noble persévérance obtenait maintenant une issue favorable.

Salut et Fraternité.

AUGUSTE COMTE,
(10, rue Monsieur-le-Prince).

Mercredi 16 Aristote 62.

RAPPORT DE P. LAFFITTE

au Grand-Prêtre de l'Humanité, sur l'ouvrage de M. Gustave Lambert, intitulé : « Lettres sur les Mathématiques et l'enseignement ».

L'auteur s'est proposé de tracer un plan général d'enseignement. C'est la conclusion de son livre.

Ce plan est conçu dans ses dispositions essentielles sous l'inspiration de la Philosophie Positive. Mais l'auteur n'admet pas la notion la plus élevée de cette doctrine, c'est-à-dire, la constitution de l'éducation universelle, par un pouvoir distinct et indépendant du pouvoir temporel.

L'enseignement présente deux phases. Jusqu'à quinze ans, l'acquisition des matériaux, sous la direction de la Famille. A partir de quinze ans, l'éducation systématique et générale dans les lycées, d'après le plan positiviste. A l'enseignement des lycées succède celui des écoles professionnelles (professorale, de jurisprudence, des ingénieurs, de médecine, beaux-arts, militaires). Enfin sur le tout, règnent les écoles supérieures, « archives du « progrès, de véritables académies actives, centralisant « les découvertes, les commentant, exerçant un sacerdoce « théorique dans toutes les branches, depuis la mathé- « matique jusqu'à l'étude des langues anciennes et con- « temporaines. Un collège de France contenant toutes « les individualités marquantes, sert de lien à ce faisceau : « c'est un cour intellectuel », page 351. L'exposition de ce plan est parsemée d'observations très justes et très sensées.

Ce chapitre final est précédé de 7 chapitres, où l'auteur indique une suite d'aperçus sur l'ensemble des diverses spéculations humaines. Il examine successivement :

l'analyse dont il possède bien les résultat et d'où il sait dégager cet esprit général susceptible de s'appliquer à tous les sujets quelconques ; puis la géométrie et la mécanique. Sous le titre de *Monde extérieur*, il résume rapidement, en homme qui a étudié et réfléchi, les notions fondamentales de l'astronomie, de la physique, chimie, biologie et sociologie. Enfin sous le titre d'*Impersonnalité*, il trace son histoire intellectuelle jusqu'au jour où « ayant enfin entre les mains la Philosophie positive « d'Auguste Comte, il l'a littéralement dévorée, annotée « en moins d'un mois. » Mais il déclare aussi, peut-être prématurément, que tout en admirant cette grande synthèse, qu'évidemment il comprend fort bien, il réserve son acceptation, « préférant l'humble médiocrité au rôle « brillant de porte drapeau. »

« S'il fonde une école, je resterai au dehors : mais dans « l'enceinte même où peuvent s'asseoir ses disciples, j'ose « dire qu'il n'en est pas un qui professe pour lui une « vénération plus profonde, une admiration plus com- « plète, une reconnaissance plus ardente. Pour une « femme, le plus beau compliment, c'est lui dire qu'on « l'aime ; pour un homme de génie, c'est qu'on l'évoque, « Pythonisse de Delphes ou Sybille d'endor ».

Mais, en résumé, ce chapitre, c'est comme le dit l'auteur, l'histoire de l'impuissance en lutte avec de grandes tentatives.

Enfin, sous le titre « Les talents d'expression » il analyse ses études esthétiques qu'il résume dans cette vue : que de nos jours l'art doit s'inspirer de la science.

Outre un plan d'enseignement, l'auteur s'est évidemment proposé de résumer l'ensemble de la science, de manière à en faire sentir la grandeur et surtout la beauté. Mais, à vrai dire, une telle exposition loin, d'être propre à faire sentir à tous la grandeur de la science, suppose, pour être comprise, une très grande familiarité

avec les diverses sciences positives, et surtout la mathématique. Il semble que l'influence de cette œuvre sera nécessairement restreinte à ceux, qui nourris de fortes études scientifiques, pourront être frappés de cette vue générale de ce qu'ils ne connaissent que dans le détail, et être amenés, par suite, à la source d'un tel travail.

On doit peut-être regretter qu'au lieu d'un style simple et précis, l'auteur ait préféré le style imagé des ciseleurs de phrases. Ce style éclaire peu et fatigue.

Il faut regretter aussi, que trop préoccupé des choses de l'esprit, l'auteur n'ait pas assez songé à leur destination véritable : la meilleure satisfaction de l'ensemble des besoins sociaux. L'absence regrettable d'un tel but, laisse le lecteur sous l'involontaire réflexion : pourquoi écrire, si n'adoptant pas nettement une doctrine déterminée, vous consacrez modestement un volume à dire votre impuissance à en construire une nouvelle.

En professant pour Monsieur Comte une admiration sentie, émanant évidemment d'un homme capable de le comprendre, on pourrait regretter que l'auteur n'ait pas, dès le début, indiqué la source des diverses analyses qu'il présente au lecteur.

P. Laffitte.

Au bas de ce Rapport, Auguste Comte a écrit : *J'approuve ce Rapport.*

Paris, le jeudi 25 Saint-Paul, 67 (14 juin 1855).

Auguste Comte
(10, rue Monsieur-le-Prince).

Communiqué le lendemain, à M. le Sénateur Vieillard.

NÉCROLOGIE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Madame Georges Laporte, décédée subitement le 2 décembre dernier ; nous présentons à notre jeune confrère et à sa famille l'expression de notre fraternelle sympathie.

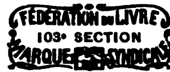
J. S.

Le Propriétaire-Gérant : Ch. Jeannolle.

CHATEAUDUN

IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE

3, rue de Blois



MORALE PRATIQUE

OU TRAITÉ D'ÉDUCATION

INSTITUANT LE PERFECTIONNEMENT DE LA NATURE HUMAINE

DE LA PÉRIODE PRÉPARATOIRE DE LA VIE HUMAINE

(De la conception à 21 ans)

(PREMIÈRE ENFANCE, SECONDE ENFANCE, ADOLESCENCE)

THÉORIE DE L'ÉDUCATION DE LA SECONDE ENFANCE

(De 7 ans à 14 ans)

THÉORIE DU CULTE PRIVÉ (1)

I. — INSTITUTION GÉNÉRALE DE LA SECONDE ENFANCE

Position de la question.

Après avoir étudié l'éducation de la première enfance, nous allons aborder celle de la seconde qui lui succède par degrés presque continus et nous conduit à l'adolescence. L'ensemble de la vie humaine se compose, comme nous l'avons vu, de deux successions terminées par une conclusion. La conclusion, c'est la vieillesse qui nous prépare graduellement à la mort et à l'incorporation finale. Les deux successions sont : 1° la vie préparatoire qui se compose de trois degrés, savoir : première enfance, seconde enfance et adolescence ; et

(1) Résumé de la 6e leçon du cours faite le 13 dimanche 1885, salle Gerson.

2° la vie active, composée de trois degrés successifs : jeunesse, virilité et maturité. Le but de notre vie fondamentale, comme nous l'avons vu, est le service de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité, par un effort constant de perfectionnement personnel qui nous mérite l'incorporation finale à l'Humanité. Voyons quelle est, dans l'évolution préparatoire à une telle vie, la place de la seconde enfance.

La première enfance institue, d'une manière implicite et synthétique, tous les éléments de la vie future de l'enfant et même de l'homme mûr. L'enfant a, en effet, la conception implicite d'un être collectif, la Famille, de sa liaison à cet être collectif et de sa dépendance envers lui ; en second lieu, il a une première ébauche de l'effort personnel de perfectionnement ; enfin, il est armé des trois grands éléments d'action et de réaction avec les êtres collectifs : la langue articulée, l'écriture et la lecture.

La seconde enfance doit développer tous ces éléments, les agrandir, les rendre explicites, de manière à préparer la systématisation dogmatique qui aura lieu pendant l'adolescence, de telle sorte que ce qui caractérise la seconde enfance dans la préparation à la vie normale, c'est le développement des forces ; aussi l'imagination, qui est le grand agent du développement des forces actives comme des forces mentales, a-t-elle nécessairement une prépondérance spéciale pendant cette période de la préparation. L'extension croissante des relations volontaires qui viennent se joindre aux relations involontaires, seules possibles dans la première enfance, concourt au développement de cette période de la vie. On pourrait caractériser les trois phases de l'âge préparatoire, en disant qu'elles ont pour but d'*instituer*, de *développer* et de *systématiser* ; de telle sorte que la première est caractérisée par la prépondérance du sentiment, la seconde par celle de l'imagination et la troi-

sième par celle de la raison. La seconde enfance dure de sept à quatorze ans et va ainsi de la deuxième dentition à la puberté. Nous allons en indiquer avec plus de précision la destination, sous les divers aspects qui la caractérisent. Pour cela, il faut comparer la seconde enfance à l'âge de l'Humanité qui lui correspond. Rappelons-nous, en effet, que l'individu répète l'espèce, puisque le point de départ et le point d'arrivée sont nécessairement les mêmes. La convenable application de ce grand théorème permet d'éclairer la théorie de l'éducation, en faisant de l'histoire une sorte de microscope qui, agrandissant les objets, étendant les distances, permet ainsi de mieux saisir les caractères des diverses phases de la vie individuelle.

Relations de cette pha[se] de l'éducation de l'i[n]dividu avec la pha[se] correspondante [de] l'évolution de l'H[u]manité.

La deuxième enfance correspond à la phase polythéique de l'évolution de l'Humanité. Or, voyons quel est le rôle de cette grande doctrine dans le développement de notre espèce. Le Polythéisme, né de l'abstraction, la développe à son tour, en en consolidant et étendant les résultats. La création des dieux, en effet, est une extension de l'observation et de la méditation abstraites. Le Fétichisme considère directement les êtres, tandis que, dans le Polythéisme, le dieu représente le phénomène commun à divers êtres. Or, l'abstraction, surtout quand elle devient scientifique, est la condition de la puissance modificatrice de l'homme. Par l'abstraction, en effet, on peut considérer une infinité de cas possibles, par l'extension des limites en plus et en moins que l'on peut donner aux phénomènes considérés séparément des corps. En outre, les phénomènes étant étudiés isolément, on peut les soumettre à toutes sortes de combinaisons qui permettent d'imaginer une infinité de cas possibles que la réalité n'a pas suggérés. Aussi, du développement de l'abstraction, consolidée par le Polythéisme, naît inévitablement une puissance culture de l'imagination.

L'imagination est cette grande opération de l'esprit qui, faisant concourir toutes nos fonctions mentales, opère une construction par la combinaison de phénomènes considérés d'abord isolément, puis résumés en une image synthétique. Il est évident, d'après cela, que l'imagination est la condition du développement de la puissance morale, mentale et pratique de l'Humanité. En effet, grâce à l'imagination, nous pouvons : 1° instituer les recherches par lesquelles nous allons trouver les lois des choses voilées dans la réalité ; 2° construire des types d'idéalité qui marquent à nos efforts de perfectionnement une limite supérieure, et 3° enfin construire des projets pour la modification des choses. Le Polythéisme complète donc ainsi l'évolution fondamentale due au Fétichisme et dont l'action a été surtout sentimentale. Il développe les forces de la manière suivante : au point de vue du caractère, il excite plus l'énergie que la prudence et la persévérance ; il tend surtout à la surexcitation de la vanité et de l'orgueil, et dans l'altruisme, il stimule la vénération par la multiplicité des types divins qu'il fournit à notre adoration. Enfin, il facilite la conception des êtres collectifs par la représentation qu'il en permet au moyen d'images déterminées. La seconde enfance est la phase individuelle qui correspond essentiellement à cette phase collective : 1° parce que, dans la seconde enfance, il se produit un Polythéisme spontané, qu'il est inutile de rendre systématique, mais qui n'en est pas moins efficace. Cela résulte des lectures accomplies à cet âge et aussi de la disposition naturelle à objectiver les créations de l'imagination liées ou formées par l'individu. 2° La seconde enfance pousse nécessairement aussi au développement des forces parce que, créées par la première enfance et s'agrandissant sans cesse, elles ne comportent pas encore une coordination qui ne serait pas comprise. C'est d'après ce principe qu'il faut instituer la

seconde enfance, sans oublier toutefois que la phase individuelle répète la phase collective avec un accroissement très grand de vitesse qui résultera de notre intervention systématique. Il ne faut donc pas, en général, s'opposer au développement de l'imagination pendant cette période de notre vie ; il faut, au contraire, sans pourtant rien exagérer, l'exciter en la dirigeant, pour donner à notre nature toute sa puissance. On doit considérer comme sophistiques, à bien des égards, les singulières observations de J.-J. Rousseau, au commencement du deuxième livre de l'*Émile,* contre le développement de l'imagination dans l'enfant et dans l'homme. Peut-être cette manière de voir tenait-elle à ce qu'il avait lui-même abusé de l'imagination, comme on le voit dans les *Confessions.*

Caractères généraux de l'éducation propre à cette phase.

Appliquons maintenant ces considérations pour indiquer avec plus de précision les caractères généraux de l'évolution mentale, morale, physique et pratique de la seconde enfance. Au point de vue mental, la lecture et l'écriture constituent deux immenses procédés par lesquels l'enfant subit l'action des êtres collectifs et réagit par rapport à eux pour le développement de son intelligence.

Il faut, pendant cette phase de la vie, sous une direction intelligente, amasser les matériaux qui seront plus tard coordonnés. Ces matériaux sont de deux sortes : 1° les connaissances concrètes relatives aux êtres, dont l'acquisition, à la fois spontanée et systématique, sera heureusement dirigée par la fondation de la philosophie troisième ou Encyclopédie concrète ; je dis spontanée parce qu'il faudra sagement profiter des circonstances spéciales dans lesquelles l'enfant se trouvera placé ; 2° une acquisition essentiellement expérimentale des divers éléments principaux des philosophies seconde et première. Sans cette acquisition, l'enseignement systé-

matique abstrait, tel que l'a conçu Auguste Comte, pendant la période de l'adolescence, deviendrait absolument illusoire et impossible. Enfin, dans cette même période, outre l'exercice continu de nos sens, on en opérera le perfectionnement par un convenable emploi des instruments. Quoique, dans cette période où les forces se développent, l'harmonie mentale ne puisse encore être que très imparfaite, on s'efforcera néanmoins de remédier à l'incohérence inévitable de la première enfance. Mais, en définitive, la seconde enfance était caractérisée par la prépondérance de l'imagination, il en résulte que cette période nous offrira la prédominance caractéristique de la culture esthétique, passive ou active par l'étude des langues, par les lectures, le chant, le dessin, la danse, etc.

Voyons maintenant le caractère général de la vie affective pendant la seconde enfance. Les relations instituées dans la première — mais qui étaient à la fois tout à fait involontaires et profondément implicites — tendent à se développer séparément, à prendre un caractère de plus en plus conscient avec une intervention croissante de la volonté et de la responsabilité. Néanmoins la subordination dans la Famille reste complète et n'est encore que peu modifiée dans son intensité; quoique la prépondérance morale de la femme reste entière, l'intervention du père commence à se dégager. Il apparaît à l'enfant de plus en plus ce qu'il est réellement : le nourrisseur. La soumission de l'enfant par rapport à lui se combine alors avec la haute prépondérance continue de la mère. La notion de la Famille devient alors tout à fait consciente pour l'enfant, d'autant plus qu'il a déjà une part de responsabilité, légère mais certaine, dans la vie de la famille. Les mêmes considérations s'appliquent à la participation à la vie de la commune et à la conception croissante de la Patrie et de l'Humanité.

Mais l'avènement des relations purement volontaires a un caractère tout à fait distinct par rapport à la phase précédente : c'est l'époque des *camarades* et même, peu à peu, des amis. Dès lors, ces rapports volontaires, amenant nécessairement une responsabilité complète dans des limites données, contribuent au plus haut développement de la vie morale. Ils présentent, d'ailleurs, une grande variété, et les conséquences des actes correspondants, retombant, et très vite, sur l'enfant, développent en lui la notion de la prévision et toutes les conditions mentales et de caractère qui y sont inhérentes.

De l'ensemble de ces considérations, il résulte que c'est pendant cette période que surgissent, se développent et se coordonnent jusqu'à un certain point, les fonctions composées de la personnalité, de la sociabilité et de la moralité, dont j'ai donné la théorie. C'est alors que s'organisent les penchants d'économie, de générosité, de tempérance, de pudeur, de politesse, d'attachement, de respect de soi et des autres. Il ne faut intervenir qu'avec une sage mesure et les laisser se produire spontanément sous l'influence des circonstances. La coordination viendra plus tard, surtout dans la troisième période ou adolescence. Au point de vue de la vie organique et de la vie animale, cette période a des caractères qui lui sont propres. Elle présente d'abord un développement très rapide, qui donne lieu souvent à des crises aiguës. Il y a dès lors, plus ou moins, incohérence et manque d'harmonie. L'hygiène et la santé de l'enfant exigent, sans excès de précautions, une surveillance attentive. C'est la période des exercices physiques de toute nature, de la gymnastique, etc., mais en évitant une trop grande systématisation abstraite qui créerait une aptitude physique pour certaines destinations spéciales, au lieu d'instituer une disposition fondamentale à toutes les destinations.

Caractères généraux de l'éducation physique propre à cette phase.

Quant à la vie active de l'enfant, elle a, dans cette période, en s'appuyant, bien entendu, toujours sur la précédente, des caractères très décisifs. Les jeux, au lieu d'être individuels, ou de ne comporter tout au plus que le concours d'un ou de deux enfants, deviennent définitivement *collectifs*. C'est là une grande transformation qu'il faut savoir utiliser, et surtout ne pas empêcher, comme on tend à le faire de nos jours. Plusieurs de ces jeux ont un caractère essentiellement militaire ; ils consistent ordinairement dans la combinaison de deux groupes rivaux pour se disputer un but bien déterminé. Les qualités du caractère, de l'esprit et du cœur concourent dans ces jeux avec un exercice physique souvent très énergique. Ils constituent une des plus précieuses institutions, en ce qu'ils combinent à la fois l'harmonie ou le concours synthétique avec toutes les variétés de l'initiative individuelle. La nature de mon travail, très générale, ne comporte pas une théorie détaillée, qui serait très utile, de ces divers jeux et qui devrait être complétée par la conception de leur évolution historique.

Dans cette période commence le concours libre des enfants du voisinage pour l'investigation de leur commune et des communes environnantes. L'esprit d'aventure et toutes les qualités de sagacité et de caractère qu'il suppose prennent alors un grand développement. On peut joindre à ces opérations spontanées, qui sont les plus efficaces de toutes par leur spontanéité même, quelques voyages et quelques excursions dirigés sans pédantisme, et où l'on peut utiliser, en les augmentant, les diverses connaissances abstraites et concrètes. Il est entendu que ces voyages se feront habituellement à pied et ne doivent que très accidentellement se porter à une trop grande distance.

Dans la famille, l'enfant commence à apprendre à se servir lui-même et l'on doit, — quelle que soit sa position, — l'habituer à un certain degré de vie matérielle : il faut qu'il commence à comprendre la dignité du travail manuel, le seul peut-être de tous qui donne le sentiment réconfortant d'une utilité immédiate, en évitant l'indétermination qui s'attache ensuite nécessairement à des fonctions d'ordre plus général. L'enfant, dans cette période, devra brosser ses habits, cirer ses souliers, faire son lit, etc., de manière à avoir la responsabilité effective de son habillement et de sa chambre.

Caractères généraux de l'éducation morale propre à cette phase.

Il commence à participer aussi à la vie de la commune et à celle de la patrie en devenant un agent secondaire mais actif des fêtes publiques ; il continue, de la sorte, le service des autres, commencé d'abord dans la famille elle-même. Pendant cette 2e phase, l'enfant présente donc un immense développement des deux grands caractères qui constituent l'unité humaine : la connaissance et le service croissants des êtres collectifs, en même temps qu'un effort sur soi-même de plus en plus grand pour se perfectionner.

Mais une grande opération coordonne et synthétise les efforts qu'exige le développement de l'enfant : c'est la participation progressive de celui-ci au culte domestique et privé. L'intervention du culte pour le perfectionnement de l'individu commence alors d'une manière explicite. Tout culte reposant nécessairement sur la vie subjective, c'est de cette vie que nous allons donner d'abord une théorie abstraite, à la suite de laquelle nous exposerons la conception du culte privé.

II. — DE LA VIE SUBJECTIVE.

Le culte privé, comme le culte public du reste, ayant pour base la vie subjective, il importe d'en donner

Position de la question

d'abord une théorie générale ou abstraite. Avant tout, il faut la définir par sa nature et sa destination.

La vie subjective consiste à faire vivre dans son cerveau, par une image convenablement construite, un autre être *vivant, mort* ou même *futur*. La nature de la vie subjective consiste donc dans une opération cérébrale, dans une construction analogue à celle de l'art. Il y a néanmoins des différences qu'il faudra préciser de peur de tomber dans de vagues généralités.

La destination, avons-nous dit, de la vie subjective est de servir de base au culte privé, domestique ou public. Il faut rappeler que le culte n'est rien autre chose que le système d'expression individuelle ou collective de nos pensées, et surtout de nos émotions par rapport à un être individuel ou collectif. Cette expression met en jeu les mêmes fonctions cérébrales affectives, contemplatives et actives, que l'action proprement dite et elle se manifeste par des contractions musculaires analogues à celles qui servent à celle-ci, mais en ayant pour destination de modifier l'homme au lieu de modifier les choses. Par cette définition même, on voit que le culte est une source féconde de perfectionnement, moins intense sans doute que l'action proprement dite, mais qui, étant davantage à notre disposition, permet une variété et une fécondité de procédés presque indéfinies. La liaison de la vie subjective au culte se sent immédiatement par leur destination naturelle, car pour exprimer nos émotions par rapport à un être, la première condition est d'en avoir la vive représentation.

Conception générale de la vie subjective.

Précisons maintenant la conception générale de la vie subjective.

La vie subjective, d'après sa définition, est la construction cérébrale de l'image d'un être. Son caractère essentiel, c'est qu'il s'agit d'un être parfaitement déterminé, ayant vécu, vivant encore, ou devant vivre, comme

descendant d'être déterminés eux-mêmes ; de plus, cet être est lié à des conditions de l'espace et du temps, absolument déterminées aussi dans leurs dispositions fondamentales et indépendantes de notre volonté. Voilà en quoi la vie subjective diffère de l'art proprement dit, quoique ayant avec lui des rapports réels. Dans l'art, comme dans la vie subjective, nous construisons des images d'êtres ; mais les éléments seuls en sont réels et l'image prépondérante n'a pas de base essentiellement objective. La construction, dans la vie subjective, est un intermédiaire entre la science et l'art. Comme dans la science, nous reproduisons dans la vie subjective une réalité, mais, comme dans l'art, nous lui donnons un degré plus ou moins puissant d'idéalisation. Cette simple remarque fait comprendre immédiatement l'importance de la vie subjective qui établit ainsi dans le travail cérébral une continuité de la science à l'art.

Mais, d'après la nature de la vie subjective, ce n'est pas une seule âme, mais plusieurs qui peuvent vivre dans la nôtre; il se forme ainsi dans notre cerveau une société susceptible d'une extension presque indéfinie, ayant son passé, son présent, son avenir et qui agrandit, presque indéfiniment aussi, notre vie cérébrale. C'est de cette société qu'on peut dire, avec Descartes, qu'elle est une fréquentation avec les plus honnêtes gens de tous les temps.

Le résultat de la vie subjective est donc d'incorporer en nous, par une image, un autre être. Cette incorporation présente deux degrés successifs : 1° incorporation des résultats intellectuels et moraux de l'activité de l'être incorporé ; c'est ce qui constitue le phénomène cérébral par lequel l'espèce agit sur l'individu ; 2° construction de l'image concrète de l'individu incorporé qui coordonne et synthétise cette incorporation : c'est là ce qui caractérise la vie subjective.

Il y a des conditions à remplir pour qu'une pareille incorporation puisse s'accomplir et fonctionner : elles sont relatives à l'être incorporateur et à l'être incorporé.

Il faut à l'être incorporateur deux conditions essentielles : 1° un cœur sympathique ; 2° un esprit synthétique ; et réciproquement l'opération de l'incorporation développe par cela même ces deux grandes dispositions cérébrales. Il est évident, en effet, qu'un cœur envieux, une âme qui manque de respect, de bonté ou d'attachement s'incorporera difficilement l'image d'un être envers lequel, comme s'il était présent, il est plutôt disposé à développer des dispositions antipathiques. Mais la moralité elle-même joue un rôle dans cette opération incorporatrice en disposant à la justice, en nous poussant à faire effort sur nous-mêmes pour ne pas éloigner, ou même pour accepter avec bonheur la fréquentation habituelle d'une image respectée. Quant à l'esprit synthétique, son rôle est nécessaire aussi ; car ce n'est qu'en se plaçant à un point de vue d'ensemble, que l'on peut éliminer la considération des imperfections qui nous rendent un être plus ou moins antipathique. Et, en effet, l'idéalisation par abstraction de l'être incorporé est absolument nécessaire pour que son incorporation cérébrale puisse s'accomplir. Il faut procéder, en effet, habituellement par abstraction, ce qui se fait du reste spontanément, et non point par addition ou, du moins, avec une extrême réserve ; car l'idéalisation par addition tendrait, si l'on s'y abandonnait, à nous éloigner indéfiniment de la réalité objective qui doit toujours servir de base à la vie subjective.

La conception positive de la vie subjective peut seule nous donner la clef de la fameuse formule de Vauvenargues : les grandes pensées viennent du cœur, et aussi de la formulation bien autrement précise que lui a

donnée Auguste Comte. Ces conceptions néanmoins restaient trop empiriques : la théorie de la vie subjective permet de les rendre plus rationnelles. Il est certain, en effet, que cette vie subjective est la condition du travail mental, parce que non seulement elle nous fournit les éléments de nos méditations, mais aussi parce qu'elle nous les fournit liées à des images aimées et respectées ; ce qui fait concourir ainsi au travail cérébral l'imagination et le cœur. Et, comme je l'ai fait remarquer, une sociabilité élevée étant nécessaire pour cette incorporation subjective, on voit dès lors la cause d'infériorité mentale, toutes choses égales d'ailleurs, de ceux qui n'ont pas une sociabilité suffisante.

Enfin, il faut considérer trois degrés dans l'incorporation qui constitue la vie subjective : 1° l'être incorporé a été connu de l'incorporateur ; 2° l'incorporé a vécu dans le passé et n'a pas été connu de l'incorporateur ; 3° l'incorporé ne doit se trouver que dans les successeurs.

Mais il ne suffit pas d'incorporer graduellement en soi divers êtres et les résultats de leur action ; il faut établir entre eux une coordination synthétique sans laquelle la vie subjective, bien loin de servir à la véritable harmonie mentale de l'individu, établirait en lui une véritable incohérence. Cela ne se voit que trop, surtout de nos jours, et l'on peut en citer des exemples frappants non seulement dans de simples individus, mais aussi dans des groupes entiers. Ainsi, par exemple, nous avons vu, de nos jours, des hommes recommandables qui faisaient coexister dans leur cerveau l'admiration de la Révolution et celle de Jésus-Christ ; d'autres, avec une parfaite bonne foi, ont combiné le culte de Bonaparte et celui de la Révolution elle-même. De là, des cerveaux mal équilibrés, des générations incohérentes et hésistantes. Dans la pratique, il vaut mieux, en définitive, moins d'extension et plus de cohésion : on est étroit mais précis.

ntécédents de l'institution de la vie subjective.

La nature de la doctrine directrice, à chaque époque, est la condition capitale de cette coordination. Dans l'antiquité, il y avait plutôt juxtaposition que coordination. Le catholicisme tenta, le premier, une coordination réelle et constitua comme résultat son calendrier. De plus, il chercha à organiser l'efficacité de cette coordination subjective en répandant chez les parents l'usage de choisir un *patron moral* pour leur enfant dans cette hiérarchie des êtres disparus; ce qui se complétait plus tard par le choix d'un patron volontaire. Mais combien était insuffisante une telle coordination où ni la science, ni la politique n'étaient représentées, d'où les grands types du monde polythéique étaient exclus, et où les héros de l'époque révolutionnaire étaient maudits. Le Positivisme seul, grâce au caractère scientifique et relatif de sa doctrine, combine l'extension avec la cohésion et sera par cela même la source d'un immense perfectionnement.

Du rôle de la vie subjective.

Pour bien préciser définitivement la conception de la vie subjective, il faut la considérer quant à la *fin* de la destinée humaine que chacun de nous doit chercher plus ou moins à atteindre, et qui consiste à vivre pour et par les êtres collectifs : Famille, Patrie, Humanité, en se livrant à un effort constant et continu de perfectionnement personnel. Il est évident, en premier lieu, que c'est par la vie subjective que nous pouvons vivre par la Famille, la Patrie et l'Humanité, puisque nous nous incorporons les êtres principaux qui caractérisent ces trois êtres collectifs et les résultats de leur action. D'un autre côté, la constitution de la vie subjective est la condition capitale par laquelle nous pouvons vivre pour les êtres collectifs, car elle nous permet de concevoir l'avenir, de nous représenter avec précision ceux qui nous succéderont et qui profiteront, dans les trois êtres collectifs, des résultats de nos travaux. Dès lors, la vie subjec-

tive est la condition pour diriger nos efforts dans le service des êtres collectifs. En nous incorporant les éléments fournis par le passé, elle nous permet de travailler pour leur service. Quant à l'effort de perfectionnement personnel, la vie subjective permet de le faciliter et de le coordonner. C'est par elle que les morts gouvernent les vivants, de manière à permettre la stabilité avec le développement. Enfin, la vie subjective, conçue comme devant nous être appliquée un jour, trace ainsi le but final de la vie : l'incorporation dans l'Humanité.

Organisation de la vie subjective.

L'évolution de l'espèce humaine a graduellement développé la vie subjective; mais sa préparation est due essentiellement au Théologisme bien plus qu'au Fétichisme, profondément insuffisant à cet égard. Le Polythéisme a été surtout une école féconde de perfectionnement sous ce rapport. Il nous habituait à vivre avec une multitude d'êtres supérieurs que nous croyions réels sans qu'ils le fussent, de manière à nous maintenir dans une communication de chaque instant avec tout un monde d'êtres idéaux mais déterminés.

Le monothéisme, surtout catholique, a fait gagner à la vie subjective en intensité et en cohésion ce qu'elle perdait en extension, quand on la compare au Polythéisme. On vivait surtout avec quelques êtres seulement, comme Jésus-Christ, la sainte Vierge, etc., mais on y vivait d'une manière régulière, intime et intense. L'évolution scientifique, réduite surtout à la culture des sciences inorganiques et même biologiques, n'a rien ajouté à la culture de la vie subjective et même en a organisé la désuétude; surtout depuis que l'enseignement, devenu dogmatique, néglige de plus en plus le point de vue historique. Mais le Positivisme, reprenant la tradition du genre humain, constitue la vie subjective sur ses bases définitives.

Il est clair que le développement de la vie subjective

varie suivant la situation des individus. Plus elle est élevée, et plus elle exige un développement considérable de la vie subjective proprement dite, et elle atteint son maximum dans le sacerdoce et dans les types éminents du Prolétariat. Le Positivisme la rendra accessible à tous.

La vie subjective varie aussi suivant l'âge; elle croît jusqu'à 21 ans avec la plus complète pureté; elle se ralentit dans la vie active pour reprendre sa prépondérance dans la vieillesse, mais avec une considération habituellement trop forte du Passé, Si on considère la vie subjective suivant les sexes, on voit qu'admirablement adaptée à la nature de la femme, elle y offre néanmoins une disposition trop exclusive à la considération des types propres à la Famille.

III. — DU CULTE PRIVÉ.

Position de la question.

La vie subjective dont nous venons de donner la théorie est la base du culte que nous allons maintenant apprécier sommairement dans sa conception générale, mais en insistant spécialement sur le culte privé, dont le développement commence dans la seconde enfance.

Le culte est un système d'*expressions* traduisant un ensemble de vues et d'émotions se rapportant à des êtres idéalisés. Les trois êtres collectifs fondamentaux rentrent nécessairement dans une telle catégorie et sont même l'objet essentiel du culte. L'efficacité du culte est évidente pour réaliser le but de la destinée humaine : vivre pour et par les êtres collectifs; ce qui repose sur un effort constant de perfectionnement personnel. Il est évident, en effet, qu'une condition fondamentale du service de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité, c'est

d'en avoir une représentation à la fois vive et émue. Par conséquent un ensemble d'exercices habituels, par lesquels nous nous les représentons suffisamment idéalisés, est une condition nécessaire pour atteindre ce grand but de la destinée humaine. En second lieu, l'*expression,* exigeant le concours des mêmes fonctions cérébrales et musculaires que l'*action*, tend par cela même à perfectionner notre nature, par des efforts moins intenses sans doute, mais plus à notre disposition. Le culte est donc ainsi une condition capitale de la solution du problème de la destinée humaine. En outre, l'expérience a constaté que l'expression de nos émotions augmente en intensité et même en pureté par le fait seul qu'elle est collective. C'est là une grande loi physiologique qui a été constatée par tous les observateurs de la nature humaine, et dont ceux qui ont cherché à la perfectionner ont tiré parti. Cette loi physiologique incontestable repose évidemment sur le caractère sympathique de notre nature qui nous fait attacher une émotion particulière à celle des autres. Par conséquent, dans une expression collective, le concours du public à la manifestation fait surgir dans notre cerveau un ensemble d'images concourantes qui excitent à un haut degré nos propres émotions. Cela est si vrai que, si la sympathie manque pour l'objet du culte, la manifestation collective augmente notre répulsion. On voit d'après cela l'importance du culte, ou de l'expression individuelle ou collective de nos émotions, pour le perfectionnement de notre nature.

Conception générale du culte privé.

Le culte n'atteindrait pas son but et pourrait même dégénérer en manifestation sans efficacité, s'il n'y avait pas, à cet égard, une hiérarchie qu'il importe d'observer. Pour cela, il faut distinguer le culte public et le culte privé. Le culte public se rapporte à la Patrie et à l'Humanité en des manifestations essentiellement col-

lectives, tandis que le culte privé se rapporte essentiellement à la Famille. Mais il faut distinguer le culte privé en culte *personnel* et en culte domestique proprement dit. Le culte personnel est l'expression solitaire par l'individu lui-même de ses émotions, se rapportant à des êtres, en petit nombre, qu'il a connus et aimés, le plus souvent émanés de la Famille, quoique pas exclusivement. En outre, comme complément, dans ce culte personnel, se trouve aussi l'expression de sentiments et de vues se rapportant aux trois êtres collectifs : Famille, Patrie, Humanité. Le culte domestique, qui est le second élément du culte privé, consiste dans les manifestations cultuelles des divers membres de la Famille réunis entre eux. L'efficacité de tout le culte repose sur le respect essentiel de la hiérarchie suivante : personnelle, domestique, publique. Le culte personnel a seul l'intensité comme la sincérité suffisante, pour préparer notre âme aux manifestations publiques qui pourraient sans cela dégénérer en des cérémonies sans efficacité. Entre les deux s'intercale le culte domestique, moins intense que le culte personnel et moins général que le culte public. Le respect de cette hiérarchie est la condition de l'efficacité morale du culte. Mais la théorie du culte privé doit être précédée de deux théories préliminaires sur lesquelles elle repose ; celle de la *prière* et celle des *anges gardiens*.

Antécédents de l'établissement systématique du culte privé.

Abordons d'abord la théorie positive de la prière. La *prière* est l'acte par lequel l'individu exprime sa vénération, sa reconnaissance et l'effusion des sentiments qui y correspondent envers un Être qu'il considère comme supérieur, au moins sous un aspect déterminé. La prière est un phènomène spontané de notre nature, mais qui a suivi l'évolution naturelle de la civilisation jusqu'à la systématisation finale que vient y apporter le Positivisme. C'est le Fétichisme qui d'abord a organisé la

prière. Dans ce cas, elle a surtout pour but de demander à l'Être qu'on invoque, considéré comme puissant, de venir à notre aide. Sous la forme fétichique, la prière a un caractère très personnel et très inférieur, puisque la non-réussite peut pousser à destituer et repousser le fétiche d'abord invoqué. En outre, celui-ci étant un être concret immédiatement visible et souvent inorganique ou tout au plus végétal, ne comporte pas l'idéalisation qui peut seule donner à la prière sa plus haute efficacité. Le Polythéisme, par la création d'êtres plus abstraits et plus idéaux, et susceptibles par cela même d'une adoration collective, a fait faire à la prière un grand progrès. C'est lui qui a organisé, en outre, les fêtes et les sacrifices qui accompagnent la prière et la complètent. Ces sacrifices étaient, sans doute, au début, de forme bien grossière, mais néanmoins le Polythéisme avait introduit la notion de la substitution dans le sacrifice : c'est-à-dire cette grande vue d'un Être se donnant pour tous les autres, de telle sorte que les mérites du sacrifice individuel sont imputables à la collectivité. Le Catholicisme fit faire un pas capital à la prière et, s'il en diminua l'intensité, il en augmenta la pureté. D'abord une victime divine, le dieu-homme se substitue à toutes les autres, et notre prière a pour but surtout d'obtenir que les mérites de ce sacrifice, constamment renouvelé dans la messe, nous soient imputables. Enfin, les grands penseurs catholiques furent conduits, dans beaucoup de cas, à réduire la prière à l'effusion, et saint Augustin fut amené à ce grand aperçu que prier n'est pas toujours demander.

Le Positivisme s'appuyant sur tous ces antécédents, mais éliminant définitivement tout l'échafaudage surnaturel, qui n'a été nécessaire que dans l'enfance de notre espèce, réduit la prière à un grand acte physiologique, cérébral et musculaire, qui nous perfectionne par l'ex-

pression de notre respect envers un Être idéalisé. Si on considère ensuite la prière en elle-même, on voit qu'elle se compose de deux degrés successifs : la *commémoration* et l'*effusion*. La commémoration a pour but de rappeler l'image de l'Être adoré que l'on prie, image que nous ne pouvons construire subjectivement qu'en nous la représentant en un lieu et à un moment déterminés. Sur cette commémoration, repose l'effusion ou l'expression des sentiments qui s'y rapportent. L'expression se compose évidemment d'une position déterminée de celui qui prie, de gestes et finalement de signes vocaux.

Théorie des anges gardiens.

Mais la prière étant l'effusion envers un certain nombre d'êtres déterminés, il importait de fixer avec précision la nature de ces signes, et c'est ce qu'Auguste Comte a fait dans la théorie des *anges gardiens.*

Cette construction d'Auguste Comte, comme toutes les autres, est la terminaison d'une longue évolution de l'Humanité. L'idée d'un être protecteur, veillant sur l'homme, a pour origine le Polythéisme. Nous voyons Ulysse protégé par Minerve qui l'aide, le soutient et le conseille, et dont l'appui est pour lui une source d'énergie dans les difficultés de la vie. La Perse a fait surgir la notion plus vague, mais peut-être plus pure, d'ange, que le Judaïsme transmit au Catholicisme. Celui-ci, en s'incorporant cette notion, y introduisit un très grand perfectionnement : celui du *saint* qui devient le patron. Le *saint* a été comme nous un homme, mais désormais dans un monde idéal, à l'abri des influences perturbatrices de cette vie, il est un type idéal. Il devient alors un véritable patron : c'est-à-dire à la fois un protecteur auprès de Dieu et pour nous un modèle. Le Positivisme, dégageant l'échafaudage théologique qui avait été graduellement nécessaire à cette construction, la systématise et la purifie, en la réduisant à sa fonction de perfectionnement cérébral. Un ange gardien est pour nous un

modèle, au moins sous certains aspects et, d'un autre côté, un vrai gardien moral, dont l'image nous retient et nous excite. La réalité même de l'être adoré et son imperfection inévitable, malgré une idéalisation nécessaire, est une condition de l'efficacité d'une telle conception. Il y a idéalisation, mais pas assez pour nous offrir un type au-dessus de ce que nous pouvons atteindre. Les trois anges essentiels autour desquels s'opère toute coordination sont les suivants correspondant aux trois penchants altruistes : la mère (la vénération), l'épouse (l'attachement), la fille (la bonté). Autour de ces types se coordonnent, suivant les convenances personnelles, ceux de la sœur ou des ancêtres, et enfin les types complémentaires du maître, du disciple, du compagnon. Le culte privé a pour destination, d'organiser la prière par rapport aux anges gardiens, et d'aider ainsi à notre perfectionnement personnel. Le perfectionnement moral est évident ; qui pourrait le contester ? Mais il y a aussi le perfectionnement intellectuel qui résulte de nos efforts dans la construction, autour de certaines formules fondamentales, des modes spéciaux d'expression. Enfin, le caractère surtout y reçoit un perfectionnement incontestable, car il nous faut un effort, tous les jours renouvelé, pour entreprendre et persévérer dans des manifestations qui ne sont pas absolument nécessaires. Auguste Comte pensait qu'il y avait lieu à trois manifestations journalières du culte personnel, plus longues le matin et le soir, plus courte dans le milieu de la journée. L'homme commence et finit ainsi la journée par des conceptions qui le ramènent au point de vue général et moral dont tendent à le détourner les occupations de la vie active. Il faut rapporter à ce culte personnel des lectures régulières accomplies chaque jour, ou à des époques plus ou moins commodes suivant les individus, des œuvres les plus éminentes de l'esprit humain dans

Organisation du culte privé.

l'ordre esthétique et moral. Enfin, l'usage des confessions annuelles introduit par Auguste Comte me paraît constituer un grand progrès dans la culture morale de notre espèce. Il est certain qu'un regard d'ensemble jeté chaque année sur les progrès moraux que nous avons pu accomplir est une condition capitale de perfectionnement personnel, base essentielle du service des êtres collectifs.

Des fêtes de famille.

Mais, outre le culte personnel, qui est la chose capitale, le culte privé nous offre le culte de la famille ou le culte domestique. Ce culte, qui existe partout spontanément, se compose, en dehors des fêtes purement personnelles, des fêtes de famille proprement dites qui se rapportent à la commémoration des naissances et des morts, puis aux visites aux tombes domestiques. A ce culte se rapportent les fêtes relatives aux patrons des membres principaux de la Famille. Il faut respecter cette base spontanée, en y introduisant tous les perfectionnements qui tendent à faire ressortir surtout le côté altruiste de ces manifestations. Enfin, les lectures et les prières en commun, que tant de familles protestantes et catholiques ont justement conservées, sont un des éléments fondamentaux du culte domestique. C'est là que l'enfant apprend à connaître le premier des êtres collectifs. Du reste, on doit y rappeler les deux autres : Patrie et Humanité, de même que dans les effusions du culte personnel.

Conclusion.

En somme, le Positivisme apporte ici son immense perfectionnement scientifique au mouvement spontané de l'Humanité. L'antiquité eut ses dieux lares ; la Chine a organisé le culte des ancêtres et la féodalité en a fait le symbole de la plus haute élévation. L'esprit révolutionnaire a produit une désuétude qui, si elle continuait, amènerait un profond abaissement intime dans la constitution morale de l'espèce. Agrandissons l'homme dans

tous les sens, poussons à tout ce qui peut perfectionner sa nature morale sous tous les aspects qui lui sont propres, ne séparons jamais cette culture intime du grand but de la destinée humaine : vivre pour la Famille, la Patrie et l'Humanité. Enfin, cette grande construction du culte privé se concrétise synthétiquement dans la *maison* qui nous apparaît finalement comme le temple même de la vie domestique.

DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE LA SECONDE ENFANCE (1).

Nous avons établi quel est le degré d'approximation que doit atteindre l'éducation de la seconde enfance dans la poursuite du but de la destinée humaine : vivre pour les êtres collectifs en se livrant à un effort constant de perfectionnement personnel. Nous avons vu que ce degré consistera à faire vivre consciemment et explicitement par la Famille et aussi déjà pour elle, puis implicitement par la Patrie et l'Humanité, en épanchant surtout par le culte privé l'effort de perfectionnement personnel, de manière à poser les bases de la systématisation propre à l'adolescence. Il nous faudra maintenant aborder la marche de l'éducation propre à la seconde enfance. Mais ce n'est pas assez pour cela de la théorie préliminaire du culte privé, il est nécessaire d'en donner une seconde, à savoir : celle des conditions sociologiques et morales sous l'influence desquelles se développe la seconde enfance, en même temps qu'un tableau sommaire des connaissances concrètes et abstraites qu'il faudra acquérir pendant cette période. C'est cette théorie que nous allons exposer.

I. — DES CONDITIONS SOCIOLOGIQUES DE LA SECONDE ENFANCE.

Position de la question.

Et d'abord, quelles sont les conditions sociologiques de la seconde enfance ? Elles se composent : 1° des

(1) Résumé de la septième leçon du cours de morale pratique, faite le dimanche 20 décembre 1885, salle Gerson.

influences de famille ; 2° de celles qui résultent de la situation de la Patrie et de celle de l'Humanité, au moment où s'accomplit l'éducation. Mais il faut, comme introduction à ces influences sociologiques, considérer les influences du milieu extérieur proprement dit, soit cosmologique, soit biologique.

Cette étude qui, on peut le dire, n'a jamais été instituée ni même conçue, a une grande destination et présente en morale un grand exemple de la méthode expérimentale. Il est évident, en effet, qu'il faut pour cela étudier dans les divers pays, d'après une méthode véritablement scientifique, l'influence des conditions sociologiques, cosmologiques et biologiques sur l'évolution de la seconde enfance. On pourra former ainsi une immense série d'observations coordonnées qui nous permettra de mesurer l'étendue comme la nature de la modificabilité de l'espèce humaine dans cette période de la vie ; ensuite de trouver les lois qui mesurent l'influence de chacune de ces conditions dans l'éducation de la seconde enfance.

Il nous faut ici, d'après la connaissance générale de la nature humaine et les lois de son évolution, tracer le type normal et moyen de l'éducation propre à la seconde enfance. D'autre part, la connaissance des conditions modificatrices permettra de voir comment il faut modifier un tel type, suivant les divers pays et les diverses époques, de manière à tendre néanmoins vers l'état véritablement normal de notre espèce.

Etablissons d'abord deux lois fondamentales qui règlent la hiérarchie des influences de ces diverses conditions. Il y a, en premier lieu, une loi capitale qui s'applique non seulement à la seconde enfance, mais à toutes les autres périodes de la vie. Elle peut s'énoncer ainsi : les *influences sociologiques* proprement dites, c'est-à-dire celles qui se rapportent à la Patrie et à

l'Humanité, dominent de plus en plus l'influence des conditions cosmologiques et biologiques, et aussi celles qui sont propres à la Famille. Cette loi résulte de l'influence croissante des générations antérieures sur la vie de chaque individu et de ce que toutes les autres influences sont subies à travers l'influence coordinatrice croissante des conditions sociologiques. Mais il importe, dans l'application de cette loi capitale, qui se manifeste davantage dans les classes riches, d'apporter un grand amendement, à savoir : la nécessité de ne pas laisser dominer aveuglément les influences sociologiques, mais l'utilité d'une sage intervention, des influences cosmologiques, biologiques et de famille. Le résultat de cette action systématique et voulue sera d'éviter l'uniformité inféconde qui résulterait de l'influence trop prépondérante des conditions sociologiques. Car le but de l'éducation est, non pas de constituer tous les individus exactement sur le même modèle, mais bien d'établir l'harmonie des différences développées : l'uniformité complète arrêterait tout progrès ; il suffit qu'il y ait assez d'uniformité pour que l'harmonie des différences puisse avoir lieu.

Des conditions nologiques et de ıanière d'en tenir ıpte dans cette ınde phase.

Appliquons cette théorie à l'étude de l'influence des conditions cosmologiques dans l'éducation propre à la seconde enfance. La première de ces influences cosmologiques est due à la situation géographique en tant que l'individu est né dans une *plaine,* près de la *mer,* ou dans un pays *montagneux.* Ces conditions ont une immense influence sur la vie physique, mentale et morale de l'individu. Il est extrêmement nécessaire de ne pas la supprimer par un casernement uniforme appliqué à l'enfant dans la seconde période de sa vie. Il se forme ainsi une extrême variété dans les individus d'une nation d'une certaine étendue. L'influence ne porte pas seulement sur le caractère, elle porte aussi sur la menta-

lité. L'enfant qui vit sur le bord de la mer se livre à des procédés d'observation autres que ceux de l'individu né dans une plaine uniforme. Il est certain qu'il y a sous tous les rapports, toutes choses égales d'ailleurs, une grande différence entre un enfant se développant dans la Beauce, sur les côtes de la Bretagne ou sur les penchants des Pyrénées. Bien loin de supprimer ces belles influences modificatrices par un brutal casernement scolastique qui tend à établir partout une machinale uniformité, il faut les exciter, les coordonner, les utiliser. Les mêmes considérations s'appliquent aux climats proprement dits, suivant qu'ils sont chauds, froids ou tempérés. Sans laisser agir brutalement ces influences, il faut toujours les maintenir en y apportant évidemment de sages tempéraments. Mais c'est surtout pendant la seconde enfance que ces influences doivent librement et fortement agir ; pendant l'adolescence, au contraire, les conditions de systématisation et d'uniformité auront une influence spéciale.

Des considérations analogues s'appliquent aux influences biologiques. Il est clair que la nature des végétaux et des animaux et le mode de leur répartition influent profondément sur l'éducation de la seconde enfance. Et il faut, comme pour les influences cosmologiques, les diriger et les utiliser, bien loin de tendre à les supprimer. Il est certain, par exemple, que l'évolution spontanée de la seconde enfance est différente suivant que l'individu se développe dans un pays de prairies, de bois, de vignes ou de céréales. Ce n'est pas seulement la vie physique, mais aussi le cœur, l'esprit et le caractère qui sont atteints par de telles influences. On comprendra cela d'autant mieux que l'on aura la notion précise du rôle de l'état fétichique de l'entendement humain qui, développé dans la première enfance, se consolide et s'étend dans la seconde, tout en se mélangeant avec une sorte

d'état polythéique de l'entendement.

conditions de fa- ; et de la manière tenir compte cette seconde e.

Abordons maintenant, d'une manière sommaire, la conception de l'influence des conditions de famille. Le but de notre destinée étant de vivre pour et par les êtres collectifs, la préparation à une telle existence est le but même de l'éducation, mais il faut y suivre un certain ordre : il faut d'abord que l'enfant apprenne à vivre pour et par la Famille. Cet être collectif est à la fois intense et peu étendu. Là, peut donc se faire notre première éducation de la vie collective, et c'est ce qui doit avoir lieu, surtout dans la seconde enfance, parce qu'alors l'enfant devient conscient des influences qu'il subit, tandis que dans la première enfance, il en est seulement implicitement dominé. De là, le principe capital que la seconde enfance, comme la première, doit s'accomplir dans la Famille. Il faut regarder comme étant une des institutions les plus directement rétrogrades celle des collèges par les jésuites, surtout quand on l'applique dès le début de la seconde enfance. L'aveugle routine démocratique a aggravé ces inconvénients, et les salles d'asile du catholicisme les ont encore augmentés. Pour bien juger ces utopies rétrogrades, il faudrait analyser l'influence de la famille sur la seconde enfance, dans les diverses époques de la civilisation des peuples. On verrait que cette influence, sagement ménagée, tend à la fois à la stabilité et à la variété. Pour bien se rendre compte de cette influence de la Famille sur l'éducation de la seconde enfance, il faut la considérer suivant que la Famille est *riche* ou *pauvre, rurale* ou *urbaine, agricole* ou *manufacturière*. Il serait intéressant de prendre pour type la famille du marin proprement dit : on verrait comment l'enfant, restant près du père, au lieu d'en être éloigné pour être caserné, développe des habitudes de résignation, d'activité et de courage qui constituent le caractère du marin, en même temps que ces

conditions de bonté et de dévouement qui leur sont propres, comme de l'attachement fétichique au grand Être qui nourrit la famille. Il faut respecter ces conditions, parce que, outre la variété nécessaire qu'elle développe dans les types humains, elle pousse à la stabilité des situations, prépare spontanément chaque enfant à y vivre, au lieu de pousser à un déclassement universel, ce qui est le grave danger de la conception actuelle de l'éducation.

Des relation fraternelles.

C'est ici le lieu d'indiquer sommairement l'influence des relations fraternelles dans la Famille. La tendance démocratique vers la prétendue égalité, en supprimant les différences d'âge et de sexe entre les divers enfants, est très dangereuse, parce qu'elle tend à supprimer tous devoirs quelconques. La féodalité avait eu un meilleur sentiment de l'état normal, en prescrivant des devoirs d'après les différences fraternelles. Le Positivisme doit systématiser ces réalités observées ; les relations fraternelles doivent êtres réglées par l'affection entre des êtres appartenant au plus intime des êtres collectifs et soumis à la même autorité paternelle et maternelle. Il faudra donc, dès le début de la seconde enfance, établir les devoirs du plus âgé envers le plus jeune, du frère envers la sœur, ou dans certains cas de la protection de la sœur envers le frère : l'affection mutuelle étant modifiée par un certain degré de subordination.

Des conditic sociologiques et manière d'en compte dans seconde phase.

Quant aux influences sociologiques proprement dites, celles de la Patrie et de l'Humanité, elles doivent être subies dans la seconde enfance, non plus d'une manière inconsciente comme dans la première, mais au contraire d'une manière de plus en plus consciente, quoique encore surtout passive et résignée. Les influences générales sociologiques que subit l'enfant à travers la Famille, ce sont les grands événements de la Patrie et de l'Huma-

nité : les guerres, les grandes opérations pacifiques, les courants plus ou moins considérables d'opinion ou de doctrines. Ces influences se font spontanément sentir chez l'enfant qui commence à comprendre à travers la manière même dont les parents les perçoivent. Il en résulte pour ces derniers des devoirs dont il importe qu'ils aient la notion d'autant plus précise que leur propre éducation sera plus développée. Ils comprendront de mieux en mieux les devoirs de retenue et de modération, dans l'appréciation qu'ils font en famille de ces divers événements.

Mais outre ces influences générales sociologiques que l'enfant subit, surtout dans la seconde période de sa vie, à travers l'influence de la Famille, il y en a d'autres plus spéciales. La Famille place l'enfant dans une situation particulière, en le dispensant, par une providence spéciale, des soucis et des préoccupations de son entretien personnel. Cette situation est une des grandes conditions de l'éducation morale. Mais néanmoins elle n'a rien d'absolu, et l'enfant subit à un certain degré l'influence des changements spéciaux qui affectent, en bien comme en mal, la situation de la famille : les chômages, changements d'habitudes, d'habitation, de pays, de position, etc. Ces influences ont toujours agi spontanément et elles ont été un élément capital de l'éducation de chaque homme ; mais au lieu de les laisser subir spontanément à l'enfant, il faudra au contraire, par une pratique éclairée d'une sage théorie, les utiliser pour le meilleur développement de l'individu durant cette période. C'est par une convenable appréciation de l'influence de ces changements que l'on pourra tendre, suivant les cas, à développer l'énergie, la résignation, la modestie, la fermeté, etc.

II. — DES CONDITIONS MORALES DE LA SECONDE ENFANCE.

Position de la questio

Après avoir étudié les conditions sociologiques ou collectives de la seconde enfance, il faut en étudier les conditions morales ou, en d'autres termes, individuelles. Ces conditions sont physiologiques, c'est-à-dire relatives à la vie organique et à la vie animale ; et cérébrales ou relatives au cœur, à l'esprit et au caractère, et au concours des diverses fonctions qui leur sont propres. Il faut remarquer que, dans cette phase, le caractère fondamental de ces diverses fonctions consiste dans un développement très rapide et une excitation très intense, soit externe, soit surtout interne. En outre, le développement des diverses fonctions ne s'accomplit pas également pour toutes ; il est proportionnellement plus grand pour quelques-unes que pour les autres. Il en résulte, dans la vie de l'individu, un équilibre profondément instable. L'observation générale, sans analyser les conditions de ce phénomène, en a saisi cependant le caractère essentiel dans cette sorte de désharmonie et l'a désigné par l'expression caractéristique d'*âge ingrat*.

Des conditio organiques de seconde enfanc leur utilisation

Précisons sommairement ces considérations générales, et d'abord étudions les conditions physiologiques. Le caractère fondamental consiste dans la plasticité du sang, l'activité de la circulation, surtout artérielle et le développement rapide et inégal des divers organes et appareils. Il en résulte des conséquences générales pour la vie animale proprement dite, c'est-à-dire pour les systèmes musculaire et sensitif. Les muscles, comme les sens, se développent rapidement et inégalement, et reçoivent une constante excitation, surtout sanguine, provoquant l'activité et même l'agitation. En outre, l'action du monde extérieur, comme excitant, est à la fois intense et variable par suite de l'impressionnabilité particulière du sujet ; il faut constater surtout l'impres-

Des conditions [pa]thologiques de la seconde enfance.

sionnabilité spéciale de la peau et de la muqueuse, c'est-à-dire des deux appareils généraux par lesquels nous sommes en contact avec le monde extérieur. La vie végétative présente des dispositions analogues, ce qui donne lieu à certaines prédispositions pathologiques. Mais il faut appliquer ces considérations au cerveau. Le système nerveux central reçoit une excitation spéciale du système circulatoire, surtout de l'action du sang artériel, avec des variations plus ou moins rapides d'intensité. En second lieu, le cerveau participe à la rapidité du développement propre aux autres parties du corps et, d'un autre côté, (quoique la question ait été jusqu'ici trop peu étudiée, et pas même posée) il y a certaines parties de la substance cérébrale qui se développent plus rapidement que d'autres. Le concours de ces deux séries d'observations nous montre donc l'instabilité propre de la situation cérébrale dans la seconde enfance, par ce double concours de la variation dans l'excitation et dans le développement. La condition sociologique de l'indétermination propre à cette phase où la responsabilité n'existe encore qu'infiniment peu et où il n'y a pas de liaison à une fonction spéciale précisant la vie, cette condition d'intermination, dis-je, concourt avec les deux autres pour caractériser l'instabilité cérébrale de la seconde enfance.

[Co]nditions morales de la seconde enfance. De la personnalité.

Appliquons d'abord ces considérations à la personnalité. Il est certain que les fonctions composées qui lui sont propres tendent à se former comme à se déformer avec une assez grande rapidité, car la prépondérance de l'imagination fournit des vues instables se liant à nos divers penchants fondamentaux. Il serait facile de développer ces considérations, en indiquant les formes variables des fonctions composées des instincts conservateur, constructeur, destructeur. Mais on peut considérer qu'il y a, dans cet âge, une prépondérance spéciale de la

vanité dans ses formes les plus naïves, telles, par exemple, qu'Homère nous les dépeint si bien dans ses héros de l'Iliade notamment.

De la sociabilité.

Des considérations analogues s'appliquent aux diverses fonctions composées de la sociabilité. Quoique les trois éléments de l'altruisme donnent lieu à des fonctions composées diverses et souvent trop instables, ce sont cependant les diverses formes de l'*attachement* qui se produisent dans cette période de la vie humaine. C'est, en définitive, l'époque des *camarades.* Les luttes précises de la vie pratique n'ont pas encore introduit des limitations à l'extension comme aux formes diverses de l'attachement. La lutte des intérêts a alors trop peu de précision : de là, possibilité d'attachements multiples et souvent heureux.

Quant à la moralité proprement dite, qui résulte de la liaison à une fonction déterminée, il est évident que son développement spontané ne peut être alors que très faible ; de là, la nécessité d'y suppléer par une intervention systématique qui est un des principaux caractères de l'éducation propre à la seconde enfance.

Conditions mentales de la seconde enfance.

Si nous considérons maintenant les conditions mentales spécialement propres à la seconde enfance, nous verrons que le caractère particulier qui se montre alors est celui du développement de la connaissance des *propriétés abstraites,* que la connaissance précise des relations scientifiques ou des nécessités pratiques ne vient pas encore régler. Aussi c'est l'âge de l'ergotage et du sophisme ; c'est l'âge des divagations naturelles. Quant au caractère, ce qui frappe, c'est la prépondérance du courage ou de l'esprit d'initiative sur la prudence et la persévérance ; la condition sociologique de l'absence de responsabilité contribue encore à développer cette disposition spontanée du cerveau. Il est bien entendu néanmoins que les différences personnelles nous offrent à ce

sujet une immense variété et que, sous cette forme commune, se manifestent les timides, les audacieux, les rusés, les entêtés, etc. Si nous résumons l'ensemble de ces considérations sur l'état cérébral de la seconde enfance, nous verrons qu'en définitive le developpement spontané de l'âme dans cette période nous présente surtout le double caractère de l'instabilité et du défaut d'harmonie.

III. — TABLEAU GÉNÉRAL DES CONNAISSANCES A ACQUÉRIR PENDANT LA SECONDE ENFANCE.

Position de la question.

Dans cette phase, il faut, outre la culture logique, faire acquérir à l'enfant l'ensemble des connaissances que systématisera l'enseignement philosophique qui devra être donné de 14 à 21 ans. Il y a là une question très délicate qu'Auguste Comte n'a pas abordée, mais à laquelle il aurait été conduit nécessairement par la nécessité même de la construction effective de la morale pratique. Il est certain, en effet, que, quand on considère l'ensemble immense de la philosophie positive, réduite même à ses conceptions les plus essentielles, il semble véritablement impossible de jamais pouvoir la faire comprendre aux adolescents même les mieux doués ; et à plus forte raison aux jeunes prolétaires dont la disponibilité est nécessairement moindre. Dès lors comme l'ensemble de ces connaissances est néanmoins indispensable pour faire des citoyens qui puissent vivre dans la société actuelle avec son degré extrême de complication, on se trouve ainsi acculé à une véritable impossibilité. La contradiction ne peut être résolue qu'en montrant la possibilité de faire acquérir, pendant la seconde enfance, non seulement les connaissances concrètes relatives aux êtres, mais aussi, ce qui est le point nouveau de notre théorie, un ensemble de connaissances des lois abstraites qui rendra possible la systématisation dogmatique

propre à l'adolescence. C'est là le nœud capital du système d'instruction positiviste, et tant qu'il n'avait pas été dénoué, notre action devenait presque impossible. C'est maintenant ce qu'il nous faut expliquer avec soin, quoique sommairement.

Mais d'abord, traçons le tableau général de la raison humaine. La raison humaine se compose des connaissances relatives aux êtres, ce qui constitue la *raison concrète,* et des connaissances coordonnées relatives aux lois propres aux phénomènes, ce qui constitue la raison abstraite proprement dite. L'harmonie mentale consiste dans le convenable équilibre qui doit exister entre la raison abstraite et la raison concrète ou entre la théorie et la pratique. La *raison abstraite* se compose de la philosophie première, c'est-à-dire des lois communes aux divers ordres de phénomènes et de la philosophie seconde, qui contient les lois propres aux divers ordres de phénomènes, suivant la hiérarchie : mathématique, astronomie, physique, chimie, biologie, sociologie et morale. La raison concrète, quand elle est coordonnée, donne lieu à la philosophie troisième dont j'ai déjà donné un premier plan systématique. Tous les êtres quelconques se coordonnent, en effet, autour de la Terre et de l'Humanité dont l'activité consiste essentiellement à modifier la Terre pour l'adapter à la meilleure satisfaction de nos besoins. L'ordre d'évolution, dans l'espèce humaine, consiste à aller de la raison concrète à la raison abstraite, c'est-à-dire de la connaissance des êtres à celle des évènements, pour arriver à leur harmonie finale. L'évolution de l'individu répète celle de l'espèce : il faut donc que pendant la seconde enfance l'individu acquière d'abord les connaissances concrètes, puis un ensemble suffisamment étendu des connaissances abstraites, pour que pendant l'adolescence l'harmonie mentale s'établisse par l'enseignement systématique. Mais pour que l'indi-

vidu, dans un temps si court, rattrape l'espèce, il faut que l'évolution de l'instruction ne soit pas seulement spontanée, mais bien dirigée avec des conceptions systématiques qui puissent faire acquérir à l'enfant les principales conceptions que l'Humanité a mis tant de temps à acquérir.

Tableau des connaissances cosmologiques concrètes.

Rappelons le tableau de la raison concrète, car il sera absolument nécessaire pour diriger à cet égard l'instruction de la seconde enfance, quant aux connaissances relatives à la Terre et à l'Humanité. L'étude de la Terre comporte d'abord celle de la planète en elle-même, et en second lieu, celle des êtres vivants qui sont à sa surface. Donnons le tableau général de la théorie de la Terre pour diriger l'ensemble des connaissances qui y sont relatives :

Terre	Géologie.
	Météorologie.
	Astrologie.

Mais il faut pour étudier efficacement les connaissances relatives à la terre et à l'Humanité que le Fétichisme de la première enfance, qui se condense dans l'amour de la maison, s'étende désormais à l'amour de la Terre.

C'est alors que le culte de la Terre, tel que l'a conçu Auguste Comte, se combinera avec l'étude de cette Terre, à laquelle l'enfant se trouvera initié. Il est bien entendu que, dans cette combinaison intime du sentiment et de la connaissance, il devra suivre la succession graduelle : Commune, Patrie, Terre.

De sept à quatorze ans, on l'initiera à des connaissances de plus en plus précises, comme de plus en plus étendues, relatives à la géologie, à la météorologie et à l'astrologie. Il va sans dire qu'il faudra toujours respecter le grand principe de lui faire apprendre *bien* plutôt que *beaucoup*, et de déterminer les choses fondamenta-

les autour desquelles l'enfant groupera plus tard, suivant ses besoins, les connaissances complémentaires. Pour la géologie, il faudra d'abord faire connaître à l'enfant : 1° la forme générale de la Terre qu'il acceptera de confiance, et qu'il faudra lui représenter sur une mappemonde ; 2° sa décomposition en mers et en continents et les grandes lignes de partage des eaux ; puis il faudra l'initier à la connaissance et à l'emploi des cartes géographiques par l'étude de sa commune, des communes environnantes et même de son département. Il est utile qu'il sache se guider au moyen de la carte, mais l'essentiel est d'éviter les détails oiseux ; ce sera à lui, quand il en aura besoin, à completer les connaissances générales très précises par des détails plus étendus. En lisant l'histoire, avec une carte, il précisera les détails au degré nécessaire. Il faut surtout habituer l'enfant, quand il apprend un nouveau détail, par des circonstances plus ou moins fortuites, à le subordonner à la figure générale du pays, qu'il rattache ensuite à la figure générale de la Terre, de manière à avoir toujours la coordination du détail avec l'ensemble.

Puis de l'étude de la forme de la Terre, on passe à celle de sa constitution, réduite essentiellement à celle de la pellicule relativement légère qui sert de base à toute l'existence de notre espèce. On donnera une connaissance précise des terres, des minéraux, des pierres, etc., par l'étude du terrain même du pays, en précisant plus qu'en étendant les connaissances, lesquelles seront d'abord essentiellement concrètes et expérimentales dans la première partie de la seconde enfance, de sept à dix ans. On n'en donnera la coordination systématique que dans la seconde partie de la seconde enfance, de dix à quatorze ans.

Mais cette Terre, ainsi conçue dans sa forme et sa constitution, est entourée d'une masse gazeuse nommée

atmosphère, dont l'activité donne lieu aux phénomènes de la *météorologie*. C'est la seconde partie de l'étude de la Terre. On donnera d'abord à l'enfant des notions concrètes, sans coordination, relatives aux vents, à la pluie, à la grêle, au tonnerre, à la rosée, à la neige, etc. Les notions précises relatives à ces divers ordres de phénomènes, seront coordonnées dans la deuxième partie de la seconde enfance, en s'appuyant surtout sur des connaissances tirées de la physique abstraite. Le point capital, trop méconnu, sera de donner l'idée précise d'un fluide élastique. L'élasticité constante est, en effet, l'attribut caractéristique du gaz. On a trop oublié le grand effort historique qui, au XVII[e] siècle, a mis cette propriété nouvelle en évidence ; et j'ai vu des savants, du reste fort distingués, avoir là-dessus des idées confuses. Un gaz est un système de points liés entre eux qui tendent constamment à s'éloigner les uns des autres avec une intensité variable suivant des lois déterminées. On pourrait employer pour les enfants l'expérience fameuse par laquelle Pascal, en s'élevant sur le haut de la tour de Saint-Jacques-la Boucherie, a mis en évidence l'élasticité de l'air. Cette expérience consiste à enfermer de l'air dans une vessie, puis à faire remarquer que, à mesure qu'on s'élève, elle se gonfle de plus en plus. Cette ébauche de systématisation de la météorologie suppose une connaissance des principaux instruments institués par la physique abstraite. Il faudra faire comprendre à l'enfant la solidarité des phénomènes météorologiques, en même temps que l'influence des particularités propres à chaque pays et au sien notamment.

On complètera l'étude directe de la Terre (d'après le plan que j'en ai donné l'an dernier dans la *Revue occidentale*) par l'*astrologie*, c'est-à-dire l'étude des astres dans leurs rapports avec la Terre. Cette étude, sous une forme plus complète et plus systématique, correspond

aux études astronomiques qui ont précédé l'astronomie grecque, c'est-à-dire l'astronomie scientifique et abstraite. Après avoir fait bien comprendre à l'enfant la distinction entre le soleil, la lune et les étoiles, on lui fera constater, dans celles-ci, la *permanence des aspects* et connaître avec plus de précision que d'étendue les principales constellations qui en résultent. On lui montrera comment il peut, par ce moyen, et surtout à l'aide de l'étoile polaire, se diriger la nuit. Puis, par l'observation, on lui fera constater la différence entre les étoiles et les planètes, en faisant porter surtout son attention sur Vénus et Jupiter, les plus faciles à étudier. Enfin, sur un plan horizontal, on l'exercera à tracer une méridienne, au moyen de la perpendiculaire menée sur les lignes parallèles des levers et des couchers. Puis il étudiera, par observation, la marche du soleil ; au moyen de la variation des points de lever et de coucher de cet astre, on pourra lui faire déterminer approximativement, au moins en jours entiers, la durée de l'année. On lui fera étudier ensuite les phases de la lune et déterminer, par l'observation, la durée de la révolution synodique. Outre les notions ainsi acquises, on développera dans l'enfant l'esprit d'observation et une première ébauche de l'observation scientifique. Le plan horizontal lui apprendra à rapporter les positions à des points fixes, et l'emploi de la règle ou des pinnules, pour viser l'astre, lui donnera les premières notions de la méthode artificielle d'observation, base de toute science. Enfin, on l'initiera à la première mesure artificielle du temps par les clepsydres. Dans la seconde partie de la seconde enfance, de dix à quatorze ans, on lui donnera une connaissance plus systématique des résultats obtenus sur la constitution du soleil et sur celle des étoiles.

La seconde partie de l'étude de la Terre consiste dans celle des végétaux et des animaux qui sont à sa surface,

de même que dans l'étude de l'harmonie totale de tous les êtres avec la Terre ; c'est là ce que j'ai établi dans mon plan général de philosophie troisième. Cette vue systematique va nous servir à diriger à cet égard l'instruction de la seconde enfance.

Tableau des connaissances ologiques concrètes

D'abord, pour l'étude des végétaux, il faut, au début surtout de la seconde enfance, faire connaître, d'une manière concrète et précise, ceux du pays et leurs divers emplois ; appeler ensuite l'attention sur ceux qui proviennent des pays étrangers et dont on fait usage soit pour la nourriture, soit pour l'habillement. On pose ainsi dans la tête de l'enfant les bases d'une véritable étude de l'histoire naturelle des végétaux, qui s'accomplit surtout dans la seconde partie de la seconde enfance. La même marche doit être employée simultanément à la connaissance des animaux et à leur histoire naturelle. Un pareil enseignement sera dirigé par l'heureuse et importante conception du docteur A. Segond. Il s'est, en effet, proposé de réduire la connaissance de la hiérarchie animale à un certain nombre de types, la connaissance très précise de ces types permettant ensuite d'étudier ceux dont on peut avoir plus spécialement besoin. Une telle conception est très propre à faciliter, même en dehors de l'enseignement, les hautes méditations de la biologie abstraite. Il serait bien désirable que l'organisation systématique de l'enseignement positiviste, 10, rue Monsieur-le-Prince, permît d'en faire une première réalisation.

Il faudra exposer ensuite la répartition des êtres vivants, végétaux et animaux, à la surface de la planète tant sur la terre que dans la mer. Puis on donnera un aperçu général de l'harmonie de tous les êtres, organiques ou inorganiques, à la surface de la planète.

Tableau des connaissances ociologiques concrètes

Il faudra, d'après la conception générale de la philo-

sophie troisième, initier l'enfant à la connaissance effective des nations qui tendent spontanément à constituer l'Humanité : ce que le Positivisme réalisera systématiquement. L'étude devra se faire toujours de la même manière. L'enfant sera initié à la connaissance de la Commune, dans son présent comme dans son passé, de la Patrie, de l'Occident et, enfin, successivement des principales nations de la planète. Les notions doivent être, comme toujours, plus précises qu'étendues. Puis, dans la deuxième période de la seconde enfance, on donnera, dans le même ordre, une connaissance sommaire mais coordonnée de ces diverses nations. La lecture des poètes, des principaux historiens et voyageurs, sera le complément naturel d'un tel enseignement.

Quant aux grands hommes des divers pays, leur connaissance systématique devra être dirigée d'après le calendrier positiviste ; et la biographie entreprise par nos confrères britanniques, sous la direction de M. F. Harrison, sera pour atteindre ce but un précieux instrument. Du reste, le culte concret positiviste, quand il sera institué, sera une source heureuse et féconde de véritable instruction à ce sujet.

Mais il ne suffit pas de connaître la Terre et l'Humanité qui se développe à sa surface, il faut être initié aussi à la connaissance de l'industrie, c'est-à-dire de la réaction systématique de l'Humanité sur la Terre. On initiera l'enfant d'abord à la connaissance des machines simples, le levier et le plan incliné ; on appellera son attention sur la nature des services continus qu'elles rendent. On lui fera connaître ensuite les industries du pays même, agricole, manufacturière et commerciale. Sur cette solide base spéciale et concrète, on pourra, dans la deuxième période de la seconde enfance, donner un conspectus général de l'industrie humaine.

Mais le point capital à bien comprendre, c'est la nécessité d'initier l'individu pendant la seconde enfance à une connaissance empirique, quoique coordonnée, de toutes les principales conceptions de la philosophie seconde, depuis la philosophie première jusqu'à la morale inclusivement. C'est là, comme je l'ai déjà fait remarquer, un point nouveau et capital sans lequel l'enseignement systématique pendant l'adolescence deviendrait absolument incompréhensible. Nous allons donc donner ici un tableau sommaire de cette initiation de l'enfant à la philosophie seconde. Il faut d'abord faire connaître à l'enfant, dans la deuxième période de la seconde enfance, l'énoncé des lois de la philosophie première avec des exemples très peu nombreux mais très simples. Ainsi, par exemple, la loi de la persistance ; il sera très facile de lui en montrer des vérifications soit dans le monde inorganique, soit dans le monde moral. Il en est de même de la loi qui établit l'équivalence entre l'action et la réaction.

Tableau des connaissances mathématiques abstraites.

Quant à la philosophie seconde, il est évident qu'on peut l'initier aux conceptions principales de la logique : en premier lieu la numération, les principales opérations de l'arithmétique, habituellement d'une manière pratique, mais aussi avec des démonstrations dans les cas les plus simples. On fera trouver à l'enfant, par induction, la loi des permutations et même celle des arrangements. On lui fera voir comment l'idée de rapport se précise et se mesure au moyen de la fraction, puis on l'initiera aux principales règles de trois. En géométrie, il faudra lui faire trouver, par l'expérience, les principales notions fondamentales. Ainsi, par exemple, vérifier que la plus courte distance entre deux points est une ligne droite, que la distance minimum d'un point à une droite est la perpendiculaire menée du point à la droite. On pourra lui faire trouver par induction le

Postulatum d'Euclide, à savoir : que, quand deux droites sont, l'une perpendiculaire et l'autre oblique sur une troisième, elles doivent nécessairement se rencontrer. Il est, du reste, curieux, historiquement, de constater que Legendre avait déjà fait une telle tentative. Legendre a fait toutes sortes de tentatives, depuis la première édition de son *Traité de géométrie* en 1794, pour établir une théorie satisfaisante des parallèles. Dans la neuvième édition, publiée en 1812, il se décida à démontrer le *Postulatum* d'Euclide expérimentalement, en faisant voir par des mesures exactes que le déplacement double, triple, sur l'oblique donnait lieu à des projections doubles et triples sur la ligne que rencontrent la perpendiculaire et l'oblique dont il faut établir le concours nécessaire. On devra faire démontrer expérimentalement à l'enfant ce théorème de Thalès : la somme des trois angles d'un triangle égale deux droits. Pour cela, en prenant un grand nombre de triangles différents, on lui fera construire, autour d'un point, successivement, les trois angles de ce triangle et on lui fera constater que, dans tous les cas, les côtés extérieurs sont en ligne droite. Puis, sur ce cas spécial, on lui fera comprendre la notion de *loi*, soit sous la forme de la constance dans la variété, ce qui donne la relation : $A+B+C = 2^{dr}$, soit sous la forme de la fonction, c'est-à-dire d'une quantité qui varie régulièrement au moyen d'autres, idée que fournit la relation : $A = 2^{dr} - (B+C)$. On lui fera connaître, par la pratique, les quadratures polygonales planes, la quadrature du cercle et sa rectification. On lui fera trouver, par exemple, expérimentalement, que le rapport de la circonférence au diamètre est constant, puis, par la même méthode, une valeur approximative de ce rapport. On lui fera vérifier, aussi par l'expérience, le théorème de Thalès sur la proportionnalité des côtés des triangles équiangles, et on lui fera faire des applica-

tions à la détermination indirecte des longueurs qu'on ne peut pas déterminer directement. Sans que j'insiste davantage, l'exposition actuelle ne le comportant pas, on voit comment l'enfant sera initié aussi aux principales cubatures. Enfin, on lui fera connaître la conception des coordonnées et leurs principales applications. Puis, logiquement, au moyen d'une telle étude des phénomènes géométriques, on lui fera comprendre ce que c'est que l'induction, la déduction, l'observation et l'expérimentation. Comme résultat d'un tel enseignement, on précisera dans son esprit la notion de loi et celle de fonction ; ce qui conduira à une ébauche pratique et, secondairement, théorique de l'algèbre elle-même. On procédera d'une manière analogue pour initier l'enfant aux principales conceptions du troisième degré de la logique : la mécanique. On énoncera les lois relatives aux machines simples et on les fera vérifier expérimentalement, puis on donnera des notions générales sur les mouvements ; il vérifiera ensuite expérimentalement, par le plan incliné, celles qui se rapportent au mouvement uniformément varié déterminé par la pesanteur. On pourra même s'élever jusqu'à donner une certaine idée de la notion de *système*.

Tableau connaissances)smologiques abstraites.

Voyons maintenant, d'une manière extrêmement sommaire, comme il faudra faire connaître les principales conceptions de la cosmologie, (astronomie, physique et chimie).

Pour l'astronomie, on apprendra à l'enfant à tracer une méridienne, à faire, avec des instruments analogues à ceux d'Hipparque, des observations sur les longitudes et les latitudes du soleil aux diverses époques de l'année; on lui fera connaître la théorie du calendrier, puis, on l'initiera aux notions essentielles relatives aux principales planètes, ainsi qu'à la théorie des éclipses. Quant à la physique, il faudra en grouper les notions essen-

tielles autour de la conception des principaux instruments : ainsi en barologie, autour des notions des aréomètres, du baromètre, etc. On lui fera vérifier les principales lois relatives à la pression des liquides sur les vases, et ainsi de suite. En thermologie, après avoir établi par l'expérience l'existence des changements de forme, corrélatifs à ceux de la chaleur, on lui donnera la théorie du thermomètre, en insistant spécialement sur le grand principe de la comparabilité des observations. Puis, on lui fera connaître l'hygromètre, les vérifications expérimentales des lois des mélanges des gaz et celles relatives au mélange des gaz et des vapeurs. Il faudra insister sur la conception des manomètres. En chimie, il faudra surtout, par des expériences simples, l'initier à la décomposition de l'air et de l'eau, et aux conséquences qui en résultent, à la notion des corps simples, enfin à la théorie de la nomenclature. Pour la cosmologie, de même que pour les notions précédentes, je rappellerai toujours qu'il faut préférer la précision des connaissances à leur étendue. Enfin, il faudra initier aussi l'enfant aux lois de la morale abstraite dans ses trois degrés successifs : biologie, sociologie et morale proprement dite. Appliquant la notion de similitude aux organismes vivants, surtout animaux, on le conduira à la notion abstraite de type, d'organe et d'appareil. Ces notions abstraites doivent toujours avoir pour base la série des notions concrètes qu'on lui a fait acquérir. Puis on l'initiera, par une analyse analogue, à la connaissance abstraite des principaux phénomènes physiologiques, pour le conduire enfin à la conception finale de la vie, d'après les vues de Blainville et d'Auguste Comte.

Tableau des connaissai sociologiques et giques abstrait

En sociologie, en s'appuyant sur les connaissances historiques concrètes, on l'initiera aux conceptions abstraites de la Famille et de la société. On lui en fera connaître les principales lois, en les précisant par une série

d'exemples convenablement choisis dans les diverses civilisations. Enfin, on lui fera comprendre la grande loi de la division des fonctions et de leur hiérarchie naturelle. Abordant ensuite la dynamique sociale, on lui fera acquérir la notion objective d'évolution, complétée par la conception subjective de progrès. On lui indiquera les lois fondamentales d'évolution de l'intelligence, de l'activité et du sentiment, et on complétera enfin par l'ébauche générale de l'évolution de l'Humanité. Enfin, on l'initiera aux principales lois de la morale abstraite. On commencera par quelques notions relatives à la morale théorique, qu'il sera facile de dégager de l'exposition que j'en ai faite. On terminera enfin par la conception de la marche naturelle de l'évolution humaine, de la naissance à la mort, de manière que le but de notre destinée lui apparaisse avec assez de précision et pour qu'il puisse en désirer la systématisation.

MARCHE DE L'ÉDUCATION PENDANT LA SECONDE ENFANCE (1).

I. DE LA MARCHE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Position de la question

Il faut rappeler la position qu'occupe la seconde enfance dans la préparation nécessaire pour atteindre le but de notre destinée : travailler pour les êtres collectifs en se perfectionnant sans cesse. Ce qui était complètement implicite, dans la première enfance, devient de plus en plus explicite dans la seconde. L'enfant sent de mieux en mieux qu'il vit, non seulement par la Famille, mais aussi pour la Famille. En outre, il acquiert une notion plus précise de la Patrie et de l'Humanité, pour lesquelles il vivra plus tard, en sentant déjà sa profonde dépendance envers elles. Quant à son perfectionnement personnel, il tend à devenir de plus en plus explicite et volontaire. Il marche donc ainsi vers un état religieux de plus en plus complet, c'est-à-dire de règlement personnel et de ralliement collectif.

Mais dans cette période, comme nous l'avons vu, il y a un développement extrêmement rapide de toutes les parties de l'organisme, une excitabilité exceptionnelle et une extrême indétermination dans l'existence. De là, la nécessité de l'action gouvernementale de la Famille par le père et la mère, sous peine de tomber dans un état d'anarchie, comme dans la période correspondante de l'évolution de l'Humanité.

Il nous faut maintenant étudier la marche de l'éducation pendant la seconde enfance. Nous étudierons suc-

(1) Huitième leçon du cours faite le dimanche 27 décembre 1885, salle Gerson.

cessivement l'éducation physique, mentale et morale. La première a pour but d'atteindre à une bonne santé; la seconde, à une bonne conscience; la troisième, à un bon jugement. Voyons la marche de l'éducation physique. Elle est relative à la fois, à la vie organique et à la vie animale.

Marche de l'éducation de la vie organique.

La loi de la marche de l'éducation, en ce qui concerne la vie organique, consiste à développer progressivement la responsabilité de l'enfant en ce qui regarde la nutrition, l'habillement et le logement; de telle sorte que le développement de la vie organique, sous ses aspects fondamentaux, ne soit jamais séparé de la culture cérébrale qui la dirige. Cette conception de la responsabilité croissante de l'enfant se lie au changement dans la pénalité domestique qui, en éliminant les châtiments personnels proprement dits, fait intervenir les conséquences mêmes de l'accomplissement des actes, suivant le dicton vulgaire : *comme on fait son lit, on se couche*. Nous pouvons résumer la marche de cette éducation dans quelques théorèmes fondamentaux.

Premier théorème: assujettissement des fonctions de la vie organique à des lois numériques fixes. Il est clair qu'à ce sujet, il y a des nécessités croissantes dans le système de plus en plus compliqué de notre civilisation. J'ai autrefois, en philosophie première, indiqué des considérations précises, à propos de la théorie subjective des nombres. Tout le système de la société moderne deviendrait impossible si on n'assujettissait pas à des heures déterminées, sans rien d'absolu bien entendu, le lever, le coucher, le moment et la durée des repas. L'enfant est d'abord assujetti à ces règles, comme à une fatalité insurmontable; mais, à mesure qu'il avance en âge, sa participation y prend un certain caractère volontaire, ou, tout au moins, il est initié de plus en plus aux raisons propres de ces déterminations. Il y a là, pour l'édu-

cation, une source constante d'exercice, pour faire cesser, par un effort sur soi aidé par celui des autres, l'indétermination plus ou moins égoïste des penchants ; car ce sont nécessairement des considérations altruistes et d'ordre collectif qu'on invoque pour régler la vie individuelle.

Deuxième théorème : Dans le règlement de la nutrition, on initie de plus en plus l'enfant aux motifs moraux et sociaux des décisions qu'on lui impose. On cultive en lui la modération à cet égard, on le détourne de l'abus des excitants externes ou internes ; enfin on le pousse graduellement à des privations volontaires, de manière à le rendre tempérant et sobre, en réglant les fonctions cérébrales composées émanées de l'instinct conservateur, surtout sous forme d'instinct nutritif. Il faut introduire dans ce qui regarde les repas la notion d'inégalité, en lui faisant voir que l'âge, le sexe et la position permettent et demandent des différences auxquelles il doit s'habituer tout d'abord. C'est ainsi qu'on peut combattre, dès le début, les dangers d'une égalité anarchique et révolutionnaire, en même temps que cultiver le juste sentiment de la résignation aux inégalités inévitables des choses.

Tout cela se condense, en développant la première enfance, dans ce grand fétiche de la *table*, devenu comme un grand appareil de la vie collective de la Famille. Du reste, nous ne faisons que systématiser ici la pratique générale du genre humain qui a toujours donné, à un certain degré, le caractère religieux aux repas. Il faut ensuite instituer l'intervention volontaire de l'enfant dans les soins relatifs à la propreté personnelle, qui se condensent plus ou moins autour de la conception du lit. Dès que ses forces le permettront, il devra être assujetti à faire son lit. Il ne faut pas abandonner à d'autres une occupation qui fait partie des

soins personnels. L'enfant doit, de bonne heure, être habitué à comprendre toute la dignité du travail manuel, le seul dont l'utilité et l'efficacité puissent être réellement certaines. Car, à mesure qu'on monte dans la hiérarchie des fonctions humaines, la généralité de l'opération est compensée par le manque de sécurité dans l'efficacité du résultat.

Enfin, il y a un *troisième et dernier théorème* pour coordonner l'éducation physique de l'enfant. C'est celui qui établit sa participation de plus en plus responsable aux soins de son habillement et son concours dans l'entretien de la maison. Sans aucune exagération qui puisse nuire au développement de son activité, il faut l'habituer non-seulement aux conditions de propreté de l'habillement, mais aussi à une sage économie, où interviendra le point de vue moral et social. Il sera, à ce sujet, initié par une répétition convenable, aux formules fondamentales.

Conception générale de l'hygiène propre à cette seconde phase.

L'ensemble de toute cette éducation physique se résume pour l'enfant dans sa participation personnelle croissante à l'hygiène qui lui est propre et qui est dépendante de celle de la famille. Il faudra développer de plus en plus cette relation afin qu'il comprenne que les soins hygiéniques qu'il prend pour lui intéressent les autres, et n'ont pas un caractère purement personnel. Il commencera à comprendre, surtout dans la seconde période de la seconde enfance, que l'hygiène de la famille dépend elle-même de celle de la commune, de la patrie et de l'Humanité tout entière. Une saine appréciation des épidémies, quand elles surgiront, le lui fera comprendre ; par des formules convenables, on développera en lui le sentiment de cette solidarité et le respect des prescriptions auxquelles elle conduit dans la famille, dans la commune et dans la patrie. On lui fera comprendre la nécessité croissante de l'organiser dans l'Hu-

manité elle-même. Ainsi croîtra en lui, avec le sentiment et la notion de la providence réelle de notre espèce, sa propre participation à une telle providence. Par les maladies, dont les soins appartiennent surtout à la mère, il apprendra toute l'importance de la providence maternelle, et en même temps la nécessité, autant que faire se peut, de se bien porter non seulement pour lui, mais pour les autres.

De l'éducation propre à la locomotion

Il faut maintenant considérer l'éducation animale proprement dite. Elle porte sur les mouvements et la sensibilité. Quant au système musculaire, il faut développer graduellement chez l'enfant la force et l'adresse, de manière à le rendre apte à l'exécution facile des mouvements que nécessite la complication croissante de la vie sociale. Par une série d'exercices gradués, on développera en lui l'aptitude à la marche et aux spécialités qui s'y rapportent : courir, sauter, etc. Suivant les circonstances, on l'initiera à la *natation,* à l'équitation, au canotage, etc. On évitera de faire trop prévaloir les méthodes abstraites de la gymnastique ; la force et l'adresse doivent être exercées dans le service effectif, personnel ou domestique, de manière à combiner avec l'instruction abstraite le sentiment continu de la destination concrète. Dans la seconde période de la seconde enfance, il faudra associer l'enfant, par une participation croissante, aux travaux manuels du père. Je dis travaux manuels, car il s'agit ici surtout de la masse humaine, essentiellement, et au fond heureusement, livrée aux travaux mécaniques. On évitera ainsi, autant que possible, les inconvénients propres à l'indétermination. Il faudra aussi, dans ces exercices, utiliser les particularités propres aux divers pays, aux diverses situations et aux civilisations distinctes, afin d'éviter une uniformité qui deviendrait bientôt inféconde.

De l'éducation propre à la sensation.

Des considérations analogues s'appliquent à l'éducation de la sensibilité et des huitsens qui lui sont propres : tact, musculation, calorition, olfaction, gustation, électrition, vision et audition. Ce sont surtout les trois sens de la musculation, de la vue et de l'ouïe, et aussi du tact en tant que lié à la musculation, qu'on doit soumettre à une convenable éducation. L'éducation du tact et de la musculation comporte une grande variété : apprendre à apprécier les poids, les résistances, les volumes ; faire une convenable éducation de la main et surtout de l'emploi des doigts, cet admirable compas à cinq branches, suivant l'expression de Blainville. A cette éducation de la musculation, se rapporte la grande éducation de l'homme pour affronter et supporter la fatigue, en évitant tout surmenage, mais aussi les molles délicatesses qui finissent par énerver les races humaines. Il faudra faire l'éducation de la vue, en apprenant à mesurer les distances, à apprécier les volumes et les surfaces, les dimensions et le *nombre* des objets d'une certaine nature contenus dans un espace donné. Cela se lie, du reste, à l'application de certaines notions géométriques. On veillera à la conservation de la vue, en en empêchant les abus, surtout par la lecture, ce qui sera non moins utile au cerveau qu'à l'œil.

L'exercice de l'ouïe se joindra nécessairement à l'étude de la musique, mais il s'agit ici surtout de son application générale pour juger les distances, les directions, la nature des personnes, etc.

Le sens de la calorition comporte aussi une éducation réelle, mais il faut surtout le considérer comme une source d'éducation morale, en apprenant à l'enfant à supporter le froid et le chaud, à affronter les intempéries, en prenant les précautions convenables, mais sans oublier l'immense modificabilité dont notre nature est susceptible.

Enfin, l'éducation de la sensibilité se complétera en habituant l'enfant à l'harmonie des divers sens et à la vérification réciproque de leurs indications.

Du jeu.

L'ensemble de toute cette éducation physique peut se synthétiser dans les *jeux* propres à la seconde enfance, d'autant plus qu'ils prennent, dans cette période, un caractère collectif. C'est là une propriété qu'il est très important d'utiliser. Il y aurait à faire à ce sujet une étude aussi intéressante qu'utile : ce serait celle de l'histoire de l'évolution des jeux dans les divers pays. Une telle histoire devrait être précédée de la conception philosophique et abstraite de la notion de *jeu*. Il y a là un phénomène général et universel qui a ses racines dans le fond de notre nature, qui sans doute a ses abus, mais aussi un rôle nécessaire, c'est-à-dire aussi inévitable qu'indispensable, et qui n'a été trop souvent que le sujet de déclamations habituellement exagérées. Je puis indiquer seulement, à ce sujet, que le culte et le jeu ont des côtés communs, et que les philosophes et les prêtres auraient mieux fait à cet égard d'apprécier scientifiquement que de blâmer aveuglément. M. de Maistre, dans un de ses ingénieux paradoxes adressés à une dame, a plaidé pour les jeux de cartes, mais seulement les circonstances atténuantes. Quoi qu'il en soit, et sans nous engager dans une théorie abstraite, nous devons considérer les jeux collectifs de la seconde enfance comme un moyen synthétique de l'éducation. Dans ces jeux, quand ils sont bien choisis, dans ceux surtout à forme militaire et aventureuse, l'on voit non seulement le déploiement de la force et de l'adresse avec l'excitation qui résulte du concours, mais aussi toutes les combinaisons mentales et morales que nécessite l'entente entre les enfants dont il faut laisser se développer complètement, dans ce cas, la spontanéité.

En outre, dans nos villages surtout, ces jeux détermi-

nent le concours d'enfants appartenant à toutes les positions sociales, ce qui est une heureuse condition de rapprochement; l'on doit regretter en France le trop grand développement d'un triste esprit aristocratique qui tend à altérer nos vieilles mœurs.

Conclusion : nthcse ; une bonne sante.

En résumant l'ensemble de cette éducation physique de la première enfance, nous voyons qu'elle a pour but, comme nous l'avons déjà dit, l'établissement d'une bonne santé. Dans la poursuite de cette destination synthétique, où la part de responsabilité propre à l'enfant deviendra croissante, il y acquerra la notion de plus en plus précise du but de la destinée humaine et des moyens de l'atteindre. Il comprendra, en effet, par une expérience de tous les jours, comment la famille est pour lui la providence qui le conserve et le développe au moyen des éléments fournis par la patrie et l'Humanité, et comment il doit lui-même y concourir de plus en plus, non seulement dans un intérêt de conservation personnelle, mais aussi comme condition de sa vie avec les autres.

II. MARCHE DE L'ÉDUCATION MORALE PENDANT LA SECONDE ENFANCE

Position de la question.

Le but de l'éducation morale est de constituer dans le jeune individu une bonne *conscience*. La conscience est un état d'équilibre des fonctions morales du cerveau, qui est la résultante des dispositions natives et de l'éducation reçue. La conscience se constitue par le concours des fonctions composées de la personnalité, de la sociabilité, de la moralité et du caractère. Ce concours suppose, bien entendu, un développement suffisant des fonctions correspondantes. La résultante de ce concours se caractérise par la spontanéité d'action et de réaction des fonctions morales dans les diverses situations où

l'individu se trouve placé. Cela donne lieu, comme nous l'avons établi en morale théorique, à deux impressions générales caractéristiques : le *remords* considéré dans ses divers degrés, et la satisfaction intime de soi-même. Ainsi donc, le but général de l'éducation morale, dans la seconde enfance, est d'arriver à développer les fonctions composées indispensables à son existence dans la vie sociale, à organiser graduellement leur concours harmonique par des expériences, des habitudes et des formules, de manière à constituer une impressionnabilité cérébrale qui permette aux fonctions du caractère d'organiser une suffisante réaction sur soi et sur les autres.

De l'éducation de personnalité.

Il faut d'abord constituer graduellement la personnalité dans l'enfant, à mesure qu'il marche vers l'adolescence. Cette personnalité se constitue toujours par la combinaison de deux forces, l'une directement personnelle, l'autre modificatrice, suivant la théorie des fonctions composées dont j'ai posé les bases en morale théorique. La personnalité directe proprement dite se compose de trois groupes de forces qui et la maintiennent dans les complications de la vie sociale, et qui assurent la nutrition de l'individu, la conservation des matériaux propres à son existence, et enfin sa propre conservation au milieu des dangers qui peuvent l'assaillir et des obstacles qu'il a à vaincre. Pour la nutrition, les fonctions composées qui s'y rapportent seront contrebalancées et modifiées par les fonctions modificatrices de la *tempérance*, de la *sobriété*. C'est aux parents à opérer graduellement ce développement et ce concours par des exercices, des habitudes et des formules.

Le second groupe des fonctions relatives à l'instinct conservateur résulte du développement de l'instinct de la cupidité proprement dite lequel se développe à mesure qu'outre ses habits, ses joujoux, etc., l'enfant jouit

d'un petit pécule dont il peut disposer. Il faut en même temps développer en lui, par les mêmes procédés que je viens d'indiquer, les fonctions modificatrices de la *justice* et de la *libéralité.*

Enfin, en troisième lieu, il faudra développer graduellement dans l'enfant, les doubles fonctions d'impulsion et de modification relatives à sa conservation au milieu des dangers. On établira ainsi un convenable équilibre entre la crainte exagérée du danger et la témérité qui pousse à l'affronter.

Les fonctions cérébrales relatives aux instincts de *construction* et de *destruction* constituent une simple modification de cette personnalité fondamentale qu'une sage éducation doit graduellement développer dans l'enfant. Il apprendra ainsi à mettre un ordre convenable dans ses affaires et à repousser, d'après des conditions légitimes, les obstacles qui l'entourent.

Les relations croissantes et volontaires, dans la Famille, et en dehors, permettront, par une sage intervention, de développer les fonctions composées qui permettent à l'enfant d'apprendre à rechercher l'approbation dans une juste mesure et à exercer convenablement le commandement dans les diverses conditions où il se trouve placé. C'est ainsi qu'il sera graduellement initié, à la fois, au désir de l'approbation et aux conditions de la modestie, trop méconnue et négligée de nos jours. Il sera de la sorte préparé aux convenables habitudes d'obéissance, comme aussi, quand il y a lieu, aux responsabilités du commandement.

De l'éducation propre à l'altruisme.

Mais si les fonctions composées de la personnalité sont développées, surtout dans la seconde période de la seconde enfance, de manière à préparer l'individu aux luttes futures de la vie, il faut aussi faire l'éducation graduelle des fonctions composées de la sociabilité qui seules permettent l'harmonie durable avec les autres. Ces

fonctions composées se développent d'abord dans la Famille, et bientôt, en dehors par les relations des Familles entre elles, et par les relations entre camarades. Ces fonctions se rapportent, comme on sait, à l'attachement, à la vénération et à la bonté. C'est surtout par des habitudes, des formules et des pratiques cultuelles que se fait cette éducation de la sociabilité, condition nécessaire, que l'enfant doit sentir de plus en plus, de la possibilité de vivre avec les autres, actuellement et plus tard.

Enfin, dans la seconde période de la seconde enfance, on fait surgir de plus en plus dans l'enfant la notion suprême de la moralité et du devoir. Il faut, effectivement, lui donner, dans la Famille et en dehors, des fonctions dont l'exercice engage sa responsabilité.

De l'éducation propre du caractère

Mais en même temps se développent les fonctions du caractère qui, seules, assurent l'efficacité définitive de toute la vie morale. Elles s'exercent surtout par rapport aux êtres au lieu de s'exercer par rapport aux choses. Et cela a de véritables avantages en poussant à l'esprit d'initiative par le sentiment d'une modificabilité plus intense. Pour l'individu comme pour l'espèce, si la modificabilité par rapport aux choses avait prévalu, elle aurait poussé à l'apathie, à cause de l'immuabilité plus grande que le monde nous offre. Comme je l'ai déjà observé, les obligations imposées par le père et la mère remédieront surtout au peu d'exercice vraiment naturel de la persévérance, mais c'est par le culte privé que s'organisera surtout la culture du caractère par un effort constant sur soi dans l'organisation de la vie subjective.

Conclusion. — S thèse : une bo conscience.

Le résultat total de cette éducation c'est la formation d'une conscience de plus en plus développée, c'est-à-dire du sentiment croissant de sa personnalité, avec la notion de relation avec les autres, et le développement d'une impressionnabilité habituelle qui émeut, rapproche ou

éloigne dans les circonstances de plus en plus complexes de l'existence.

III. — MARCHE DE L'ÉDUCATION MENTALE PENDANT LA SECONDE ENFANCE.

Position de la question.

Le but de l'éducation mentale est de créer dans l'enfant un bon *jugement*, ou du moins d'en poser les bases, et d'instituer une première approximation de cet état synthétique de l'entendement. Le bon jugement consiste dans l'aptitude à organiser, dans chaque circonstance, la convenable relation de l'objectif ou du subjectif, de manière à éviter l'illusion comme l'inertie. Le bon jugement suppose toujours l'aptitude à prévoir, pour organiser la modificabilité ou la résignation. Il repose sur la capacité plus ou moins grande avec laquelle on utilise les documents ou on les recherche, afin de construire les hypothèses, qu'il ne faut abandonner ni trop tôt ni trop tard. Or, la constitution du bon jugement suppose trois éléments ; le développement de la raison concrète, empirique mais réelle ; celui de la raison abstraite qui permet de généraliser et de surmonter l'inertie mentale ; et enfin de la logique proprement dite qui, en décomposant les procédés de l'esprit, apprend à préparer les habitudes de l'harmonie mentale qui constituent le bon jugement. Il est bon de remarquer que ce n'est pas seulement dans l'acquisition des connaissances que doit se constituer le bon jugement de l'enfant, mais aussi et surtout dans les choses courantes de sa vie, ce qui ne peut avoir lieu que par l'éducation dans la famille. Pour bien comprendre la marche de l'éducation de la seconde enfance, il faut la partager en deux périodes : la première de sept, huit, neuf et dix ans (la dixième année constituant la transition) ; et la seconde composée des onzième, douzième et

treizième années, où se fait surtout une systématisation croissante.

De l'éducation de la vie contemplative concrète.

Voyons d'abord l'éducation de la raison concrète pendant la première période.

On doit surtout développer l'étude des moyens de communication par celle de l'écriture, du dessin, du chant et de la musique. Il faut préciser ces moyens, en les appliquant au culte privé et domestique et à toutes les communications que présentent les relations de famille ou celles entre camarades. Quant à l'instruction proprement dite, elle doit être, dans cette période, surtout empirique, s'appliquer aux particularités relatives aux animaux, aux végétaux, aux principaux phénomènes météorologiques et astronomiques. Puis commenceront les lectures des principaux poètes et voyageurs, surtout Homère et les *Mille et une Nuits*. On utilisera, du reste, les indications que j'ai fournies précédemment.

Mais il faudra exercer l'enfant à connaître les personnes qui l'entourent et à ébaucher cette sagesse qui constitue le fond même de la raison pratique, laquelle consiste à prévoir, d'après la connaissance des êtres qui nous entourent, l'étendue des relations qui doivent nous lier à eux. Le père et la mère peuvent seuls organiser une telle éducation, d'après des exercices et des exemples très familiers.

De l'éducation de la vie contemplative abstraite.

La seconde période (onze, douze et treize ans), continuant la précédente, initiera l'enfant à la systématisation de la raison concrète, par une étude théorique et pratique des notions de géologie, de géographie, de météorologie, d'astrologie et d'histoire naturelle. La lecture prendra ici son plein développement; elle portera sur les historiens, les voyageurs, etc., en employant autant que possible les auteurs originaux eux-mêmes, tels que Hérodote, Thucydide, Plutarque, etc.

De l'éducation logique.

L'éducation de la raison abstraite nous présentera, dans les deux périodes de la seconde enfance, les deux mêmes caractères que pour la raison concrète, en étant d'abord empirique et devenant de plus en plus systématique. L'enfant apprendra d'abord pratiquement les règles du calcul, la construction des figures, l'emploi de la règle et du compas, la vérification expérimentale des principaux théorèmes de géométrie, des faits fondamentaux de la physique, de la chimie et de l'anatomie. On lui fera connaître et même construire quelques-uns des instruments de la physique. En astronomie, il fera un certain nombre d'observations fondamentales, en déterminant le plan horizontal, la méridienne, la durée de l'année. A ces première notions de la raison abstraite, développées dans la première période, succédera graduellement, un premier degré de démonstration et de systématisaton. L'enfant apprendra quelques-unes des démonstrations élémentaires de l'arithmétique, de la géométrie, de l'algèbre et de la mécanique. En astronomie, on l'initiera aux moyens artificiels d'observation, à la réduction des phénomènes astronomiques aux phénomènes géométriques, et aux notions fondamentales de la géométrie céleste. En physique, en chimie, en biologie, en sociologie et en morale, on accomplira une systématisation élémentaire qui s'appuiera sur les connaissances de la raison concrète et sur la période empirique de la raison abstraite.

Harmonie mentale.

Voyons maintenant comment doit s'accomplir dans l'enfant une première ébauche de l'harmonie mentale. L'harmonie mentale se caractérise par la prévision pour pourvoir et se résigner, ce qui donne en même temps les moyens de vérification. La prévision est l'expression de l'harmonie entre les renseignements objectifs et les combinaisons de notre esprit. Cette harmonie mentale n'atteint son maximum que dans la pleine virilité et la

maturité de la vie individuelle. Mais elle commence à s'organiser graduellement dès la seconde enfance. Il faut la développer dans l'enfant avec le double caractère théorique et pratique : au point de vue pratique, en lui faisant faire des observations sur les diverses prévisions qui surgissent de ses relations dans sa famille et en dehors ; au point de vue théorique, par quelques prévisions bien choisies relatives à des phénomènes astronomiques et physiques. C'est dans ces prévisions, dans les vérifications qui leur sont relatives et les modifications qui en résultent dans les conceptions, qu'on organisera l'éducation logique sur l'observation, l'expérimentation et la comparaison.

Conclusion : Un bon jugement.

Le but final à atteindre sera donc de produire en lui un bon jugement, c'est-à-dire à la fois la disposition et l'aptitude à prévoir avec sagesse et à toujours être disposé à modifier ses opinions d'après les renseignements. Puis, on lui fera comprendre l'harmonie qui lie le bon jugement à la bonne conscience, et aussi à la bonne santé, conditions du service effectif des êtres collectifs, auquel il se prépare et qui exige l'effort continu, primitivement imposé et ensuite de plus en plus volontaire.

THÉORIE
DE L'ÉDUCATION PROPRE A L'ADOLESCENCE

(de 14 ans à 21 ans)

DE L'INSTITUTION DE L'ADOLESCENCE (1)

Nous avons établi l'éducation propre à la seconde enfance qui s'étend de 7 à 14 ans. Il est bon de rappeler, avant d'aborder l'éducation propre à l'adolescence, la place exacte qu'occupe la seconde enfance dans la préparation à la vie fondamentale, dont le but est le service des êtres collectifs : Famille, Patrie, Humanité. Dans la seconde enfance, comparée à la première, l'enfant commence à vivre sciemment pour la Famille, avec un certain degré de responsabilité croissante. L'individu, par suite, a aussi la responsabilité de plus en plus grande des efforts propres à son perfectionnement personnel, d'après l'idéal fourni par la famille ; enfin il accumule l'ensemble des connaissances qui, plus tard systématisées, lui permettront le service effectif des êtres collectifs. Mais le caractère général de ces connaissances, de cet idéal qui le dirigent dans son perfectionnement, est essentiellement empirique, quoique le tout lui ait été enseigné d'une manière coordonnée.

Le caractère général de l'*Adolescence*, qui s'étend de 14 à 21 ans, est précisément d'opérer, par le développement de la raison abstraite, la systématisation de tout ce qui a été jusqu'ici empirique, de manière à ce que l'adolescent puisse devenir un organe conscient de l'Humanité.

(1) Neuvième leçon du Cours de Morale, faite le dimanche 3 janvier 1886, salle Gerson.

Le second grand caractère de l'adolescence, c'est l'*apprentissage*, c'est-à-dire la préparation directe à une fonction spéciale, pour le service effectif des êtres collectifs ; la systématisation propre à cette période permettra celle du perfectionnement personnel, dont la responsabilité incombera de plus en plus à l'adolescent. Tels sont les caractères généraux de l'adolescence, qui succède par degrés continus, à la seconde enfance, en tendant de plus en plus vers la vie fondamentale ou active.

Nous allons consacrer deux leçons à la théorie de l'éducation relative à l'adolescence. La première sera réservée à l'institution de l'adolescence, c'est-à-dire à la coordination de sa destination spontanée et à l'étude des conditions sociologiques et morales qui lui sont naturellement propres. La seconde aura pour but l'étude de la marche graduelle de l'éducation de l'adolescence.

I. *Sacrement de l'Initiation.*

Position de la question.

Le caractère fondamental de l'adolescence consiste dans l'initiation de l'individu à la connaissance systématique de notre espèce, afin de préparer ainsi, par cetta coordination, la vie active. Mais une telle opération ne peut s'exécuter que par un sacerdoce, c'est-à-dire par une corporation ayant condensé en elle l'ensemble des capitaux intellectuels, afin de les transmettre, et de préparer chaque individu à devenir un organe conscient de notre espèce. Dès lors, l'adolescent, tout en restant encore essentiellement dans la famille, commence néanmoins à en sortir, pour subir l'action directe du sacerdoce. Il entre ainsi en rapport avec l'un des grands appareils de la vie générale : *le Pouvoir spirituel,* dont il subit alors l'action prépondérante. L'adolescent est naturellement bien disposé pour subir cette action. Il est d'abord suffisamment préparé par l'ensemble des connaissances em-

piriques qu'il a déjà acquises, et dont le degré plus ou moins grand d'incohérence doit lui faire éprouver, dans une certaine mesure, le besoin de cette coordination. En outre, il est, malgré l'apprentissage, matériellement disponible, du moins suffisamment. D'autre part, n'ayant pas encore de responsabilité directe, il est mieux disponible d'esprit et de cœur pour s'initier sans préoccupation à cette grande systématisation abstraite, base de toute coordination affective de la vie humaine. Pendant cette période, le sacerdoce, s'il remplit bien sa mission, pose les bases de l'action ultérieure de l'individu comme organe de la fonction d'appréciation.

On conçoit, dès lors, que le sacerdoce doive, au début de cette phase, indiquer une vue d'ensemble sur la nature et la destination de la grande opération qu'il va effectuer pour l'enseignement de l'adolescence. Cette généralisation indiquera aux parents dans quel sens ils doivent agir pour aider le sacerdoce, et contribuera à faire comprendre à l'adolescent l'esprit d'ensemble, dont il faudra tâcher d'assurer la prépondérance pendant la dernière période de la vie préparatoire. C'est là le but du sacrement de l'*Initiation*. Il est une création caractéristique du positivisme, qui seul a pu concevoir l'initiation à cette grande raison abstraite, qui est la création capitale de notre espèce. Dans ce sacrement, l'on parle non seulement aux parents, comme dans celui de la *Présentation*, mais aussi à l'adolescent lui-même, qui commence à acquérir ainsi la notion précise de sa Personnalité, comme membre des organismes collectifs. Il faudra commencer par exposer comment l'Humanité a graduellement construit pour son service l'ensemble de la raison abstraite, puis montrer qu'elle le transmet ainsi gratuitement à chacun de ses membres, et indiquer les sentiments de reconnaissance que doit inspirer ce grand service, et par suite, les efforts qu'il faut faire pour s'en ren-

dre digne, sans que jamais, quoi qu'on fasse, on puisse rendre l'équivalent de ce qu'on a reçu.

On aura soin de signaler les dangers de sécheresse et d'orgueil, propres à cette grande initiation, et montrer par quels efforts on peut y remédier. Il faudra ensuite indiquer les dangers moraux propres à l'adolescence elle-même, par le développement des penchants nouveaux qui tendent à surgir, et enfin terminer par l'appréciation de la nécessité personnelle et sociale de l'apprentissage, en montrant aussi les dangers moraux inhérents à cette première et graduelle sortie du sein de la Famille. On indiquera les devoirs propres à une telle situation, et l'on montrera enfin le but final à atteindre : constituer une personnalité libre et responsable, concourant au service effectif de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité.

On conçoit que la solennité donnée à une telle cérémonie publique en augmentera l'efficacité ; elle se terminera par la formule qui résumera l'ensemble de ces vues et devra être acceptée par un serment public.

Nécessité d'un système d'éducation publique.

Cette connaissance systématique de la raison abstraite ne pourra plus évidemment s'accomplir dans la Famille ; elle devra résulter de l'organisation d'un système d'instruction publique. Il faut, en quelques mots, indiquer les nécessités de ce système.

L'homme, outre qu'il institue une Famille pour et par laquelle il vit, est encore un fonctionnaire public de la Patrie et de l'Humanité ; c'est là un fait fondamental, aperçu et systématisé par le génie de Comte ; que nous le voulions ou non, que nous le sachions ou non, nous vivons nécessairement par et pour la Patrie et l'Humanité, dont notre Famille n'est jamais séparable. Mais il importe de faire systématiquement ce qu'on fait spontanément ; par suite, il faut que l'homme soit initié aux règles générales qui lui permettront de concourir avec indépendance au service actif de la Patrie et de l'Humanité.

Une autre raison rend nécessaire cstte initiation de l'homme au système général des connaissances humaines ; c'est par là seulement qu'il pourra sainement apprécier le fonctionnement des autres dans la vie collective et l'harmonie de leur action avec ses propres fonctions. Dès lors, il pourra devenir un organe sérieux de l'opinion publique, c'est-à-dire de la réaction, par une convenable appréciation collective des autres ou d'un seul; d'où résulte l'efficacité sociale de la répartition du blâme et de la louange.

La nécessité d'un système d'instruction publique, qui initie tous les hommes au même ensemble de connaissances générales, est d'autant plus grande que la civilisation est plus compliquée et que la division du travail est plus considérable. Enfin, cette instruction générale est nécessaire pour empêcher l'inégalité trop grande, résultant de la concentration de vastes connaissances abstraites entre les mains de quelques individus qui finiraient par acquérir une puissance irrésistible sur le reste de l'espèce. Sans cette instruction universellement répandue, la masse humaine tendrait à passer à l'état de machine, au point d'altérer la civilisation à un degré qu'on ne peut mesurer.

En outre, cet enseignement général est nécessaire pour fournir à chaque individu les connaissances abstraites indispensables à sa fonction industrielle spéciale.

Caractères généraux du système normal d'éducation publique.

Il faut maintenant indiquer les caractères généraux propres au système d'éducation publique, en nous plaçant au point de vue de l'état normal, qui est une sorte de limite vers laquelle il faudra tendre de plus en plus. L'enseignement devra être donné par un pouvoir spirituel indépendant du pouvoir temporel ou pratique ; cela est nécessaire pour que l'enseignement soit en rapport avec l'homogénéité propre de notre espèce, homogénéité qui ne pourrait être obtenue et maintenue par un ensei-

gnement purement local et dépendant absolument d'une puissance pratique, simplement nationale. D'autre part, comme cet enseignement doit fournir les règles générales d'appréciation des grands pouvoirs pratiques, lesquels reposent essentiellement sur la force, outre l'incompétence mentale de ces puissances, il serait contradictoire de leur donner la fonction de fonder les règles d'après lesquelles on doit les juger. Il faudra évidemment s'arranger, ce qui présente du reste actuellement d'immenses difficultés, pour que cet enseignement soit compatible avec l'apprentissage. Le pouvoir spirituel qui, pendant la période normale, devra vivre de libres subsides, sera, pendant la transition, payé par l'Etat, mais toujours avec la possibilité d'une libre concurrence, qui remédie aux fâcheux inconvénients du monopole.

L'enseignement ayant surtout pour but d'assurer l'homogénéité de notre espèce et l'harmonie de toutes les fonctions humaines, doit, par cela même, être commun à toutes les classes et aux deux sexes. Il doit être réduit aux connaissances essentielles qui constituent la raison abstraite et à une systématisation générale et relativement facile de la raison concrète.

Des divers mod[e]s de satisfaction d[u] besoin social.

Il est nécessaire, pour préciser cette appréciation, d'indiquer l'évolution par laquelle l'humanité s'est graduellement élevée à cette vaste conception d'un tel système d'enseignement. Ce besoin d'initier les hommes aux notions générales qui leur permettent de concourir entre eux a été satisfait au moyen du culte par les théocraties antiques ; mais il y avait nécessairement une grande insuffisance dans ce premier procédé, à cause des inégalités inhérentes au régime des castes. Ce système d'instruction générale était plus imparfait encore chez les populations militaires de la Grèce et de Rome, à cause de l'inégalité créée par la distinction entre les hommes

libres et les esclaves, et par le caractère national et même purement local des Dieux.

C'est au catholicisme qu'appartient la gloire immortelle d'avoir enfin conçu la notion distincte et précise d'un système d'éducation générale propre à toutes les classes et aux deux sexes, en faisant concourir le culte à cette vaste destination, par l'adoration d'un Dieu unique, dont tous les hommes étaient conçus comme les enfants. Cette conception se résume dans l'admirable création du *Catéchisme,* où le sacerdoce catholique a résumé l'ensemble des connaissances auxquelles doivent être initiés tous les membres de notre espèce, sans distinction de sexe, de pays ou de classe.

Mais la base doctrinale de ce grand système d'enseignement était tròp insuffisante pour pouvoir durer ; aussi, à partir du XIVe siècle, a commencé la longue révolution qui a définitivement démoli ce système. Alors, l'éducation métaphysique, se substituant graduellement à la grande éducation catholique, a rétabli l'ancienne inégalité, en constituant un enseignement propre seulement à certaines classes, l'enseignement universitaire. Grâce à cette démolition nécessaire, l'évolution scientifique a pu s'accomplir et instituer un enseignement spécial indispensable. L'égalité d'enseignement général n'existe donc plus que pour la doctrine théologique, qui maintient ainsi l'énoncé du problème à résoudre, mais ne peut nullement satisfaire aux nécessités inhérentes à notre situation.

La Révolution française, qui aspirait d'une manière si profonde à une réorganisation totale et positive de notre espèce, osa reprendre le problème d'un enseignement général, quoique d'une manière profondément confuse; mais elle avorta complètement, faute de la doctrine générale qui n'était pas encore née et sans laquelle il est absolument impossible de résoudre le problème d'un

système d'instruction générale. Le retour au système ancien, avec des modifications plus ou moins heureuses, était donc absolument nécessaire, et c'est ce qui a eu lieu.

La situation actuelle, résultat de tout ce passé, nous impose de plus en plus la nécessité de cet enseignement général, sans lequel le concours des deux sexes et de toutes les classes à l'harmonie générale ne pourra jamais être obtenu. Mais, d'un autre côté, il y a absolue impossibilité de résoudre ce grand problème, sans l'avènement si difficile du Positivisme. De là, la gravité croissante de la situation où s'engage de plus en plus l'élite de l'Humanité, c'est-à-dire la République occidentale. *Situation actuell*

L'on a cru, en France et aussi en Occident, résoudre le problème par une organisation très étendue de l'enseignement primaire. Mais c'est là une illusion ; l'enseignement primaire ne peut donner par sa nature et celle aussi des organes qu'on y emploie que des notions plus ou moins spéciales, et non cet ensemble de théories générales qui, seules, pourront faire de chaque être humain un organe conscient de l'espèce. Et comment pourrait-on faire enseigner une coordination systématique qu'il est donné à si peu d'esprits d'acquérir à un degré nécessaire pour le faire connaître aux autres? Avec les plus excellentes intentions, on a aggravé la situation en établissant la gratuité et l'obligation.

Sous le sentiment de la nécessité de cet enseignement général, confusément entrevu, on a voulu pousser, d'un autre côté, à un plus grand développement de l'enseignement secondaire ; mais ici le danger est plus grand encore, en accélérant la tendance à un désastreux déclassement et en encombrant la situation sociale de prétentions sans capacité et par suite perturbatrices.

Il faut accepter la situation telle qu'elle est avec la pleine virilité qui convient à l'esprit relatif et scientifique; *Conclusion.*

il y a un interrègne nécessaire. L'on pourra en sortir par les efforts libres et spontanés des esprits indépendants ; dans notre conviction, le Positivisme seul peut résoudre la question. C'est le but que j'ai poursuivi énergiquement et avec persévérance depuis 1858, et c'est pour cela que j'ai finalement fondé sous ma direction une *Société d'enseignement positiviste, populaire, supérieur*, en traçant ainsi sa grande destination : incorporation du prolétariat à la société occidentale.

II. *Des conditions sociologiques de l'adolescence.*

Position de la question.

L'éducation de l'adolescence est évidemment relative aux conditions sous l'influence desquelles elle se développe. Il faut les apprécier d'une manière générale, afin d'apprendre à en tenir compte dans les divers cas particuliers. Ces conditions sont de deux natures : collectives ou, autrement dit, *sociologiques ; morales* ou individuelles.

Nous allons étudier successivement ces conditions de l'adolescence, en commençant par les conditions sociologiques.

Les influences sociologiques de l'adolescence se composent : 1° des influences sociologiques proprement dites ; 2° des influences cosmologiques ; 3° de celles de la Famille. Nous plaçons dans les influences sociologiques, les cosmologiques, parce que les premières tendent à dominer de plus en plus les secondes.

Nous terminerons en appréciant sommairement l'influence des conditions sociologiques sur les deux caractères fondamentaux : l'étude systématique de l'Humanité et l'apprentissage.

Influences sociologiques.

Le principe capital qui domine toute la théorie des conditions sociologiques, c'est que leur influence va en

augmentant et produit des différences croissantes, à mesure que l'on avance en âge. Ainsi, il est certain que cette influence produit des différences plus considérables dans l'adolescence que dans la seconde enfance, et surtout dans la première ; de là, se pose le problème difficile de combiner ces différences croissantes, avec une harmonie et une unité de plus en plus nécessaires.

L'influence sociologique, dans chaque nation, domine le cours de l'adolescence, au double point de vue de l'étude systématique de l'Humanité et de la préparation à la fonction spéciale de la vie active.

La nature du milieu sociologique détermine, en effet, spontanément la nature de la doctrine par laquelle on est initié à la connaissance de la Patrie et de l'Humanité, et même le mode d'après lequel se fait cette initiation.

Ainsi, il est évident, par exemple, qu'un jeune Chinois, à égalité de position sociale, est autrement initié à la connaissance de sa patrie et à la nature de ses relations avec les autres qu'un jeune Français, qu'un Turc ou qu'un Russe ! Dès lors se pose un grand problème que le Positivisme, seul, non seulement pouvait résoudre, mais même pouvait formuler. Nous avons établi l'éducation de l'adolescence, en nous plaçant à l'état normal ou positif ; l'on ne peut espérer faire surgir ce système d'éducation directement qu'en Occident. Mais à mesure qu'il deviendra prépondérant dans cette élite de l'espèce, il est évident que son action sur le reste de la planète sera de plus en plus systématique, au lieu d'être empirique et désordonnée. Dès lors, le Positivisme agira et devra agir sur les chefs de chaque groupe planétaire, afin de les amener pendant une longue transition, non pas à adopter immédiatement le Positivisme, ce qui serait impossible, mais bien à modifier l'éducation nationale de l'adolescence, de manière à préparer graduellement l'avènement final du Positivisme.

En effet, il y a, à cause des contacts de plus en plus intimes, une solidarité croissante entre les divers systèmes d'éducation qui ont surgi sur la planète. C'est au Positivisme à rendre cette solidarité systématique, afin de la faire tendre vers l'unité finale du genre humain.

Le Positivisme seul est, en effet, capable de résoudre un tel problème : 1° à cause du caractère objectif ou scientifique de sa doctrine qui, représentant la réalité extérieure, permet de déterminer au moins un accord partiel, comme l'expérience l'a prouvé jusqu'ici ; car la seule religion, vraiment universelle jusqu'à notre époque, a été réellement l'arithmétique ; et le théorème de Don Juan, que deux et deux font quatre et que quatre et quatre font huit, est adopté par tous les peuples, par les deux sexes et par tous les âges ; 2° le caractère relatif du Positivisme, en sociologie et en morale, permettra la solution du grand problème que nous avons posé. En effet, nous regardons chaque doctrine comme relative à des situations déterminées, et ayant eu le degré de réalité que comportait la situation ; par conséquent nous pourrons, sans éclectisme comme sans hypocrisie, accepter d'abord ce qu'il y a de fondamental dans l'éducation propre à chaque pays, en y introduisant les modifications graduelles qui doivent conduire à l'état normal. Mais tout cela suppose de vastes travaux théoriques, reposant nécessairement sur la constitution de la philosophie troisiéme. Le travail n'est donc pas près de manquer, comme l'on voit, aux vrais philosophes. Du reste, les mêmes considérations s'appliquent quand on considère les divers groupes de l'Occident, et même, dans chacun de ces groupes, les partisans des doctrines diverses.

Influences cosmologiques.

Les conditions cosmologiques proprement dites ont évidemment une très grande influence sur l'éducation de l'adolescence. Il est certain que les influences cosmologiques sont dominées de plus en plus par celles du milieu

sociologique; elles ont donc une influence constamment décroissante ; néanmoins elles seront toujours fort importantes et il faut en tenir compte dans l'éducation de l'adolescence, afin d'établir non une plate uniformité, mais l'harmonie des différences.

Les climats, le mode de nourriture, la situation géographique maritime ou continentale, montagneuse ou de plaine, déterminent des conditions dont il faut tenir compte dans l'éducation de l'adolescence. Ces influences cosmologiques se font sentir, sans doute, plus spécialement dans l'apprentissage, mais aussi dans le développement de la vie affective et contemplative. C'est ainsi qu'au lieu de s'efforcer de tailler tous les hommes sur un même patron, on produira des variétés qui assureront le progrès dans l'unité du genre humain.

Influences de la famille.

Mais l'influence de la Famille doit être, dans l'adolescence même, considérée comme prépondérante, quoique décroissant d'intensité par rapport aux deux phases précédentes; c'est, en effet, par la famille et à travers elle que, dans l'adolescence encore, se feront sentir les influences sociologiques et cosmologiques.

L'action de la famille, dans chaque nation, permet de tenir compte des diversités doctrinales, propres aux groupes distincts de chaque pays ; c'est aussi par l'action de la famille surtout, que se produit l'influence différentielle propre aux divers pays, pour l'initiation de l'adolescent à la connaissance de la Patrie et de l'Humanité, et à sa préparation, par l'apprentissage, à une fonction spéciale.

On voit, dès lors, combien un tableau scientifique des divers modes d'existence des familles, sur toute la surface de la planète, présente d'intérêt et d'importance pour la direction systématique de notre espèce.

M. Le Play et son Ecole poursuivent, avec un dévouement et un talent certains, ce travail, par une série de mo-

nographies. Quoique cela puisse être d'une incontestable utilité, en fournissant une première série de documents, néanmoins cette opération ne peut atteindre le but que nous lui avons assigné. En premier lieu, ces monographies sont purement descriptives ; elles n'offrent jamais l'exposition d'une loi indiquant la limite nécessaire, vers laquelle tendent les variations inévitables dans la constitution des Familles humaines ; il y a plus, la limite semble être placée bien plus dans le passé que dans l'avenir. En second lieu, on fait abstraction habituellement, dans un tel travail, de l'influence prépondérante de l'évolution sociologique sur la constitution de la famille. Cette double considération explique l'insuffisance d'une Ecole qui a pris une grande extension, surtout en France. Je reviendrai du reste sur ce sujet, dans la seconde partie de la philosophie troisième.

Premier caractère sociologique de l'adolescence : L'adolescent s'élève de la conception de la famille à celle de l'Humanité.

Ces influences cosmologiques, sociologiques et de Famille, agissent spontanément et devront agir systématiquement, par l'initiation de l'adolescent à la connaissance de la Patrie et de l'Humanité, et par la préparation à son service spécial.

Pendant cette période, en dehors même de toute éducation systématique, l'adolescent ne subit plus l'action directe de la mère et du père ; il jette les yeux au dehors, il aperçoit déjà la Patrie et commence à recevoir le contre-coup de ses rapports avec les autres nations ; et ceci s'accentue de plus en plus, à mesure que les rapports se développent entre les diverses portions de la planète. Or, la nature du milieu sociologiqne et la position qu'y occupe l'adolescent, influent nécessairement sur la manière dont les deux êtres collectifs, Patrie et Humanité, s'offrent à lui, qui jette des regards de plus en plus étendus en dehors du cercle de la Famille. Il est clair que la Patrie et l'Humanité ne se présentent pas spontanément sous le même aspect, pour le fils d'un

banquier ou celui d'un forgeron, pour un habitant des bords de la mer ou de l'intérieur de la Suisse.

Deuxième caracté sociologique de l'ac lescence : l'appre tissage.

Les mêmes considérations s'appliquent à l'influence des conditions sociologiques sur l'apprentissage. Il est certain, en effet, que celui-ci reçoit une influence directe de la condition à laquelle on appartient dans la hiérarchie sociale. La nation au milieu de laquelle on vit, la nature du pays proprement dit, ont aussi une influence incontestable sur le choix du métier, comme sur la manière de l'apprendre. Cette question de l'apprentissage pose le problème du degré de participation de tout homme au travail manuel. Il est certain d'abord que dans la Famille le degré de travail manuel propre à l'homme ira plutôt en augmentant qu'en diminuant, et que l'adolescent devra être très directement initié. La civilisation hébraïque avait fait, à un certain degré, du travail manuel, une obligation pour toutes les classes. Jean-Jacques Rousseau a repris la même thèse, par des considérations d'indépendance personnelle plus encore que sociales ; le positivisme accepte, avec des rectifications à un point de vue trop absolu, une telle solution ; ce n'est que dans le travail manuel que l'on peut acquérir le sentiment précis d'une utilité vraiment effective.

Des voyages et des déplacemen l'adolescent.

L'adolescence nous offre l'établissement et le développement d'un grand moyen d'éducation et d'instruction, à savoir celui qui résulte des *déplacements*. Il y a, à cet égard, plusieurs degrés à considérer : 1° l'extension des rapports de Famille amène des relations à des distances plus ou moins étendues et avec une fréquence d'autant plus grande que les moyens de communication deviennent plus parfaits ; alors se développe le grand phénomène de l'*hospitalité,* que le régime normal empruntera soigneusement au régime du passé. Quoi de plus exquis que les peintures que nous en ont laissé

l'antiquité hébraïque et l'antiquité grecque ; Homère est merveilleux à cet égard. Sur les champs de bataille, ce souvenir des antiques relations vient répandre son charme au milieu des scènes homicides ; et la visite du jeune Télémaque au vieux Nestor reste comme un type parfait de l'influence morale de la continuité de ces rapports des diverses Familles ; 2° ce qu'on a appelé le *tour de France*, c'est-à-dire pour le jeune prolétaire, son déplacement en travaillant dans les diverses parties du pays, offre une source sérieuse d'instruction et de perfectionnement de la sociabilité. La lecture ni l'enseignement ne peuvent à aucun degré remplacer cette source sérieuse d'éducation. Cette indication est évidemment applicable à tous les divers pays ; 3° mais il faudra y ajouter de plus en plus un complément indispensable, le tour d'*Occident*, afin de développer, suivant une belle expression de M. S. Kun, le *patriotisme occidental ;* 4° enfin, pour quelques-uns du moins, le *tour de la planète*. Mais parmi les déplacements dont l'influence est si évidente, il faut compter *les pèlerinages ;* il y a là une précieuse institution, que le positivisme emprunte au passé en la perfectionnant profondément, suivant son habitude. Ce concours d'individus de toutes les classes, des deux sexes et de divers âges, pour aller honorer en un même lieu un grand souvenir, est infiniment propre à développer le véritable esprit religieux, dans sa plus grande acception. Le positivisme qui par sa doctrine sociologique sait honorer toutes les institutions et tous les grands types, en les rapportant à leur destination dans l'évolution de l'humanité, donnera aux pèlerinages une extension presque indéfinie.

Une théorie dogmatique et historique des pèlerinages serait un travail aussi intéressant qu'utile.

III. *Des conditions morales de l'adolescence.*

Position de la question.

Nous allons étudier maintenant les conditions morales, c'est-à-dire individuelles, de l'adolescence. Ces conditions individuelles sont de deux sortes : 1° physiologiques, c'est-à-dire *organiques et animales ;* 2° *cérébrales,* et par suite relatives aux fonctions simples et composées du cœur, de l'esprit et du caractère.

Il faut remarquer que ces deux sortes de conditions sont profondément solidaires entre elles, depuis que l'on sait que les fonctions intellectuelles et morales proprement dites ont pour siège le cerveau, et que par suite il y a action et réaction continuelles du corps sur l'âme et de l'âme sur le corps. C'est ce que les anciens moralistes ont trop méconnu ; et leurs observations à ce sujet sont et trop empiriques et trop peu nombreuses. En outre, faute de la grande distinction entre les fonctions simples et les composées, et faute, par suite, d'avoir compris les lois de leurs combinaisons multiples, on n'a pu jusqu'ici mesurer toute la portée de l'éducation ; et nous sommes à l'origine d'une ère nouvelle, que nous instituons ici.

Enfin, il faut toujours se rappeler qu'au fond le proplème de l'éducation est un problème individuel dont nous traçons seulement les lois générales. Aussi, pour atteindre effectivement la réalité, faut-il tenir compte des particularités d'intensité propres à chaque individu, et déterminer ainsi, par l'observation, de véritables *coefficients* personnels.

Conditions physiologiques proprement dites à l'adolescence.

Les conditions physiologiques propres à l'adolescence nous offrent plusieurs caractères qu'il faut sommairement exposer.

Premier caractère : Développement spécial de l'activité propre à l'*instinct sexuel.* Il semble d'abord qu'il faudrait

l'étudier seulement, dans l'appréciation de l'activité cérébrale, puisque cet instinct a certainement son siège dans le cerveau ; mais le développement propre à cet instinct ayant une très grande influence sur toutes les conditions de la vie organique et animale, il est nécessaire de l'indiquer ici. Sa réaction sur la circulation, par exemple, est évidente, de même que sur la nutrition proprement dite ; il réagit aussi sur l'activité du système musculaire et sur celle de la moelle épinière.

L'évolution de cet instinct dépend d'un ensemble de circonstances empiriquement entrevues, mais trop peu étudiées encore d'une manière systématique ; ainsi, il est certain que, quant à l'époque et à l'intensité, cet instinct varie d'après le climat, l'habitation à la ville ou à la campagne, l'époque, le degré de civilisation, la situation sociale, le mode de nutrition quant à la nature et à la quantité des aliments. Il est certain aussi que son intensité dépend de la famille à laquelle on appartient. On a remarqué, en effet, qu'une vie trop oisive, combinée avec les facilités plus grandes de satisfaction sexuelle, finit par constituer des familles où, sous le poids des antécédents, l'individu présente une activité extrême et hâtive de l'instinct sexuel, souvent même avec des caractères spéciaux, prédisposant à certaines aberrations. L'individu vient donc ainsi au monde sous le poids d'une sorte de prédilection originelle, dont il faut tenir compte dans tout véritable système d'éducation. Enfin, il y a des diversités naturelles et acquises suivant les deux sexes.

Deuxième caractère de l'adolescence : Circulation surtout artérielle, plus vive et plus active, avec des caractères d'intermittence plus caractérisés que dans les autres phases de la vie ; des excitations spéciales venues de divers côtés y concourent, notamment l'action de l'instinct sexuel. Enfin, l'activité pulmonaire est plus

grande et dans un rapport direct avec celle de l'appareil circulatoire. Ce second caractère de l'adolescence varie aussi nécessairement, d'après les mêmes circonstances que l'instinct sexuel : sexe, climat, position sociale, époque de la civilisation, etc.

Troisième caractère : Le développement du système glandulaire nous présente aussi une des conditions propres à l'adolescence, qui varie surtout suivant les deux sexes.

Quatrième caractère : Vitalité très active, prépondérance du phénomène de composition sur celui de décomposition, quoique avec moins de rapidité que dans les deux phases précédentes.

Cinquième caractère : Enfin, c'est au moment de la puberté que la distinction des deux sexes est définitivement constituée et qu'il faudra en tenir de plus en plus compte dans l'éducation.

Des caractères pathologiques prop à l'adolescence.

L'adolescence nous présente des caractères pathologiques qui lui sont propres. Elle est, en effet, un état spécial et profondément instable, qui nécessite toute l'attention des éducateurs et des médecins. L'adolescence est, en réalité, au début surtout, une véritable crise. Cette situation tend à faire surgir des perturbations propres au système circulatoire et pulmonaire, et malgré des états de langueur plus ou moins passagers, l'adolescent présente une véritable disposition aux maladies aiguës.

Du reste, ces diverses dispositions pathologiques varient suivant les deux sexes, le climat, les occupations, le mode d'habitation, etc. ; mais elles varient aussi suivant le degré et l'époque de la civilisation. Il y a donc une véritable pathologie sociale, et il faut appliquer l'idée d'évolution sociale à la pathologie, si l'on veut constituer un véritable système d'éducation.

Études maintenant les conditions cérébrales de

l'adolescence, propres essentiellement à la vie affective.

Des conditions ›rales proprement dites de l'adolescence.

L'ensemble de la vie affective dans toutes ses fonctions simples ou composées, telles que nous les avons fait connaître dans la théorie de la nature humaine, est dominé par l'excitation spéciale de l'instinct sexuel qui réagit sur tout le cerveau, avec l'action concomitante de la plus grande activité du système circulatoire. Du reste, ce n'est qu'un cas particulier d'une loi tout-à-fait générale.

La solidarité intime des diverses parties du cerveau fait que lorsqu'un des organes prend, surtout rapidement, une excitation spéciale, celle-ci se transmet à tous les autres organes, qui dès lors se mettent à fonctionner plus ou moins pour leur propre compte. Cette période d'excitation est souvent suivie d'une période de concentration où tout se subordonne à l'instinct prépondérant, d'après l'intervention des qualités du caractère, et aussi l'existence d'un but objectif très précis.

L'instinct sexuel conduit bientôt à l'amour proprement dit, une des fonctions composées les plus éminentes du cerveau et une des créations les plus remarquables de notre espèce. J'ai donné, quoique sommairement, cette grande théorie, dans mon appréciation de Diderot (1). L'amour, en effet, est une fonction complexe dans laquelle concourent l'attachement pour un être déterminé, le respect, et aussi la protection ou la bonté, le tout intimement cimenté par l'excitation d'un instinct personnel excessivement actif.

Un caractère capital de la prépondérance de ce grand instinct composé, condition essentielle de son admirable efficacité, c'est l'indétermination propre à l'amour. Le fait est d'abord indéniable et se manifeste à mesure que la civi-

(1) Voir la *Revue Occidentale,* nº de septembre 1884.

lisation introduit plus de délicatesse dans les rapports entre les deux sexes. Il est incontestable que l'amour, surtout dans sa première période, produit dans l'individu un sentiment vague et mystérieux, qui résulte de l'indétermination même où le cœur place l'esprit, par rapport à l'objet aimé. De là une disposition profonde et fondamentale à l'idéalisation, qui réagit à la fois sur l'esprit et le cœur. Cela dispose à une sorte de bienveillance universelle, et par suite rend l'adolescent plus propre à goûter les charmes du culte, soit privé, soit public, par où il est mieux disposé à comprendre la théorie systématique de l'Humanité. En outre, au début surtout de l'adolescence, l'absence de véritable responsabilité personnelle empêche l'excitation trop directe qui résulte des nécessités matérielles. Il y a donc là une belle situation générale dont il faudra savoir profiter pour l'éducation de l'adolescence.

La moralité ou le développement de la notion du devoir, qui résulte de l'exécution de fonctions responsables, a été ébauchée dans la seconde enfance, mais elle reçoit nécessairement un grand développement dans l'adolescence, par l'apprentissage.

Des conditions relatives au caracte.

Les fonctions du caractère reçoivent, comme les autres portions du cerveau, l'excitation qui provient de l'instinct sexuel.

Toutes les conditions propres à l'adolescence tendent surtout au développement spécial du courage ou de l'esprit d'entreprise : une responsabilité insuffisante, le sentiment qu'on est encore protégé par les autres, l'ignorance où l'on est des réalités de la vie, enfin, les désirs que produit l'instinct sexuel, tout cela pousse à entreprendre. L'adolescence de l'individu est semblable à celle des nations. Mais il est évident aussi que ces mêmes circonstances nuisent au développement de la prudence et de la persévérance. Pour remédier aux in-

convénients naturels d'une telle situation, il faut donc l'apprentissage, qui est un excellent moyen pour opérer cette intervention, et pour développer surtout et forcément la persévérance.

Des conditions mentales le l'adolescence.

L'excitation de l'instinct sexuel réagit aussi sur l'activité des fonctions mentales. A cette excitation se joint l'indétermination affective et active, combinée avec l'activité spéciale du courage, ce qui pousse à l'activité des hypothèses. Il en résulte une disposition cérébrale intime qui consiste à rapprocher les choses par les conditions de convenance ou d'incompatibilité. De là, dans l'adolescent, une disposition spontanée à mieux comprendre la *synthèse subjective,* à laquelle l'enseignement public doit l'initier.

Ces diverses excitations spéciales poussent au développement de l'organe du langage : l'on a constaté, chez tous les animaux, spécialement chez les oiseaux, la profonde influence de l'instinct sexuel sur le langage. Il existe donc chez l'adolescent une disposition passive et active à la culture de l'art.

Il résulte de notre exposition que l'institution de l'adolescence apparaît comme une phase de la préparation nécessaire à l'individu pour atteindre le but de sa destinée, et acquérir une connaissance d'ensemble des conditions sociales et morales sur lesquelles il faudra s'appuyer pour organiser l'éducation proprement dite.

MARCHE DE L'ÉDUCATION PENDANT L'ADOLESCENCE (1)

Nous avons étudié la place de l'adolescence dans l'évolution préparatoire de l'individu vers le but de la

(1) Dixième leçon de Morale pratique, faite le dimanche 10 janvier 1886, à la salle Gerson.

destinée et apprécié les influences sociologiques et morales qui dominent cette phase de la vie humaine.

Il nous faut maintenant étudier l'évolution de l'éducation propre à l'adolescence et sa marche depuis la seconde enfance jusqu'à la jeunesse. Or, toute existence se décompose en vie affective, contemplative et active ; nous étudierons successivement la marche de l'éducation, sous ces trois aspects.

I. *Marche de l'éducation de la vie affective pendant l'adolescence.*

Position de la question.

Le premier objet de cette éducation où concourt la tutelle de la famille et, déjà, l'initiative de l'adolescent, c'est d'obtenir et de maintenir une bonne santé. Ce grand but est un devoir dont l'individu doit sentir de plus en plus l'importance, à mesure que son apprentissage le prépare à une fonction spéciale déterminée.

Des phases principales de l'éc[...] tion pendant cet[te] période.

Il y a d'abord les précautions hygiéniques ; elles sont générales ou spéciales. Les précautions générales sont celles de la propreté habituelle ; les précautions spéciales, au contraire, se rapportent aux particularités du métier et aux circonstances où placent les jeux, les distractions de l'adolescence. Il faut se tenir à égale distance de la pusillanimité qui craint tout et de la témérité qui ne recule devant rien. Les soins relatifs à la nourriture doivent porter surtout sur les excès qui résultent des abus des excitants artificiels. La civilisation les a énormément développés, depuis surtout la fin du XVIIIe siècle ; et aucune tentative de règlement systématique, au nom d'une doctrine générale, n'est encore intervenue. Aussi il est absolument nécessaire que l'adolescent apprenne à s'imposer volontairement certaines privations et cela d'une manière régulière, sans porter atteinte à sa santé

proprement dite. C'est sur des objets très simples mais très précis que doit s'exercer la volonté humaine pour créer la force morale, qui est le caractère décisif de la grandeur humaine. Aussi, il est nécessaire de toujours lier chaque pas principal de son évolution morale à une privation précise, du reste continue ou intermittente, d'un objet se rapportant à la nutrition proprement dite.

A mesure que l'adolescent s'éloigne de la seconde enfance pour se rapprocher de la jeunesse, il devient de plus en plus responsable de sa vie matérielle, avec l'aide décroissante de la famille et la possibilité néanmoins d'y recourir. C'est là la loi générale d'évolution qui domine toutes les appréciations relatives à l'habillement, au logement, comme aussi à la nourriture. A ce sujet, il faut établir d'après quel procédé la responsabilité de l'adolescent peut se manifester. Nous avons vu que, même dans la seconde enfance, l'on doit mettre à la disposition de l'individu un certain pécule dont il a la libre disposition sous sa responsabilité, bien entendu. Ce pécule s'augmente nécessairement, chez l'adolescent, des produits croissants de son travail à mesure qu'il avance vers la fin de l'apprentissage. La manière de l'administrer est une source d'éducation et de force morale ; le jeune homme doit évidemment en faire un sage emploi dans l'amélioration de l'habillement, du logement, d'après ce grand principe, qu'on doit toujours chercher l'agrément et le beau dans la simplicité. Les préoccupations de plaire qui surgissent alors poussent, du reste, dans cette direction. Pour la femme, l'habillement doit être dirigé d'après les mêmes principes, mais en outre considéré chez elle comme une véritable construction esthétique. Une précaution modérée à cet égard contribue sans aucun doute au sentiment de notre propre dignité.

Dans l'administration de son pécule, l'adolescent doit

donner à l'économie une destination effective : c'est alors que le don fait, à la suite de privations personnelles, acquiert une influence décisive dans la formation de la force morale. Dans l'économie faite pour lui-même, l'adolescent fera bien de se proposer un sujet déterminé ; c'est ainsi que parmi nos jeunes ouvriers qui font leur tour de France, beaucoup se proposent souvent de rentrer chez eux, après avoir, par leur propre travail, conquis la montre, qui, du temps de Jean-Jacques Rousseau, était un objet de luxe et qui, aujourd'hui, est à la fois un ornement et un instrument d'utilité. Mais, pour beaucoup de prolétaires, l'adolescence se présente sous des formes plus rudes, qui trempent énergiquement, quand elles ne sont pas trop oppressives ; car ils doivent dès ce moment venir au secours de la famille.

Quant aux jeux et aux récréations proprement dites qui sont une condition trop méconnue de l'éducation humaine, ils prennent dans cette période un caractère nouveau qui est celui-ci, à savoir : le concours des deux sexes. Les danses privées et publiques sont un des types caractéristiques des jeux propres à l'adolescence. L'anarchie actuelle ne doit pas me faire méconnaître l'importance d'une institution qui a surgi dans tous les pays et tous les temps, et dont l'antiquité grecque avait fait un acte religieux. Ainsi, les deux sexes apprennent à se connaître, à s'apprécier mutuellement et à prendre ces habitudes à la fois de retenue et d'affection qui sont une condition de la liberté légitime que l'évolution occidentale a de plus en plus accordée à la femme ; et qui suppose la familière fréquentation avec la retenue qui la rend possible. Une étude historique de l'évolution de ces jeux, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, serait utile et intéressante : ce qui caractérise la véritable science, c'est précisément d'arriver à comprendre la nature et les lois de ces phénomènes vulgaires, au milieu desquels nous

vivons sans les étudier, et, par suite, sans en tirer d'utilité, autre que celle qui résulte de leur action spontanée.

De la culture morale.

On voit, d'après cela, comment on peut profiter de toutes les circonstances pour faire acquérir à l'adolescent cette force morale qui seule peut faire de lui un organe intelligent, libre et digne de la Famille, de la Patrie et de l'Humanité. Cette force morale s'accusera surtout dans la construction de la pudeur, construction commune aux deux sexes, avec des différences inévitables. Dans la première comme dans la seconde enfance, la pudeur a consisté surtout dans certaines habitudes et certaines formes empiriquement transmises, mais qui sont la base nécessaire de tout développement ultérieur. Dans l'adolescence, au contraire, l'avènement de l'instinct sexuel fait de la pudeur une force active qui contribue plus que toute autre chose à notre force morale et à notre intime perfectionnement. Cet effort constant de l'adolescent qui, au nom d'un idéal fortement établi, réagit sur lui-même pour régler les manifestations d'un instinct énergique, constitue une source d'un profond développement du caractère, en même temps qu'une habitude familière de modifier la réalité au nom de l'idéal.

Dans cette période, le culte intime prend son vrai développement, parce qu'il est alors sous la direction entière, personnelle et responsable de l'individu lui-même. Les déplacements de l'adolescent et l'éloignement où il se trouve de la famille donnent au culte intime une importance plus grande encore ; c'est alors que la mère devient le véritable ange gardien, dont le souvenir rappelle ceux du foyer, et qui semble veiller de loin sur la moralité de l'absent.

La vie domestique a, dans l'adolescence, un caractère particulier et exerce une influence moins intense mais plus pure que dans la seconde enfance qui précède, ou

dans la jeunesse qui suit. En effet, dans la première et la seconde enfance, l'individu vit sans doute de la manière la plus intime dans la famille, mais il en subit l'action par un mélange de crainte et d'affection, de soumission volontaire et forcée. Il y a alors cet intime mélange d'égoïsme et d'altruisme qui assure l'intensité des actions affectives, mais aux dépens de leur pureté ; plus tard, les mêmes caractères se retrouvent, dans des circonstances différentes, quand l'individu a fondé lui-même une famille. Dans l'adolescence, au contraire, surtout vers sa fin, l'individu goûte toutes les affections intimes de la famille, sans les préoccupations de la jeunesse et sans la soumission trop matérielle de l'enfance ; il faut alors que, pour son culte intime, il utilise ces délicates et précieuses influences. Mais pendant l'adolescence, l'individu commence à être initié de plus en plus à la vie de la Patrie et à celle de l'Humanité. Il en résulte évidemment un immense développement de la vie affective, par la formation des fonctions composées que fait naître la multiplicité des nouveaux rapports dans lesquels l'adolescent se trouve placé ; c'est ainsi que surgissent les diverses formes propres à l'admirable sentiment de l'*amitié ;* on a alors le compagnon, le camarade, l'ami proprement dit. Ce sentiment est susceptible d'une grande puissance sous sa forme la plus élevée ; on peut en lire dans Montaigne une très belle analyse, à propos de son ami Etienne de la Boétie. Les divers observateurs de la nature humaine ont présenté à ce sujet des observations aussi justes que vraies. Pour nous, nous devons considérer l'amitié comme une phase nécessaire et précieuse de l'évolution affective de chaque individu. L'évolution spontanée du genre humain a créé des règles qui sont spontanément acceptées par toutes les âmes délicates ; pour régler ces relations, il ne leur manque qu'une systématisation scientifique définitive. Mais l'évolution

même de l'adolescence fait surgir deux autres ordres de relations capitales dans la vie affective : le *maître* et le *disciple,* le *patron* et l'*apprenti.* Nos prédécesseurs avaient réglé ces rapports et établi des devoirs réciproques que l'anarchie moderne a graduellement décomposés. A mesure que le Positivisme surgira, il rétablira, en les perfectionnant, ces règles qui n'ont été que momentanément ébranlées.

Tous ces divers aspects de la vie affective et les lois de leur évolution varient nécessairement, suivant les sexes, les situations, les époques et la nature propre des individus ; il y a là des coefficients personnels à déterminer, pour tenir compte de ces influences modificatrices.

Du culte public.

La vie affective de l'adolescent prend toute son extension, par sa participation de plus en plus régulière et de plus en plus efficace au culte public. Le culte, comme l'on sait, consiste dans l'expression systématique d'émotions liées à des vues déterminées, d'après des constructions esthétiques. Le culte est public quand ces manifestations ont un caractère collectif et s'accomplissent surtout sous la direction d'un sacerdoce. C'est par ce culte que la connaissance de la Patrie et de l'Humanité se trouve intimement liée à des émotions qui développent de plus en plus le sentiment social. Dans le Positivisme, le culte est concret et abstrait et il est déterminé par la construction même du calendrier. Le culte concret a pour destination la célébration des grands types de l'Humanité ; on peut voir dans le calendrier positiviste l'admirable systématisation d'Auguste Comte à ce sujet. J'ai posé les bases de la célébration effective de ce culte concret, par mon appréciation systématique des grands types, depuis Moïse jusqu'à Bichat. (Deux volumes ont été publiés contenant l'appréciation des principaux grands types de la théocratie de l'antiquité gréco-romaine.) Dans le culte abstrait, au contraire, l'on célèbre

l'Humanité sous ses aspects fondamentaux (1). Auguste Comte a ainsi consacré les treize mois à la célébration des liens essentiels de l'évolution préparatoire et des fonctions normales. J'ai apporté de grands développements à ce tableau, en tout ce qui regarde les liens fondamentaux. Tout esprit judicieux et attentif pourra ainsi mesurer toute la portée et l'efficacité mentale et morale du culte positif, quand il sera effectivement organisé.

Ainsi, par exemple, j'ai publié, dans la *Revue occidentale*, un de mes discours qui pourrait servir de base à une fête de la *Commune*. Quoi de plus propre à développer la raison et le cœur de l'homme, que cette connaissance de l'évolution de ce premier degré élémentaire de l'association humaine, de son rôle pour le perfectionnement de la société et de l'individu, quand le tout sera complété par un ensemble de manifestations esthétiques.

II. *De l'enseignement systématique abstrait.* (Vie contemplative).

Position de l question.

Au point de vue mental, l'adolescence sera consacrée à l'enseignement systématique essentiellement abstrait. Les éléments en ont été préparés pendant la seconde enfance, mais il est nécessaire que le sacerdoce en transmette à chacun la coordination systématique. Nous avons vu que la complication croissante de la civilisation occidentale rendait cette opération indispensable. Nous allons en exposer sommairement le type général le plus complet. Mais pendant une transition qui durera très longtemps, il faudra en construire des modifications, pour les adapter aux diverses positions et aux divers degrés de développement que nous présentent les groupes propres à chaque partie de l'Occident. De

(1) Voir *Système de politique positive*, tome IV.

pareilles opérations devront être faites pour les diverses populations retardées, à mesure que notre action systématique s'exercera sur elles ; il y a là des travaux plus difficiles qu'on ne le suppose et qui exigent la constitution préalable de la philosophie troisième, surtout en ce qui regarde la théorie des nations. Ce n'est pas le travail, on le voit, qui manquera aux philosophes. Mais il y a une remarque capitale à établir, à savoir, que toutes ces modifications du type fondamental de l'enseignement systématique devront toujours respecter absolument l'ordre fondamental et ne faire porter les modifications que sur l'intensité des développements. Cette condition absolument nécessaire pour obtenir le résultat principal de l'enseignement systématique, l'homogénéité des intelligences, exigera un travail difficile pour déterminer la partie fondamentale de chaque groupe scientifique. Il y aura, bien entendu, certains développements ajoutés, au lieu d'être retranchés, suivant les circonstances spéciales aux divers cas considérés.

Tableau s éléments de la ıison abstraite ·t de la raison concrète.

Le but essentiel de cet enseignement systématique est d'établir l'état de pleine raison, par l'harmonie entre la raison abstraite et la raison concrète, de manière à ce qu'elle puisse s'utiliser et se maintenir dans les oscillations inévitables de la vie active. Donnons le tableau fondamental des divers éléments de la raison abstraite et de la raison concrète :

Raison abstraite :

1. Philosophie première.
2. Philosophie seconde.

Raison concrète :

Philosophie troisième.

Décomposons chacun de ces éléments en divers groupes

Philosophie seconde :

1 Logique....... { 1 Calcul. 2 Géométrie. 3 Mécanique.

2 Physique...... { 1 Astronomie. 2 Physique. 3 Chimie.

3 Morale........ { 1 Biologie. 2 Sociologie. 3 Morale.

Philosophie troisième.

1 Théorie de la Terre.
2 Théorie de l'Humanité.
3 Théorie de l'Industrie.

Telle est la vaste encyclopédie qui, ayant pour destination finale la connaissance de l'Humanité et des conditions de son action, permettra de réaliser enfin le concours des individus pour son service effectif.

Vue générale de l'enseigneme abstrait.

Présentons maintenant quelques considérations, nécessairement très sommaires, sur chacun de ces éléments de la raison humaine.

La philosophie première consiste dans les lois propres à tous les ordres de phénomènes quelconques ; c'est le plus haut degré d'abstraction réelle où l'esprit humain puisse s'élever.

Ces lois si difficiles à trouver, peuvent être rendues accessibles, au moins d'une manière générale, dès le début de l'adolescence, par des exemples simples empruntés aux phénomènes les plus vulgaires. Après une théorie de l'abstraction, on exposera le grand principe de l'existence des lois naturelles et celui qui le complète : les conditions de la modificabilité. L'exposition de ces deux grands principes devra être précédée de celle de la loi

qui dirige tout le travail mental : faire l'hypothèse la plus simple en rapport avec l'ensemble des renseignements obtenus. Puis on établira les lois du travail intellectuel, individuel et collectif, et l'on terminera par l'exposition des lois générales, surtout objectives.

360 leçons seront consacrées à la philosophie seconde. Nous ne pouvons, bien entendu, donner ici que des indications exposant sommairement le plan général de ce grand édifice.

l'enseignement de la logique.

120 leçons seront consacrées à la logique, composée essentiellement du calcul, de la géométrie et de la mécanique, ce qui constitue, en d'autres termes, la mathématique. Auguste Comte a désigné cet ensemble par le nom de logique, parce que ces trois sciences sont beaucoup plus utiles comme procédé de culture de l'entendement humain que pour leurs services scientifiques, quoique ceux-ci, certes, ne soient pas à dédaigner. Le calcul, d'abord sous forme arithmétique, nous donnera la notion d'abstraction, en représentant avec précision la propriété de la quantité commune à la fois aux phénomènes et aux êtres ; et l'algèbre précisera par la notion de *fonction*, la notion générale de loi, base essentielle de l'état positif de l'entendement humain. On fera ressortir avec soin l'importance capitale de ne pas confondre l'indétermination avec l'arbitraire, ce qui offre une extrême difficulté pour les esprits que la mathématique n'a pas convenablement cultivés. La géométrie et la mécanique, par l'étude des lois générales de la forme et du mouvement, initieront l'entendement humain à la connaissance des deux ordres de phénomènes les plus généraux.

e l'enseignement de la physique.

120 leçons seront consacrées à l'étude de la physique, qui se compose, comme nous l'avons vu, de l'astronomie, de la physique et de la chimie. L'astronomie initiera l'adolescent à l'esprit fondamental de l'observation et lui

fera connaître les lois générales du *système du monde*. La physique l'initiera aux procédés d'expérimentation et fera connaître les lois des phénomènes de la pesanteur, de la chaleur, du son, de la lumière, de l'électricité et du magnétisme. Enfin, la chimie qui, au point de vue logique, initiera aux procédés de la nomenclature, fera connaître les lois générales de la composition et de la décomposition des corps, base, avec la physique, de notre principale puissance sur la nature.

De l'enseignemen de la morale.

120 leçons seront consacrées à l'exposition des lois générales de la morale qui se compose, comme nous l'avons déjà dit, de biologie, comme préambule, de morale, comme complément, et de sociologie, comme partie fondamentale. La biologie étudie les lois essentielles de la vie, commune à tous les êtres quelconques, végétaux ou animaux, mais où l'homme, comme animal, sert nécessairement de type. La sociologie étudie les lois générales de la structure et de l'évolution des êtres collectifs. Enfin, la morale théorique et pratique traçant le but même de la destinée humaine — le service des êtres collectifs — établit les lois d'après lesquelles chaque individu peut réaliser la véritable destination de l'existence.

Lois générales de la raison concrète.

60 leçons seront consacrées à l'exposition de la philosophie troisième, où l'on expliquera comme préambule final à la vie active, les lois générales de la raison pratique qui se rapportent essentiellement aux êtres étudiés par l'Humanité pour qu'elle puisse s'en servir pour sa propre évolution. Cette théorie se composera de trois parties, la théorie de la terre, celle de l'Humanité, et enfin celle de l'Industrie ou de la réaction de l'Humanité sur la terre. Le résultat final de cette systématisation de la raison concrète sera de permettre l'établissement de pleine raison ou de l'harmonie entre la raison abstraite et la raison concrète.

20 leçons seront consacrées à la théorie de la terre, dont on étudiera successivement les trois parties : théorie de la terre proprement dite, théorie des êtres vivants, harmonie générale constituant l'existence de l'activité de la terre considérée dans son ensemble.

20 leçons seront consacrées à la théorie de l'Humanité proprement dite, où l'on appréciera successivement le nations, les variétés humaines, et finalement les individualités.

Enfin, 20 leçons seront réservées à la théorie de l'industrie considérée successivement dans son organisation temporelle et spirituelle, dans les divers modes de l'activité humaine, depuis l'activité mathématique jusqu'à la biologique, et enfin dans la hiérarchie des arts industriels, depuis l'agriculture jusqu'à la banque, en passant par la manufacture et le commerce.

Tel est le vaste ensemble de capitaux intellectuels, qui, accumulés par le sacerdoce et communiqués par lui à chaque individu, préparera dignement aux conditions multiples de la vie active, telles que l'impose la complication croissante de la civilisation humaine.

III. *De l'apprentissage* (Vie active).

Position de la question.

L'éducation systématique, telle que nous venons de l'exposer dans ses lignes générales, est la préparation donnée à chaque individu, pour remplir les fonctions générales qui lui incombent et pour bien saisir l'harmonie de sa fonction spéciale avec celle des autres membres de l'organisme collectif.

Il nous faut maintenant voir, d'une manière générale, comment a été résolu et doit l'être normalement le grand problème de préparer chaque individu à remplir, dans la société, une fonction spéciale déterminée. La préparation doit se faire pendant l'adolescence ; elle a reçu le nom

d'apprentissage. Nous allons en donner la théorie générale. Nous étudierons successivement la loi d'évolution générale de l'apprentissage, la situation actuelle telle qu'elle existe en Occident, la conception de l'état normal, puis la transition, et enfin nous terminerons par quelques considérations relatives à l'harmonie de l'Occident, à ce sujet, avec l'ensemble de la planète.

Aperçu sur l'évolution de l'apprentissage

Étudions d'abord la loi générale de l'évolution de l'apprentissage.

L'apprentissage se fait d'abord par pure imitation, et, par suite, d'une manière empirique. Ce mode est consolidé par le régime des castes qui rend toutes les fonctions spéciales héréditaires. Il s'agit maintenant d'indiquer, avant d'en suivre les variations successives, la loi générale de l'évolution, à partir de l'état fondamental que je viens d'idiquer et qui conduit à l'état normal.

D'abord, l'imitation sera éternellement, avec l'empirisme qui y correspond, pour toutes les fonctions spéciales, la base de tout apprentissage ; seulement l'évolution de l'Humanité introduit une modification croissante qui tend à rationaliser de plus en plus chaque art spécial. L'on décompose, en effet, de plus en plus, les éléments distincts qui entrent dans un art quelconque, on les éclaire par les lumières de la science abstraite, et, par suite, l'on peut guider l'imitation empirique par un enseignement plus ou moins étendu. Le second caractère de l'apprentissage primitif, — l'hérédité forcée de la profession — se modifie de plus en plus. L'hérédité cesse d'être obligatoire, en exerçant néanmoins toujours une véritable influence sur le choix de la profession. Ce choix, aujourd'hui légalement libre, le devient effectivement de jour en jour par les communications croissantes des diverses parties de chaque nation et des diverses nations entre elles. Dirigé, pendant la transition, par des motifs purement personnels, il reçoit graduellement, à mesure

que l'on tend vers l'état normal, l'intervention des motifs sociaux et même la réaction directe de la société, mais plutôt morale que légale.

Développons sommairement les divers éléments de cette loi d'évolution.

Le régime de l'imitation pure, consolidé par les castes, a été au début aussi inévitable qu'indispensable ; il a été d'abord un moyen de conservation des procédés. Le feu, souvent perdu et ne pouvant être conservé que par un sacerdoce spécialement adapté à cette fonction, montre la facilité avec laquelle se perdent les procédés primitifs de l'industrie. En outre, ce régime des castes a évidemment été un moyen de perfectionner les procédés eux-mêmes, soit en introduisant de nouveaux détails d'exécution, soit en augmentant la rapidité, même par des aptitudes transmises héréditairement. Enfin, l'hérédité légalement et religieusement obligatoire de chaque fonction, est un moyen de défense pour le travailleur, dont la grève devient alors presque irrésistible. En outre, ce régime des castes n'est nullement incompatible avec de nouveaux progrès dans l'industrie, et quand on suit avec attention l'histoire du régime théocratique, l'on voit très bien dans les castes s'établir de nouvelles subdivisions (1). Néanmoins, dans un tel régime, la stabilité est trop grande et le progrès est trop sacrifié à l'ordre.

Les populations militaires gréco-romaines ont emprunté à la théocratie ses procédés primitifs et les ont beaucoup perfectionnés, surtout en Grèce, par une première application de la science abstraite. Néanmoins, l'esclavage de la masse des travailleurs opposait un obstacle à un développement de l'industrie, maintenait dans des limites assez restreintes le choix de l'apprentissage et laissait persister, par suite, la prépondérance presque exclusive de l'imitation.

(1) Voir les curieux détails fournis à ce sujet par l'abbé Dubois.

Le moyen-âge accomplit enfin le grand pas qui devait conduire à l'état normal de notre espèce, par la libération définitive des classes laborieuses. Le choix dans l'apprentissage prenait ainsi une vaste extension et devenait efficace, par la possibilité d'acquérir un pécule, dont on avait la libre disposition personnelle.

L'imitation pure cessait par cela même de dominer exclusivement, quoique ayant encore une extrême prépondérance. Mais la situation subalterne des industriels, dans le régime féodal, a dû les pousser au régime transitoire des corporations qui ont été d'abord un moyen de défense mutuelle en même temps que d'aide et de secours. Elles offraient encore l'avantage d'être un précieux moyen d'éducation industrielle et de remédier ainsi aux abus d'une première manifestation d'une complète liberté personnelle. Mais ce régime, après avoir joué un rôle nécessaire, a tendu, quand les forces industrielles ont été très développées, à devenir à la fois oppressif et rétrograde. En outre, la libération des travailleurs, en rendant chacun directement responsable de son propre entretien et de celui de sa famille, dans une société où les forces se développaient progressivement, a créé un problème de plus en plus redoutable que l'antiquité et le moyen-âge n'avaient pas connu, à savoir : celui de la misère. C'est-à-dire qu'il s'est formé une masse croissante, composée de tous ceux qui, par des infériorités, personnelles ou sociales, ne peuvent s'élever à un véritable apprentissage qui les classe dans la hiérarchie des fonctions humaines.

Situation acti quant à l'apprentiss

Ce régime, caractérisé par l'organisation transitoire des corporations, devient assez rétrograde pour nécessiter l'attaque décisive des économistes proprement dits, et Turgot prit en France, comme l'on sait, l'initiative de la suppression des corporations. La liberté absolue du choix des professions fut proclamée, tout règlement, même moral, fut exclu, et cela était inévitable, puisque

la fonction sociale était conçue comme choisie d'après des motifs surtout personnels, l'harmonie étant purement spontanée. De là un immense développement de l'activité industrielle. L'application de la science abstraite, et par suite l'avènement de la grande industrie, vint agrandir cette situation, mais aussi en augmenter énormément les inconvénients. L'apprentissage prit, dans la grande industrie, un caractère presque impersonnel : l'apprenti tend à devenir de plus en plus un rouage de fabrique, sans la compensation morale résultant de la protection du patron. La solidarité planétaire de l'industrie est venue aggraver une telle situation, en donnant à l'apprentissage la plus extrême instabilité et par suite une redoutable insécurité. Cette situation transitoirement inévitable présente des inconvénients qui frappent tous les observateurs, et la nécessité de modifier ce régime s'impose de plus en plus.

Conception l'apprentissage l'état normal.

Pour comprendre la nature des modifications nécessaires, il est bon d'indiquer les caractères généraux de l'apprentissage à l'état normal ; ce sera comme une limite idéale au moyen de laquelle on coordonnera les efforts transitoires. La conception des caractères de l'état normal de l'apprentissage est dominée par ce grand théorème : que toutes les fonctions sont sociales dans leur source et leur destination et qu'elles doivent être coordonnées, surtout moralement, au nom d'une doctrine universellement acceptée. Voyons d'après cela les caractères essentiels de l'apprentissage à l'état normal.

1° L'apprentissage sera institué socialement, en tenant compte de l'aptitude du sujet, de sa situation de famille, de la situation sociologique de celle-ci. Le père sera aidé dans son choix par les indications du patriciat, du sacerdoce et du prolétariat. Une statistique systématique donnera la situation générale de l'industrie ; situation qui, à l'état normal, aura une grande stabilité.

2° L'apprentissage, dans la première période, devra être compatible pour l'adolescent avec un certain degré de la vie de famille.

3° Ceux qui dirigeront l'apprentissage, étant dominés par une conception sociale et morale de la vie industrielle, seront disposés par cela même à apporter tous les amendements compatibles avec les nécessités de la vie industrielle ; cette modification volontaire est la seule efficace, et sans elle les interventions légales deviennent finalement illusoires et toujours onéreuses.

4° L'intervention constante du sacerdoce tendra à ramener à l'esprit d'ensemble, sans lequel on ne peut convenablement remédier aux inconvénients particuliers.

5° Enfin, les décisions légales intervenant à un certain degré viendront perfectionner un tel ensemble.

Ainsi la fixation des heures de travail devra être établie, au double point de vue de la santé de l'adolescent et de sa participation à l'enseignement systématique. Du reste, dans le sacrement de *l'initiation,* l'apprentissage aura été institué socialement comme condition du service actif des êtres collectifs, ce qui offrira un type constant propre à diriger tous les efforts.

Des particula propres aux divers (

Il est évident que ces considérations s'appliquent à toutes les industries quelconques. Mais les diversités objectives créent de grandes différences dans les diverses industries, en tout ce qui regarde la durée et le caractère de l'apprentissage ainsi que le nombre des apprentis ; nous ne pouvons donner évidemment ici que des indications sommaires à ce sujet. L'apprentissage agricole a un caractère admirablement conservateur et moral et présente une stabilité naturelle ; son défaut spontané est surtout dans le manque du point de vue abstrait et général. Dans l'agriculture, les industries *extractives* nous offrent

un cas particulier : elles ont, en effet, des caractères analogues à ceux de la grande industrie.

L'industrie manufacturière présente deux cas, suivant qu'il s'agit de la petite ou de la grande industrie. Et d'abord par un entraînement aveugle, où l'on systématise d'une manière absolue la situation actuelle, l'on voudrait supprimer la petite industrie au profit de la grande, comme au profit de la grande propriété, la petite propriété ; c'est là une tentative irrationnelle et dangereuse ; elle est contraire à la nature des choses. Le règlement de l'apprentissage dans la petite industrie ne présentera jamais de grandes difficultés ; le problème est surtout dans l'apprentissage propre à la grande industrie.

Le commerce et la banque offrent pour l'apprentissage des particularités spéciales et le problème ne présente pas de difficultés exceptionnelles.

Enfin, il est clair qu'il faudra, dans cette conception de l'apprentissage, tenir compte de la grande distinction entre les patrons et les exécutants.

anisation de la transition.

La transition vers cet état normal, ainsi indiqué d'une manière sommaire, s'organisera à mesure que la doctrine directrice surgira de plus en plus. C'est là la condition capitale de tout perfectionnement efficace; ce n'est que par une entente commune sur le but à atteindre et sur les lois nécessaires de l'organisation et de l'évolution des sociétés, qu'on arrivera à déterminer le concours, absolument indispensable, des volontés.

Le problème de l'apprentissage, d'abord national, deviendra occidental et de plus en plus planétaire, en rapport avec l'évolution nécessaire de notre espèce.

MATÉRIAUX

POUR SERVIR A LA

BIOGRAPHIE D'AUGUSTE COMTE

Nous publions aujourd'hui quelques documents inédits, parmi lesquels, une lettre de M. d'Aguiard à Auguste Comte et la réponse de ce dernier, qui complèteront les renseignements déjà publiés dans la (*4e série de la Correspondance inédite d'Aug. Comte*), relatifs au conflit d'Auguste Comte avec la famille de Clotilde de Vaux. Quelques autres lettres adressées à Aug. Comte avec ses réponses, pourront paraître n'offrir qu'un intérêt secondaire ; mais il nous semble, quand il s'agit d'Aug. Comte, que rien de ce qui le concerne ne peut être négligeable. Notre but étant surtout un but de conservation, nous laissons à la postérité le soin d'apprécier l'importance et l'utilité de cette publication.

Lettre de M. J. N. d'Aguiard et réponse d'Auguste Comte (1).

Paris, le 10 avril 1846.
Rue Guy-la-Brosse, n° 6.

Monsieur Auguste Comte,

Monsieur,

J'ai cru qu'en vous disant, moi et M. le Dr Cherest dans notre lettre du 8 courant que nous nous présente-

(1) Sur le dos de la lettre, de la main d'Auguste Comte : (*Reçu le vendredi 10 avril 1846. Réponse le lendemain matin*).

rions chez vous comme venant de la part de M. Maximilien Marie pour vous demander des explications sur certaines imputations que vous aviez fait peser sur lui et sur sa famille, nous vous avions suffisamment instruit du sujet de notre visite ; quoiqu'il en soit il m'est impossible, pour le moment, d'être plus explicite. Je suis fâché de ne pas pouvoir vous remercier de l'accueil amical que vous me proposez, en me présentant seul chez vous : il a été blessant pour mon co-conciliateur, M. le D[r] Cherest, je ne puis point m'en honorer. Je ne puis pas non plus me présenter seul chez vous pour un tel motif : cette démarche serait inutile pour l'affaire dont M. Maximilien Marie nous a chargés ; cependant, Monsieur, un homme, un homme qui a été votre ami, dévoué jusqu'à se compromettre, se trouve offensé, injurié par vous, prétendiez-vous vous soustraire à toute explication de vos actes envers lui ? avoueriez-vous ainsi vos torts envers lui ? je ne le pense pas : je me plais à voir en vous l'auteur de la Philosophie positive, l'homme qui a si bien invoqué comme lien moral et comme maintien de l'ordre social; le respect que les hommes se doivent entre eux. Conséquemment, Monsieur, et puisque vous nous avez mis dans l'impossibilité de traiter personnellement avec vous, nous vous demandons de la part de M. Maximilien Marie de vouloir désigner deux de vos amis qui se chargent de nous donner les explications que nous vous demandons.

Votre serviteur,

J. N. D'AGUIARD.

(Réponse.) *(Copie conforme.)*

Monsieur,

Puisque vous croyez ne devoir pas venir seul chez moi pour les éclaircissements demandés, j'accepte volontiers

la voie indirecte que vous me proposez. Je vous offre donc, à ma place, mon plus intime ami, M. Lenoir (*19, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel*), bien connu déjà de la famille dont vous êtes l'organe : ses soixante-sept ans l'autorisent naturellement à attendre votre visite. En ce qui me concerne, je ne tiens nullement à deux représentants, il me serait même impossible d'en indiquer un second qui convînt assez à un tel cas. Rien n'empêchera, je l'espère, de s'entendre avec le seul M. Lenoir, qui possède toute ma confiance, et dont je ratifie d'avance les explications quelconques.

Cette démarche terminera bientôt, sans doute, à la satisfaction générale, un incident qui, autant que je puis l'entrevoir, me semble gravement dénaturé d'après une vicieuse interprétation de quelques paroles échappées peut-être à la plus légitime émotion. A jamais absorbé par une douleur qui ne saurait avoir d'égale, car je perds plus que personne, mon cœur n'aspire aujourd'hui qu'à s'abandonner librement à sa juste mélancolie, sans y mêler aucune irritation étrangère. Les dispositions conciliantes toujours spontanées chez l'organe que je choisis, se trouveront donc ici en pleine harmonie avec mes propres tendances.

Votre dévoué serviteur,

A[te] COMTE.

Samedi matin, 11 avril 1846 (7 h.).

A M. D'AGUIARD.

Lettre de Mme Pélagie Francelle et réponse d'Auguste Comte (1).

Paris, le 31 janvier 1853.

Monsieur,

C'est pénétrée de la plus vive reconnaissance que je vous offre mes sincères remerciements pour le bienfait que vous avez daigné m'accorder à moi et à ma famille ; je n'oublierai jamais, Monsieur, le devoir sacré que m'impose votre généreux dévouement, devais-je espérer tant de bonté d'une société qui me connait à peine et cependant qui agit envers moi comme si j'étais sa fille ; comment pourrai-je lui prouver ma reconnaissance, moi pauvre misérable, condamnée au malheur, pour ainsi depuis ma naissance, qui n'ai connu le bonheur que pour le perdre presqu'aussitôt.

Un tel bienfait, Monsieur, me relève au niveau de mes premiers principes religieux, me rappelle mes devoirs et l'obligation que je dois à celui qui en est l'auteur.

Oui, je vais faire des efforts pour devenir digne du nom de fille de l'humanité, je travaille pour cela maintenant, car me voilà grâce au secours qui m'a été accordé si généreusement tiré de l'affreux embarras matériel dans lequel j'étais tombée.

Si je dois être pour toujours séparé de l'époux que j'ai tant aimé ; quoique je ne puisse encore le croire, je fais le serment de consacrer ma vie entière au service de l'humanité, je me rappellerai tous les jours à quelle main bienfaisante je dois mon bonheur.

(1) Sur le dos de la lettre de la main d'Auguste Comte : (*Reçu le lundi 3 Homère 65. Réponse le jeudi 6, ci-transcrite*).

Puisse un jour mon fils se rendre digne d'acquitter la reconnaissance de sa mère.

Je suis, Monsieur, avec le plus profond respect, votre humble servante.

Pélagie FRANCELLE.

(Réponse.)
(Copie conforme.)

A Madame Pélagie Francelle, à Paris,
26, rue Soufflot.

Paris, le jeudi soir 6 Homère 65.

Madame,

J'ai lu hier, à la Société Positiviste, votre excellente lettre de lundi. C'est uniquement afin d'y répondre en son nom autant qu'au mien que j'ai retardé jusqu'à présent la satisfaction de vous témoigner la respectueuse sympathie que mérite votre noble et touchant langage. Devenue, suivant votre admirable expression, *la fille de l'Humanité,* vous devez toujours compter sur l'active sollicitude des dignes serviteurs, théoriques ou pratiques du vrai Grand-Être. Celle qui contracta si mémorablement le premier engagement du veuvage éternel fournira, nous en sommes tous convaincus, la première réalisation de cette obligation volontaire, dont sa jeunesse augmentera le prix. Ainsi consacrée davantage à vos heureux devoirs maternels, vous saurez mieux préparer à l'Humanité, un utile serviteur et peut-être un éminent organe. Tous les vrais positivistes seront envers vous, suivant leur âge, autant de frères ou de pères, constamment disposés à seconder de leurs divers moyens l'auguste existence que vous confère désormais une situation exceptionnelle. En nous offrant une occasion décisive d'ébaucher dignement, quoique sur une faible échelle,

l'organisation normale de la providence matérielle, vous vous êtes indissolublement liée à l'avènement social de la religion universelle.

Respect et sympathie.

Le Président de la Société Positiviste,

AUGUSTE COMTE,

(10, rue Monsieur-le-Prince.)

Lettre du Capitaine Barbot et réponse d'Auguste Comte (1).

Rocroy, le 6 janvier 1848.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que je passerai par Paris d'ici quelque temps, bien que l'époque en soit encore indéterminée : je vous prie de me faire connaître, si vous voudrez oui ou non me voir.

Croyez, Monsieur, à mon sincère attachement.

BARBOT,

Capitaine-com[t] l'artillerie de la place de Rocroy.

(Copie de la réponse.)

Paris, le mardi soir 11 janvier 1848.

Monsieur,

Quoique le ton trop militaire de votre question rappelle encore votre imparfaite appréciation habituelle, surtout envers moi, des vraies convenances, je m'empresse pourtant de vous répondre que je suis prêt à recevoir votre prochaine visite, pourvu que votre état actuel

(1) Sur le dos de l'enveloppe, de la main d'Auguste Comte : (*Reçu le samedi 8 janvier 1848, lu le lendemain soir*). *Répondu le mardi soir 11, copie ci-incluse.*

d'esprit et de cœur (que vous seul pouvez assez connaître) vous permette de retirer de ma conversation quelque utilité réelle. Si, comme je le crains, vous embrassez maintenant une direction rétrograde, j'espère que l'irrésolution de votre caractère ne vous aura point empêché d'y apporter au moins cette remarquable vigueur logique que je m'étais plu à cultiver en vous pour une meilleure fin. C'est pourquoi, je me flatte, encore que, dans cette hypothèse, vous n'en serez pas resté aux vaines fluctuations de la métaphysique, et que vous aurez déjà rétrogradé jusqu'à la vraie théologie, représentée aujourd'hui par le catholicisme. En ce cas, il pourrait subsiter entre nous quelques points de contact sérieux, dans la manière de concevoir et de poser le principal problème social.

Votre ancien chef spirituel.

AUGUSTE COMTE.

Convocation à Auguste Comte et sa réponse.

Au citoyen Auguste Comte,

Citoyen,

Vous êtes invité à honorer de votre présence le banquet des Démocrates Socialistes des Écoles, qui doit avoir lieu le Dimanche de Pâques 8 avril, Barrière de Sèvres, 49, à onze heures du matin, chez les Cuisiniers associés.

Salut et fraternité.

Pour le Comité des Écoles,

E. MEURIZET,

13, rue Jacob.

(Réponse) *(Copie conforme)*

Aux citoyens composant le Comité des Écoles.

Citoyens,

Je serais heureux d'utiliser l'honorable invitation qui vient de m'être transmise, si mon temps n'était pas absorbé demain par un important service social. Veuillez, du moins témoigner à nos frères combien j'apprécie de telles réunions, où l'excitation des sentiments généreux tend à faciliter l'essor des vrais principes républicains, afin que la seconde partie de la grande révolution devienne la digne suite de la première, au lieu d'en rester une vaine imitation.

Salut et Fraternité,

AUGUSTE COMTE,

(*10, rue Monsieur-le-Prince*).

Samedi soir 7 avril 1849.

(*Reçu le samedi soir 7 avril 1849.*

Réponse immédiate, dont copie ci transcrite).

*Une Lettre du Maire du 11*e *Arrondissement, Paris, réponse d'Auguste Comte* (1).

Paris, le 18 Décembre 1856.

Monsieur,

En vous adressant la circulaire ci-jointe, je n'ai fait que me conformer aux instructions de l'administration sup^re, et je regrette que vous ayez cru devoir refuser de donner les indications qui vous étaient demandées.

En remplissant le cadre destiné à recevoir quelques renseignements d'état-civil, vous ne faites point acte d'Électeur, vous ne vous compromettez en aucune façon

(1) De la main d'Auguste Comte : *Reçu le jeudi 17 Bichat 68. Réponse le lendemain, ci-copiée.*

et vous montrez seulement que vous avez quelques sentiments de déférence pour une administration municipale qui se borne à remplir son devoir sans prétendre porter atteinte à la liberté de conscience de ses administrés.

Je me plais à espérer, Monsieur, que vous ne persisterez pas dans un premier refus qui n'est sans doute que le résultat d'une appréciation erronée des conséquences d'un acte réellement sans importance et que vous voudrez bien me transmettre les renseignements que j'ai l'honneur de vous demander.

Agréez, Monsieur, etc.

Le Maire du 11[e] arr[t],
Signé (*illisible*).

(Réponse.)
(Copie conforme.)

Paris, le vendredi 18 Bichat 68 (19 décembre 1856).

Monsieur le Maire,

Suivant votre noble remontrance d'hier, je m'empresse d'accomplir l'acte civique que vous m'avez régulièrement demandé. Mon refus primitif ne provient d'aucune défiance envers un gouvernement salutaire, ni même de ma répugnance spéciale pour l'opération radicalement anarchique, quoiqu'actuellement inévitable, où les inférieurs instituent les supérieurs. Ayant, dès ma jeunesse, voué ma vie à la reconstruction du pouvoir spirituel, seule issue réelle de la révolution occidentale, je me suis scrupuleusement abstenu de toute partipation à l'autorité temporelle.

Salut et respect.

AUGUSTE COMTE,
10, rue Monsieur-le-Prince.

NÉCROLOGIE

(Dr Louis-Auguste Segond)

Nous apprenons la mort du Dr Louis-Auguste Segond, jadis Bibliothécaire de l'École de Médecine, professeur agrégé de la Faculté de Médecine, survenue le 17 février dernier à Caillan (Var).

Le Dr Segond, né à Fayence (Var), le 3 septembre 1819, fut admis à la Société positiviste le 16 mai 1848 ; disciple fidèle d'Auguste Comte, il demanda le sacrement du mariage positiviste, et aspira un instant au sacerdoce positiviste ; c'est à ce moment que Pierre Laffitte, avec qui il fut toujours lié d'amitié, lui donna des leçons de mathématiques. Il y renonça, ainsi qu'à la carrière médicale, qui, écrivait-il à Auguste Comte en 1857, ne lui donnait pas la situation qu'il en avait espéré.

Le Dr Segond est l'auteur de deux ouvrages : *Histoire et systématisation de la biologie*, et *Traité d'anatomie générale (théorie de la structure)*, qu'Auguste Comte a placés dans la bibliothèque positiviste ; il publia également dans la Revue Occidentale, en mai 1889, *la Physiologie de la parole*.

Depuis de longues années, le Dr Segond vivait dans une retraite studieuse à Paris et à Caillan (Var), où il passait une partie de l'année ; il fut conseiller général du département du Var pendant longtemps ; il s'intéressa toujours vivement aux choses positivistes, et souscrivit avec empressement à l'érection du monument du Maître sur la place de la Sorbonne.

Sa correspondance avec Auguste Comte pourra faire l'objet d'une publication spéciale, en raison des détails intéressants qu'elle renferme, pour la biographie de ce dernier.

J. S.



